TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9176 26 PAGES MERCREDI 17 JUILLET 1974

Mme Françoise Giroud est nommée secrétaire d'Etat chargé de la condition féminine

LIRE PAGE 7.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

TANDIS QU'UNE GUERRE CIVILE S'ENGAGE DANS L'ILE

Mgr Makarios appelle toutes les puissances à « soutenir la lutte des Chypriotes contre la dictature grecque »

La peur du guêpier

Faute d'avoir observé la première loi de tout coup d'Etat, qui est celle du succès immédiat et de l'élimination — au besoin physique — du pouvoir en place, les officiers rebelles de Nicosie mettent dans l'embarras leurs alliés et inspirateurs d'Athènes au moment où la situation stratégique de l'île, porte-avions ancré au large de la Turquie dans l'une des régions les plus « sensibles » du monde, transforme un conflit intérieur en un grave problème international.

Les Etats-Unis ont montré trop de complaisance au régime grec et à ses excès intérieurs pour en dénoncer de façon convaincante la première équipée sur sol étranger. Washington souhaitait-il, comme l'assure la radio de Prague, « assurer une base paisible à la VI[e] flotte » ? On croit en tout cas difficilement, dans de nombreuses capitales qui ne sont pas toutes communistes, au désir proclamé aujourd'hui par le département d'Etat de « maintenir la politique de soutien à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de Chypre selon les dispositions constitutionnelles en vigueur ». Une fois de plus, apparaît à l'évidence le danger qu'il y a à encourager des régimes dictatoriaux qui, faute de succès internes, se lancent un jour ou l'autre dans des aventures mettant leurs protecteurs en fâcheuse posture.

L'action de ce que le « New York Times » appelle la « sordide dictature grecque » suscite partout dans le monde une vive inquiétude. Condamnée avec une rare violence à Moscou et dans les pays de l'Est, elle ranime à l'OTAN le cauchemar de voir deux membres de l'alliance, la Grèce et la Turquie, en venir aux mains. Les appels à la modération adressés de toutes parts aux deux pays sont d'autant plus angoissés que la « résurrection » de Mgr Makarios — enterré un peu vite par les rebelles — et son appel enflammé à l'ONU et à ses compatriotes semblent préluder à une guerre civile. L'affrontement entre les nombreux partisans de l'ethnarque et le singulier « président » mis en place par les rebelles ne peut qu'exaspérer la tentation d'intervenir éprouvée par Ankara et Athènes, selon le tour que prendra le conflit.

C'est la peur d'un nouveau « guêpier » au Proche-Orient qui transparaît, au-delà des condamnations ou des paroles apaisantes, dans toutes les réactions au coup de force. Moscou en appelle au respect de la charte des Nations unies et redoute des « complications internationales graves qui vont à l'encontre de la tendance actuelle à la détente ». Les Britanniques, sommés d'intervenir par la Turquie en tant que signataires des accords sur le statut de Chypre, sont bien décidés à ne pas se laisser entraîner dans une opération contraire à toute leur politique de « dégagement ». Londres s'emploie, comme bon nombre d'autres capitales, à « calmer » Grecs et Turcs. C'est aussi l'ambition de la diplomatie française, qui a toujours été favorable à l'indépendance de l'île et aux efforts passés de médiation de l'ONU. Déjà le Conseil de sécurité est invité par la Bulgarie à se saisir du problème. Le secrétaire général de l'Organisation internationale multiplie les efforts discrets pour atténuer la tension.

Sera-t-il possible d'éviter à un Etat souverain, membre des Nations unies et pleinement reconnu par la communauté internationale, la subversion imposée par les officiers « prêtés » par un pays étranger ? Le singulier « coup d'Etat importé » de Chypre et ses complications redoutables et prévisibles illustrent en tout cas, une fois de plus, le danger que les rivalités des grandes puissances et les intrigues de leurs agents ou protégés font courir à des communautés nationales fragiles ou divisées.

LA BULGARIE DEMANDE L'INTERVENTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'incertitude qui régnait lundi 15 juillet sur le sort de Mgr Makarios a été dissipée. L'ethnarque a pris la parole ce mardi matin à la radio clandestine grecque de Chypre — diffusant probablement de Paphos — pour demander « à toutes les grandes puissances, à tous les pays amis, à tous les peuples pacifiques, de soutenir la nation chypriote dans sa lutte pour son indépendance, sa souveraineté, ses droits démocratiques, et dans son refus de se soumettre à la dictature grecque ».

L'action des putschistes est généralement condamnée dans le monde. Implicitement par les Etats-Unis qui proclament leur soutien à l'indépendance de Chypre. Avec vigueur par les pays communistes. Ainsi l'agence Tass met en cause le régime des colonels grecs.

La Bulgarie a demandé, pour sa part, au Conseil de sécurité des Nations unies de prendre des mesures immédiates pour mettre fin à l'ingérence dans les affaires intérieures de Chypre et de rétablir « l'ordre démocratique » *dans l'île. Dans une déclaration* « autorisée », *l'agence bulgare estime que la situation à Chypre* « pourrait menacer la paix mondiale ».

ANKARA : une énergique mise en garde à Athènes

Correspondance

Ankara. — Le porte-parole du gouvernement turc, M. Orhan Birgit, a déclaré, le mardi 16 juillet, que la Turquie demandait une intervention britannique à Chypre. Si Londres décide de ne pas répondre à sa demande, la Turquie agira « comme il lui semblera bon ». La requête d'Ankara se fonde sur les accords de Zurich qui permettent à un ou plusieurs Etats, garants de l'indépendance de l'Etat chypriote, d'intervenir si le « statu quo » est mis en cause.

D'une manière générale, la Turquie ne « tolérera aucune violation des droits de la communauté turque dans l'île ». Elle « s'opposera à tout fait accompli » et met la Grèce en garde contre la tentation d'une annexion éventuelle de l'île.

Le premier ministre, M. Bulent Ecevit, en visite dans le département d'Afyon, où la culture du pavot est à nouveau autorisée, était déjà au courant du coup d'Etat avant de quitter Ankara, peu avant midi, lundi 15 juillet. Préférant attendre quelque temps avant de réagir, le dirigeant social-démocrate a su toutefois se montrer ferme devant des milliers de cultivateurs venus l'acclamer à Afyon : « *Que personne n'essaie de profiter de la situation chaotique qui règne à Chypre pour violer les droits de la communauté turque* », a-t-il déclaré.

La capitale a connu des moments fébriles, dès que la nouvelle du coup d'Etat a été connue. Aussi bien les civils que les militaires se sont d'abord contentés de commentaires laconiques : « *Nous suivons de près le développement de la situation.* » L'opinion turque, pour sa part, s'interrogeait sur le sort réservé à Mgr Makarios, au demeurant très impopulaire ici.

(Lire nos informations page 2.)

LE COUVRE-FEU EST MAINTENU

A Nicosie, les membres du « *nouveau gouvernement* » devaient prêter serment ce midi devant le « *président de la République* », M. Nicos Sampson. Ce dernier a pris la parole au cours de la matinée pour rappeler les principaux points de son programme.

(Lire la suite page 4.)

Après la démission du ministre des finances

MENACE DE CRISE GOUVERNEMENTALE AU JAPON

(Lire nos informations p. 26.)

Le redressement du marché agricole européen

Les paysans français multiplient les manifestations pour faire pression sur les Neuf

Les ministres de l'agriculture des Neuf poursuivent à Bruxelles ce mardi leurs discussions sur les moyens de mieux équilibrer les marchés du vin et de la viande en Europe et de redresser le revenu des agriculteurs, menacé par l'inflation. La délégation française souhaite que soient adoptées des mesures plus énergiques que ne le propose la Commission européenne, afin de « redonner confiance aux éleveurs ».

Le gouvernement français — qui n'a pas encore demandé l'actualisation (en hausse) des prix agricoles européens — est, en effet, pressé par une vague de manifestations, que n'a pas désarmée la promesse de mesures nationales complétant le dispositif européen.

Outre la destruction de denrées et l'immolation d'animaux, des agriculteurs ont molesté, dans le Nord, le conducteur d'une bétaillère, qui a dû être hospitalisé, et ont commis des déprédations à la sous-préfecture de Morlaix. Les manifestants n'ont pratiquement pas rencontré d'opposition de la part des forces de l'ordre (lire page 22). En revanche, les citadins montrent parfois quelque exaspération devant les débordements de la grogne paysanne.

De leur côté, les ministres des finances du Marché commun, réunis sous la présidence de M. Fourcade, ont manifesté une grande réserve devant la possibilité de lancer un emprunt communautaire groupé, destiné à combler les déficits des balances des paiements de plusieurs pays de la C.E.E. (lire page 22). En revanche, l'Allemagne et les Pays-Bas, dont les balances restent excédentaires, ont accepté de relancer leur demande intérieure pour faciliter les exportations des autres pays du Marché commun. Enfin, les Neuf se sont déclarés d'accord sur la nécessité d'harmoniser à terme les régimes des prix des produits pétroliers.

Dans les Hautes-Pyrénées

Plusieurs attentats sont revendiqués par un mouvement anarchiste

Une série d'attentats revendiqués par les Groupes d'action révolutionnaire internationalistes — un mouvement anarcho-syndicaliste hostile au régime franquiste — ont été commis aux premières heures de la matinée de ce mardi 16 juillet dans les Hautes-Pyrénées : à Saint-Lary, terme de la seizième étape du Tour de France (plusieurs voitures détruites), sur le parcours de l'étape qui conduit au Tourmalet (arbres abattus) et à Lourdes (treize cars de pèlerins incendiés).

D'autre part, une charge de plastic a explosé, lundi soir, à la gare d'Austerlitz, dans les toilettes d'un wagon-lits du train en partance pour Irun.

(Lire nos informations page 8.)

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, ou les tribus contre les banques

La Papouasie-Nouvelle-Guinée traverse une grave crise politique. Les dissensions au sein de l'équipe dirigeante et le renouveau du séparatisme papouan ont contraint le premier ministre, M. Somare, à repousser à 1975 la date de l'accession de son pays à l'indépendance, primitivement prévue pour le 1[er] décembre 1974 (« le Monde » du 11 juillet). Les tensions politiques à Port-Moresby inquiètent les Australiens, qui voudraient rompre aussi rapidement que possible leurs derniers liens juridiques avec le grand archipel.

La crise actuelle se greffe sur d'autres problèmes : le manque d'homogénéité de la population, les heurts entre une culture importée et les cultures traditionnelles, ainsi qu'entre les intérêts nationaux et ceux de compagnies étrangères désireuses d'exploiter les matières premières. Mais la Papouasie-Nouvelle-Guinée dispose aussi de responsables très capables de mener leur pays sur une voie originale. Notre envoyé spécial analyse, dans une série d'articles, les contradictions dans lesquelles se débat l'archipel.

I. — PELLICULE BLANCHE, TAUPE NOIRE

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Port-Moresby. — Et tout d'abord, où sommes-nous et à quelle époque ? En Asie du Sud-Est ? Ou, déjà, dans le Pacifique du Sud ? Au vingtième siècle des fusées et des traductions simultanées ? Ou à l'âge de l'arc et de la flèche ? A la veille de l'indépendance ? Mais, pour nombre de clans récemment « découverts », y eut-il jamais dépendance ?

Nous voici à bord d'un autocar, mais nous n'irons pas loin. Les voyages se font le plus souvent par avion. Les aérodromes ? Pour la plupart d'entre eux, un trou dans la jungle, une clairière percée, un bout de piste. Communiquer, c'est le verbe-clé, le concept essentiel. Communiquer d'un hameau à l'autre, d'une île à l'autre, d'un clan à l'autre. Sept cents langues (mais non sept cents aires culturelles)... Un peuple ? Sans doute. Et l'unité, en fin de compte — malgré tout. Un peuple noir (toutes les variantes du noir) à la superbe et naturelle coupe *afro*. Un peuple à la merveilleuse présence, avec ses particularismes régionaux ou insulaires, qui — par leur pluralité — peuvent être source de cette richesse que crée une diversité respectée.

Les questions fusent à propos de ce grand pays. Questions-gigognes à n'en plus finir. Ce n'est pourtant pas répondre prématurément que d'écrire : la Papouasie-Nouvelle-Guinée réunit un certain nombre de conditions pour un bon « démarrage ». Mais, nous y reviendrons longuement, cet essor amorcé par une poignée de dirigeants ne va pas forcément dans le sens esquissé par l'ancien colonisateur australien, ou espéré par les tribus de notre ère, les grandes firmes multinationales.

Il est rare de pouvoir vivre ce moment privilégié : la naissance d'une nation. Tentons donc de saisir au vol — mais non de fixer ! — quelques-uns de ces traits de vie qui sillonnent l'énorme archipel, resurgissent parfois d'entrailles millénaires, brisant la jeune et mince croûte coloniale blanche, non pour s'enfoncer dans les mythes d'un passé révolu, mais pour nier que l'histoire du peuple a commencé un certain 6 novembre 1884, lorsque le commodore Erskine fit accoster cinq navires de guerre et proclama britannique le sud du pays.

(Lire la suite page 6.)

UN TÉMOIGNAGE D'ANDRÉ ASTOUX

L'O.R.T.F. ce n'est pas fini...

Directeur général adjoint de l'O.R.T.F., de 1964 à 1968, puis membre de son conseil d'administration, directeur général du Centre national de la cinématographie française, de 1969 à 1973, ancien militant du R.P.F., ayant pris une part active au retour du général de Gaulle en 1958, M. André Astoux prend ici la défense du monopole de l'O.R.T.F., tel qu'il a fonctionné jusqu'à maintenant.

Le gouvernement a annoncé le démembrement de l'O.R.T.F. Comme si c'était chose faite. Le Parlement va enfin être consulté. En catastrophe. Pendant les vacances. A l'instant où les députés ont hâte d'en finir. Quand les citoyens se reposent et que le pays est assoupi. C'est la saison des mauvais coups de l'Etat.

Pendant sept ans, je fus associé à la vie de l'O.R.T.F. A la direction générale et au conseil d'administration. Avec Jacques-Bernard Dupont, j'ai eu la charge de mettre en place le statut de 1964. Je connais les hommes et les rouages de cette maison, dont j'ai maintenu l'unité en 1968. A ce titre, je joins mon témoignage à ceux qui alertent l'opinion.

Le projet présenté est insensé. S'il était appliqué, l'établissement public serait bouleversé au point de mettre en péril le service lui-même, c'est-à-dire la diffusion des programmes de radio et de télévision aux auditeurs et téléspectateurs français et étrangers. Sur le plan international, face à des organismes homogènes tels que la B.B.C. anglaise, la R.A.I. italienne, la Z.D.F. allemande, notre pays ne serait plus représenté au sein de l'Union européenne de radiodiffusion par l'établissement qui a servi les intérêts de la France grâce à son unité et à sa compétence générale.

ANDRE ASTOUX.

(Lire la suite page 15.)

AU JOUR LE JOUR

Drôle de mort, drôle de vie

Les bêtes se cachent pour mourir. Pas forcément les hommes. On vient de diffuser cette extraordinaire histoire. La jeune speakerine d'une chaîne américaine de télévision annonce : « Nous cherchons, vous le savez, à vous présenter le plus possible de documents saisissants. Vous allez assister, Mesdames, Messieurs, à un spectacle qui n'a jamais été montré encore à des téléspectateurs : un suicide en direct. » La jeune femme extrait prestement de son sac un révolver et se tire une balle dans la tête.

Selon son humeur, on commentera cet acte public de désespoir. Dernier « service » rendu à une société assoiffée d'insolite ? Besoin de faire parler de soi après un échec sur quelque plateau hollywoodien ? Ironie socratique dans la façon d'apprivoiser la mort ? Comble de la pauvreté, en tout cas, que de n'avoir plus à donner aux autres que son dernier geste.

Le même jour on apprend — étonnante revanche — qu'une existence commencée en éprouvette s'est poursuivie normalement jusqu'à terme dans le sein de la mère, jusqu'alors considérée comme stérile. Ainsi va la mort, ainsi va la vie, de bien étrange façon...

P. D.

LE COUP D'ÉTAT A CHYPRE

Les événements de Chypre ont provoqué, dans le monde, une émotion à la mesure de l'importance stratégique de l'île et des répercussions qu'aurait un succès des rebelles. Le ton général est celui d'une dénonciation du coup de force, personne ne prenant le parti du gouvernement d'Athènes, qui est souvent tenu pour l'instigateur. Seule l'agence Chine nouvelle n'avait pas encore fait état, mardi en fin de matinée, des informations en provenance de Nicosie.

● A MOSCOU, un commentaire de la « Pravda » affirme notamment : « Les intérêts vitaux de tous les Chypriotes impliquent instamment qu'un terme soit mis sans tarder à l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de la République, qu'un jeu dangereux avec les destinées de Chypre entrepris par la soldatesque de l'OTAN et ses agents soit arrêté. Les intérêts de la consolidation de la paix dans la région de la Méditerranée orientale l'exigent également ».

● A WASHINGTON, le porte-parole du département d'Etat a assuré que la politique américaine demeure fondée sur le « soutien de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre ainsi que des dispositions constitutionnelles en vigueur ».

● A LONDRES, le porte-parole du Foreign Office s'est borné à rappeler les propos tenus lundi après-midi devant la Chambre des communes par M. James Callaghan, chef de la diplomatie britannique. Ce dernier avait incité les gouvernements turc et grec à faire preuve de « modération ». Pour sa part, l'Internationale socialiste a estimé, dans un communiqué, que « la récente attaque contre le président Makarios » est « un nouvel acte de violence commis par les militaires grecs fascistes ». Deux mille Chypriotes ont manifesté lundi devant l'ambassade de Grèce à Londres pour condamner, de leur côté, la tentative de coup d'Etat.

● A BONN, M. Hans Juergen Wischnewski, secrétaire d'Etat parlementaire au ministère ouest-allemand des affaires étrangères, a estimé que les événements de Chypre créaient une situation dangereuse pour la zone occidentale de la Méditerranée. Il est du devoir de l'OTAN, a-t-il ajouté, de considérer cette situation « avec un sérieux tout particulier ». A Berlin-Ouest, plusieurs centaines de personnes ont défilé dans les rues, munies de drapeaux rouges et de haut-parleurs, aux cris de « Mort aux fascistes americains ! ».

● A ROME, M. Mario Pedini, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a exprimé la « préoccupation » du gouvernement italien devant « les graves inconnues qui pèsent sur l'avenir de Chypre et sur la situation en Méditerranée orientale ». Il a ajouté : « L'interruption du processus d'identification nationale réalisé par Mgr Makarios risque de raviver des oppositions nationales funestes pour la paix du peuple chypriote et pour la coexistence des nations dans une zone si délicate du monde. Nous condamnons fermement les interventions irresponsables qui auraient pu de l'extérieur tendre à un tel but ». M. Pedini a encore précisé que son pays ferait « tout son possible dans toutes les instances pour éviter que les événements d'aujourd'hui soient source de souffrance pour le peuple chypriote et d'opposition entre deux pays qui nous sont proches ».

● A BRUXELLES, au siège de l'OTAN, on manifeste une « sérieuse inquiétude ». M. Joseph Luns, secrétaire général de l'Organisation atlantique, aurait convoqué les délégués grec et

Athènes tente d'accréditer la thèse de l'« affaire intérieure »

Athènes. — Dans la soirée du lundi 15 juillet, la radio et la télévision grecques sont sorties de leur silence pour annoncer enfin que la garde nationale avait renversé Mgr Makarios et désigné un nouveau président de la République. Les bulletins d'information n'ont fourni, toutefois, aucun détail et ont évité tout commentaire.

Ce mardi matin, les journaux d'Athènes consacrent leur première page au coup de force, aux messages et à la biographie de M. Nicolas Sampson, porté à la tête de l'Etat par les rebelles, mais rien n'est dit du sort de Mgr Makarios, aucune précision n'est fournie sur le film des événements. Seule une petite dépêche de six lignes annonce que « *toute résistance a cessé au palais présidentiel et que neuf cent quarante-deux personnes se sont rendues* ». Les journaux assurent que la garde nationale contrôle pleinement la situation. L'opinion grecque est visiblement déroutée par la désignation de M. Sampson, journaliste de choc et figure de proue des partisans de l'union de Chypre à la Grèce.

De notre correspondant

Depuis des semaines, bien qu'ils fussent fort mal informés, les Grecs s'attendaient à une épreuve de force. Ils savaient que la tension entre Mgr Makarios et le régime d'Athènes avait atteint son point de rupture et que l'heure des compromis ambigus et des louvoiements des deux côtés était révolue. On estimait ici que l'ultimatum adressé par Mgr Makarios au chef de l'Etat grec, le général Ghizikis, plaçait la junte le dos au mur. Au début du mois, un tract clandestin accusait « *les impérialistes américains, l'OTAN et la junte* » de préparer la « *liquidation* » de Mgr Makarios. Ce tract invitait « *les travailleurs, les jeunes, les officiers démocrates et patriotes grecs* » à s'opposer « *par tous les moyens* » au complot dirigé contre Mgr Makarios, et précisait : « *Le danger est imminent.* »

De même, les milieux grecs d'opposition considéraient de plus en plus ces derniers temps Mgr Makarios comme la principale menace pour le régime d'Athènes. Certains lui attribuaient même un « *destin national* ». Tous les opposants assuraient que les dirigeants grecs n'étaient pas de taille à se mesurer avec l'ethnarque et attribuaient une grande importance à son refus d'être « *un préfet ou un lieutenant* ». Toutefois, l'opposition grecque ne croyait pas que les adversaires du président chypriote joueraient le tout pour le tout.

C'était mal apprécier la résolution de la junte grecque et oublier que, depuis l'élimination de M Papadopoulos, Mgr Makarios se retrouvait face à d'irréductibles adversaires. Dès le lendemain du coup d'Etat militaire du 21 avril 1967, la plupart des colonels grecs regrettèrent de ne pas avoir doublé la mise par un autre putsch à Nicosie. Mais, se heurtant aux diplomates et aux « politiques » qui avaient l'oreille de M. Georges Papadopoulos, ces officiers activistes ne purent que livrer des opérations de harcèlement contre le chef de l'Etat chypriote, présenté comme un mélange de Raspoutine et de Kerenski. Il en résulta une situation trouble. Athènes insistait pour assurer une « coopération étroite » avec Nicosie, tandis que les adversaires irréductibles de Mgr Makarios continuaient à comploter contre lui. Ces dernières semaines, la tension montant entre Athènes et Nicosie, tandis que la crise gréco-turque s'accentuait, la fraction dure de la junte avait imposé une ligne plus intransigeante.

Ainsi, dans les milieux proches du pouvoir, on soutenait que Mgr Makarios trahissait la cause de l'union de Chypre à la Grèce et « *faisait le jeu des Soviétiques* » dans cette région du monde. De même, il était tenu pour l'épicentre de toutes les intrigues dirigées contre le régime grec. Des journaux athéniens invitèrent Mgr Makarios à prendre toutes les responsabilités.

Samedi dernier, un conseil extraordinaire présidé par le général Ghizikis examina la situation. Il devait poursuivre cet examen lundi matin. A Athènes, les innombrables partisans de Mgr Makarios se demandent quel rôle exact a joué le régime militaire et, en arrière-plan, le Pentagone américain dans les événements de Nicosie. On attribue aux Etats-Unis le souhait de faire de Chypre une dépendance de la Grèce et de la Turquie.

Pour les dirigeants grecs, tout se résume à une « *affaire purement intérieure* » qui ne concerne que les Chypriotes. Cette thèse ne paraît pas très convaincante. Le putsch de Chypre peut avoir des développements imprévisibles, et le régime d'Athènes sera sans doute amené à se replier sur lui-même et à durcir encore sa politique.

MARC MARCEAU.

● *Le Groupe communiste révolutionnaire grec et l'Organisation communiste Révolution* dénoncent « *le coup d'Etat fasciste fomenté à Chypre par les colonels grecs et les services de l'armée américaine* ».

● ERRATUM. — Dans le « Bulletin de l'étranger » consacré à la situation à Chypre (« La loi des prétoriens », *le Monde* du 16 juillet), il convient de rétablir ainsi une phrase : « Un défi est lancé à Moscou, *ainsi qu'à Londres, qui est garant*, avec Ankara et Athènes, du statut de l'île. » Moscou n'est évidemment pas signataire des traités sur le statut de Chypre comme semblait l'indiquer la formule précédemment utilisée.

Ankara lance une énergique mise en garde à la Grèce

(Suite de la première page.)

Dans l'après-midi, la tension paraissait s'accroître. L'homme de la rue penchait pour une intervention directe « *pour en finir une fois pour toutes avec la question chypriote* ». Les milieux dirigeants gardaient leur calme. L'ambassadeur soviétique ainsi que les chargés d'affaires américain et britannique ont été convoqués au ministère des affaires étrangères pour s'entendre exposer la position du gouvernement d'Ankara.

Le premier ministre a interrompu son voyage en province et regagné la capitale. Le chef de l'état-major général, le général Sancar, ainsi que le commandant de la marine nationale, l'amiral Kayacan, ont été également convoqués d'urgence et M. Ecevit s'est rendu au P.C. de l'état-major où il a assisté pendant une heure et demie environ à un « *briefing* ». Tandis que le général Sancar assurait n'être « *pas surpris du tout* » et confirmait les rumeurs selon lesquelles plusieurs unités des forces armées étaient mises en état d'alerte, notamment la 39e division stationnée à Iskanderun, on apprenait en outre que quelques unités navales basées sur la côte de la Méditerranée avaient reçu l'ordre d'appareiller en direction de l'île.

M. Hasan Isik, ministre de la défense, qui assure en même temps l'intérim du ministre des affaires étrangères, M. Turan Gunes, actuellement en Chine populaire pour une visite officielle, et qui est rappelé d'urgence à Ankara, a déclaré que le coup d'Etat à Chypre ne saurait être considéré comme une affaire concernant seulement les Grecs de l'île et la Grèce, mais plusieurs autres pays.

Une activité fébrile

Lundi, à 21 heures, le chef de l'Etat, M. Koruturk, est venu à la présidence du conseil pour présider le conseil des ministres. Peu après, le Conseil national de sécurité, organisme composé de civils et de militaires, consultatif mais influent, s'est réuni à son tour, toujours sous la présidence du chef de l'Etat, jusqu'aux premières heures de mardi. Le conseil des ministres ayant pris acte des recommandations du Conseil national de sécurité s'est à nouveau réuni. Peu avant 5 heures du matin, les ministres se sont enfin séparés.

Le Parlement turc, actuellement en vacances, sera sans doute convoqué en session extraordinaire. C'est ce que demandaient d'ailleurs tous les partis de l'opposition depuis la nouvelle du coup d'Etat. Les chefs des principaux partis turcs ainsi que les présidents des groupes parlementaires ont également été convoqués à la présidence du Conseil pour être tenus au courant.

La presse accorde une large place aux événements de Chypre. Plusieurs quotidiens d'Istanbul ont publié des éditions spéciales. *Milliyet* écrit, ce mardi, que « *les généraux athéniens ont commis un nouveau crime en mettant fin au régime démocratique à Chypre* ».

Selon les nouvelles parvenues lundi à Ankara, notamment grâce aux émissions de la radio turque de Chypre, le calme régnerait dans le secteur turc. Le chef de la communauté turque, M. Rauf Denktash, a déclaré qu'il se tient en étroite liaison avec le gouvernement d'Ankara. Il a exhorté les Turcs chypriotes à préserver leur unité et à éviter à tout prix de s'immiscer dans la lutte engagée entre Grecs.

Les forces militaires turques stationnées dans l'île sont en état d'alerte.

On pense ici que Washington fera tout son possible afin d'éviter un conflit armé entre la Grèce et la Turquie. L'ambassade des Etats-Unis à Ankara, appelé en consultation à Washington à propos de la réintroduction de la culture du pavot par le gouvernement turc, aurait reçu la consigne de regagner immédiatement son poste porteur d'un message.

Enfin, les Turcs estiment que la nature même du régime grec va permettre à Ankara de mieux se faire entendre sur la scène internationale en disposant de l'appui de l'opininon mondiale.

Saisie d'une demande d'intervention turque

La Grande-Bretagne n'a aucune intention de se laisser entraîner dans le conflit

De notre correspondant

Londres. — L'émotion est considérable au sein du gouvernement britannique. M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, a qualifié la situation, le lundi 15 juillet aux Communes, de « *potentiellement explosive* ».

Londres, qui est cosignataire avec la Grèce et la Turquie des accords de 1960 garantissant l'indépendance de l'île, ne peut que redouter les conséquences, sur le plan local et international, d'une rupture de l'équilibre entre les communautés grecque et turque. Ancienne puissance coloniale à Chypre, la Grande-Bretagne connaît trop bien le caractère imprévisible des réactions des parties en présence. Le Foreign Office a pris immédiatement contact avec les gouvernements d'Athènes et d'Ankara pour leur lancer un appel à la *modération*.

Près de quatorze ans ont passé depuis l'indépendance, et si Londres a encore une « *responsabilité morale* » à l'égard du statut de l'île, les Britanniques n'ont aucune intention de se laisser entraîner dans le guêpier chypriote. Les huit mille soldats de Sa Majesté qui occupent les deux bases d'Akrotiri et de Dhekelia n'ont, en principe, pas d'autre rôle que de participer au système de défense de la région dans le cadre du traité du CENTO, aux côtés de la Turquie, de l'Iran et du Pakistan, les Etats-Unis étant membre associé de l'alliance. Un contingent britannique, de moins de mille hommes, fait aussi partie de la force des Nations unies.

Malgré ses atouts militaires dans l'île, Londres ne souhaite ni de près ni de loin se mêler des affaires intérieures de Chypre. En 1967, après le coup d'Etat militaire en Grèce, qui avait fait craindre pour l'indépendance de l'île, c'est la VIe flotte américaine qui avait prévenu, par son mouvement, une intervention armée de la Turquie. Londres ne prétend plus au rôle de gendarme en Méditerranée orientale depuis longtemps.

Le Foreign Office a confirmé, tôt ce mardi matin, que le président Makarios était vivant et qu'il s'était entretenu avec un officier britannique du contingent des Nations unies. *Cette nouvelle a été annoncée avec un soulagement qui donne la mesure de l'inquiétude nourrie ici* sur le sort d'un homme traité, récemment encore, de « prêtre turbulent ». D'autre part, la demande d'intervention du gouvernement turc à la Grande-Bretagne est actuellement examinée par le Foreign Office, mais il y a peu de chances que le gouvernement de M. Wilson y donne une réponse favorable.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● UN ETUDIANT CHINOIS, M. Ming Tsui-yen, âgé de vingt-quatre ans, qui se trouvait à Londres dans le cadre des échanges d'étudiants entre les deux pays, a été « *autorisé à rester en Grande-Bretagne et à y prendre un emploi* », annonce le ministère britannique de l'intérieur. On assure dans les milieux anglais autorisés que le cas de M Ming est sans rapport avec la récente décision du gouvernement de Pékin d'annuler de nouvelles visites d'étudiants britanniques en Chine. Cent vingt étudiants chinois séjournent toujours à l'heure actuelle en Grande-Bretagne. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● QUATRE NOUVEAUX INCULPES ont comparu le mardi 16 juillet devant un tribunal militaire sud-coréen. Ils sont passibles de la peine de mort. Il s'agit de l'ancien chef de l'Etat, M. Yun Po Sun, de M. Kim Chan Kil, doyen de la faculté de théologie de l'université de Yonsei, de M. Kim Dong Kil, professeur d'histoire à la même université, et de M. Park Hyung Kyoo, pasteur d'une église de la capitale. — *(A.P.)*

Espagne

● TROIS MEMBRES D'UN COMMANDO DE L'ETA (Mouvement autonomiste basque), qui opéraient dans la région de Zarauz, près de Saint-Sébastien, ont été arrêtés par la garde civile. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LA CHAMBRE DES COMMUNES a approuvé lundi 15 juillet le dernier Livre blanc publié par le gouvernement britannique sur la crise irlandaise, qui propose la création à Belfast d'une convention constitutionnelle chargée de définir une nouvelle politique en Ulster.

D'autre part, M. Jack Lynch, ancien chef du gouvernement de la République d'Irlande, s'est entretenu lundi avec M. Harold Wilson.

Enfin, après les deux attentats à la bombe survenus dans la nuit de dimanche à lundi à Birmingham et Manchester, trois engins incendiaires ont encore été découverts lundi dans deux usines de la banlieue de Birmingham. — *(A.F.P., Reuter.)*

Ouganda

● LE GENERAL SIAD BARRE, chef de l'Etat somalien et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a adressé, le dimanche 14 juillet, un message au secrétaire général de cette organisation pour lui demander d'effectuer une mission d'enquête en Ouganda, en Tanzanie et en Zambie Le général Barre avait reçu samedi un message du général Amin, chef de l'Etat ougandais, affirmant qu'il était prêt à intervenir militairement contre la Tanzanie si ce pays continuait d'apporter son soutien, en même temps que la Zambie, aux partisans de M Milton Obote ancien président de l'Ouganda — *(A.F.P.)*

Pérou

● LE PRESIDENT MEXICAIN LUIS ECHEVERRIA a proposé le lundi 15 juillet, à Lima, la création d'un organisme économique latino-américain permanent qui serait chargé de défendre les prix des matières premières, de vérifier la cohérence des nouveaux projets de développement régional et d'analyser les problèmes communs. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● DEUX DES PLUS GRANDES SOCIETES MINIERES et industrielles sud-africaines, l'Union Corporation (sept mines d'or) et la Barlow Rand (exploitation de l'or, de l'uranium et du platine) ont décidé de fusionner. — *(Reuter.)*

● DEUX MILLE OUVRIERS noirs de Johannesburg et quelque six cents employés noirs de la mine d'or de l'Etat libre d'Orange se sont mis en grève le lundi 15 juillet pour faire aboutir des revendications salariales. La police, présente aux alentours, n'est pas intervenue et des négociations sont en cours. — *(A.F.P.)*

Suisse

● LA DECISION PRISE LE 1er JUILLET par le tribunal fédéral helvétique à Lausanne déboutant l'Algérie de sa demande de restitution du « trésor de guerre » — près de 42 millions de francs suisses — déposé en Suisse (*le Monde* du 3 juillet), a provoqué lundi 15 juillet de nouvelles protestations du quotidien gouvernemental algérien *El Moudjahid*, qui écrivait notamment : « *La justice suisse a franchi le seuil à partir duquel les relations algéro-suisses ne peuvent pas ne pas subir le contrecoup.* » — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LE PROCHAIN CONGRES DU PARTI SOCIALISTE DESTOURIEN, le parti unique tunisien, se tiendra les 12, 13 et 14 septembre à Monastir, dans la région du Sahel. Ce congrès précèdera d'un peu moins de deux mois les élections législatives et présidentielles. Le président Bourguiba briguera un nouveau mandat. — *(U.P.I.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. SAUVAGNARGUES A LA HAYE

Les Hollandais se félicitent de la façon dont la France a plaidé leur cause auprès des Arabes

Correspondance

Amsterdam. — Des entretiens se sont engagés, ce mardi matin 16 juillet à La Haye, entre M. Jean Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, et son collègue néerlandais, M. Max Van Der Stoel.

A la veille de la visite aux Pays-Bas du ministre français, les Néerlandais qualifiaient les rapports bilatéraux d'« *excellents* » et se déclaraient particulièrement satisfaits de la façon dont la France avait plaidé la cause de La Haye auprès des pays arabes. Cette « *reconnaissance* » est évidemment très appréciée à l'ambassade de France, d'autant plus qu'au mois de novembre la presse néerlandaise, et même le premier ministre, M. Den Uyl, avaient amèrement reproché à Paris de faire cavalier seul au moment où toute l'Europe, et surtout la Hollande, était visée par le boycottage arabe.

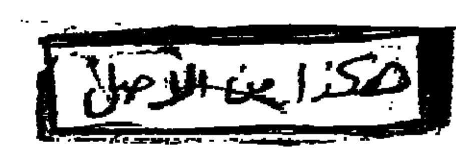
Les questions européennes occupent l'essentiel des conversations, notamment l'avenir de la Communauté à court et à long terme. Les problèmes que posent l'Italie et la Grande-Bretagne, et l'évolution vers une union européenne en 1980 doivent être notamment discutés.

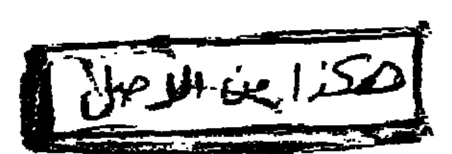
M. Sauvagnargues doit, d'autre part, informer M. Van Der Stoel sur le « sommet » franco-allemand des 8 et 9 juillet, ce qui intéresse d'autant plus les Néerlandais que leur économie est directement liée à celle de la R.F.A.

D'autre part, M. Van Der Stoel a annoncé qu'il entretiendrait son collègue français des essais nucléaires de la France, qui ont d'ailleurs été condamnés par l'archevêque d'Utrecht, Mgr Alfrink.

Quant à M. Sauvagnargues, il devrait plaider la cause des Mirage, qui sont en concurrence avec des avions américains, le Cobra et le Northrop, et un avion suédois, le Viggen, pour remplacer les cent deux Starfighter qu'emploie actuellement l'armée de l'air néerlandaise. La Hollande ne prendra une décision qu'au mois de septembre. Ce sont surtout des considérations politiques qui la guideront dans son choix.

On estime ici que l'entrée de la France dans l'« Eurogroupe », qui doit préparer une standardisation du matériel militaire des pays européens membres de l'OTAN, faciliterait la tâche des avocats du Mirage. Une station de télévision a même affirmé que si la France refusait d'entrer dans l'« Eurogroupe » la Hollande se déciderait à acheter le Cobra.





ET SES RÉPERCUSSIONS

ture pour demander que leurs gouvernements respectifs fassent preuve de modération.

● A PRAGUE, la radio a qualifié le coup d'Etat de « résultat d'intérêts nationalistes liés à ceux des généraux de l'OTAN ». La Grèce, a-t-elle ajouté, « veut Chypre, et la VI[e] flotte américaine veut une base sûre ».

● BELGRADE dénonce l'« intervention étrangère » qui s'est effectuée « avec la participation directe d'officiers de forces armées étrangères ». Pour le gouvernement yougoslave, « il est évident qu'il s'agit d'une grossière immixtion dans les affaires intérieures d'un pays souverain et non aligné, et d'une violation impudente des principes du droit international et de la charte de l'ONU ». Les autorités yougoslaves estiment que cette situation « introduit un nouvel élément de tension dans cette zone névralgique », et condamnent « cette intervention contre la République amie de Chypre et son président ».

● A ALGER, le ministre des affaires étrangères, M. Abdel Aziz Bouteflika, a déclaré dans un communiqué : « De par leur nature et leur gravité, les événements survenus à Chypre pourraient remettre en cause l'équilibre sauvegardé durant une décennie, dans le cadre de l'indépendance de Chypre. Ces événements interviennent, en effet, au centre d'une région stratégique, théâtre de conflits, et soumise à une tension constante en raison des ingérences étrangères, aggravées par la diversité des voisinages. » M. Bouteflika rend hommage « aux courageuses positions de Mgr Makarios, défenseur convaincu du droit des peuples à la liberté et à la pleine indépendance ».

● AU CAIRE, l'officieux « Al Goumhouriya » affirme : « Dès le départ, il est apparu que le putsch était le maillon d'une chaîne de tentatives désespérées de puissances impérialistes, dirigées par l'OTAN et le gouvernement militaire grec en vue de renverser le président Makarios, dans l'intention de faire de Chypre une base avancée pour attaquer les mouvements de libération nationale au Proche-Orient en général et dans la région arabe en particulier. »

● A TEL-AVIV, le quotidien « Davar », proche du gouvernement, observe : « Malgré ses liens avec les pays arabes, et malgré une présence soviétique dans l'île, le président Makarios s'est toujours efforcé d'entretenir de bonnes relations avec Israël. »

WASHINGTON : notre politique demeure le soutien de l'indépendance de l'île

Washington (A.F.P.). — Les Etats-Unis ont réaffirmé, le lundi 15 juillet, leur soutien à l'indépendance de Chypre et au maintien de son statut.

Après une réunion de travail sur l'évolution de la situation à Chypre, que le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a présidée dans la matinée, le porte-parole du département, M. Robert Anderson, a déclaré aux journalistes : « *Notre politique demeure le soutien de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre et de ses dispositions constitutionnelles. Nous faisons appel à tous les autres pays pour qu'ils soutiennent une politique semblable.* »

Le porte-parole a ajouté que le gouvernement américain était entré en contact avec les gouvernements grec et turc aussitôt après le coup d'Etat.

Le porte-parole n'a pas voulu dire si les informations parvenues à Washington permettaient de conclure que le coup d'Etat était le résultat d'une intervention étrangère. Il n'a pas non plus été en mesure de donner des précisions sur le sort du président Makarios.

M. Nikos Dimitrious, ambassadeur de Chypre, a été reçu sur sa demande par le secrétaire d'Etat Kissinger lundi en fin de matinée. Apparemment, les ambassadeurs de Grèce et de Turquie n'ont pas été appelés au département d'Etat et c'est dans les capitales respectives de ces deux pays qu'ont été pris les contacts diplomatiques dont a parlé M. Anderson.

La situation à Chypre a sans doute été évoquée, d'autre part, au cours du déjeuner que M. Kissinger a eu avec l'ambassadeur d'Union soviétique, M. Anatoly Dobrynine, qui se prépare à quitter Washington pour un séjour à Moscou. M. Kissinger avait rencontré M. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères d'U.R.S.S., à Nicosie, au mois de mai en marge de ses négociations sur le désengagement israélo-syrien dans le Golan.

La première impression recueillie au département d'Etat est que ni Athènes ni Ankara ne vont se précipiter dans des actions extrêmes susceptibles d'aggraver la situation. Le but de la diplomatie de Washington paraît être de convaincre les deux gouvernements de conserver une attitude réservée, quelle que soit finalement l'évolution de la situation intérieure dans l'île. Un haut fonctionnaire du département d'Etat a reconnu que c'était surtout l'attitude de la Grèce qui serait déterminante, puisque la Turquie ne ferait probablement rien tant que la souveraineté et l'indépendance de Chypre ne seront pas remises en cause par le gouvernement d'Athènes.

Une centaine de fonctionnaires américains sont en poste à Chypre, où séjournent habituellement entre mille et deux mille touristes américains. M. Anderson a déclaré qu'il n'était « *pas encore question* » d'évacuer les ressortissants américains de l'île.

Enfin, le Pentagone a diffusé lundi un communiqué annonçant que la VI[e] flotte américaine, qui se trouve en Méditerranée, n'a pas été mise en état d'alerte.

MOSCOU : cette action viole la Charte des Nations unies

Moscou (A.F.P.). — Les autorités soviétiques ont rapidement réagi aux événements de Chypre. Lundi soir 15 juillet, l'agence Tass a diffusé une déclaration officielle. Le Kremlin espère, dit ce texte, que le gouvernement grec prendra les mesures nécessaires pour faire cesser toute ingérence hostile au gouvernement de l'archevêque Makarios, considéré en Union soviétique comme le seul gouvernement légal.

Le gouvernement soviétique « *condamne sévèrement le coup d'Etat organisé à Chypre par les forces extérieures contre le gouvernement légal du pays,* » ajoute la déclaration. *Les Soviétiques soutiennent entièrement ceux qui, à cette heure difficile pour Chypre, luttent contre les rebelles.*

» L'agence Tass est habilitée à déclarer que le coup d'Etat à Chypre, dont la responsabilité incombe aux militaristes grecs, est considéré comme une action qui viole la Charte des Nations unies et les normes de la loi internationale. Ces actions risquent d'entraîner des complications internationales graves. Elles vont à l'encontre de la tendance actuelle à la détente internationale et à l'amélioration des rapports entre les pays ».

« On s'attend dans les milieux dirigeants soviétiques, poursuit le document, *que le gouvernement grec mettra immédiatement un terme à l'ingérence grossière dans les affaires intérieures de la République de Chypre, Etat souverain et membre de l'Organisation des nations unies.*

» En poursuivant une telle ingérence, le gouvernement grec assumerait une grave responsabilité et serait responsable de ses conséquences. »

« Dans les milieux autorisés soviétiques, on indique que le gouvernement de l'U.R.S.S. entreprend des démarches auprès des gouvernements grec et turc ainsi que de ceux des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France qui, au même titre que l'Union soviétique, sont membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies », conclut la déclaration de l'agence Tass.

Déjà lundi matin, alors qu'aucune nouvelle sur la situation dans l'île n'était encore connue, la *Pravda* avait demandé qu' « *un terme soit mis sans tarder à l'ingérence dans les affaires intérieures de la République* », et que « *le jeu dangereux des militaires de l'OTAN avec le destin de Chypre soit arrêté* ».

Le mois dernier, l'hebdomadaire *Novoe Vremia* écrivait, dans un article intitulé « EOKA-B joue le tout pour le tout », que cette organisation, « *composée d'un ramassis d'agents de l'OTAN, faisait tout son possible pour que Chypre devienne un bastion militaro-stratégique de l'alliance atlantique en Méditerranée et au Proche-Orient* », et qu'elle « *était obligée de recourir à des actions violentes étant données la détente en Europe et la reprise des pourparlers entre les deux communautés grecque et turque de l'île* ».

A PARIS

Une quarantaine de personnes ont été interpellées après une manifestation devant l'ambassade de Grèce

Une quarantaine de jeunes gens — des étudiants grecs et chypriotes en majorité — ont été interpellés pour vérification d'identité, dans la nuit de lundi à mardi, à la suite d'un brève manifestation devant l'ambassade de Grèce, rue Auguste-Vacquerie, à Paris. L'actrice Melina Mercouri, le compositeur Mikis Theodorakis et le metteur en scène Michel Cacoyannis ont dû répondre sur place aux questions des officiers de police, qui ne les ont cependant pas retenus.

Le coup d'Etat a été dénoncé, d'autre part, dans des communiqués, par plusieurs associations et mouvements.

● LE MOUVEMENT DE LA JEUNESSE COMMUNISTE « *proteste énergiquement contre ces menées qui risquent de mettre en péril la paix dans cette région. Il exige le respect du gouvernement constitutionnel de Chypre, le respect de l'indépendance de l'île et le retrait de tous les officiers grecs. Il appelle les jeunes et les étudiants à développer leur solidarité avec le peuple, le gouvernement, les démocrates chypriotes* ».

● LE COMITE DE COORDINATION DE LA NOUVELLE GAUCHE GRECQUE (K.N.E.A.) dénonce « *l'établissement du gouvernement militaire néo-fasciste à Chypre* » et lance « *un appel à l'unité nationale de tout le peuple grec et chypriote* ».

● LE COMITÉ FRANÇAIS POUR LA GRÈCE DÉMOCRATIQUE s'en prend « *au terrorisme et à la subversion dirigés d'Athènes avec le soutien des Etats-Unis* ». Il déclare s'être « *adressé au gouvernement français et au Conseil de l'Europe pour qu'ils s'opposent à cette intervention des dictateurs grecs contre la souveraineté d'un pays représenté dans toutes les institutions internationales* ».

● L'UNION DES ETUDIANTS DE TURQUIE EN FRANCE estime que « *le coup d'Etat qui est mis en scène pour renverser le régime légitime du pays n'est en vérité qu'une intervention de l'impérialisme par le biais du régime militaire fasciste de Grèce* ». Elle appelle « *tous les démocrates à agir pour arrêter ces crimes fascistes et faire respecter les droits légitimes des peuples de Chypre* ».

EUROPE

POUR COMMUNIQUER PLUS FACILEMENT AVEC LA BULGARIE

L'Union soviétique souhaiterait disposer d'un corridor en Roumanie

De notre correspondant

Vienne. — La visite du maréchal Tito à Bucarest semble avoir suscité quelque émotion au Kremlin et dans les pays « frères » d'Europe de l'Est.

Quelles sont les raisons de cette agitation ? Pour les comprendre, il semble qu'il faille se reporter à la réunion, en avril dernier, du comité politique consultatif du pacte de Varsovie dans la capitale polonaise. Les Soviétiques se seraient opposés aux Roumains, mais aussi à certains représentants d'autre pays d'Europe de l'Est, Polonais, Hongrois et même Bulgares. Alors qu'un certain courant se fait sentir dans ces pays en faveur d'une dissolution unilatérale de l'organisation militaire du pacte de Varsovie, dont la durée de validité s'achève l'an prochain, les Soviétiques auraient, au contraire, souhaité qu'à l'occasion du renouvellement du pacte le texte en soit modifié de manière à ce qu'il soit clair que chaque pays du pacte doit assistance à tout autre pays membre impliqué dans un conflit. De cette manière, les dirigeants du Kremlin entendent s'assurer l'appui des pays frères dans un éventuel conflit avec la Chine.

Ce désir soviétique se serait heurté à un refus radical de M. Ceausescu, conforme à la position adoptée depuis longtemps par la Roumanie. Le dirigeant de Bucarest aurait même contre-attaqué en demandant une nouvelle fois que le fonctionnement du pacte soit profondément modifié et que la direction de l'état-major général, par exemple, soit assurée à tour de rôle par un représentant de chacun des pays membres. S'il en était ainsi, la Roumanie envisagerait la création sur son territoire d'un corridor permettant le passage de troupes devant participer à d'éventuelles manœuvres en Bulgarie, ce qui constitue actuellement une demande pressante des Soviétiques, qui n'est pas d'ailleurs sans inquiéter également le maréchal Tito.

D'autre part, depuis le début de l'année, les Soviétiques ont fait un effort pour améliorer la cohésion du camp socialiste, effort qui s'est porté dans trois directions et a rencontré dans chaque cas l'opposition plus ou moins ouverte des milieux dirigeants des « pays frères », ce qui expliquerait des changements de personnels en Hongrie, en Pologne et, la semaine encore, en Bulgarie.

Il s'agit de :

1) S'assurer une fidélité encore plus absolue des pays alliés au moment, notamment, où des négociations importantes sont en cours avec l'Occident. Cette fidélité doit se manifester également en ce qui concerne les rapports avec la Chine. Lors de la réunion du pacte, en avril, si les Roumains se sont bien entendu opposés à toute idée de participation éventuelle à un conflit sino-soviétique, certains dirigeants polonais, hongrois et même bulgares, n'ont pas pas caché qu'ils n'étaient pas séduits par une telle perspective. Au sein du bureau politique polonais, M. Szlachcic, qui depuis a été évincé du secrétariat, se serait montré véhément à cet égard.

2) Renforcer le dynamisme idéologique des pays du camp. Conscients de l'accroissement des dangers dans la confrontation Est-Ouest, les dirigeants du Kremlin et leurs alliés sont désireux de faire preuve de fermeté et surtout d'un plus grand dynamisme dans ce secteur. Le malheur est qu'actuellement nul n'est capable de présenter dans les Etats du bloc une vision de l'idéologie socialiste appliquée au niveau du développement de ces pays. A défaut, et en attendant, on en est réduit à éliminer à tour de rôle les responsables nationaux. M. Aczel est devenu en mars vice-président du conseil hongrois, perdant son poste de secrétaire du comité central. La semaine dernière, M. Abadjev a été éliminé du secrétariat du comité central bulgare et a cessé d'être membre suppléant, tout comme M. Kotsev, déjà évincé l'an dernier du secrétariat, où il était aussi responsable de l'idéologie.

3) Veiller à ce que ne soient introduites que les réformes économiques qui permettent une meilleure satisfaction des besoins de la population, mais aussi se garder d'aller trop loin et trop vite.

On comprend en tout cas que l'atmosphère ne soit pas actuellement très détendue dans ces pays, surtout dans les milieux libéraux. Certes, ce n'est pas à proprement parler un « durcissement ». Pourtant on évoque les difficultés que connaîtrait de nouveau M. Brejnev (et dont les résultats limités de la visite de M. Nixon pourraient avoir apporté confirmation). L'infléchissement de la doctrine à l'égard des « pays frères » serait donc aussi le résultat de l'influence grandissante des militaires et des idéologues. La ligne demeure, mais le malaise enregistré actuellement en Europe de l'Est est en tout cas caractéristique de ces périodes d'incertitude politique.

BERNARD MARGUERITTE.

Tchécoslovaquie

● LE TRAITE NORMALISANT LES RELATIONS DE PRAGUE avec la République fédérale allemande a été ratifié le lundi 15 juillet par l'Assemblée fédérale tchécoslovaque, en présence de l'ambassadeur de la R.F.A., M. Gerard Ritzel. Le traité, signé en décembre dernier par l'ancien chancelier Willy Brandt et le président du conseil tchécoslovaque, M. Lubomir Strougal, avait été ratifié le 8 juillet par le Bundestag. — (Reuter.)

LE COUP D'ÉTAT A CHYPRE ET SES RÉPERCUSSIONS

PORTRAIT

M. NICOS SAMPSON

Un « tireur d'élite » de l'EOKA devenu journaliste

Le nouveau président de la République hellénique de Chypre est surtout connu pour ses activités terroristes au sein de l'EOKA (1) pendant les années de lutte contre l'occupation britannique. Considéré par Londres comme le « tueur numéro un » de l'EOKA, il avait vu sa tête mise à prix pour 5 000 livres sterling. Cependant, les journalistes britanniques qui l'ont connu ont souvent donné de lui un portrait différent du « tueur de sang-froid ». Ils l'ont dépeint comme un homme aimant la vie, fréquentant les meilleurs bars et restaurants et appréciant les voitures de sport.

Né en 1935, Nicos Sampson est d'abord petit employé civil de l'armée britannique. Par la suite, il étudie le journalisme à Londres et regagne Chypre en 1955 à la veille de la proclamation de l'état d'urgence dans l'île par la Grande-Bretagne. Arrêté en septembre 1956, à la suite de l'assassinat de deux policiers britanniques, il affirme devant le tribunal que sa déposition lui a été arrachée sous la torture. Il est acquitté, mais aussitôt arrêté pour « possession d'arme à feu trouvée sous son oreiller ». Condamné à mort, il voit sa peine commuée en détention à perpétuité et est déporté en Grande-Bretagne en 1957 pour purger sa peine. Après la signature des traités de Zurich et de Londres en 1959, proclamant l'indépendance de Chypre, il est gracié et regagne l'île, où il fonde son propre hebdomadaire, Mahi. Dans son premier article, intitulé « Trois mois et dix jours dans l'attente de la mort », il reconnaît avoir dirigé l'attaque au cours de laquelle les deux policiers britanniques avaient trouvé la mort. Il révèle, en outre, avoir abattu le même mois à Nicosie un capitaine des Royal Horseguards britanniques On raconte, à Nicosie, qu'il aimait photographier ses « tableaux de chasse ».

Le nouveau « journaliste » aura d'ailleurs l'occasion de démontrer encore ses talents de « tireur d'élite » et d'organisateur en jouant un rôle essentiel dans les heurts qui eurent lieu en 1964 entre les deux communautés de l'île.

Les rapports d'abord très cordiaux de M. Nicos Sampson avec le président Makarios se détériorent rapidement. En avril 1966, Mahi déclenche une violente campagne anticommuniste prenant pour cible, dans trois éditoriaux successifs, l'AKEL, le puissant P.C. chypriote, qu'il dénonce comme « le parti de la trahison ». C'est un coup de semonce adressé au président Makarios, qui ne refuse pas la coopération avec la formation d'extrême gauche.

En 1969, il fonde son propre « parti progressiste », qui groupe d'anciens membres de l'EOKA et des éléments ouvriers dissidents du parti communiste Cette formation n'a cependant connu aucune existence réelle et est demeurée pratiquement sans aucune influence sur le cours de la vie politique.

(1) EOKA : Mouvement de résistance armée à l'occupation britannique L'EOKA-B s'en réclame. Demande le rattachement à la Grèce (Enosis).

OTAN : le secrétaire général cherche discrètement à apaiser le conflit gréco-turc.

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le secrétariat général de l'OTAN n'a encore fait aucun commentaire officiel sur les événements chypriotes. Il est évident, cependant, que l'Organisation atlantique suit avec attention et préoccupation l'évolution de la situation. Le conseil des ministres de l'OTAN consacrera assurément sa réunion hebdomadaire de mercredi — qui se tient comme à l'accoutumée au niveau des représentants permanents — à l'examen du dossier chypriote. M. Joseph Luns, le secrétaire général de l'OTAN, a eu lundi 15 juillet un bref entretien avec les chargés d'affaires turc et grec, les ambassadeurs de ces deux pays auprès de l'OTAN n'étant pas alors présents à Bruxelles. Il est possible que M. Luns engage une action discrète sur un plan personnel afin d'essayer d'éviter une aggravation du conflit.

L'intérêt très vif de l'OTAN pour les événements chypriotes s'explique pour deux raisons. D'abord deux nations appartenant à l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, à savoir la Grèce et la Turquie, sont directement concernées par ce conflit. L'affaire chypriote est, à cet égard, d'autant plus mal venue que le climat entre Turcs et Grecs n'était déjà pas au beau en raison du litige concernant l'appropriation du plateau continental de la mer Egée. On note à Bruxelles que l'armée turque vient de prendre « des mesures de vigilance ».

L'autre raison de l'inquiétude des dirigeants de l'alliance tient à la position stratégique de Chypre. En cas de besoin, les bases militaires britanniques pourraient être mises à la disposition des pays de l'alliance par le Royaume-Uni L'infrastructure d'accueil existant ainsi à Chypre permettrait de recevoir en quelques heures des effectifs militaires, navals et aériens, considérables. — Ph. L.

Un « porte-avions » immobile en Méditerranée orientale

Avec les forces britanniques et américaines qui y stationnent en permanence, l'île de Chypre, indépendante depuis le 16 août 1960, est une forteresse au service de l'Organisation militaire de l'alliance atlantique et, aussi, au service du Central Treaty Organization (CENTO), l'ancien pacte de Bagdad, remanié après le départ de l'Irak en 1959 et qui réunit l'Iran, le Pakistan, la Turquie et la Grande-Bretagne (des accords militaires bilatéraux ont été conclus avec les Etats-Unis).

La République de Chypre n'est pas membre de l'OTAN, mais elle a signé avec la Grande-Bretagne un engagement par lequel elle a reconnu aux troupes britanniques le droit d'y installer gratuitement des bases et des moyens d'observation importants. Le fait que le gouvernement de Londres n'ait pas abandonné ses installations militaires de Chypre, alors qu'il a retiré ses troupes en d'autres points du monde, témoigne indirectement de l'attention que l'OTAN porte à ces bases stratégiques.

Les observateurs ont coutume de dire que l'île de Chypre est comme un porte-avions ancré dans le bassin oriental de la Méditerranée, dont la disparition désorganiserait la défense du flanc sud de l'alliance atlantique. La rivalité gréco-turque en ce domaine est suivie de près, de longue date, par le Conseil de l'Atlantique nord, qui soutient les Nations unies dans leur rôle de médiateur et tente d'apaiser la concurrence entre Athènes et Ankara.

Les autorités de l'OTAN, par exemple, sont intervenues récemment pour calmer la fièvre d'achats d'armes constatée tant en Grèce qu'en Turquie, depuis que ces deux pays se disputent la propriété et l'exploitation des fonds marins en mer Egée, où la présence de gisements pétroliers avait été détectée.

Il n'en reste pas moins que les Etats-Unis ont vendu, ces temps derniers, des avions de combat et des navires de guerre à la Grèce et à la Turquie, et la France, qui n'est pas membre de l'OTAN, a accepté de fournir quarante avions Mirage F-1.

Face à la forte présence navale des Soviétiques en Méditerranée orientale, les Britanniques ont installé deux bases à Chypre qui sont régies par le traité de 1960 et totalisent actuellement huit mille hommes. Ces bases sont celles de Dikhelia et Akrotiri, qui contribuent aux missions de l'OTAN en Méditerranée et permettent à la Grande-Bretagne, signataire du CENTO, de remplir ses obligations d'assistance militaire dans cette partie du monde. De plus, ces bases sont un relais sur la route de l'Extrême-Orient.

A Chypre, les Britanniques maintiennent donc deux escadrons de bombardiers Vulcan, qui peuvent emporter des charges nucléaires, un escadron d'intercepteurs Lightning et un escadron d'avions de transport Herculès. La plupart de ces moyens aériens stationnent à Akrotiri, qui est l'escale la plus active des forces aériennes du Royaume-Uni sur la route des Indes, et abrite, fréquemment, des escadrons de passage. La base de Dikhelia est plus particulièrement occupée par l'armée de terre britannique, avec des régiments blindés de reconnaissance et de l'infanterie. Des unités de défense anti-aérienne, avec des missiles sol-air Bloodhoun, sont cantonnées au cap Gata, près de la base d'Akrotiri, aux côtés d'une unité spécialisée dans les transmissions à longue portée. Enfin, les Britanniques disposent, sur le mont Olympe, à près de 2 000 mètres d'altitude, d'un radar géant qui leur permet de couvrir une part du ciel du Proche-Orient.

Avec leurs avions, dont beaucoup sont dotés de moyens électroniques de reconnaissance lointaine, les Britanniques ont, à Chypre, la possibilité de contrôler le détroit des Dardanelles et le canal de Suez, ainsi que le golfe Persique et une partie du sud de l'Union soviétique.

Les forces armées britanniques prêtent, souvent, certaines de leurs installations d'accueil aux forces aériennes et navales des Etats-Unis. C'est ainsi que des unités américaines ont séjourné récemment dans les bases britanniques avant d'être chargées du déminage du canal de Suez. D'autre part, les Etats-Unis ont mis en service à Chypre un centre d'écoutes électroniques et d'observation à longue distance, qui leur permet de surveiller les déplacements d'unités soviétiques en Méditerranée.

UNE GARDE NATIONALE SUPÉRIEURE AUX FORCES DES NATIONS UNIES

La garde nationale, c'est-à-dire les forces armées chypriotes, rassemble plus de dix mille hommes encadrés, pour la plupart, par des officiers grecs. Il s'y ajoute une force nationale de police qui réunit environ trois mille hommes.

Chacune des deux communautés — grecque et turque — dispose, de surcroît, de ses propres forces militaires et de police. Le contingent des forces armées grecques mobilise 950 hommes et la protection de la minorité turque — on compte 518 000 Grecs et 115 000 Turcs — est assurée par la présence d'une force de police de 1 500 hommes et 3 000 militaires.

L'ensemble des effectifs grecs, turcs ou chypriotes est très supérieur à la force des Nations unies qui est chargée, depuis dix ans, d'assurer le maintien de la paix sous le commandement d'un général indien. On compte environ 2 300 hommes des forces de l'O.N.U., fournis par sept pays (Autriche, Grande-Bretagne, Canada, Danemark, Finlande, Suède et Irlande). En outre, les forces de l'O.N.U. disposent d'une police civile de 150 hommes venus de quatre pays (Australie, Autriche, Danemark et Suède).

Les commentaires de la presse

L'HUMANITE : le gouvernement français se taira-t-il ?

« Le coup de force commis à Chypre (...) est l'œuvre d'officiers grecs, subordonnés à la junte d'Athènes (...). Le coup de Nicosie est, de façon flagrante, une intervention étrangère, perpétrée par les forces armées d'un pays qui, avec la Grande-Bretagne et la Turquie, s'était engagé à garantir l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre (...). Quand on connaît l'influence prépondérante dont, depuis lors, les Etats-Unis jouissent à Athènes, et quand on sait l'intérêt stratégique de l'île de Chypre, véritable porte-avions en Méditerranée orientale, à proximité des pays du Proche-Orient, il est bien difficile d'imaginer que le coup de Nicosie ait pu être entrepris à l'insu des Américains. (...).

» Le sang versé dans les rues de Nicosie, de Limassol et d'autres villes chypriotes est, en tout cas, le plus tragique des démentis à la déclaration atlantique adoptée, voici moins d'un mois, à Ottawa. Elle ne craignait pas d'affirmer l'« attachement » de ses signataires « aux principes de démocratie, de respect des droits de l'homme... principes interdisant, par leur essence même, tout recours à des méthodes incompatibles avec la promotion de la paix ». Le gouvernement français, rappelons-le, n'avait pas répugné à faire voisiner, au bas d'un tel texte, sa signature avec celle des dictateurs grecs. Se taira-t-il aujourd'hui qu'elle est si ouvertement bafouée ? »

(YVES MOREAU.)

L'AURORE : le jeu machiavélique du Kremlin.

« Derrière cette lutte fratricide apparaît en filigrane un jeu subtil aux implications autrement importantes : celui de l'Union soviétique, qui, après avoir accédé à l'océan Indien et préparé la réouverture du canal de Suez, cherche à se maintenir en Méditerranée et à s'introduire dans la mer Egée. Pour qui voudrait ignorer cette face du drame, l'évolution actuelle serait inexplicable. (...)

» Le jeu du Kremlin est ici machiavélique, car il consiste à s'introduire dans une fissure du dispositif de l'OTAN et à provoquer l'éclatement entre deux partenaires de l'alliance atlantique, la Grèce et la Turquie. (...)

» Il est encore trop tôt pour prévoir l'évolution du drame actuel. Mais la déception exhalée lundi soir par l'Union soviétique est plutôt rassurante. D'une part, en effet, les instances internationales ont tendance à considérer le putsch comme une affaire intérieure chypriote ; et, d'autre part, le gouvernement d'Ankara, loin de s'abandonner à un réflexe irrémédiable, a déjoué le stratagème soviétique en témoignant d'une grande prudence. »

(ROLAND FAURE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une bonne aubaine...

« A l'indépendance va succéder, sous l'œil — ô combien ! — satisfait des colonels grecs de la garde nationale, une sorte de « république sœur » de celle d'Athènes, aussi peu république qu'elle l'est à Athènes. Le conflit avec la Turquie devient inévitable, à moins, bien sûr, que les colonels n'acceptent, à terme, le partage de l'île. Une bonne aubaine pour les stratèges en chambre de l'OTAN, pour qui les transferts de population sont « légitimés » par les grandes stratégies. Une bonne aubaine pour la peste nommée C.I.A., à qui, depuis le Chili, manquaient les occasions d'agir. »

(JEAN-PIERRE CORNET.)

LE FIGARO : les limites de la détente.

« Après avoir vu au fil des derniers mois son influence décroître dans tout le Proche-Orient, Moscou acceptera difficilement que l'île, position stratégique de première force, perde son indépendance, d'autant que la Méditerranée orientale va reprendre toute son importance avec la réouverture désormais prévisible du canal de Suez. La crise de Chypre risque à son tour de montrer les limites de la détente entre les deux Grands. »

(JEAN-PIERRE MERCIER.)

OUEST-FRANCE : une guerre sans pitié.

En cas de réussite du putsch, Moscou serait le principal perdant de l'affaire, et celle-ci rappelle que, s'entendant et se congratulant au « sommet », les deux super-grands se livrent, sur tous les points stratégiques de la planète, une guerre sans pitié. »

(J. REDON.)

SUD-OUEST : une épreuve de force.

« Il est évident que la population turque, soutenue par Ankara, n'acceptera jamais le rattachement à la Grèce. Il est probable également que les Grecs de Chypre sont devenus fort réticents à l'égard de cette dernière solution. Les partis de gauche occupent des positions très solides au sein de la communauté et n'ont aucun désir de se placer sous le giron des colonels. Ceux-ci ne pourront imposer leur autorité qu'au prix de la plus lourde des répressions. Tout semble donc en place pour une épreuve de force. »

(ANDRE MANNONI.)

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

De la « mort » de l'archevêque à son appel radiodiffusé

Voici le film des événements, depuis lundi 15 juillet, en début d'après-midi (heure de Paris) :

LUNDI 15 JUILLET

14 H. 30 : Radio-Nicosie annonce que M. Nicos Sampson a prêté serment comme président de la République. La radio turque de l'île affirme que Mgr Makarios est vivant.

15 H. 30 : une radio grecque de Chypre émettant en anglais déclare : « Makarios est vivant. Nous combattons. » Le ministère suédois de la défense apprend que le président s'est réfugié sur une base britannique et a demandé à l'ONU d'intervenir.

17 H. : M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, déclare à Londres que Mgr Makarios est « probablement mort ». Le premier ministre turc lance une mise en garde à tous les pays, leur demandant de ne pas profiter de la crise pour porter atteinte aux droits des Turcs de Chypre.

18 H. : l'ONU a reçu un rapport de son état-major de Chypre faisant état de combats « autour du palais présidentiel ». Radio-Nicosie affirme que la garde nationale contrôle la situation et répète que Mgr Makarios est mort.

18 H. 40 : la radio israélienne assure avoir capté une émission en provenance de Chypre ; un appel aurait été lancé sur une radio clandestine par Mgr Makarios, qui demande à ses partisans de résister aux putschistes.

19 H. 30 : l'agence Tass affirme que Mgr Makarios a demandé une intervention immédiate de l'ONU et que l'archevêque se trouve dans le secteur sous contrôle du commandement des troupes de l'ONU.

21 H. 30 : M. Sharp, ministre canadien des affaires étrangères, déclare à Ottawa tenir de M. Waldheim que l'archevêque est vivant.

22 H. : le secrétaire général de l'ONU confirme avoir téléphoné à M. Sharp, mais dément lui avoir dit que Mgr Makarios était vivant. Ce « malentendu » provoque un certain malaise à l'ONU. Il confirme que M. Waldheim est en possession de renseignements confidentiels, mais tient à demeurer officiellement à l'écart d'une situation explosive. Londres dément que l'archevêque se soit réfugié sur une base britannique. Radio-Nicosie diffuse des appels du commandant Pantelakis, ancien chef de la police auxiliaire, demandant à la garde présidentielle de déposer les armes.

Mardi 16 JUILLET

1 H. : le Foreign Office laisse entendre que, selon ses informations, Mgr Makarios est vivant. L'ambassadeur de Chypre aux Nations unies déclare avoir reçu un message qui émanerait de l'archevêque et aurait été transmis par l'évêque de Paphos. Mgr Makarios se serait entretenu lundi soir avec un officier britannique des forces de l'ONU à Paphos, demandant à rencontrer un représentant de M. Waldheim.

4 H. : le Foreign Office confirme que l'archevêque a rencontré lundi un officier britannique.

7 H. : Tel-Aviv capte une émission, en grec et en anglais, en provenance de l'île, annonçant que Mgr Makarios parlera à la nation à 10 heures.

8 H. : Radio-Nicosie annonce que le nouveau gouvernement sera formé dans la journée et que le couvre-feu demeure en vigueur ; il est demandé aux policiers « qui ont été limogés ou suspendus de leurs fonctions pour des raisons politiques de se présenter aux autorités pour reprendre leur service ». La radio déclare que mille deux cents membres de la police organisée par Mgr Makarios ont été arrêtés.

8 H. 40 : le président Makarios lance en anglais un appel à la nation.

9 H. : on apprend à Athènes que le représentant de Chypre aux Nations unies demanderait incessamment la convocation du Conseil de sécurité.

9 H. 30 : Radio-Nicosie indique que le nouveau gouvernement prêtera serment à 11 heures (heure de Paris).

10 H 50 : M. Sampson déclare à Radio-Nicosie qu'il s'engage à organiser des élections ; il assure que les libertés, et notamment la liberté religieuse, seront respectées.

11 H 15 : le quartier général finlandais de l'ONU indique que la garde nationale, encadrée par des officiers grecs, a limité la liberté de mouvement des « casques bleus », bloquant des routes et menaçant les soldats de l'ONU de ses fusils. Un porte-parole indique que la mobilisation partielle des Chypriotes grecs a commencé et que des mesures semblables seraient prises du côté chypriote turc, apprend-on depuis Helsinki.

11 H. 30 : Radio-Chypre libre, qui émet de Paphos, affirme que cette dernière ville et Limassol sont aux mains des partisans de Mgr Makarios et que les télécommunications entre les deux cités sont rétablies ; elle demande aux ménagères de ravitailler les combattants et affirme que le régime de Nicosie « ment et se trouve dans une position très difficile », ajoutant : « Le fait qu'il demande aux policiers en retraite de reprendre du service prouve qu'il manque d'effectifs ».

LE COUVRE-FEU EST MAINTENU

(Suite de la première page.)

Il s'agit essentiellement des cinq objectifs exposés la veille par la nouvelle junte : réunification totale de la population grecque dans la paix et dans le giron de l'Eglise ; recherche de la solution du problème de Chypre par des négociations intercommunautaires ; règlement des problèmes vitaux du peuple, négligés jusqu'à présent par le gouvernement ; organisation d'élections, dans un délai qui ne dépassera pas un an, afin de permettre au peuple d'exprimer sa volonté de choisir lui-même un gouvernement ; intangibilité de la politique étrangère de Chypre, qui maintiendra ses relations de bonne entente avec tous les Etats et sa politique de non-alignement.

Sur le terrain, il semble que les rebelles contrôlent maintenant l'ensemble de la capitale de Nicosie. La radio affirmait, ce mardi matin, que les quinze cents officiers et soldats de la force de réserve tactique, créée par Mgr Makarios pour assurer sa protection, avaient été arrêtés. Le couvre-feu demeure toutefois en vigueur dans la capitale. Le trafic aérien entre Athènes et Nicosie demeure suspendu et les communications téléphoniques et par telex coupées. (De ce fait, notre envoyé spécial, Eric Rouleau, ne peut nous adresser ses câbles.)

La station clandestine de Paphos, qui s'est baptisée Radio Chypre libre, a affirmé que Paphos et Limassol étaient aux mains des partisans de Mgr Makarios et que les télécommunications entre les deux villes avaient été rétablies. La station a demandé aux ménagères de ravitailler les partisans en vivres et aux donneurs de sang de se rendre dans les hôpitaux. Elle a affirmé que le nouveau régime de Nicosie se trouve dans une « *position très difficile* ».

Un « pool des correspondants étrangers » indique d'autre part, dans une dépêche datée de Nicosie qui a pu être transmise, que de violents combats ont eu lieu lundi à Larnaca et à Famagouste entre des unités de la garde nationale et la police demeurée loyale à Mgr Makarios.

L'APPEL DE L'ETHNARQUE

« Je suis vivant... La junte grecque n'a pas réussi son coup »

La radio clandestine grecque de Chypre a diffusé le mardi 16 juillet, peu avant 9 heures, un appel lancé en anglais par Mgr Makarios. L'ethnarque (1) a notamment déclaré :

« *Je suis vivant et je jure que, tant que je le serai, je consacrerai toutes mes forces au bien-être et à la libération du peuple chypriote.* »

Le président a demandé « *à toutes les grandes puissances, à tous les pays amis, à tous les peuples pacifiques, de soutenir la nation chypriote dans sa lutte pour son indépendance, sa souveraineté, ses droits démocratiques et dans son refus de se soumettre à la dictature grecque* ».

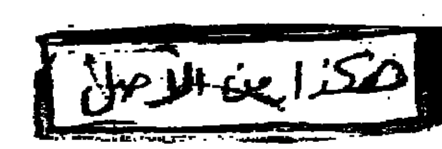
Il a affirmé que « *le coup d'Etat a été organisé par la junte militaire d'Athènes, qui a utilisé pour cela les neuf cent cinquante hommes du contingent grec dans l'île et les centaines d'officiers grecs qui dirigent la garde nationale.*

» La junte grecque a ainsi violé l'indépendance et la souveraineté de la République de Chypre. Elle a installé « quelqu'un » en tant que président-pantin de l'île. Mais la junte n'a pas réussi son coup. Le peuple de l'île lutte vaillamment, avec tous les moyens dont il dispose, contre les usurpateurs », a-t-il ajouté.

La radio « Chypre libre » a ensuite diffusé un appel en français à « *tous les gouvernements démocratiques et à tous les syndicats d'étudiants et de travailleurs pour qu'ils nous aident à sauver la démocratie de l'île et qu'ils nous soutiennent dans notre lutte.*

» Mgr Makarios est vivant, vous avez entendu sa voix », a souligné la speakerine, qui s'exprimait dans un français très pur.

(1) Ethnarchie : Terme formé par des mots qui signifient peuple et commandement. Historiquement désignait une province vassale des Romains. L'ethnarque est le guide religieux — et temporel — de la nation.



AMÉRIQUES

États-Unis

Le rapport de la commission Ervin sur le Watergate pose le problème des mœurs politiques américaines

Washington. — Après ses voyages au Proche-Orient et à Moscou, les perspectives s'étaient améliorées pour le président Nixon, face à des enquêteurs incertains et divisés. Mais la condamnation de M. John Ehrlichman, intervenant à la fin d'une semaine marquée par la publication de nombreux documents et rapports dans l'ensemble défavorables au président, les a assombries à nouveau.

De notre correspondant

Le verdict du jury de Washington affecte deux hommes qui se sont mutuellement soutenus face aux mêmes accusations. Il pourrait aussi influencer un certain nombre d'élus républicains au moment où il leur faudra porter un jugement sur l'attitude de M. Nixon. En concentrant la défense de son client sur le point de savoir s'il a participé ou non à l'étouffement de l'affaire du Watergate — ce qui, très opportunément pour lui, laisse dans l'ombre les autres aspects de l'affaire — Mᵉ Saint-Clair estime avoir établi que M. Nixon a seulement discuté des diverses possibilités d' « étouffement », mais n'a pas encouragé, encore moins autorisé le paiement aux « plombiers » emprisonnés de soixante-quinze mille dollars.

Même en acceptant cette thèse, on ne peut oublier que le président, mis au courant de cette tentative, a incité ses assistants à mentir plutôt qu'à dire la vérité sur ce qui était une obstruction à la justice. De ce point de vue, la condamnation d'Ehrlichman pour avoir approuvé une mission qu'il estimait « *secrète* » mais pas « *illégale* » (le cambriolage du cabinet du médecin psychiatre de M. Daniel Ellsberg) renforce les arguments de ceux qui pensent que refuser de dissuader quelqu'un de commettre un acte délictueux, et ne pas le dénoncer une fois l'acte commis, revient à en être complice. C'est éminemment grave dans le cas d'un chef d'État qui, de par la Constitution de son pays, devrait « *faire scrupuleusement respecter la loi* ».

Aussi bien la Maison Blanche a-t-elle fait intervenir samedi le vice-président Gerald Ford. Celui-ci a affirmé que, tout en s'attendant à une recommandation d'*impeachment* par la commission judiciaire de la Chambre des représentants, il prévoyait que la Chambre dans son entier ne l'approuverait pas. Il s'agit là à l'évidence d'une des manœuvres de la Maison Blanche, qui prépare sa bataille de Verdun, en tentant notamment de discréditer la commission judiciaire et de la diviser. Si, par de tels moyens, la présidence parvenait à maintenir unis les membres républicains de cette commission, ses chances de gagner la bataille à la Chambre et dans le cas extrême, au Sénat augmenteraient sensiblement.

Le chant du cygne de la commission Ervin

Samedi 13 juillet, la commission sénatoriale d'enquête, la première qui ait abordé l'affaire du Watergate, présidée par le sénateur Ervin, avait son chant du cygne en publiant son rapport final. Sans doute pour arriver à l'unanimité, la commission Ervin ne porte aucune accusation ni appréciation du président de nature à affecter la procédure d'*impeachment* en cours. Mais si elle n'attaque pas l'homme, elle est très dure pour son administration, qui « *défie les lois pour se maintenir au pouvoir... dont les responsables sont indifférents à la moralité publique... pour qui la fin justifie tous les moyens...* » Et peut-être plus encore que par ses révélations sur la démarche suspecte de M. Rebozo, ami personnel de M. Nixon, canalisant des fonds électoraux pour les dépenses personnelles du président, la commission Ervin fait œuvre utile en faisant des propositions concrètes visant à empêcher des abus de pouvoir de l'exécutif, à limiter l'influence de l'argent dans les campagnes électorales, à assainir la vie publique en général, bref à empêcher une répétition de l'affaire Watergate. Sur le rôle de l'argent, le rapport donne des précisions intéressantes.

Par exemple, en violation de la loi, treize sociétés ont, par l'intermédiaire de leurs succursales étrangères, apporté une contribution de 780 000 dollars à la caisse du parti républicain, dont 749 000 pour la réélection de M. Nixon.

Les industriels laitiers ont donné 727 000 dollars à la campagne républicaine, mais le rapport ne signale pas qu'un certain nombre de démocrates (dont le sénateur Humphrey) ont été également « arrosés ». Enfin, des millions de dollars ont été versés par des hommes qui occupent aujourd'hui des postes d'ambassadeurs ou de hauts fonctionnaires.

Finalement, la commission Ervin, souvent critiquée et dont le rôle a été vite éclipsé par les divers développements de l'affaire, s'est attaquée aux racines du mal en établissant ce que beaucoup d'Américains veulent ignorer, à savoir que Watergate n'est pas tant un accident exceptionnel qu'une manifestation normale de ces politiques où les pressions financières sans contrôle jouent un rôle démesuré.

HENRI PIERRE.

Argentine

L'assassinat de l'ancien ministre de l'intérieur est un coup porté au parti radical

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Adelino Romero, secrétaire général de la C.G.T., décédé samedi des suites d'une crise cardiaque, venait à peine d'être enterré, que les Argentins apprenaient, le lundi 15 juillet, la mort de M. Arturo Mor Roig, ministre de l'intérieur dans le gouvernement du général Alejandro Lanusse, tué par des inconnus, dans la banlieue de la capitale.

Grand, légèrement voûté, un regard attentif derrière d'épaisses lunettes de myope, aux lèvres un sourire imperceptible mais presque constant : Arturo Mor Roig était un homme affable, lucide et d'une grande distinction. Né en Catalogne, il avait pour l'Argentine, qu'il connaissait dans ses moindres recoins, une passion qui le porta naturellement vers la politique.

Installé après des études de droit à San-Nicolas, une ville industrielle de la province de Santa-Fe, il s'affilia à l'U.C.R. (Union civique radicale), où il milita activement jusqu'en 1971. Il accéda en 1963 à la députation au Congrès national et présida, trois ans durant, sous le gouvernement du Dr Arturo Illia, lui-même radical, la Chambre des députés.

L'autorité qu'il y acquit le désigna à l'attention du général Alejandro Lanusse lorsqu'en 1971, après cinq ans de dictature militaire, celui-ci forma un gouvernement avec pour objectif principal de rétablir les institutions démocratiques du pays et d'organiser des élections libres. Renonçant à son étiquette radicale — son parti ne souhaitait pas être associé aux forces armées, — M. Mor Roig accepta, à titre personnel, le ministère de l'intérieur que lui offrait le général Lanusse.

Ce fut pour lui un long calvaire et il fut plusieurs fois sur le point de donner sa démission. Sa confiance dans le général Lanusse, dont il était le conseiller le plus écouté, et sa vocation pour le dialogue le maintinrent à son poste. M. Mor Roig ne fut jamais totalement certain de pouvoir parvenir à son but : remettre le pouvoir aux autorités élues par le peuple. Le 25 mai 1973, date de l'investiture de M. Hector Campora, fut pour cette raison le plus beau jour de sa vie. C'est avec le sentiment d'avoir accompli honnêtement une tache nécessaire, et avec un grand soulagement, qu'il retourna à son étude d'avocat.

Qui a tué M. Mor Roig ? L'ancien ministre dirigea les services de police tant fédérale que provinciale au plus fort de la répression contre les guérilleros, et ceux-ci ne le tenaient pas en haute estime. Mais les Montoneros péronistes (activistes de gauche) et les militants de l'E.R.P. (Armée révolutionnaire du peuple) ont déjà vengé leurs morts. En outre, ils ne paraissent ni les uns ni les autres enclins à engager les hostilités avec les forces de répression. Ils sont même, dans le cas des péronistes, nettement sur la défensive. On ne saurait, compte tenu de la multiplicité des groupuscules d'extrême gauche, écarter d'entrée de jeu la responsabilité de l'un de ceux-ci. Mais l'hypothèse d'une action des ultras de droite paraît plus plausible.

Depuis la mort de Peron, les forces armées craignent une recrudescence de la violence et auraient même mis en garde M. Ricardo Balbin, chef de l'U.C.R., contre un projet d'attentat. En la personne de M. Mor Roig, ancien militant radical lié d'amitié avec les principaux dirigeants du parti, c'est le radicalisme qui a été visé. Les relations entre péronistes et radicaux ne peuvent qu'en souffrir. Voilà sans doute ce que souhaitent certains membres du gouvernement, qui veulent contraindre M. Balbin à durcir sa position envers la présidente.

PHILIPPE LABREVEUX.

ASIE

Indochine

UN APPEL DE SUD-VIETNAMIENS EN FAVEUR DU RESPECT DE L'ACCORD DE 1973

Une centaine de personnalités sud-vietnamiennes résidant à l'étranger viennent, à l'appel de l'Organisation populaire pour l'application de l'accord de Paris, de signer une déclaration par laquelle elles affirment soutenir « *la lutte de nos compatriotes de l'intérieur* » pour le respect des textes signés en 1973. Elles demandent que les États-Unis cessent leur soutien au régime de Saigon, et que des élections générales réellement libres et démocratiques soient organisées.

Parmi les signataires figurent de nombreux professeurs exerçant en France, au Japon, aux États-Unis, etc. (MM. Nguyen Hoi Chan, université Harvard ; Tran Van Dinh, université de Philadelphie ; Cao Huy Thuan, Huynh Cao Tri, etc.) ; des artistes (MM. Le Ba Dang, Nhat Uyen, etc.) ; des personnalités religieuses (les vénérables Thich Tien Chau et Man Da La) ; d'anciens officiers (lieutenant-colonel Tran Dinh Lan, colonel Do Khac Mai) ; M. Pham The Truc, ancien député, etc. L'appel est reproduit dans *Réalités et Perspectives sud-vietnamiennes*, nouvelle publication de l'Association des bouddhistes vietnamiens d'outre-mer (2, square des Mimosas, 75012 Paris).

● A HANOI, un communiqué indique que la capitale et la région de Haiphong ont été survolées la semaine dernière par des avions de reconnaissance américains.

● AU LAOS, le prince Souvanna Phouma, premier ministre, qui avait été victime, la semaine dernière d'une crise cardiaque a reçu lundi 15 juillet les deux vice-premiers ministres, MM. Phoumi Vongvichit et Insisiengmai. Le prince, qui semble se rétablir mais devra se reposer pendant un certain temps est soigné par des cardiologues français, soviétique, américain et thaïlandais.

AFRIQUE

Maroc

Le consensus national sur la récupération du Sahara espagnol pourrait favoriser un rapprochement entre le roi et l'opposition

Rabat. — Devant le Conseil national de l'Istiqlal, Mᵉ M'Hamed Boucetta, secrétaire général du Comité exécutif de ce parti, a lancé, le samedi 13 juillet, un appel pour redonner vie à la Koutlah al Watania — le Front de l'opposition constitué en 1970 par l'Istiqlal et l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.), — et qui devait se disloquer deux ans plus tard lors de la scission de l'U.N.F.P.

La Koutlah serait-elle aujourd'hui un front d'opposition radicale, ou bien un point d'appui du palais royal pour une revendication nationale ? La question peut être posée, tant les circonstances de la création de la Koutlah sont différentes de celles qui prévalent aujourd'hui, après l'engagement public du roi Hassan II pour la « récupération » du Sahara espagnol. Mᵉ Boucetta, qui est devenu la figure de proue de l'Istiqlal en attendant qu'un congrès national du parti se prononce sur la succession, à la présidence, d'Allal El Fassi, n'a fait que reprendre un des vœux pressants du leader disparu. Quelques jours avant sa mort, au mois de mai, Allal El Fassi, dans une interview au journal Koweïtien *Al Watane*, déplorait la scission de l'U.N.F.P. et ajoutait : « *Nous sommes restés attachés à la Koutlah et disposés à œuvrer avec les deux partis* (correspondant aux deux tendances de l'U.N.F.P.) *Nous avons élaboré une charte commune* (avant la dislocation de la Koutlah), *la charte existe toujours. Nous y croyons, et les deux ailes de l'U.N.F.P. y croient.* » Parce qu'elles sont parmi les dernières d'Allal El Fassi, ces paroles ont pris figure de testament politique. La charte à laquelle elles se réfèrent comporte notamment la décision d' « *œuvrer pour la libération des territoires sous domination étrangère* ».

Est-ce suffisant pour réunifier l'U.N.F.P. et, par voie de conséquence, donner à la Koutlah réactivée de nouvelles assises ? La querelle qui divise l'Union nationale des forces populaires subsiste. C'est à Rabat, dans le fief de la tendance de Mᵉ Abderrahim Bouabid, ancien vice-président du conseil, que le leader de l'autre tendance, M. Abdallah Ibrahim, ancien président du conseil, soutenu par l'Union marocaine du travail, a confirmé récemment lors d'un congrès régional tenu après d'autres pour préparer un congrès national, qu'il appartiendrait à cette dernière instance — laquelle ne s'est pas réunie depuis douze ans — de se prononcer sur la scission, les futures assises restant ouvertes aux courants divergents de l'U.N.F.P. (1).

Cependant, nous a fait observer l'un d'eux, comment les principaux représentants du courant dit de Rabat pourraient-ils assister à ce congrès puisqu'ils sont en prison ou en résidence surveillée ?

Il subsiste en effet des séquelles du « complot du 3 mars » qui, en 1973, entraîna l'arrestation de certains éléments de la tendance de Mᵉ Bouabib et la suppression temporaire par décret de ses activités.

Ainsi, cette affaire d'atteinte à la sûreté de l'État révélée en février : il s'agissait, a-t-on indiqué de source autorisée, pour la soixantaine d'inculpés de s'évader de la prison de Kenitra et d'enlever le prince héritier, alors qu'ils étaient accusés d'avoir participé au complot et que le tribunal militaire siégeait pour les juger. Ainsi, ces affaires de moindre importance, à l'instruction également dans les ressorts de plusieurs tribunaux régionaux — Meknès, Oujda, Casablanca notamment. Parmi les inculpés, il y a des militants et des sympathisants de la tendance de Mᵉ Bouabib, pris dans la vague d'arrestations l'année dernière au lendemain du 3 mars. Ainsi, enfin, ce cas de M. Mohamed Lyazghi, membre de la commission administrative de l'U.N.F.P. (Bouabib), acquitté dans l'affaire du complot, arrêté aussitôt après lorsque débuta l'enquête sur la tentative d'évasion de la prison de Kenitra, mais nullement inculpé dans cette affaire. Après avoir reçu dans un hôpital des soins pour les suites des blessures provoquées, en janvier 1973, par l'explosion d'un colis piégé, M. Lyazghi est actuellement en résidence surveillée à Ifrane, dans le Moyen-Atlas, où sa famille peut le visiter.

C'est pour lui l'atténuation d'un régime auparavant plus strict. C'est aussi un signe de détente, comme le sont apparemment la libération voici quelque temps, de militants et de membres de la tendance de Mᵉ Bouabib non inculpés dans quelque affaire que ce soit ; la mise en liberté provisoire de Mᵉ Abdelaziz Bennani, membre de la commission administrative de l'U.N.F.P. (Bouabib), inculpé dans la tentative d'évasion de la prison (2) ; ou bien la non-exécution de la peine de mort qui, en janvier, frappa six accusés dans l'affaire du complot, au terme d'un second procès justifié par des raisons de forme retenues en Cassation, raisons que la défense a considérées comme des prétextes pour permettre de prononcer des condamnations plus sévères. Cette non-exécution laisse subsister, parmi les avocats et les familles des condamnés, l'espoir d'une commutation de peine, à défaut d'une grâce plénière — toutes deux entre les mains du roi.

La réunification de l'U.N.F.P., et la réactivation de la Koutlah, semblent malaisées tant que subsistent ces diverses situations et de nombreuses divergences. Dans la seconde quinzaine du mois de mai, Mᵉ Bouabib a eu au palais royal un entretien avec le roi Hassan II. Cette audience a pris d'autant plus de relief qu'elle a eu lieu après un séjour de Mᵉ Bouabib en France, où il a rencontré plusieurs membres de l'opposition ralliés à sa tendance lors de la scission de l'U.N.F.P. Certains de ces expatriés, dont l'action a été maintes fois dénoncée par les dirigeants, rejoindront-ils un jour leur communauté nationale pour permettre d'approfondir une détente dont, à travers les séquelles du complot du 3 mars, on peut noter quelques indices ? Ce retour dans un tel but, paraît conforme à certains vœux. La réponse qui peut être faite reste incertaine. Mais pareille incertitude n'atténue que faiblement le consensus national qui vient de se manifester à propos du retour « à la mère patrie » du Sahara espagnol. Cette unanimité constitue un fait politique important, car elle pourrait favoriser un rapprochement entre le palais royal et les partis politiques écartés du pouvoir.

LOUIS GRAVIER.

(1) Selon M. Abderrahim Bouabid et ses amis, il n'y a pas de « groupe de Rabat » ou de « groupe de Casablanca » de l'U.N.F.P., mais « *une organisation nationale qui compte des sections dans toutes les régions du Maroc* », ainsi que le précise leur mise au point à la suite d'une dépêche d'agence publiée dans *le Monde* du 28 mai dernier.

(2) Contrairement à ce qui a été affirmé dans une conférence de presse de l'Association internationale des jeunes avocats (*le Monde* du 18 avril), Mᵉ Abdelaziz Bennani n'était pas à l'époque de cette conférence « *détenu au secret* », mais depuis deux mois inculpé et incarcéré à Kenitra, où il pouvait recevoir sa famille et ses défenseurs. Ces derniers ont par la suite obtenu sa mise en liberté provisoire.

● *La troisième phase des négociations sur l'indemnisation des agriculteurs français* dont les terres ont été reprises l'année dernière par l'État marocain doit s'ouvrir vers la fin du mois en cours, a indiqué l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Raimond, en s'adressant, le 14 juillet, à ses compatriotes. « *Je souhaiterais*, a-t-il ajouté, *qu'elle soit la dernière.* »

UNE VINGTAINE DE MANIFESTANTS AFRICAINS ONT ÉTÉ TUÉS DANS LA CAPITALE DE L'ANGOLA

Le général Spinola a annoncé ce mardi 16 juillet qu'une commission spéciale allait se rendre incessamment à Luanda pour enquêter sur les affrontements qui ont fait une vingtaine de morts et de nombreux blessés, lundi, dans la capitale de l'Angola.

A l'origine de ces événements, il y a la distribution de tracts appelant les Africains à la grève générale pour protester contre les incidents de la semaine dernière. Des manifestants se sont heurtés aux forces de l'ordre en différents endroits de la ville.

En ce qui concerne le Mozambique, M. Jorge Jardim, qui se trouve actuellement au Malawi, a déclaré, dans un texte, remis lundi à la presse, qu'il n'est mêlé en aucune façon aux « *activités subversives* » dénoncées samedi par les autorités portugaises (*le Monde* du 16 juillet). Lundi, également, les maquisards ont fait sauter une section de la ligne de chemin de fer reliant la région de Tete à Beira. On apprend d'autre part que deux bombes ont explosé dimanche en plein centre de Lourenço-Marques, sans faire de victimes.

Enfin, les autorités militaires de Lisbonne ont démenti lundi que la localité de Morrumbala soit assiégée par le Frelimo (*le Monde* du 14-15 juillet).

PROCHE-ORIENT

Le premier ministre israélien exclut toute négociation avec l'O.L.P.

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a, pour la deuxième fois en moins de trois jours, pris position contre toute négociation avec l'Organisation de libération de la Palestine. Le chef du gouvernement, qui s'exprimait devant la presse lors de la réception à l'ambassade de France lundi pour la fête nationale, a déclaré que « *la contribution d'Israël ne pouvait se faire que dans le contexte des négociations avec la Jordanie. Israël exclut toute possibilité de reconnaître l'O.L.P. et à plus forte raison de négocier avec elle. Le problème palestinien est secondaire, et il ne sera résolu que dans la mesure où les pays arabes se résigneront à admettre l'existence de l'État d'Israël, et voudront faire la paix avec lui* ».

M. Rabin a d'autre part écarté l'éventualité de la création d'un État palestinien entre Israël et la Jordanie : « *La création d'un tel État*, a-t-il déclaré, *ne résoudrait aucun problème et constituerait par contre une bombe à retardement qui engendrerait un nouveau conflit.* » Le premier ministre a enfin laissé entendre qu'Israël n'accepterait pas de négocier à Genève avec une délégation arabe unique.

Les déclarations du premier ministre contredisent celles faites samedi par le ministre de l'information israélien, M. Yariv (*le Monde* du 14-15 juillet), selon lequel Israël pourrait, sous certaines conditions, négocier avec l'O.L.P.

D'autre part M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a déclaré dans une *interview* au magazine américain *Newsweek* publiée lundi 15 juillet que les fedayin palestiniens n'avaient d'autre choix que de continuer leurs raids à l'intérieur d'Israël : il a confirmé que les Palestiniens avaient décidé d'établir une autorité nationale palestinienne sur toute parcelle de terrain d'où se seraient retirés les Israéliens comme la Cisjordanie et Gaza. — (*A.F.P., Reuter.*)

OCÉANIE

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, ou les tribus contre les banques

(Suite de la première page.)

« Dix mille ans dans l'espace d'une vie » : ainsi M. Albert Maori Kiki, ministre des affaires étrangères, a-t-il titré son autobiographie. Oui, l'impact blanc a fait en quelques décennies surgir d'un monde à l'autre le jeune villageois « primitif » — mais les quelque dix mille années noires ont bien été vécues auparavant. *« Stori bilong ol man »*, il faut rappeler cette histoire de l'homme du terroir, cette histoire qui « appartient » au bâtisseur de la paillote, comme le souligne à merveille la savoureuse expression en pidgin (1).

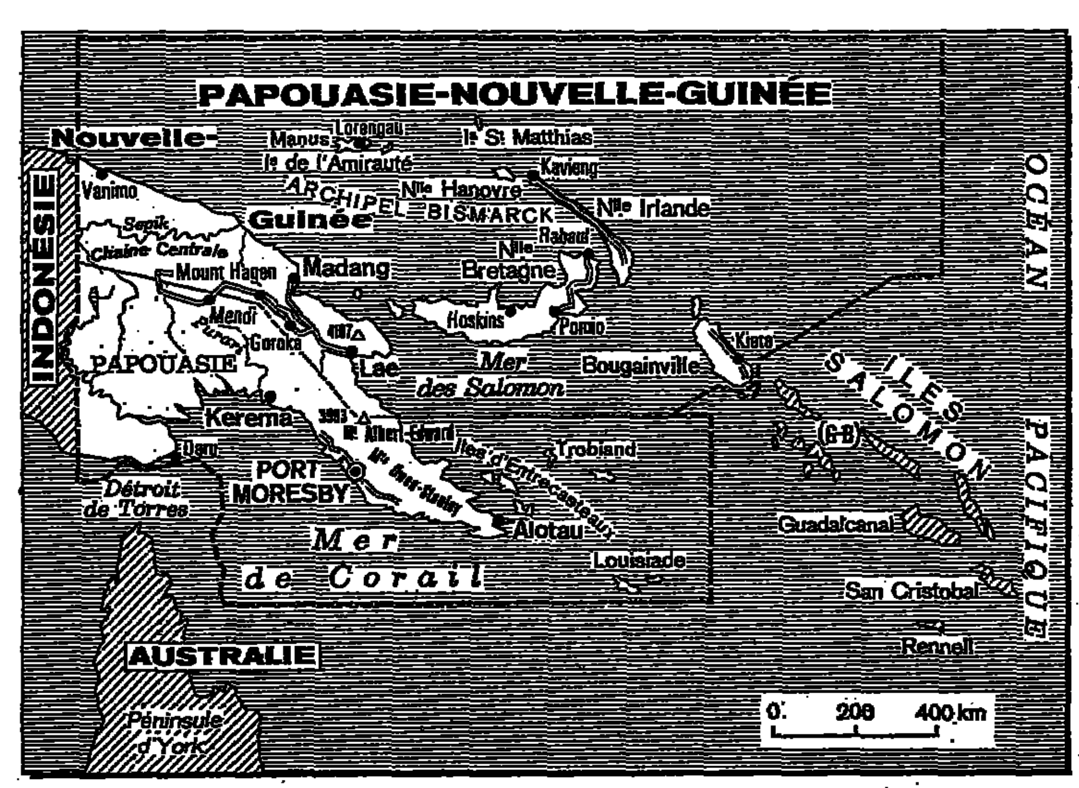
La mémoire collective

Assez fréquemment, la presse ou des témoins font état de la renaissance de *« conflits tribaux »* à propos de terres dans les montagnes — les *highlands*. Il est des responsables qu'irrite l'évocation de ces problèmes. D'autres s'en accommodent fort bien, tel Boyamo Sali, le jeune et sympathique ministre d'Etat chargé des questions locales *(« Dans les montagnes, les* big men, *les chefs, sont ceux qui ont beaucoup de porcs, ou qui ont tué beaucoup de gens, ou dont le grand-père a tué beaucoup de gens »).*

Ces combats entre tribus, qui peuvent être meurtriers, sont lourds de sens : l'administration coloniale avait « *pacifié* » campagnes et forêts, mis fin aux luttes entre clans pour la possession des terres. *Patrol officers* (chefs de patrouille) et missionnaires aidant, la « civilisation » s'était installée, et le cannibalisme avait disparu. Si cette dernière pratique, qu'il faudrait une bonne fois pour toutes, comme le font certains jeunes écrivains locaux, décaper de sa condamnation moralisante, est abandonnée, le passage progressif de l'administration australienne au gouvernement national peut être ressenti *dans les villages comme une* levée d'interdits. La « paix australienne » n'a pas aboli la mémoire collective : pourquoi l'ordre blanc, imposé il y a sept ou huit décennies, conserverait-il sa valeur ? Plus généralement, pourquoi le droit occidental l'emporterait-il sur le droit coutumier ?

Fait divers à Goroka, petite ville de montagne au climat revigorant : Uve, fils de Sabumei Kofikai, a écrasé en voiture un homme ne faisant pas partie de son clan. S. Kofikai est un ancien député, frotté aux pratiques australiennes. Cependant, à la demande du clan en deuil, il a versé 200 dollars et donné deux porcs (il avait d'abord offert une vache) en compensation. Défilé dans les rues, Sabumei aidant à porter les cochons. Réunion devant le coquet tribunal : pour le clan victime de l'accident de la route, Uve est automatiquement coupable. La compensation ayant été accordée, pourquoi le juge Terry Mitchell, un Australien, tient-il à faire passer devant la cour le fils de l'ancien député ? Palabres, explications. Sabumei déclare que la coutume est une chose, mais que le droit moderne en est une autre. La justice — occidentale — va donc œuvrer. Logiquement, au sens néo-guinéen du terme, elle n'a plus rien à voir avec une histoire conclue.

Toujours à Goroka, un jeune Bougainvillois, instituteur, nous assure que le droit « *moderne* » finira par l'emporter. Est-ce si sûr ? Sage, très sage, le pouvoir commence à mettre en place dans les villages de montagne des cours coutumières. Un essai, comme partout dans l'archipel, une expérience locale, adaptée au « tempérament » social de l'endroit, pas forcément valable ailleurs.



« Ah! Malinowski ! »

Ces exemples, très représentatifs de ce laboratoire qu'est la Papouasie-Nouvelle-Guinée, sont parfois « amplifiés » par les autorités. M. Michael Somare, le jeune premier ministre, a naguère *tancé les Eglises*, ce qui nécessite un certain courage dans ce pays de « missions » : fallait-il, dit-il en substance, que telle ou telle Eglise vitupère les coutumes, les ancêtres, et détruise en masse les masques et les plumes ? M. Moses Sasakila, ministre de la culture, a blâmé le christianisme lorsqu'il brise les traditions : il venait de découvrir que, dans tel district, les missionnaires avaient, *depuis* quarante ans (la mémoire collective, encore...), interdit des fêtes traditionnelles. Or, déclara-t-il, *les Eglises doivent* promouvoir ces fêtes. Vaste programme, qui va très loin, si l'on pousse l'argument jusqu'au bout. Il pose ni plus ni moins la question de la disparition des Eglises chrétiennes, ou de la formulation de la foi par des théologiens locaux.

Ainsi, la taupe noire n'a cessé de fouiner sous la pellicule blanche. Ceci nous amène à quelques rappels historiques nécessairement fragiles aussi longtemps *que* des chercheurs du *crû* n'auront pas écrit leur propre vision du passé de l'archipel. Ils y incluront à coup sûr les récits mythologiques qui ont contribué à former les esprits et qui, avec les migrations, les inventions des langues, les découvertes culturales, auront bâti des sociétés « traditionnelles », mais sans doute moins statiques qu'on ne l'a *dit*. Et cette histoire, comme le souligne M. John Kasaipwalova, le jeune leader de l'archipel des Trobriand, devra se délivrer des projections colonialistes et européocentriques que peut porter en elle l'anthropologie.

Ecoutons M. Kasaipwalova : *« A propos de la culture, une des premières choses dont il faut se débarrasser est le mot « mélanésien ». D'où vient de mot ? Pour comprendre en quoi je suis un « Mélanésien », je dois consulter des études anthropologiques qui définissent les sociétés « mélanésiennes » et, chaque fois que je le fais, je suis de plus en plus perdu. L'un des mythes qu'il nous faut détruire est que les « Mélanésiens » sont gentils, aimables, exotiques. Voilà qui est raciste. Car, quand nous nous mettons à croire que nous sommes gentils, aimables, exotiques, et uniques en notre genre, alors nous acceptons le stéréotype du « bon Nègre ». L'anthropologie est de nature politique : elle présente une image déformée des sociétés « primitives ». Que de fois ai-je été embarrassé lorsqu'on me demandait d'où j'étais ; et je disais « des îles Trobriand », et on me répondait : « Ah ! Malinowski, » l'amour libre ! » Si nous dépendons de l'anthropologie pour définir notre histoire, notre culture et notre « avenir », alors, nous sommes perdus. »* (2)

L'arrogance blanche

Pour tous les peuples du Pacifique du Sud, les lentes migrations ont commencé il y a peut-être plus de trente mille ans. Ces hommes noirs de l'archipel et les Africains ont-ils eu — dans la nuit des millénaires — la même origine ? Certains intellectuels africains, peut-être plus inspirés par les affinités entre colonisés que par la vérité scientifique, n'ont pas hésité à l'affirmer. Et Arthur Jawodimbari, dramaturge de Papouasie-Nouvelle-Guinée, évoque naturellement la couleur de sa peau lorsqu'il raconte un voyage au Nigéria ou ses discussions avec les responsables du *National* Black *Theatre* de Harlem.

Le passé ne peut en tout cas pas inspirer un nationalisme papouan-néo-guinéen, dans la mesure où, contrairement à ce qui advint dans certaines régions *africaines, il n'a pas donné* naissance à des empires. Les Blancs, lorsqu'ils débarquèrent, eurent en face d'eux des chefs de villages. Or ces villages avaient, et ont toujours, des cultures différentes.

Les premiers contacts avec des Blancs — des navigateurs portugais — remontent au début du seizième siècle. En 1545, l'Espagnol Ynigo Ortiz de Retez invente *le terme Nouvelle-Guinée* : il lui semble que la côte du territoire a des traits communs avec celle de la Guinée africaine. On retrouve ensuite tous les grands noms de la « découverte » : de Torres à Tasman, en passant par d'Entrecasteaux et Bougainville. A la fin du dix-huitième siècle, la firme anglaise East India Company étudie la possibilité de tirer des profits de ce pays encore inconnu. Mais c'est le dix-neuvième siècle qui va voir s'imposer, dans une lutte à couteaux tirés, les grands *impérialismes. Les Pays-Bas* ont annexé la moitié occidentale de la Nouvelle-Guinée. Le Pacifique attise les convoitises : la pêche à la baleine, les bois, la noix de coco, les plantations de sucre, font se heurter les intérêts des *métropoles*, cependant *que* les colonies blanches — Australie et Nouvelle-Zélande — se forgent une personnalité par rapport à la mère patrie britannique, et règlent leurs comptes avec une brutalité inouïe aux premiers occupants de la terre, les *aborigènes* et les Maoris. On assiste aux poussées britanniques, françaises, à la découverte du grand océan par les Américains ; des explorateurs russes, italiens et autres apparaissent. Et voici l'Allemagne avec *ses grandes compagnies*, dont la puissante Godeffroy et Fils de Hambourg. Arrogance *blanche qui s'accompagne*, dans les mers du Sud, du débordement des missions et, d'abord, de la London Missionary Society (protestante).

Les marchands anglais et surtout australiens (ceux de l'Etat de Queensland) poussent Londres à coloniser pour mettre un terme à l'expansionnisme allemand. Finalement, Anglais et Allemands entament des discussions : en 1884, on décide que le sud (la Papouasie) sera territoire anglais, et que le nord, la Nouvelle-Guinée, sera allemande en même temps que les îles de l'Amirauté, la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Bretagne et même Bougainville (l'archipel des Salomon est ainsi partagé : le Nord est allemand alors et le Sud est, aujourd'hui encore, anglais).

En 1906, Londres cède la main à L'Australie. 1914 : profitant de la déclaration de guerre, un commando australien occupe le centre nerveux de l'administration allemande en Nouvelle-Bretagne ; Canberra se verra confier, en 1920, par la S.D.N. le mandat d'administrer la Nouvelle-Guinée ; les plantations allemandes deviennent australiennes. Le mandat est, sous le nom de tutelle, renouvelé, après 1945, par l'ONU, et Canberra décide de doter les deux territoires — la colonie et le mandat — d'une administration commune. Entre-temps, il y aura eu le choc de l'administration nippone, la résistance australienne, l'énorme impact de la présence américaine, bref, des millions d'hommes ont transité par l'archipel. Ici, les Nippons furent pacifiques (Michael Somare a raconté avec bienveillance l'occupation de Rabaul par les Japonais : *« Nous dansions souvent avec eux... »*) ; là, ils furent brutaux. En tout cas, l'invasion n'a pas donné naissance, contrairement à ce qui s'est passé partout en Asie du Sud-Est, à un nationalisme local, ni même à un pouvoir fantoche. Mais la guerre a étalé aux yeux des habitants la *fantastique* puissance de l'étranger ; d'autre part, ainsi que l'ont rapporté des écrivains, elle a souvent désenclavé les villages des forêts et des vallées : des dizaines de milliers d'hommes ont été contraints de se faire porteurs pour le soldat australien, qui était souvent plus ouvert et moins raciste que l'administrateur colonial. Que d'esprits ont alors été bouleversés par ces longues marches aux côtés de l'armée australienne, du sud au nord du pays, par-delà la chaîne montagneuse, et jusqu'à Lae !

Parfois, les porteurs furent rapatriés chez eux sur des navires américains, ce qui était assurément pour eux une expérience bouleversante (3).

C'est ensuite, très lentement, le timide engrenage de la décolonisation ; l'association progressive — à un rythme d'escargot — de *la population* à ses conseils locaux, puis à une Assemblée nationale ; l'émergence d'une élite politique et intellectuelle n'ayant pour interlocuteurs que les dirigeants australiens conservateurs, qui se succèdent au pouvoir à Canberra jusqu'en 1972 ; et, finalement, la décision de M. Whitlam, le premier ministre travailliste, d'accorder l'autonomie au pays le 1er décembre 1973, puis, cette année. Mais voici que des querelles politiques à Port-Moresby repoussent à 1975 cette échéance.

En conclusion de son petit roman-témoignage, *Aimbe, the challenger*, qui raconte la vie d'un homme passé en un rien de temps du cannibalisme à la vie parlementaire, Paulias Matane fait ainsi dialoguer ses deux héros : *« Aimbe, dit Raka, d'après ce que tu as observé, d'après ton expérience, que penses-tu de l'avenir de ce pays ? Est-il brillant ? » Je regardai Raka, les yeux dans les yeux, et lui dis sèchement : « Ecoute, Raka, je vais être franc et honnête : je n'en sais rien. Et toi ? — Moi non-plus, répondit-il. »* Qui pourrait le dire, en effet ?...

JACQUES DECORNOY.

(1) *« Stori bilong ol man »*, titre d'un des chapitres de l'excellent ouvrage de Hank Nelson, *Papoua New-Guinea, black unity or black chaos* (Penguin Books, 1972), qui *constitue* l'une de nos sources historiques. Le pidgin de Papouasie-Nouvelle-Guinée emprunte beaucoup, avec déformations, à l'anglais. Mais nombre de structures grammaticales locales « organisent » la langue et la « nationalisent ». Ainsi, la formule — essentielle — « wantok ». Déformation de « one talk », « une *seule langue* », un « *seul parler* ». Le « wantok system » constitue le pivot de la vie sociale. Appartenir à un « wantok », c'est appartenir à un groupe humain bien défini dans lequel l'entraide est rendue obligatoire par la pression du groupe. Même dans les villes peuplées de villageois récemment immigrés, et *en dépit de l'atomisation urbaine*, on continue de se regrouper entre « wantoks ».

(2) Malinowski a publié en 1922 son étude : « Argonauts of the Western Pacific ».

(3) Lire notamment à ce propos le beau roman du Papou Vincent Eri : *The Crocodile* (Penguin Books, 1973).

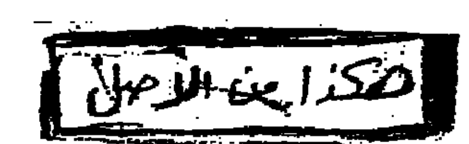
VOCABULAIRE

Comment appeler ce pays ? La Nouvelle-Guinée ? Ce serait heurter les populations du Sud, qui sont Papous, et ignorer l'ancienne division, bien arbitraire, entre deux aires coloniales. Comment écrire son nom ? Le Parlement a rejeté une proposition visant à utiliser la terminologie pidgin : Papua-Niugini, ou encore Papuaniugini. On peut donc penser que la terminologie anglaise demeurera en vigueur : Papua-New-Guinea, « P.N.G. », disent souvent les Australiens, c'est-à-dire la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Quant aux habitants, ils ne sauraient être appelés des Néo-Guinéens « seulement », ni des Papous-Néo-Guinéens, car des Papous vivent de l'autre côté de la frontière. Peut-on, dans ces conditions, proposer ce néologisme sans poésie : Papouans-Néo-Guinéens ? Quitte à l'utiliser avec modération...

Prochain article :

FAUT-IL ACHETER RICHARD NIXON ?



Mme Françoise Giroud est nommée secrétaire d'État chargé de la condition féminine

Mme Françoise Giroud, directrice de l'hebdomadaire « l'Express » (dont le P.-D. G. est M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical) a été nommée mardi matin 16 juillet secrétaire d'État chargé de la condition féminine. Mme Giroud avait été reçue au palais de l'Elysée à 9 h 45 par M. Valery Giscard d'Estaing pour un entretien d'environ vingt minutes. Elle avait ensuite rencontré M. Chirac à l'hôtel Matignon.

Cette nomination constitue un succès pour la directrice de *l'Express*. On se souvient, en effet, que le samedi 8 juin dernier, jour de la nomination des secrétaires d'Etat, il avait été fortement question que Mme Giroud entrât au gouvernement pour s'y occuper de la condition féminine. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber était alors ministre des réformes pour quelques heures encore (il devait être démis de ses fonctions le 9).

Alors que dans un premier temps un secrétariat d'Etat avait été proposé par M. Giscard d'Estaing à la directrice de *l'Express* (qui avait accepté), M. Chirac et les autres membres U.D.R. du gouvernement avaient émis des réserves (notamment en raison de la présence dans le cabinet de deux dirigeants du même hebdomadaire). C'est finalement une délégation à la condition féminine que le premier ministre avait offerte à Mme Giroud. Celle-ci avait refusé.

Dans *L'Express* du 17 juin, elle avait expliqué en ces termes :

« *J'ai accepté définitivement la tâche que* [le chef de l'Etat] *se proposait de me confier, en lui demandant seulement de conserver le droit d'écrire.*

» *Je ne sollicitais pas un privilège, un droit exorbitant, et je crus comprendre que le président de la République en était d'accord.*

» *Ai-je mal compris ? Sans doute, puisque samedi dans l'après-midi, le premier ministre me dit le contraire, et me propose en conséquence de transformer ce secrétariat d'Etat en une délégation, avec la liberté d'exercer parallèlement toutes activités qu'il me plairait. (...)*

» *J'ai soudain l'impression d'être un mouchoir rouge que l'on craint d'agiter devant de vieux taureaux blessés, un mouchoir que M. Chirac aimerait garder dans sa poche (...) Dans quinze jours, il va me demander d'installer mon bureau dans la cuisine de Matignon et de faire du café pour ces messieurs de l'U.D.R. (...)*

» *A 16 h. 45, je lui dis : « Non. » Ce dont, curieusement, il paraît surpris. Surprise heureuse ou désagréable, pour lui, je ne saurais le dire. « Non », parce que, lorsqu'on commence par reculer avant même d'avoir marché, on perd une bonne partie de son crédit. Donc de ses moyens.* »

Une femme qui prend parti

La condition féminine : si quelqu'un en a éprouvé les incertitudes, mesuré les injustices et lutté pour les surmonter, puis, s'étant taillé sa place au soleil, s'est employé à les dénoncer, c'est bien Françoise Giroud.

Car les deux qualités qu'elle possède sans conteste, plus encore que le charme ou même le talent, dont elle ne manque pas, c'est l'acharnement et le courage.

L'acharnement, Dieu sait qu'il lui a été bien nécessaire depuis ce jour de 1932 où, à seize ans, cachant son âge et arborant des talons hauts pour se vieillir, elle entrait comme dactylo-vendeuse dans une librairie du boulevard Raspail ! Huit mois plus tard, Marc Allégret franchit le seuil de la boutique, bavarde avec elle, la trouve vive et décidée, et l'embauche sur-le-champ. Elle sera script-girl, et, pour commencer, tapera le scénario du film qu'Allégret tourne avec Renoir, dont il est l'assistant, la Grande Illusion. *Un bon début.*

Dès lors, Bouchon — c'est son surnom dans les milieux du cinéma — passe très vite pour l'une des meilleures scripts de Paris. Dans sa librairie, elle lisait tous les livres qui lui tombaient sous la main, sans rassasier une boulimie de lecture qui ne la quittera jamais. Sur les plateaux, précise et toujours aux aguets elle écoute, observe, s'instruit et, bientôt, s'essaie comme assistante, tâte parallèlement aussi, comme parolière, de la chanson. Elle ira plus tard, après la guerre, jusqu'à composer des scénarios et des dialogues — ceux d'Antoine et Antoinette, *que tourne Jacques Becker, ancien assistant de Renoir lui aussi, de* la Belle que voilà, *de* l'Amour, madame, *de* Julietta.

Mais, entre-temps, la guerre l'a jetée à Lyon. Pour le cinéma, c'est l'entracte. Elle écrit quelques nouvelles, des contes, les porte à Pierre Lazareff à Paris-Soir, *replié en zone sud, aborde ainsi une seconde, une troisième carrière.*

Le courage : elle en a à revendre et l'habitude de tout mener de front. Elle participe très tôt et très activement à la Résistance, hantant ce curieux magasin de la rue Blatin, à Clermont-Ferrand, que tient alors sa sœur Djénane, qui sera déportée, où la vendeuse, lorsque entre un client, dissimule précipitamment une mitraillette sous le comptoir et s'efforce de faire taire l'émetteur radio qui, dans l'arrière-boutique, cherche le contact avec Londres. Tout cela se terminera pour sa sœur à Ravensbrück, pour elle à Fresnes.

A la libération, elle hésite un moment entre les plateaux et les imprimeries. Hélène Lazareff l'appelle à Elle, *qu'elle lance. Sept années durant, Françoise Giroud dirigera en fait à ses côtés l'hebdomadaire féminin le plus lu alors de la presse française. Puis c'est* l'Express, *dès sa fondation en 1953 : si Jean-Jacques Servan-Schreiber a pensé les successives formules de ce journal, c'est Françoise Giroud qui en a été l'âme et, plus que quiconque, l'a marqué de sa personnalité. Tout cela, elle l'a d'ailleurs conté sans forfanterie, avec simplicité et lucidité, dans un livre-interviews,* Si je mens..., *paru en 1972, témoignage brillant d'un caractère et d'une volonté.*

Elle est parfaitement capable de passer des heures à se faire expliquer dans le détail, par de savants experts au vocabulaire hermétique, murés dans une science qu'ils jugent incommunicable, une question particulièrement complexe et difficile ; puis, rentrée tard chez elle, d'écrire toute la nuit l'article qui mettra, en termes à la fois simples et exacts, cette affaire à la portée du lecteur ; à l'aube, mécontente du résultat de son travail, de déchirer son texte avant de repartir pour une journée chargée où il faut sans cesse décider, organiser, juger ; et de nouveau, le soir, de reprendre place à son bureau pour tenter une nouvelle approche, un autre article, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à démontrer, une fois de plus, que ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Elle a une prédilection pour l'économie. Lit trois ou quatre livres par semaine, n'hésite pas dans son propre journal à se soumettre à la critique en signant d'un pseudonyme masculin des articles qu'on discutera librement, puisque tout le monde ignore qu'elle en est l'auteur.

A la tête d'un hebdomadaire qui emploie près de cinq cents personnes, tire à près de sept cent mille exemplaires, pense-t-elle que c'est sa conquête, sa victoire, ou bien une conquête, une revanche des femmes ? Bien sûr, dialoguant il y a trois ans avec M. Jean Foyer à la télévision, elle disait : « Nous ne sommes pas « à armes égales ». Car si je me trompe, si je bafouille, on dira : « Oh ! » les femmes, on ne peut pas » leur faire confiance. » Tandis que vous, si vous faites de même, on dira : « M. Foyer » n'était pas en forme aujourd'hui. » *Bien sûr, elle a écrit dans son* Si je mens... : « Dès qu'une femme franchit la frontière du territoire masculin, la nature du combat professionnel change. Les vertus que l'on exige alors d'une femme, on se demande combien d'hommes seraient capables de les montrer. »

Pourtant, si elle ne bafouille pas, si elle a franchi la frontière, si son talent est reconnu même par ceux qui ne l'aiment guère, ce n'est pas comme *femme, ou* parce que *femme : c'est d'abord, c'est avant tout,* comme *et* parce que *journaliste.*

Aujourd'hui, ce n'est pas la journaliste, c'est la femme qui est appelée au gouvernement pour changer la condition des femmes dans ce pays. Elle y entre au terme d'un itinéraire politique un peu en zigzag : de M. Pierre Mendès France, inspirateur de l'Express *à son début, à M. Chirac, son cheminement passe aussi par M. François Mitterrand, pour lequel elle appelait à voter au second tour de l'élection présidentielle dans une tribune du* Provençal, *le journal de M. Gaston Defferre.*

Mais qu'importe après tout : il n'y a pas de parti des femmes, mais des femmes qui prennent parti. Et Françoise Giroud a bien montré que des injustices de la condition féminine elle n'était pas, si l'on ose dire, homme à prendre son parti.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

«L'ARCHIPEL DU GOULAG»

« L'Humanité » : c'est la Révolution française racontée par la Terreur

Serge Leyrac analyse dans *l'Humanité* du 16 juillet l'ouvrage de l'écrivain soviétique Soljenitsyne *l'Archipel du Goulag*, dont l'édition française vient de paraître aux Editions du Seuil. Le quotidien du P.C.F. note :

« *Dans la mesure où il est l'évocation d'actions intolérables, contradictoires de cette humanité réconciliée avec elle-même, s'incarnant dans le socialisme, le livre de Soljenitsyne,* l'Archipel du Goulag, *touche un point sensible aux communistes.*

» *La tragédie qu'a été la répression en U.R.S.S. dans cette période que l'on appelle du « culte de la personnalité » nous renvoie à nos raisons d'être communiste. Elle suscite des interrogations fondamentales. (...)*

» L'Archipel du Goulag *ne se veut ni analyse ni explication, mais réquisitoire, couperet. Tout ce gros livre est martèlement obsessionnel d'une idée fixée une fois pour toutes : la répression est l'enfant naturel et unique du socialisme. (...)*

» *Il y a quelque chose de glaçant dans ce parti pris de l'horreur, dans cette condamnation tranchante et sans appel de toute l'œuvre d'un peuple dont les hommes sont qualifiés en conclusion de « pauvres couillons », dans cette volonté farouche d'ignorer le douloureux et exaltant effort des Soviétiques pour, les pieds dans la boue, édifier un monde nouveau, pour s'arracher à l'arriération, pour apprendre à organiser la société et à en maîtriser le mouvement en dépit d'innombrables obstacles intérieurs et extérieurs ; pour sortir de ce que Marx appelait la préhistoire de l'humanité.* »

Serge Leyrac oppose alors la publicité faite autour de l'*Archipel du Goulag* et la « *conspiration du silence* » qui s'est faite autour de la *Lettre aux dirigeants soviétiques* (Ed. du Seuil) dans laquelle il voit « *le « credo » politique d'un homme tout entier tourné vers le passé, dont la slavophilie est si réactionnaire que bien des émigrés blancs n'oseraient la prendre en compte* ».

Le quotidien communiste conclut :

« *C'est la Révolution française racontée par la Terreur. Qui poussera la candeur jusqu'à croire à l'absence d'arrière-pensées politiques ? Le procédé est aggravé par ce qu'il faut bien appeler une malhonnêteté qui consiste à passer sous silence les condamnations des fautes et crimes, les mesures prises pour en empêcher le retour par les XXe et XXIIe Congrès du parti communiste de l'Union soviétique* »

TROIS ÉLECTIONS LOCALES

Des électeurs de dix-huit ans voteront le 21 juillet

Azat-le-Ris, petite commune du nord de la Haute-Vienne, qui doit élire, dimanche 21 juillet, deux conseillers municipaux en remplacement du maire, M. Victor-Emmanuel Baudon de Mony-Pajol, décédé, et de M. Claude Maisonnier, devenu garde champêtre et, en conséquence, inéligible, va compter vingt-quatre électeurs nouveaux. C'est, en effet, l'une des premières communes de France dont les habitants sont appelés aux urnes depuis la récente loi accordant le droit de vote à dix-huit ans. Les femmes sont en majorité parmi ces nouveaux électeurs : treize électrices — dont l'une est mariée — et onze électeurs.

Le nouveau garde champêtre a battu le tambour dans le village pour aviser la population des dispositions de la nouvelle loi et faire connaître les délais pour l'inscription sur les listes électorales. Le contingent d'électeurs ainsi nouvellement levé va porter à trois cent cinquante-quatre le nombre des inscrits. Il ne compensera cependant pas la déperdition de population due au départ des jeunes. En 1971, on comptait, en effet, trois cent quatre-vingt-deux inscrits. Jusqu'à présent aucun des nouveaux électeurs n'a manifesté l'intention de présenter sa candidature.

Cette situation se retrouve à Valréas (Vaucluse) qui renouvelle dimanche son conseil municipal (102 nouveaux électeurs), et dans le canton de Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres), qui, le 21 juillet, désignera un nouveau conseiller général (162 nouveaux électeurs).

En Nouvelle-Calédonie

LES AUTONOMISTES PRÉSENTENT UN AVANT-PROJET DE STATUT

Les représentants des trois partis autonomistes à l'assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie ont décidé de transmettre au président de la République « *le texte d'un avant-projet unique et commun de statut d'autonomie* », annonce un communiqué publié lundi 15 juillet par l'Union calédonienne, l'Union multiraciale et le Front populaire calédonien. Ce texte fait suite à une motion votée le 12 juin par l'assemblée territoriale, et « *tendant à abroger en Nouvelle-Calédonie les lois anticonstitutionnelles et à demander un statut d'autonomie* ».

La motion avait été présentée par le groupe de M. Roch-Pidjot, membre de l'assemblée territoriale et député réformateur.

FEUILLETON

NUMERO 6

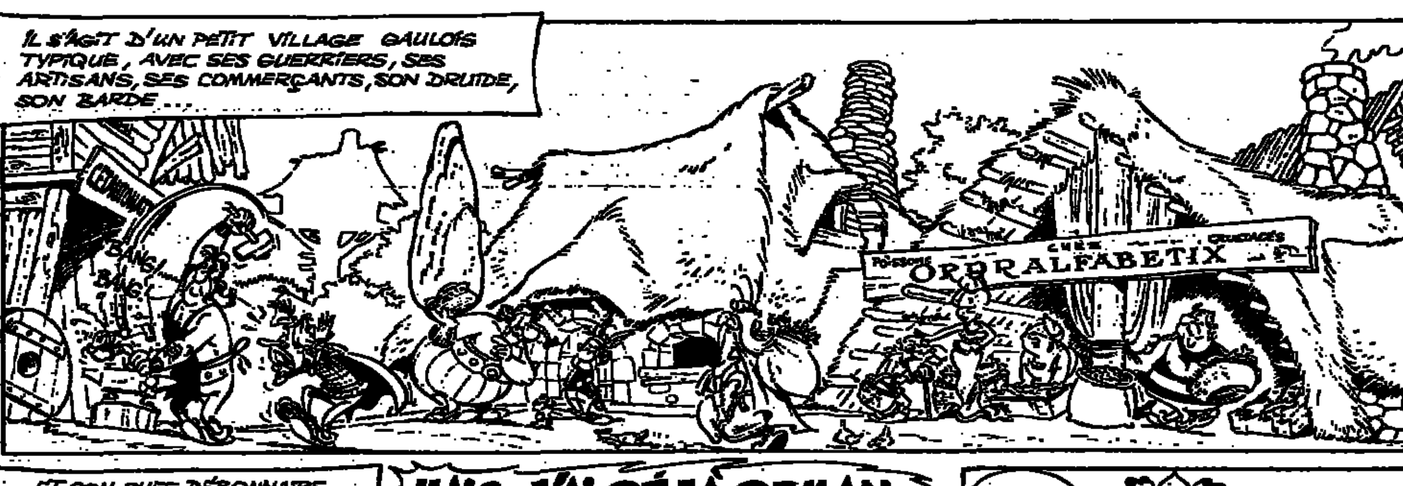
Une aventure d'Astérix le Gaulois

LE CADEAU DE César

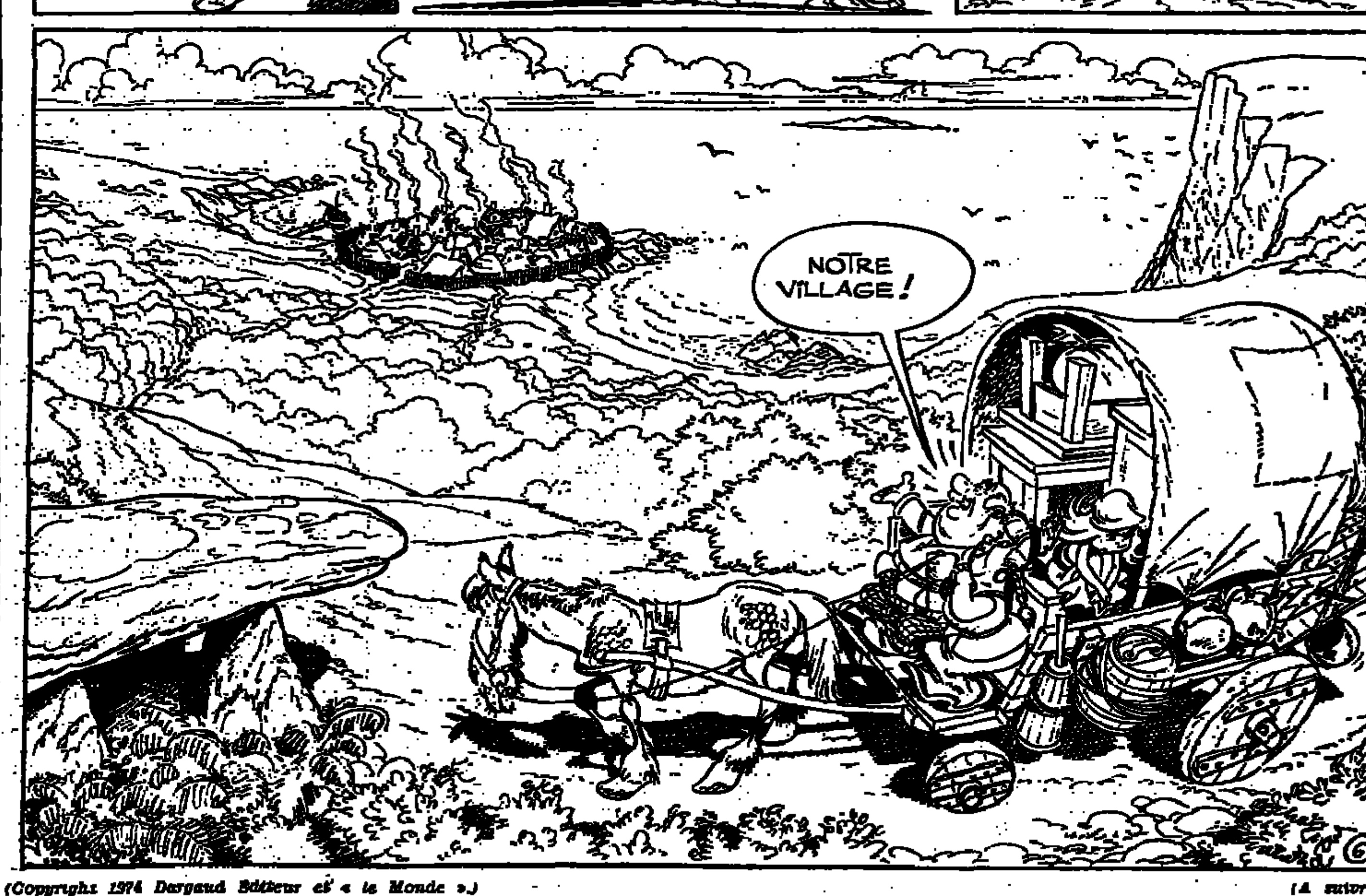
Texte de René Goscinny

Dessins d'Albert Uderzo

Ancien légionnaire romain, Roméomontaigus a réussi à échanger son village en Armorique, offert par Jules César, contre quelques rasades de vin...







(A suivre.)

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Dans les deuxième et neuvième arrondissements

LES PASSAGES SERONT PROTÉGÉS

Les passages et galeries situés dans les deuxième et neuvième arrondissements de la capitale, intéressants témoignages de l'architecture du siècle dernier, viennent d'être inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, sur décision du secrétariat d'État à la culture. (Arrêté du 7 juillet 1974).

Pour le deuxième arrondissement, il s'agit des passages Choiseul et Sainte-Anne, ainsi que les façades et toitures sur les rues Saint-Augustin (n° 23), des Petits-Champs (n° 49), Dalayrac (n° 6 à 46) et Sainte-Anne (n° 59 et 61). Le passage des Panoramas et ses galeries annexes (Feydeau, Montmartre, Saint-Marc et des Variétés) figurent également sur la liste, de même que les façades et toitures des n° 10, rue Saint-Marc, 11-13, boulevard Montmartre, et 48, rue Vivienne, et la galerie Vivienne (y compris l'escalier avec rampe en fer forgé du n° 13 et les façades du 3, de la rue des Petits-Champs, du 6, de la rue Vivienne et du 4, de la rue de la Banque, et la galerie Colbert).

Cette mesure concerne également le passage Jouffroy, les façades et toitures des n° 10 et 12 du bd Montmartre, du 9 de la rue de la Grange-Batelière, et, enfin, le passage Verdeau, de même que les façades et toitures des n° 6, rue de la Grange-Batelière et 31 bis-33, rue du Faubourg-Montmartre. (Ces deux derniers passages sont situés dans le neuvième arrondissement.)

District parisien

A SEVRAN (SEINE-SAINT-DENIS)

Les travaux de la S.N.C.F. inquiètent les habitants

« *Nous vivons un petit drame.* » Ces quelques mots résument bien les sentiments des soixante-deux habitants de Sevran (Seine-Saint-Denis) qui ont vu depuis le 25 avril leurs pavillons se lézarder et des fissures s'ouvrir dans leurs jardins.

Tout a commencé lorsque la S.N.C.F. a proposé que la ligne de chemin de fer Paris-Roissy passe par Sevran : 2,7 kilomètres de voies qui seront achevées en 1976. « *Pour éviter toute nuisance, nous avons demandé que la ligne soit souterraine,* déclare le maire, qui ajoute : *mais nous n'avons accepté ce projet qu'après avoir reçu toutes garanties de la S.N.C.F. sur ses effets.* »

Toujours est-il que les travaux de pompage de la nappe phréatique ayant commencé le 4 avril, le 25, un habitant signalait des fissures dans son pavillon, suivi depuis par une soixantaine d'autres. « *Dès le départ, nous avons été contre cette voie,* dit un sinistré. *Lorsque nous avons entendu parler du projet, nous avons écrit à la S.N.C.F., lui faisant part d'une étude faite en 1974 par la SOCOTEC pour le maire d'Aulnay, étude qui mettait en garde contre la mauvaise qualité du sous-sol dans la région. D'autre part, la société qui avait construit les tours de Sevran lui signalait, en 1973, ses propres difficultés : elle a dû creuser des fondations de 52 mètres de profondeur et couler 6 000 mètres cubes de ciment dans des fontis pour pouvoir construire.* »

Depuis le mois d'avril, une sorte de psychose s'est installée à Sevran, où les sinistrés sont réunis en association. On cite le cas des habitants qui ne peuvent plus mettre leur pavillon en vente, de M. X..., de Mme R..., qui a reçu une note de gaz étonnante : la conduite avait crevé dans son jardin ; du boucher, qui ne peut plus fermer son « frigo »...

A la mairie, l'ambiance est électrique : « *Nous n'avons accepté cette voie ferrée qu'après avoir reçu toutes assurances de la S.N.C.F. et aujourd'hui on nous rend responsables du sinistre* », dit le maire, qui prend fait et cause pour ses administrés et se déclare prêt à mener une « *bataille juridique* » pour prouver que les pompages sont bien à l'origine des dégâts.

Quant à la S.N.C.F., elle a voulu aller au plus rapide et au moins cher : elle a donc abandonné l'idée de consolider préalablement le terrain — en le gelant — comme le fit la R.A.T.P. avant de creuser la station Auber du R.E.R. Elle attend les rapports des experts pour se prononcer et se contente de faire couler du ciment dans les pavillons les plus atteints.

Il reste que le problème se serait sans doute posé en d'autres termes si la ligne de chemin de fer avait été construite en même temps que l'aéroport de Roissy... et non bien après.

P. T. T.

● *La direction des télécommunications de Paris signale dans un communiqué* qu'à son grand regret des délais d'attente importants sont actuellement indiqués par le Centre international de Paris aux demandeurs de communications téléphoniques à destination de l'Italie. Ces attentes sont la conséquence directe des délais qui sont imposés par les centres téléphoniques italiens. Une amélioration du trafic ne peut être obtenue que si les centres italiens apportent une plus grande rapidité dans l'établissement des communications.

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS RADIOACTIFS SUISSES DANS L'ATLANTIQUE

Siggenthal (Reuter). — Vingt wagons de chemin de fer contenant des déchets radioactifs en fûts de béton ont quitté Siggenthal (Suisse), le 11 juillet, pour le port néerlandais de Beverwijk. Ils proviennent pour la plupart de l'institut suisse de Wuerelingen. Transportés sous la surveillance de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (O.C.D.E.), les fûts de béton seront immergés dans l'Atlantique à quelque 900 kilomètres de la Cornouailles britannique. Des opérations similaires ont déjà été effectuées en 1969, 1971 et 1972.

Une certaine quantité de déchets à radioactivité plus élevée se trouve toujours à Wuerelingen, où les responsables n'ont encore pu concevoir un système approprié pour s'en débarrasser.

● LES ENQUÊTES PUBLIQUES EN ÉTÉ. — Prenant position à propos de l'enquête publique actuellement en cours à Nanterre (*le Monde* du 13 juillet), le bureau de liaison des soixante-deux associations de Paris et de la région parisienne rappelle que M. Giscard d'Estaing s'est engagé à faire réformer la procédure d'enquête publique. En attendant cette réforme, le bureau demande instamment qu'aucune enquête publique n'ait lieu en cette période de congés et que les enquêtes actuellement en cours soient reportées à la rentrée.

● « PAS D'AÉROPORT A SISTERON ! » — Près de mille personnes, parmi lesquelles l'ancien candidat à la présidence de la République, le professeur René Dumont, et de nombreux agriculteurs et éleveurs, ont manifesté le 13 juillet à Vaumeilh, au nord de Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence), contre le projet d'installation d'un aéroport sur le territoire de cette commune. La piste, longue de 2 650 mètres, pourrait recevoir des avions à réaction moyens et gros porteurs.

A PROPOS DE...

LA POLLUTION DES MERS PAR LE PÉTROLE ET LES CENTRALES NUCLÉAIRES

NOUVELLES MENACES SUR LES PLAGES

Mini ou maxi-marées noires, boules de mazout, détritus flottants et baignades douteuses seront encore l'an prochain le lot des estivants. Et cela, pendant des années encore sans doute. C'est ce qui ressort des précisions fournies, le lundi 15 juillet, par un certain nombre de spécialistes réunis par la délégation à l'information pour faire le point, devant la presse, sur le dossier de l'eau. Si, grâce à l'excellent travail des agences de bassin, on aperçoit le bout du tunnel pour ce qui concerne les eaux douces, la mer, elle, reste plus que jamais menacée.

Un chiffre rassurant d'abord. Selon les enquêtes bactériologiques menées par le ministère de la santé, 8 % seulement de nos plages sont polluées. Malheureusement, les plages ainsi surveillées sont celles de stations balnéaires classées, dotées d'installations d'épuration. Les autres, on n'en parle pas. Le professeur René Molinier a, néanmoins, parlé de la situation « scandaleuse » de la plage du Prado, à Marseille, qui reçoit pêle-mêle baigneurs et eaux d'égout. Cependant, en multipliant les stations d'épuration, on parviendra — à grands frais — à assainir le littoral.

A condition, bien sûr, de juguler aussi les effluents industriels et domestiques qui, rejetés dans les cours d'eau, aboutissent tous à la mer : rien que pour les usines, 2 millions de tonnes par an à traiter et à retenir « à la source ». On nous promet, dans dix ans, des rivières propres et donc des estuaires améliorés. Pari fort audacieux. Il faudrait pour cela faire passer les redevances pour pollution de 600 millions à 1 200 millions par an. Le voudra-t-on et le pourra-t-on ? On veut au moins, sur un point de la côte, faire un exemple. C'est Fos, dépotoir d'une douzaine de grandes entreprises et de multiples communes. De ce golfe, qu'on vient de déclarer insalubre, on a la prétention de faire l'un « des plus propres du monde ». La facture, en cinq ans, se montera à 360 millions. Premier résultat sur l'une des substances les plus dangereuses : le mercure. En 1972, a révélé M. Jean-François Saglio, du secrétariat à l'environnement, le golfe en recevait 1 800 kilos par an. En 1974, les rejets ont été ramenés à 360 kilos et, en 1976, ils seront de 180 kilos.

Mais, pendant que l'on colmate la brèche de Fos, d'autres s'ouvrent à Dunkerque, au Havre, partout où les industries s'installent au bord de l'eau. Encore a-t-on l'espoir de maîtriser leurs rejets tour à tour. Sur le front du pétrole, on ne peut même pas nourrir les mêmes espérances. Il y a les cargos que les pétroliers accusent de polluer autant que leurs propres tankers et sur lesquels on ne peut exercer aucun contrôle. Il y a les déballastages sauvages, qui continuent en Méditerranée parce que la traversée est trop courte pour que l'on nettoie les cuves en retenant les résidus.

Dans l'Atlantique, au moins, les conventions internationales commencent d'être appliquées. A la demande de la France, plusieurs commandants de tankers étrangers ont été débarqués ou condamnés à des amendes. Mais une nouvelle menace surgit : celle des pétroliers géants de 500 000 tonnes. On nous assure qu'ils posséderont une double coque et des compartiments étanches. Mais, en cas de naufrage, comment résisteront-ils aux formidables tempêtes océanes ? En tout cas, aucune puissance au monde ne serait capable d'arrêter la super-marée noire qui s'ensuivrait. Même les Américains ont baissé les bras.

Voici, enfin, — une pollution chasse l'autre — les forages en mer. Fortes de leur technique, les compagnies se déclarent prêtes à « *prendre le risque* » de travailler en Méditerranée sur des fonds que les géologues considèrent comme « fragiles ». Option que refusent évidemment les écologistes, les défenseurs de la Côte d'Azur, et que redoutent même les fonctionnaires de l'environnement.

Un pari de l'E.D.F.

Ce n'est pas tout. Dans vingt-cinq ans vingt centrales nucléaires jalonneront notre littoral. Chacune expédiera en mer un fleuve d'eau tiède d'un débit de 200 à 300 mètres cubes à la seconde. Autant que la Seine ! Conséquences sur les bancs de sable, sur le profil de la côte, sur la vie marine, sur le climat local ? On ne sait pas.

« *Pour tenter d'y voir clair*, a annoncé M. Marcel Boiteux, directeur général d'E.D.F., *nous allons dépenser 6 millions de francs sur le site de Gravelines, dans le Nord.* » « *Certes*, a répliqué M. René Paira, président du Comité national de l'eau, *mais c'est cinq ans après le démarrage de la centrale que l'on saura vraiment ce qui se passe.* » Ne sera-t-il pas trop tard ? E.D.F. en assume le « risque » et refuse de se soumettre au contrôle d'un « comité écologique » pourtant promis par M. Giscard d'Estaing lors de la campagne présidentielle. La concertation avec les autres administrations suffit, dit-elle. On peut en douter quand on se remémore les déclarations d'anciens responsables de l'environnement comme M. Jacques Belle (*le Monde* du 27 juin).

Bref, là encore, c'est un pari qui est pris. Un pari sur les pouvoirs « correcteurs » de la technique et sur la capacité des océans à « encaisser ». Décidément, l'aventure est toujours sur la mer, mais cette fois c'est elle qui la subit.

MARC AMBROISE-RENDU.

ATTENTATS ET SABOTAGES

L'agitation des groupes d'action révolutionnaire internationalistes dans les Hautes-Pyrénées

Plusieurs voitures de la caravane du Tour de France sont détruites à l'étape de Saint-Lary

Trois attentats par explosif ont été commis, ce mardi 16 juillet vers 4 heures du matin, à Saint-Lary, dans les Hautes-Pyrénées. Les groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI), qui les revendiquent, visaient la caravane du Tour de France qui y faisait étape.

La première explosion a mis le feu à un hangar près de l'Hôtel des Cascades et détruit quatre voitures dont deux appartenaient à l'organisation du Tour de France, ainsi qu'une motocyclette de la caravane. La deuxième explosion, qui s'est produite quelques minutes plus tard, à 500 mètres de la première, dans le centre de la ville, a détruit la camionnette technique de l'Agence France-Presse. Quant à la troisième, sur les coteaux dominant la commune, elle a fortement endommagé une autre voiture du Tour. Les coureurs n'ont pas été inquiétés par ces explosions. Ils étaient, en effet, logés au Pla d'Adet, à une dizaine de kilomètres de Saint-Lary.

La veille, aux premières heures du 15 juillet, deux autres bombes ont explosé à Andorre : la première, vers 3 h. 30, à la poste espagnole ; la seconde, à 4 h. 15, à la viguerie épiscopale espagnole. Les dégâts matériels sont importants, mais il n'y a pas eu de victime.

D'autre part, plusieurs arbres, abattus pendant la nuit de lundi à mardi, entre Barèges et le sommet du col du Tourmalet, sont tombés en travers de la route que doivent emprunter les coureurs du Tour de France ; la chaussée a été dégagée et des dispositions ont été prises par le préfet des Hautes-Pyrénées pour assurer aux coureurs et à la caravane le libre accès sur l'itinéraire de l'étape Saint-Lary-le Tourmalet.

De son côté, M. Jacques Goddet, directeur du Tour de France, a condamné les attentats de cette nuit. « *Des groupes révolutionnaires espagnols veulent utiliser le Tour de France à des fins politiques, c'est vraiment un non-sens et je pense qu'ils se condamnent eux-mêmes en agissant ainsi* », a-t-il déclaré à France-Inter, avant de conclure : « *Nous allons prendre toutes les mesures utiles pour empêcher le renouvellement de pareils attentats.* »

Après cette série d'attentats, les enquêteurs ont retrouvé des tracts rédigés en français et en espagnol et signés par les GARI. Les auteurs déclarent notamment :

« *En intervenant sur le Tour de France, nous dénonçons, en même temps que la complicité des organisateurs et des coureurs des pays « démocratiques » qui n'hésitent pas à inviter à côtoyer les représentants du fascisme espagnol, l'événement hautement spectaculaire et bassement commercial qu'il représente.* »

« Réduits au rôle d'esclave »

» *On nous dit que le sport est apolitique. Et pour cause : pendant la durée de ces « jeux » on détourne la conscience de millions d'individus des problèmes que nous pose notre survie dans le système, qu'il soit démocratique ou fasciste.*

» *Le sport dépolitise des individus (dans le sens des problèmes sociaux) et permet donc aux gouvernements de souffler. Au service du pouvoir, il contribue, au même titre que tous les autres tranquillisants proposés par le système, à notre propre asservissement. Quant au « sport », on se demande ce qu'il vient faire dans une compétition où la majorité des concurrents sont réduits au rôle d'esclave, au profit d'un soi-disant chef de file-robot un peu plus perfectionné que les autres.*

» *En servant de support publicitaire aux magnats de la finance, les « sportifs » de notre époque ne sont que des pions sur le marché financier... dont on peut disposer comme de simples objets qu'ils sont et se débarrasser dès qu'ils ne sont plus « rentables » (voir le cas d'Ocana).*

» *Nous conseillons aux participants espagnols d'abandonner la course s'ils ne veulent pas être traités en tant que représentants conscients du franquisme, auquel cas nous serions obligés d'agir en conséquence, ce qui pourrait se révéler extrêmement désagréable pour eux. Les actions de ce soir n'étaient qu'un avertissement.*

» *Nous conseillons également aux coureurs « démocratiques » de manifester leur opposition face aux représentants du fascisme. En agissant pour une fois en tant qu'individus responsables et conscients, ils nous éviteront de prendre des mesures qui pourraient se révéler désagréables pour eux aussi.* »

TREIZE CARS DE PÈLERINS INCENDIÉS A LOURDES

Treize cars qui servaient au transport de pèlerins français et étrangers ont été incendiés, ce mardi matin 16 juillet, vers 2 heures, à Lourdes, dans deux parkings qui leur sont habituellement réservés. Ces attentats ont été signés des groupes d'action révolutionnaire internationalistes.

Six cars ont été détruits au parking Lapacca et sept autres au parking du Paradis, non loin de la grotte de Massabielle. Dix de ces véhicules ont explosé, le feu ayant atteint leur réservoir de carburant.

Sur les lieux ont été retrouvés plusieurs tracts dont les auteurs expriment des revendications déjà formulées lors de l'enlèvement de M. Angel Balthazar Suarez, directeur de la Banque de Bilbao à Paris : « *Libération par le gouvernement espagnol des camarades emprisonnés* », « *mise en liberté sous condition des prisonniers ayant accompli les trois quarts de leur peine* ». Ces mêmes tracts, adressés spécialement aux pèlerins séjournant à Lourdes, critique, en outre, la religion en « *dénonçant l'Église et son support idéologique* ».

LES GARI AVAIENT REVENDIQUÉ L'ENLÈVEMENT DE M. SUAREZ

Les « groupes d'action révolutionnaire internationalistes », qui viennent de revendiquer la série d'attentats commis dans les Hautes-Pyrénées, avaient déjà reconnu être les auteurs de l'enlèvement — au mois de mai dernier — de M. Angel Balthazar Suarez, directeur de la Banque de Bilbao à Paris.

L'un des objectifs des GARI, qui se présentent comme un nouvement anarcho-syndicaliste, est « l'élimination de tout État et de tout pouvoir ». Ils affirment qu'ils veulent lutter contre le régime franquiste et les mouvements complices, et que leur action s'inscrit dans le « développement d'une lutte révolutionnaire continue — éloignée de toute considération d'ordre nationaliste — contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation ».

● *Une petite charge de plastic* a explosé, lundi 15 juillet, à 21 h. 50, à la gare d'Austerlitz, dans les toilettes d'un wagon-lits du train en partance pour Irun. La déflagration a été assez violente, mais il n'y a pas eu de blessés et les dégâts matériels sont peu importants.

En Corse

LE DIALOGUE N'EST PLUS POSSIBLE écrit l'organisation Giustizia Paolina

Après la série d'attentats au plastic récemment commis en Corse, l'organisation clandestine Giustizia Paolina revendique et justifie ces actions terroristes dans un message adressé au correspondant de l'Agence France-Presse à Bastia. « *La nation corse indépendante, vaincue à Ponte-Nuovo (1), subit depuis deux siècles le carcan du colonialisme français et attend depuis la réalisation de promesses stériles. Nous ne combattons pas le peuple de France mais nous luttons contre le colonialisme de l'État français aidé de ses valets, élus de la fraude et de la corruption, cause de notre régression actuelle. Le dialogue n'est plus possible, le point de rupture est atteint. On ne nous donne d'autre choix que celui de la violence. Nul ne peut douter que les objectifs visés sont au service du colonialisme français. Notre justice sera implacable pour les « collabos » et les représentants de l'État français.* »

(1) C'est le 8 mai 1769 que les patriotes corses étaient battus à Ponte-Nuovo, près de Corte, par les troupes françaises. Ainsi s'effondrait l'éphémère République corse dont Pascal Paoli avait été nommé chef suprême le 13 juillet 1755.

DÉFENSE

DES PATROUILLEURS RAPIDES LANCE-MISSILES POUR LA MARINE NATIONALE

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Des crédits ont été dégagés par la Marine nationale pour la mise en chantier de quatorze patrouilleurs rapides (Patra), dont les six premiers viennent de recevoir les noms de : « Glaive », « Trident », « Épée », « Pertuisane », « Rapière » et « Sabre ». Petites unités déplaçant cent quarante tonnes, les Patra ont une longueur de 40 mètres et un équipage d'une quinzaine d'hommes. Leur coque est en acier et ils sont propulsés par deux moteurs Diesel de 2 000 CV chacun, qui leur conféreront une vitesse maximale de 25 nœuds (environ 45 kilomètres à l'heure) avec une autonomie de 1 500 milles nautiques (de l'ordre de 2 780 kilomètres) à 15 nœuds (soit 27 kilomètres à l'heure). Ils seront armés de missiles surface-surface du type S.S. 12 conçus par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et d'un canon anti-aérien de 40 mm.

● PAU : L'UNIVERSITÉ ANTI-POLLUTION. — L'université de Pau assurera, à partir du 1er septembre prochain, un enseignement permettant de former des spécialistes de l'antipollution. Les étudiants titulaires du diplôme d'études universitaires générales (DEUG) et d'un certificat préparatoire aux études technologiques pourront préparer en deux ans une maîtrise de sciences et techniques intitulée « Mesure et traitement des pollutions et nuisances ». Les promotions annuelles seront de quinze à dix-huit étudiants, qui accéderont ainsi au niveau d'agent technique supérieur.

Ce nouvel enseignement, sans équivalent en France, répond sans nul doute à un besoin, car les formations en matière d'environnement sont, jusqu'ici, centrées essentiellement sur l'urbanisme, le cadre de vie, l'hygiène et la sécurité. Elles négligent le domaine des nuisances, comme le bruit et les rejets de déchets gazeux, liquides et solides.

★ Faculté des sciences exactes, université de Pau, B.P. 290, 65016 Pau, tél. (59) 27-99-64.

TRANSPORTS

● L'U.R.S.S. ET LE « FRANCE ». — « *L'Union soviétique a envisagé d'acheter le paquebot* France, *mais, selon toute probabilité, ne s'en portera pas acquéreur parce qu'il est trop gros, trop grand... et, en tout cas très cher* », a déclaré lundi 15 juillet, à Moscou, M. Timofey Goujenko, ministre soviétique de la marine marchande. Seul le port d'Odessa pourrait accueillir le paquebot. — (A.F.P., A.P.)

● TRANSPORTS ROUTIERS. — A la suite de l'article publié dans *le Monde* du 30 juin-1er juillet, relatant une entente illicite entre transporteurs routiers chargés du ramassage scolaire, le Groupement autonome des unions départementales de transporteurs routiers du sud de la France nous prie de préciser que la Fédération nationale des transporteurs routiers, qui, selon la Commission technique des ententes, a couvert des pratiques illégales, n'est pas représentative de l'ensemble de la profession.

« *Si les transporteurs des départements indiqués (Indre-et-Loire, Lot, Ille-et-Vilaine) ont transgressé la loi, c'est qu'ils se savaient parrainés, encouragés et soutenus par l'organisme des gros transporteurs, la F.N.T.R., qui se croyait tabou jusqu'à ce jour*, écrit le Groupement autonome. *Les entreprises de transport de voyageurs, sans l'accord de leur fédération, n'auraient pas commis ces abus d'entente illicite, qui nous discrédite aux yeux de l'opinion publique.* »

LA VIE DES RÉGIONS

Une vie nouvelle dans les vieilles villes

• POLÉMIQUE A NANCY : peut-on habiter au XXe siècle dans les murs du XVIIIe ?

La rénovation bat son plein à Nancy, où le centre-ville vit, depuis plusieurs mois, à l'ombre des grues ; elle est toutefois diversement appréciée. Les uns estiment qu'il faut donner une nouvelle « image de marque » à la ville ; les autres parlent de saccage, voire de « massacre », tel le docteur Weber, député de Meurthe-et-Moselle, ancien maire de Nancy : dans une lettre adressée à la fin du mois de juin au ministre de l'équipement, il demande l'ouverture d'une enquête au sujet de la rénovation de la place de la Gare, où s'édifie un hôtel Frantel « *dont l'implantation, l'ampleur et l'aspect architectural sont de nature à défigurer le quartier* ».

Le docteur Weber n'est pas le seul à s'inquiéter. De nombreuses personnalités universitaires et culturelles partagent ses craintes, même si aucune action publique n'a été engagée jusqu'ici.

Nancy est, en fait, formé de quatre villes dont la construction s'est échelonnée dans le temps : le noyau le plus ancien, la Ville-Vieille aux ruelles moyenâgeuses, qui doit, en principe, être sauvegardée ; celle dite « de Charles III », encore appelée Ville-Neuve (fin seizième, dix-septième et dix-huitième siècles), contruite en damier ; la ville de Stanislas (dix-huitième siècle), installée entre les deux, puis, enfin, (dix-neuvième et vingtième siècles), toute une zone sans grand intérêt architectural et s'étendant au-delà de la gare.

L'objectif principal des partisans de la rénovation est de développer les activités de services (le tertiaire) à Nancy pour en faire la ville-pilote de l'Est dans ce domaine, et aussi pour concurrencer Metz, l'autre pôle de la métropole lorraine. « *Nous pourons uniquement miser sur cet élément n'ayant pas de fortes structures industrielles à proximité*, précise M. Pierre Delber, adjoint à l'urbanisme. *Nous n'avons plus le loisir de vivre sur le passé. Nancy doit mettre en valeur son joyau (les places Stanislas et Carrière) en lui donnant un écrin pour l'avenir.* »

Second objectif : créer une attraction commerciale puissante à vocation régionale dans le centre de la ville, pour lutter contre l'hémorragie de clientèle vers les grandes surfaces de la périphérie.

Les opposants estiment qu'il ne s'agit pas de sauvegarder le passé pour lui-même, mais qu'il ne faut pas non plus détruire ce passé en compromettant l'avenir : « *C'est grave*, déclare Mlle Charbonnier, chargée d'enseignement en histoire de l'art à Nancy-II. *Une adaptation est nécessaire. Il s'agit de laisser vivre la ville du vingtième siècle sans supprimer celle du dix-huitième siècle.* »

Un blockhaus de vingt-trois étages

« *Nous sommes, à Nancy, à un tournant de la sauvegarde*, ajoute Mlle Françoise Hervé, secrétaire de l'Association du quartier de la Primatiale. *La ville peut être touchée ponctuellement en divers endroits. La municipalité utilise la sauvegarde de la Ville-Vieille comme alibi à la destruction du reste de la cité. Or le noyau ancien de Nancy était suffisamment homogène pour être sauvegardé dans son ensemble. On nous parle de revitalisation du centre et on prétend nous faire croire que cela se réalisera par des solutions archaïques comme l'ouverture de voies nouvelles, l'élargissement des rues et la reconstruction. Dans un an ou deux le centre-ville sera irrémédiablement invivable, car de plus en plus engorgé, pollué et défiguré.* »

Le début de l'opération de rénovation touche le quartier de la Gare, où émerge un blockhaus de béton destiné à abriter un hôtel Frantel de vingt-trois étages (cent quatre-vingt-seize chambres). Tout a commencé en 1965, lorsque le propriétaire de l'hôtel Thiers décida de le moderniser. Des études réalisées par des architectes conclurent à l'impossibilité de restaurer l'hôtel suivant les nouvelles normes « trois étoiles » dans des bâtiments disparates : sa démolition fut donc envisagée. Puis une société d'études préconisa la restructuration totale du quartier. La municipalité de Nancy créait, en novembre 1971, une ZAC publique de 1,99 hectare, qui se divise en trois parties : l'îlot Poincaré, à la gauche de la gare, l'îlot Foch, à sa droite, et la place Thiers, entre les deux.

La première opération (îlot Poincaré) est actuellement en cours et sera achevée en 1976. Le secteur où s'élève l'hôtel Frantel comprendra des bureaux, des studios, un cinéma. Il a été pris en charge par une société privée, la SOCIN, qui, après avoir acquis divers immeubles à l'amiable, devait se heurter à un refus de certains commerçants de la rue Mazagran. La municipalité de Nancy prit le relais et, après une longue et difficile procédure — dont le dernier épisode s'est achevé fin juin devant le tribunal administratif de Nancy, — racheta les immeubles avec de fortes indemnisations. Cette opération municipale comportera des commerces, des logements (de cinquante à soixante) et des bureaux.

La rénovation sera continuée par le dégagement de la porte Stanislas, afin d'améliorer la circulation. Six immeubles seront abattus entre la rue de Serre et la rue Stanislas, ainsi que l'hôtel d'Angleterre racheté par une filiale bancaire qui pourrait être englobée dans la ZAC.

L'îlot Foch, où se trouve une partie des locaux de *l'Est républicain*, sera remodelé dans un second temps avec, comme projet, un hôtel, un drugstore, des restaurants, des bureaux et des logements. Quant à la place Thiers, d'où la statue de l'homme politique disparaîtra, elle sera réservée aux piétons, grâce à la construction d'une plate-forme à trois niveaux où seront aménagés boutiques, bassins et plantations. Ce domaine public est concédé pour trente ans à une société, la SOPAGAR, qui financera un garage en sous-sol d'une capacité de sept cents places et installera une station-service à proximité de l'aire piétonnière.

Un « petit Marais »

D'aucuns craignent que cette rénovation — dont il faudra attendre la réalisation pour juger de l'effet — ne se porte, par la suite, en direction de la place Stanislas. « *On nous cache la maquette réelle*, dit M. Jean Coudert, directeur de l'U.E.R. de recherches régionales. *Quel sera l'avenir, par exemple, de l'Excelsior, cette brasserie fin dix-neuvième, dont le cachet est original ?* »

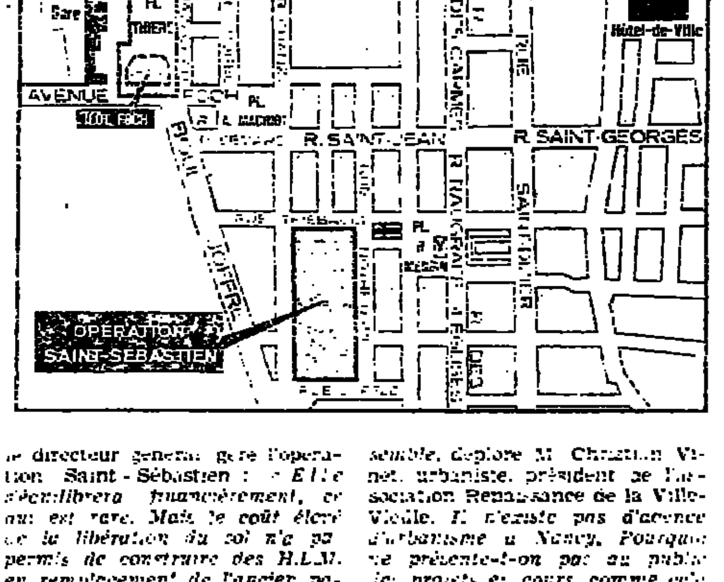
Souci que partage M. René Taveneaux, directeur de l'Institut d'études lorraines, auteur de plusieurs ouvrages sur la Lorraine et Nancy : « *La place Stanislas est menacée dans ses perspectives et ses prolongements. Il s'agit d'une place ouverte coordonnant tous les mouvements de la cité. On méconnaît totalement cet aspect en l'attaquant de toutes parts. Dans quelques années, l'ensemble Stanislas sera défiguré par des silhouettes d'immeubles de vingt à trente étages. Ce sera désastreux pour le maintien de l'unité du centre-ville.* »

« *Pourquoi*, renchérit M. Wahl, directeur de l'Ecole des beaux-arts, *ne pas appliquer la règle d'or en rigueur à Bruxelles où, d'aucun point de la Grand-Place, on ne doit apercevoir une construction nouvelle ?* »

Non loin de la place Thiers se prépare un autre aspect de « Nancy an 2000 ». L'opération Saint-Sébastien, qui intéresse une zone de 7 hectares, a été projetée après guerre. Dans les années 60 l'ensemble du quartier qui abritait deux mille trois cents habitants fut détruit, et ses occupants relégués dans les H.L.M. et P.S.R. de la banlieue. Un petit Marais, en quelque sorte.

Lors d'une première phase, de 1961 à 1964, on construisit le building Joffre (78 mètres de haut), le bâtiment de la Sécurité sociale, un garage souterrain, un groupe scolaire et un supermarché. La seconde tranche, en voie d'achèvement, comprend quatre immeubles (trois cent vingt logements, des bureaux et des commerces) de haut standing. Viendront s'y ajouter un centre commercial de 30 000 mètres carrés de plancher, une tour dite « Stanislas » de 100 mètres de haut (bureaux et habitations), celle de la trésorerie générale, un palais des congrès de huit cents places, un garage aérien de mille deux cent cinquante places et une aire piétonnière.

La SOLOREM (Société lorraine d'économie mixte de l'aménagement lorrain), dont M. Delber est le directeur général, gère l'opération Saint-Sébastien : « *Elle s'équilibrera financièrement, ce qui est rare. Mais le coût élevé de la libération du sol n'a pas permis de construire des H.L.M. en remplacement de l'ancien patrimoine immobilier.* »



Les Nancéiens s'interrogent sur l'aspect futur de ce quartier où l'église Saint-Sébastien, seule rescapée, se dressera, isolée, au milieu d'une marée de bâtiments modernes. Là aussi, certains craignent que l'opération ne s'étende plus profondément dans la ville de Charles III. La SOLAREM, qui désirait englober une petite artère, la rue du Four, dans le périmètre de rénovation, pour en faciliter l'accès, s'est vu opposer une réponse négative des pouvoirs publics, pour l'instant.

Cependant, les critiques les plus vives portent sur l'absence d'un plan d'urbanisme cohérent et sur un manque d'information du public. « *On réalise des opérations au coup par coup, sans plan d'ensemble*, déplore M. Christian Vinet, urbaniste, président de l'association Renaissance de la Ville-Vieille. *Il n'existe pas d'agence d'urbanisme à Nancy. Pourquoi ne présente-t-on pas au public les projets en cours, comme cela se fait couramment à l'étranger ? La prise de conscience des Nancéiens a progressé depuis la destruction sauvage du quartier Saint-Sébastien, mais elle demeure lente et tardive.* »

« *Nous avons le sentiment d'être désarmés*, ajoute M. Taveneaux, *devant des forces qui nous dépassent et nous ignorent. Les décisions sont prises dans des cabinets obscurs et imposées aux habitants.* »

A la fois surpris et inquiets devant le remodelage de leur centre-ville, les Nancéiens semblent attendre l'achèvement des constructions pour se prononcer. Mais le débat autour de la rénovation ne fait que s'amorcer.

CLAUDE LÉVY.

• EXPÉRIENCE A ROUEN : les associations se déguisent en promoteurs

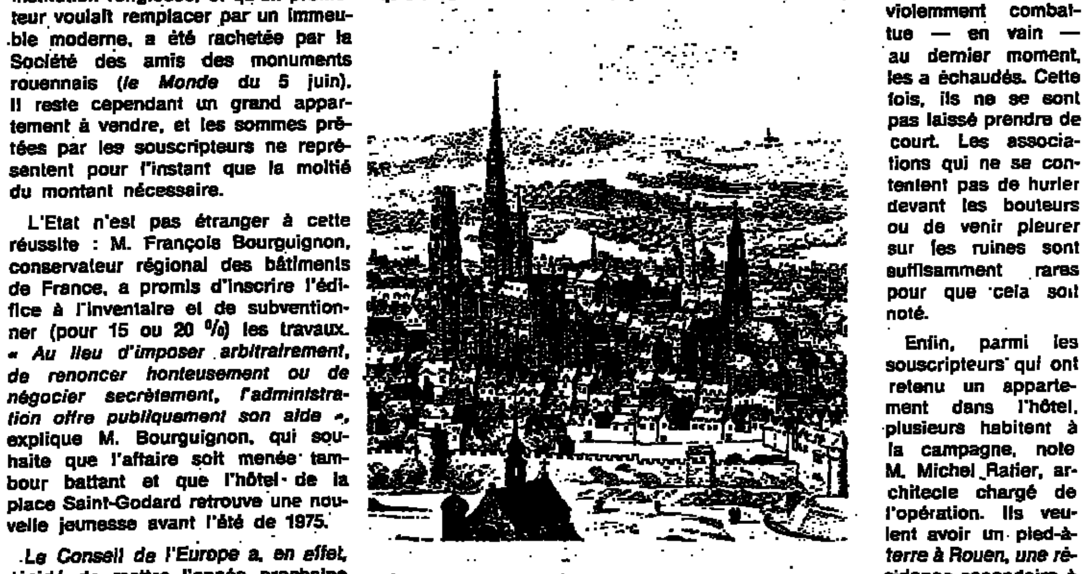
A ROUEN, l'hôtel Caillot de Coquereaumont est (presque) sauvé. Cette demeure du dix-huitième siècle qui abritait une institution religieuse, et qu'un promoteur voulait remplacer par un immeuble moderne, a été rachetée par la Société des amis des monuments rouennais (*le Monde* du 5 juin). Il reste cependant un grand appartement à vendre, et les sommes prêtées par les souscripteurs ne représentent pour l'instant que la moitié du montant nécessaire.

L'Etat n'est pas étranger à cette réussite : M. François Bourguignon, conservateur régional des bâtiments de France, a promis d'inscrire l'édifice à l'inventaire et de subventionner (pour 15 ou 20 %) les travaux. « *Au lieu d'imposer arbitrairement, de renoncer honteusement ou de négocier secrètement, l'administration offre publiquement son aide* », explique M. Bourguignon, qui souhaite que l'affaire soit menée tambour battant et que l'hôtel de la place Saint-Godard retrouve une nouvelle jeunesse avant l'été de 1975.

Le Conseil de l'Europe a, en effet, décidé de mettre l'année prochaine sous le signe de la sauvegarde et de la connaissance du patrimoine architectural : Rouen, Conques, Sarlat et Colmar sont les quatre villes choisies pour représenter notre pays. « *Exemplaire au sens anglais de « sample » (échantillon) et non de modèle* », précise M. Bourguignon. Que verront à Rouen les nombreux experts qui visiteront la « ville-échantillon » l'an prochain ? Peut-être discerneront-ils à travers plusieurs exemples qu'à Rouen l'économie commande et la rentabilité fait la loi. Comme ailleurs.

Ils verront d'abord l'hôtel Caillot de Coquereaumont et son jardin sauvés, ce qui est intéressant à plus d'un titre.

Construit entre cour et jardin, le long d'une place triangulaire un peu provinciale à l'ombre de l'église Saint-Godard, l'hôtel est en pierre. C'est rare à Rouen, où triomphe le pan de bois, et où même les demeures patriciennes n'ont souvent qu'un rez-de-chaussée de pierre.



D'autre part, l'initiative des amis des monuments rouennais prouve la maturité de ses animateurs, qui utilisent judicieusement le système économique actuel pour atteindre leur objectif de protection.

L'affaire du couvent des Ursulines, dont la démolition fut tacitement acceptée pendant longtemps puis violemment combattue — en vain — au dernier moment, les a échaudés. Cette fois, ils ne se sont pas laissé prendre de court. Les associations qui ne se contentent pas de hurler devant les bouteurs ou de venir pleurer sur les ruines sont suffisamment rares pour que cela soit noté.

Enfin, parmi les souscripteurs qui ont retenu un appartement dans l'hôtel, plusieurs habitent à la campagne, note M. Michel Ratier, architecte chargé de l'opération. Ils veulent avoir un pied-à-terre à Rouen, une résidence secondaire à l'envers. Un retour à la ville s'amorce dans une cité qui a fait beaucoup pour son centre... et où il reste beaucoup à faire.

Suivez le piéton

On ne peut pas parler de rues piétonnes sans citer Rouen, on ne peut évoquer Rouen sans rappeler la réussite de la rue du Gros-Horloge. L'automobiliste qui traverse la ville du nord au sud par la rue de la République ne peut pas deviner les trésors de la ville ancienne que cachent les sinistres façades des immeubles du siècle dernier. En revanche, le promeneur qui suit les rues « réservées » d'ouest en est, du Vieux-Marché à l'église Saint-Maclou et au-delà, découvre une autre ville : celle qui cherche à survivre, qui collectionne les souvenirs, et qui ose — coquetterie très discutée — y ajouter des œuvres contemporaines. D'un pas, en traversant la rue de la République, le piéton brise la séparation créée par cette voie qui a mis, au siècle dernier, tout l'est de la ville ancienne à l'écart de la vie économique, centrée depuis toujours sur la rue du Gros-Horloge. La coupure a ainsi favorisé la transformation des immeubles en taudis, et l'incertitude de l'avenir (démolition, ou restauration) a fait le reste.

Suivons ce piéton. La place du Vieux-Marché résume un peu toutes les tendances. Une équipe de jeunes archéologues vient d'y découvrir les soubassements du pilori où l'on exposait les condamnés. Il sera dégagé et présenté. A deux pas, les bouteurs et les excavatrices préparent le terrain pour un parc de stationnement souterrain. Au sud de la place, sera édifiée l'église conçue par l'architecte Louis Arretche (*le Monde* du 12 janvier 1972), qui a progressivement accepté d'y intégrer les vitraux de l'église Saint-Vincent, la « voie aux ornières » et, dans une crypte, les vestiges de Saint-Sauveur. Et l'on dit que les grands maîtres ne sont pas conciliants...

L'ouest de la place sera comblé avec plusieurs façades démontées ailleurs, notamment celle des Abbesses de Saint-Amand. Une tradition bien établie à Rouen, où la municipalité subventionne depuis plus de vingt ans les restaurations de façades. Ce sauvetage exemplaire, bien qu'il ne concerne que l'aspect extérieur et non le contenu des maisons, est mené à bien par un professeur d'allemand, M. Daniel Lavallée, défenseur acharné de sa ville. L'architecture locale favorise ce système de « *façades baladeuses* ». Démontés, numérotés, les pans de bois sont stockés ; ils serviront bien un jour à « boucher un trou ».

Il semble, malheureusement, que les quartiers déshérités de l'est servent un peu de « réserve » au profit du secteur touristique. Rue du Gros-Horloge, où les commerces semblent plus florissants que jamais, les immeubles anciens sont un peu un décor. Le pas-de-porte a une valeur telle que plus personne n'habite ces maisons. Ce n'est pas vrai rue Saint-Romain, terre d'élection des antiquaires et des galeries d'art, à l'ombre de la cathédrale. Et encore moins, au-delà de la rue de la République, dans le quartier qui entoure l'étonnante église Saint-Maclou et dont les ruelles rayonnent à partir de la charmante place Barthélemy, lieu idéal pour un théâtre dans la rue.

C'est là qu'a été délimité l'îlot opérationnel du secteur sauvegardé, justement parce que sa mise en valeur ne va pas de soi. Créé en 1964, ce secteur concerné couvre 35 hectares. Le plan permanent de sauvegarde, approuvé depuis peu, fait d'ailleurs l'objet d'une petite exposition au syndicat d'initiative. Délimité seulement en 1970, l'îlot précité couvre 1 hectare entre les rues Damiette et Martainville : les travaux de restauration y sont obligatoires et sont subventionnés par l'Etat (3 millions de F au total). Il a pourtant fallu attendre le mois d'octobre dernier pour que s'ouvrent les deux premiers chantiers, rue Damiette. Une dizaine d'autres, assure M. Bourguignon, sont en préparation.

En sautant la Seine

Pendant ce temps, la Société d'économie mixte pour l'aménagement de la région de Rouen (SARR), *qui a pour principal souci l'aménagement du quartier moderne de Saint-Sever, sur la rive gauche de la Seine, a entrepris des travaux* sur certains immeubles de la rue des Faulx. A cet endroit, en face de l'abbatiale Saint-Ouen et de ses jardins, la restauration est tout à fait rentable... 4 4 500 F le mètre carré. La rue Eau-de-Robec borde cet îlot : elle mériterait d'être mise en valeur, notamment à cause de la somptueuse « maison des mariages », qui date du quinzième siècle et qui a longtemps abrité un restaurant, d'où son nom. L'édifice est classé, il appartient à la ville, mais rien n'a encore été fait pour lui rendre sa splendeur. L'année européenne est peut-être une bonne occasion.

Cette restauration fait d'ailleurs partie des projets du conservateur régional, avec les communs de l'hôtel d'Aligre, rue Damiette et le 210 rue Martainville, au chevet de Saint-Maclou. Ne pourrait-on aussi envisager une meilleure présentation de l'aître Saint-Maclou, ancien charnier en forme de cloître qui a conservé ses galeries et ses poteaux de bois sculptés, ornés de crânes, d'ossements et d'outils de fossoyeurs ?

Sans doute tout ce quartier retrouvera-t-il spontanément une valeur économique et attirera-t-il les apprentis promoteurs quand se construira l'ensemble immobilier prévu sur l'îlot B, derrière Saint-Ouen. Sur ce terrain de 2 hectares, dont la « libération » a duré sept ans, doivent être édifiés trois cent cinquante logements. Les immeubles d'architecture contemporaine, dont certains auront huit étages, seront groupés au nord de l'îlot. Un vaste jardin, prolongeant celui de l'abbatiale, sera aménagé au sud. Ce qui facilitera peut-être — indirectement — la restauration des maisons à pans de bois de la rue Saint-Vivien.

Bien que soigneusement étudiée, l'architecture des immeubles sera sans doute critiquée. Les lignes verticales n'ont pas — semble-t-il — été suffisamment soulignées et, surtout, la hauteur de certains bâtiments sera difficilement conciliable avec celle des maisons voisines. Toujours est-il qu'il était préférable de faire cette recherche plutôt que d'enfermer les architectes dans un pastiche timoré.

Cet ensemble marque la limite des quartiers que l'on a officiellement décidé de sauvegarder et de ceux — comme celui de la Croix-de-Pierre, à l'est — dont l'avenir est incertain. Longtemps promis à la rénovation, c'est-à-dire à la démolition systématique, ce secteur se dégrade. Taudis, terrains vagues, et même, rue Sainte-Claire, des logements dans les ruines d'une église, ce quartier se paupérise et dépérit. Les efforts consentis pour « lancer » vraiment le secteur sauvegardé et les quartiers vivants du centre ne doivent pas le faire oublier. Faudra-t-il une autre « année européenne » pour le sauver aussi ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

POLICE

LES OPÉRATIONS « COUP DE POING » DE M. MICHEL PONIATOWSKI

En un mois, les forces de l'ordre ont contrôlé 259 363 personnes dont 309 ont été mises à la disposition de la justice

Depuis le 14 juin qu'ont été lancées les opérations « coup de poing » et « tranquillité-vacances » par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, 259 363 personnes, dont 34 660 mineurs, ont été contrôlées, 1 033 ont été retenues plusieurs heures pour « examen approfondi » de leur situation, 309 personnes ont été mises à la disposition des parquets, 1 990 délits ou contraventions ont été constatés. Le contrôle a, d'autre part, porté sur 21 275 automobiles, 17 829 deux-roues

Ainsi se trouve confirmée la volonté de M. Poniatowski, décidé, comme il l'affirmait lundi 15 juillet à R.T.L., à poursuivre les criminels « avec tous les moyens à sa disposition ».

Le ministre peut, d'autre part, se prévaloir de la quasi-absence des incidents lors des manifestations collectives sur la voie publique. Malheureusement, les trois témoignages que nous publions ci-dessous indiquent que cette normalisation reste à faire pour ce qui concerne les cas individuels.

Le petit nombre de fautifs interpellés lors des opérations « coup de poing » aussi bien que le souci de M. Poniatowski de protéger les honnêtes gens doivent l'inciter à rappeler à ses services que toute personne contrôlée n'est pas nécessairement un de ces criminels contre lesquels il veut lutter.

« Surpris et terrorisé »

M. Pierre Pinçon, de Paris :

Je me permets, en raison de l'importance que votre journal a toujours accordée à la défense des libertés, de porter à votre connaissance les faits que j'ai eu à subir dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 juin.

Rentrant de voyage dans une tenue très « sportive » et me rendant de ma voiture à mon domicile, je fus interpellé par deux gardiens de la paix qui, sans me demander mes papiers, exigèrent de savoir d'où je venais, si je déménageais, ironisèrent sur mes explications et finalement me demandèrent d'ouvrir mes valises sur le trottoir en m'accusant de les avoir volées. Puis, ayant osé leur demander leur identité en raison de leur grossièreté, je fus traîné de force jusqu'à un car de police et jeté violemment à l'intérieur.

Au poste de police situé rue du Mont-Cenis, mes valises furent immédiatement renversées sur le sol, un flacon de parfum brisé et mes vêtements éparpillés par-dessus. Les plaques portant les matricules des agents n'apparaissant pas sur leur veste, je demandai à avoir connaissance de ces numéros. A peine avais-je eu le temps de finir ma phrase que je fus giflé avec violence et, devant mes protestations, je fus à nouveau frappé avec des menaces de « s'occuper » de moi si j'insistais. Totalement surpris et terrorisé, je finis par leur obéir et me taire.

Au moment de ces incidents, deux officiers apparurent dans le poste, qui, malgré mes supplications de s'interposer et de témoigner sur les faits, refusèrent et quittèrent la salle. Les gardiens de la paix étaient environ une quinzaine, aucun ne m'ayant protégé et la plupart me menaçant avec une agressivité extrême. Quelques instants après, un groupe de policiers qui étaient partis « vérifier mon domicile » revinrent, et l'un d'entre eux me fit des remarques sur l'intérieur de mon appartement.

« Une étrange visite »

En raison de l'absence de la concierge et de toute personne chez moi, je m'interroge encore sur les circonstances de cette étrange visite. Enfin, une heure plus tard, on m'ordonna de sortir en refusant de me présenter quelque procès-verbal que ce soit et en me menaçant à nouveau si j'insistais. Je cédai à nouveau totalement paniqué. Je rentrai alors chez moi dans un état d'humiliation et de choc nerveux tel que je ne pus pas dormir durant vingt-quatre heures.

Ainsi, le plus important se situe peut-être au-delà des faits. Il s'agit de l'aspect traumatisant d'une telle expérience. Cela est difficile à exprimer par des phrases, mais il faut savoir l'efficacité redoutable de la simultanéité de contraintes physiques telles que des gifles données à toute volée et de menaces bien orchestrées lorsque vous êtes seul sans défense. Alors que, le moins qu'on puisse dire, je n'étais pas dans mon tort, je n'osais absolument plus protester et encore plusieurs heures après j'avais trop honte pour oser en parler à qui que ce soit.

Mme N., docteur en médecine, à Paris :

Le 29 juin, à 14 heures, je passais en voiture le pont Sully en compagnie d'une amie. J'étais en route pour le dispensaire municipal de Châtillon-sous-Bagneux où j'exerce depuis plusieurs années. Je roulais très lentement (en première) et passais un feu vert au moment où un car de police arrivait sur ma gauche ; j'ai ralenti et suis finalement passée devant eux sans leur procurer la moindre gêne. Or, quelques mètres plus loin, le policier qui conduisait le véhicule m'a intimé de façon impérative et brutale, l'ordre de m'arrêter. Cette simple intimation, dans sa forme même, m'a absolument effrayée. La suite n'a d'ailleurs fait que confirmer mes craintes. En effet, les policiers, au nombre de six ou sept, sont descendus précipitamment et ont cerné la voiture, m'accusant d'avoir « brûlé » le feu rouge. Alors que je protestais contre cette accusation et que je faisais remarquer que des malades m'attendaient, ils m'ont violemment coupé la parole, m'intimant le silence et exigeant mes papiers

J'ai tout à coup pris conscience de la disproportion du délit dont on m'accusait et que du reste je n'avais pas commis et de la procédure d'intimidation et d'humiliation dont j'étais l'objet. Suffisamment révoltée, je réitérais mes protestations tâchant de faire valoir les exigences de ma vie professionnelle Elles n'eurent aucun effet. Je décidai alors de téléphoner au dispensaire afin de prévenir de mon retard, ce que je fis au café voisin A mon retour, j'attendis encore un quart d'heure que la contravention soit enfin rédigée. Toute la scène s'était déroulée sous le regard d'une dizaine de passants scandalisés et impuissants. Je partais enfin, résolue à trouver les moyens de me défendre.

Dans cette détermination, j'allai au commissariat le plus proche pour m'informer des possibilités de recours J'ai exposé les faits. On me répondit en se moquant à moi que, comme j'étais médecin, j'avais conséquemment de l'argent et que donc je pouvais prendre un « grand avocat ». Ils signifiaient ainsi clairement que sans argent, aucun recours n'était possible. On peut imaginer ce qui se passe lorsqu'il s'agit d'un ouvrier, ou d'un employé, *a fortiori* d'un immigré. Devant ce nouvel affront, ma mauvaise humeur réapparut, cela servit de prétexte à un agent pour me sommer de sortir du commissariat où, paraît-il, ma plainte était irrecevable, « *faisait scandale* ». Refusant de partir avant d'avoir terminé de m'expliquer, et d'avoir obtenu les renseignements que je demandais mon amie, qui m'avait soutenue dans cette démarche, et moi-même fûmes « conduites » vers la porte et finalement expulsées *manu militari* !

J'ai cru bon d'avertir la presse car cela fait partie des moyens dont chacun dispose pour se défendre. On peut, peut-être, espérer aussi que plusieurs démarches de ce genre participeront à la limitation de ces pratiques terroristes sur la voie publique qui mettent les citoyens en butte aux abus de pouvoir des forces de l'ordre et à leurs humiliations

Une infirmière de l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne-Billancourt :

Jeudi 11 juillet 1974, de 1 heure à 1 h. 30 : appelé par l'hôpital, un car de police-secours du 16e arrondissement vient prendre un malade qui devait être conduit dans un secteur spécialisé.

N'allant pas suffisamment vite au gré du brigadier, l'agent hospitalier chargé de transporter le malade est pris à partie par le policier ; ils échangent des injures qui sont suivies d'un croc-en-jambe de la part du brigadier sur la personne du brancardier.

Déséquilibré, celui-ci semble donner une ruade en direction du brigadier. C'est alors que tous les agents du car se jettent sur le brancardier, le battent et lui passent les menottes, ceci en présence de sept agents du personnel dont une surveillante. Le brancardier, malgré la protestation du personnel présent, est emmené au commissariat du 16e arrondissement.

« L'indignation du personnel »

L'administrateur de garde, prévenu, arrive sur les lieux quelques minutes après et joint, en présence de l'interne de garde, le commissariat afin de réclamer qu'on libère le brancardier en rappelant qu'il était en fonction dans un effectif de veille, déjà réduit.

La réponse a été négative. Seule, l'assurance d'une visite à l'hôpital d'un officier de police lui a été faite. Celui-ci, venant enfin après une longue attente, confirma que l'agent hospitalier serait gardé au poste, ayant refusé de faire connaître son domicile. L'administrateur de garde protesta vivement et se porta garant de cet agent hospitalier, qui donnait toute satisfaction.

Dans les heures suivantes, l'administration centrale faisait relâcher ce brancardier, libéré en fin de matinée et qui, de retour à Ambroise-Paré, fit établir par un médecin un constat de coups reçus, et notamment une blessure au visage

Cet incident a soulevé l'indignation du personnel hospitalier et du corps médical à Ambroise-Paré.

Dans la Haute-Marne

SEPT JEUNES GENS SONT ARRÊTÉS APRÈS L'ATTAQUE D'UNE GENDARMERIE

Une soixantaine de jeunes gens ont attaqué, dans la soirée du 14 juillet, les locaux de la brigade de gendarmerie de Langres (Haute-Marne). Ils espéraient ainsi délivrer un de leurs camarades, M. Patrick Paintendre, arrêté lors d'une bagarre dans un bal du 14 juillet. Il a fallu l'intervention de gendarmes mobiles pour rétablir le calme, non sans qu'un des officiers de gendarmerie ait été obligé de tirer pour se dégager, blessant un jeune homme à l'épaule. Sept jeunes gens ont été appréhendés et présentés, ce mardi 16 juillet, au parquet de Chaumont.

● *Une cinquantaine de jeunes gens ont attaqué* la caserne de pompiers d'Oignies, près de Lens (Pas-de-Calais), dans la soirée du 14 juillet, après une bagarre entre un pompier et quelques-uns d'entre eux. Il faudra l'intervention de policiers des commissariats des communes voisines et de la gendarmerie pour que l'ordre soit rétabli. Trois pompiers et un policier ont été blessés. De nombreux jeunes gens interpellés ont été déférés au parquet de Béthune. Le maire d'Oignies envisage de constituer *« avec les citoyens honnêtes des brigades d'intervention pour parer à la carence des services publics ».*

A Lyon

LE PARQUET A ÉTÉ SAISI DE LA DISPARITION DU P.-D.G. DU GRAND HOTEL

Le parquet de Lyon a été saisi lundi 15 juillet, de la disparition, le 4 juillet, du président-directeur général du Grand Hôtel de Lyon, M. Yves Marin-Laflèche. La police, qui enquêtait jusqu'alors selon la procédure de flagrant délit pour « présomption d'enlèvement », n'a guère d'indices, si ce n'est que M. Marin-Laflèche a passé la soirée du 3 juillet avec l'un de ses proches collaborateurs.

En revanche, le conseil d'administration du Grand Hôtel ne semble pas attendre un retour prochain de son président. Il a nommé dès le 5 juillet Mlle Anne-Marie Gavand, administrateur, dans les fonctions de président du conseil d'administration jusqu'au 30 octobre 1974 : cette délégation peut être renouvelée.

La famille Marin-Laflèche, dirigée par la mère du disparu, ne possède pas moins de dix-sept établissements hôteliers et « night clubs » dans la région lyonnaise.

JUSTICE

POUR EXÉCUTION FAUTIVE DE CONTRAT

Mme Grès est condamnée à payer 1 316 000 dollars à son concessionnaire de parfums pour l'Amérique du Nord

Après six ans de procédure, Mme Grès, propriétaire et animatrice des magasins de haute couture et de parfums qui portent son nom, vient d'être définitivement condamnée, le 12 juillet, à verser 1 316 000 dollars — près de 8 millions de francs — à M. Milton Stern, son concessionnaire en parfums pour l'Amérique du Nord, en raison de l'exécution fautive d'un contrat.

Vingt-sept décisions juridictionnelles rendues à Paris : deux sentences arbitrales de la chambre de commerce internationale, une ordonnance de non-lieu, deux arrêts de la chambre d'accusation, neuf ordonnances de référé cinq jugements du tribunal de grande instance, huit arrêts de la cour d'appel, sans oublier de nombreux actes extra-judiciaires, quelques instances à l'étranger, en Suisse notamment, un dossier de procédure qui tient tout un placard.

Tels sont les effets d'une contestation portant sur l'exécution d'un contrat passé le 1er juillet 1962, pour une durée de quinze années, entre Mme Germaine Grès, élue en juin 1972 présidente de la chambre syndicale de la couture française, et M. Milton Stern, conseil en organisation, installé à New-York, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de sa société Milton Stern Parfums Inc., contrat ayant pour but la commercialisation des parfums Grès, présents — le plus célèbre à l'époque : Cabochard, — et à venir.

Comme d'usage en pareille circonstance, une clause est insérée qui attribue compétence à la chambre de commerce internationale — dont le siège est à Paris — pour connaître et se faire juge de tous les litiges résultant de l'exécution du contrat, clause nécessaire en l'espèce.

Dès 1967, selon son avocat, Me Fernand Cohen, M. Stern se plaint que Mme Grès fasse montre de réticences — une litote — pour exécuter le contrat. En août 1968, une procédure est entamée devant la chambre de commerce internationale. Femme énergique — ses sociétés sont encore en son nom personnel. — Mme Grès, passés les lents démarrages de la procédure, contre-attaque. Par l'intermédiaire de Me Albert Naud, successeur de deux confrères écartés, semble-t-il, par leur cliente, elle dépose plainte en décembre 1970 pour falsification de contrat et abus de blancs-seings. En même temps, elle fait dire que l'action pénale entamée, la procédure arbitrale s'en trouve *ipso facto* suspendue.

M. Jean Gonnard, juge d'instruction à Paris, ayant pris, en novembre 1971, une ordonnance de non-lieu au profit de M. Stern, clairement accusé de faux, les arbitres décident, le 27 décembre 1971 — sentence préparatoire — de continuer leur mission. Appel en est interjeté, comme ça le fut et le sera pour toutes les autres décisions, arbitrales ou judiciaires. Par exemple l'ordonnance de non-lieu, à propos de laquelle la chambre d'accusation décide un supplément d'information le 3 mars 1972.

Le 15 décembre 1972, sur un autre appel, la cour de Paris confirme le bien-fondé de la « sentence préparatoire » du 27 décembre 1971. Le 30 mars 1973, quinze jours après que le tribunal eut rejeté, en se déclarant incompétent, une action en nullité du contrat de concession, les trois arbitres rendent une décision (« sentence arbitrale ») longue de quinze pages, aux termes de laquelle une somme de 1 316 000 dollars doit être payée à M. Milton Stern par Mme Grès avec, de surcroît, les intérêts judiciaires en matière commerciale depuis le 11 mars 1972, date de l'audience arbitrale.

Est-ce fini ? Non. La réputation de rapidité imputée à la procédure arbitrale continue d'être sérieusement mise en question.

Pour être une « décision parfaite », toute sentence arbitrale doit être suivie d'une *« ordonnance d'exequatur »*, qui est en quelque sorte un label donné par la justice — dit en ce cas « tribunal étatique » — à une décision extra-judiciaire. Cette ordonnance a d'autant plus d'importance que la seule manière de s'opposer à une sentence arbitrale est de faire « *opposition à ordonnance d'exequatur* ». Or, le 31 janvier dernier, Mme Grès obtient de la première chambre civile du tribunal l'annulation de la sentence arbitrale. Appel est interjeté par M. Milton Stern.

Le perdant

Pleine satisfaction lui est donnée le 12 juillet par la cour de Paris qui a, ce jour-là, rendu quatre arrêts en sa faveur. Parmi eux, une décision annulant le jugement du tribunal condamnant, pour procédure abusive, Mme Grès à 10 000 francs de dommages et intérêts au profit de son concessionnaire et prononçant donc la validité de la sentence arbitrale. D'autre part, la chambre d'accusation, sur réquisitions conformes du ministère public, confirme le non-lieu au profit de M. Stern. A présent, en dépit des pourvois en Cassation, non suspensifs, Mme Grès va donc devoir payer à son concessionnaire pour l'Amérique du Nord près de 8 millions de francs, augmentés des intérêts de droit.

Mais le perdant n'est pas seulement celui qu'on croit. La légitimité de la procédure d'arbitrage repose, outre la compétence commerciale, sur la discrétion et la rapidité. Cette dernière, nettement mise en cause par une telle affaire, faut-il revoir la procédure d'arbitrage, l'alléger de certaines voies de recours ? Ou bien considérer que l'obstination, apparemment infondée, d'un seul plaideur ne doit pas compromettre le difficile équilibre du pouvoir arbitral ? — Ph. B.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le Poulidor de Paris-Nice

Saint-Lary. — En difficulté après une offensive de Raymond Poulidor, Eddy Merckx a conservé le maillot jaune mais il a perdu 1 min. 49 sec., lundi 15 juillet, au terme de la seizième étape, Seo-de-Urgel-Saint-Lary. Poulidor, de son côté, a remporté, à trente-huit ans passés, sa première victoire en ligne depuis 1965 dans le cadre du Tour de France.

De notre envoyé spécial

Tels sont les deux faits essentiels d'une épreuve qui avait commencé par une fastidieuse randonnée à travers les Pyrénées espagnoles et qui s'est achevée par l'éclatement du peloton sur les rampes de Soulan. Il faut croire que la chaleur, la distance et l'accumulation de quatre cols au cours des 200 premiers kilomètres avaient usé progressivement les coureurs si l'on en juge par les bouleversements qui sont intervenus durant l'ultime demi-heure, dans la longue montée du Pla-d'Adet.

En raison de sa forte dénivellation (1 000 mètres en 10 kilomètres), cette difficulté, située de surcroît en fin de parcours, convenait parfaitement aux possibilités de Poulidor, et, de fait, quand le Français porta son attaque 8 kilomètres avant l'arrivée, Merckx, Lopez-Carril, Aja, Panizza, Agosthino — tous ses adversaires directs — se trouvèrent dans l'impossibilité de réagir.

On assista, dès lors, à une éblouissante démonstration de grimpeur du populaire champion évoluant dans s[illegible] meilleur style et chaleureusement acclamé, cela va sans dire. Van Este, qui avait abordé l'obstacle avec un avantage de 3 min., fut rejoint à 3 kilomètres du sommet et accumula ensuite près de 4 min. de retard. Lasa, débordé lui aussi, perdit 7 min. 25 durant les 5 derniers kilomètres. Quant à Merckx, très éprouvé mais admirable de courage, il dut se contenter de la cinquième place.

Poulidor, qui vient de sauver l'intérêt du Tour pour la deuxième fois, a réalisé un exploit d'un très haut niveau, l'un des plus remarquables peut-être de sa longue carrière. Le chef de file de l'équipe Gan-Mercier a renouvelé en quelque sorte son récital de La Turbie, et nous avons retrouvé, pour la circonstance, le superbe vainqueur de Paris-Nice (1971-1972).

Cette étape, qui rend presque le Tour à ses incertitudes, a malheureusement été gâchée par un incident déplorable. Cyrille Guimard, qui s'était échappé dans le Puerto-de-Canto, avant le vingt-cinquième kilomètre, fut rejoint et agressé par Spruyt, un équipier de Merckx, qui le menaça de représailles s'il s'avisait de troubler à nouveau la quiétude du leader.

« Aujourd'hui, lui dit le Belge, *il faut rester tranquille, sinon tu n'auras plus la moindre chance de gagner une étape. »*

Guimard récidiva, car il a de la suite dans les idées, mais il retrouva sur sa route Spruyt, le coureur-sentinelle, qui réitéra son chantage. Des coups furent échangés.

Après l'arrivée, le routier nantais devait porter le débat sur la place publique et dénoncer certaine collusion dont aurait bénéficié le porteur du maillot jaune.

L'incident est clos, du moins officiellement. Guimard et Spruyt se sont serré la main à la demande des commissaires. Cependant, l'attitude inacceptable de Spruyt, d'ailleurs désapprouvée par Merckx, suffit à jeter le trouble et donne à penser qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

JACQUES AUGENDRE.

Des attentats contre la caravane du Tour ont eu lieu dans la nuit du 15 au 16 juillet. (Lire page 8.)

CLASSEMENT DE LA 16e ETAPE
Seo-de-Urgel - Saint-Lary - Soulan (209 kilomètres)

1. Poulidor (Fr.), 7 h. 53 min. 29 sec. ; 2. Lopez-Carril (Esp.), à 41 sec. ; 3. Pollentier (Bel.), à 1 min. 2 sec. ; 4. Santy (Fr.), à 1 min. 17 sec. ; 5. Merckx (Bel.), à 1 min. 49 sec. ; 6. Panizza (It.), à 2 min. 5 sec. ; 7. Pingeon (Fr.), à 2 min. 34 sec. ; 8. Romero (Fr.), à 3 min. 31 sec. ; 9. Perin (Fr.), à 3 min. 45 sec. ; 10. Van Neste (Bel.), à 3 min. 48 sec.

CLASSEMENT GENERAL

1. Merckx, 92 h. 40 min. 18 sec. ; 2. Lopez-Carril, à 2 min. 24 sec. ; 3. Aja (Esp.) à 4 min. 20 sec. ; 4. Panizza (It.), à 6 min. 52 sec. ; 5. Poulidor, à 6 min.; 6. Agostinho (Port.), à 10 min. 54 sec.; 7. Pollentier (Bel.), à 13 min. 53 sec. ; 8. Martinez (Fr.), à 14 min. 16 sec. ; 9. Santy (Fr.), à 15 min. 7 sec. ; 10. Van Springel (Bel.), à 18 min. 8 sec., etc.

Cyrille Guimard : le Tour est neutralisé par une maffia

Depuis le départ du Tour de France, plus que les années précédentes, on a pu s'interroger sur la léthargie ou la résignation de la plupart des équipes. Il a souvent été dit que la course ne commençait qu'avec le début de la retransmission télévisée, et c'est sans doute vrai. Mais il est peut-être tout aussi réel qu'une « maffia », qui bénéficie de toutes les complicités, contrôle le Tour de France. Les déclarations de Cyrille Guimard à Europe 1 tendent, en tout cas, à accréditer cette thèse :

« *Dans le premier col, j'avais attaqué, et lorsque j'ai été rejoint je me suis fait insulter, je me suis fait traiter de tous les noms parce que j'avais osé attaquer. Dans le deuxième col, j'ai attaqué une nouvelle fois, et là je me suis fait une nouvelle fois huer, siffler, etc., parce que j'avais encore osé attaquer, et ensuite Spruyt m'a dit :* « Puisque c'est ça, puisque tu nous emmerdes tu n'auras plus le droit de gagner une étape, tu n'auras plus le droit de rien faire jusqu'à l'arrivée à Paris. » *Van Schil a d'ailleurs dit la même chose à Danguillaume, qui avait osé attaquer sur la fin du premier col, et, lorsqu'on est arrivé au col du Portillon, Spruyt, une nouvelle fois, m'a insulté. Alors cela a été un peu trop loin. Je lui ai demandé des excuses, et il a commencé à me donner des coups de poing et il y a eu quelques échanges ; et là je suis descendu de vélo et j'en ai discuté avec M. Jacques Goddet, le directeur du Tour de France.*

» *Depuis le départ, il y a une « maffia » absolument incroyable que je n'ai encore jamais vue dans le vélo ; il y a plusieurs équipes qui s'entendent très bien ensemble, qui se distribuent les trophées. Telle équipe gagne une étape, telle autre équipe en gagne une autre, etc., et les équipes restantes n'ont que le droit de se taire. Si quelqu'un hors de la combine attaque il se fait systématiquement engueuler, traiter de tous les noms et tout de suite deux ou trois équipes roulent sur lui, ce qui fait que depuis le début du Tour de France, pendant les 150 premiers kilomètres d'une étape, personne n'ose attaquer et personne n'ose le faire parce que la course est bloquée par quelques équipes. »*

Équitation

DOMINIQUE BENTEJAC CHAMPION DE FRANCE DU CONCOURS COMPLET

Dominique Bentejac a, pour la troisième fois, enlevé le titre de champion de France de concours complet. Son plus sérieux adversaire aura été la Britannique Virgine Holgate, qui termine deuxième.

Classement général final

1. Dominique Bentejac sur Aragon: 2. Virgina Holgate sur Jason: 3. Jean-Yves Touzaint sur Athos du Moulin: 4 André Le Goupil sur Arthémise ; 5 Thierry du Haut sur Attila 7, etc.

Le Monde DE LA MÉDECINE

LES JEUNES ET LA CONTRACEPTION

Selon le projet de loi adopté le 28 juin par l'Assemblée nationale, et qui sera soumis à l'automne au Sénat, toutes les dispositions restrictives jusqu'alors en vigueur et visant à limiter l'accès des mineurs à la contraception sont abolies. La possibilité soit de remboursement par la Sécurité sociale, soit de délivrance gratuite des contraceptifs par les centres agréés, supprime, en outre, les obstacles financiers qui avaient, pour les jeunes, une importance particulière.

Ces mesures concernent essentiellement ceux que les Anglo-Saxons nomment les « teen-agers », à savoir pour la France, très précisément, deux millions cent dix-sept mille deux cents garçons et deux millions quarante et un mille cent filles, âgés de quinze à dix-neuf ans.

L'accès à l'information, aux conseils médicaux et aux moyens éventuellement préconisés était jusqu'à présent entravé par de multiples difficultés d'ordre familial, psychologique et financier.

L'absence d'information dans le cadre scolaire ou universitaire, l'aspect essentiellement punitif et moralisateur que revêtaient souvent les trop rares échanges avec les parents ou les milieux médicaux, n'ont en rien freiné l'évolution de comportements observés de façon quasi universelle, mais en ont, en revanche, gravement entravé la surveillance ou la prévention.

L'attitude nouvelle manifestée par la volonté gouvernementale, et par le fait qu'un seul député se soit opposé au projet, pourra, si elle s'accompagne d'un effort pédagogique considérable et d'une transformation des mentalités, ouvrir la voie à une action dont les rapports mondiaux permettent de mesurer l'urgence.

Ils confirment tous, en effet, chez ceux qui de plus en plus précocement connaissent des expériences sexuelles l'étendue de l'ignorance et de l'irresponsabilité, les désastres croissants des grossesses accidentelles, suivies ou non d'avortement, et l'augmentation, devenue totalement incontrôlable, des maladies vénériennes.

Il serait illusoire de penser que la diffusion des techniques — et leur gratuité — permettront à elles seules de remédier à de telles conséquences psychologiques et sociales. Les problèmes difficiles et très spécifiques que pose la contraception chez les mineurs montrent la nécessité d'ouvrir à tous l'accès à une information objective et à des contacts non pas moralisateurs, mais éclairés et confiants.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

L'AGE moyen de la menstruation, signe faussement admis comme celui de la maturité sexuelle féminine, est passé de dix-sept ans *en 1840* à treize ans aujourd'hui.

La dernière et la plus importante enquête américaine, portant sur près de cinq mille jeunes filles, élèves de collèges ou d'universités, montre que 14 % d'entre elles ont déjà eu des rapports sexuels à quinze ans, 21 % à seize ans, 27 % à dix-sept ans, et 46 % à dix-neuf ans. Dans les grandes villes, plus de la moitié des filles de dix-sept ans ont eu de telles expériences.

71 % des moins de quinze ans, et 60 % des moins de dix-sept ans n'utilisent aucun moyen contraceptif. Il s'ensuit que, sur trois filles ayant des relations prémaritales, une devient enceinte.

Les chiffres présentés à ce sujet au récent congrès de sexologie médicale de Paris, par le docteur Husslein (Vienne), confirment ceux que vient de publier le département de sociologie de l'université John Hopkins (Baltimore). Trois filles américaines de moins de vingt ans sur quatre connaissent leur première grossesse alors qu'elles ne sont pas mariées ; 45 % des naissances sont, chez elles, illégitimes (dont les trois quarts chez des Noires).

Depuis la décision de la Cour suprême et la libéralisation de l'avortement, pour un tiers les interruptions de grossesse concernent au Etats-Unis des moins de dix-neuf ans (23,5 % en Suède, 22,1 % en Angleterre).

Dans la seule ville de New-York, et durant l'année 1971-1972, deux mille quatre cents avortements ont été pratiqués sur des filles de moins de quatorze ans, et vingt-deux mille neuf cents chez des moins de dix-sept ans. 91 % des patientes de moins de quinze ans et 70 % de quinze à dix-neuf ans n'avaient jamais utilisé de contraceptifs.

De tels chiffres traduisent, selon les autorités sanitaires américaines, l'insuffisance radicale de l'information et de l'éducation, d'une part, et les réticences qui ont rendu très difficile l'accès des jeunes aux cliniques de planning familial, d'autre part.

Quatre-vingt-dix cliniques desservent la seule ville de New-York (il en existe soixante-cinq en France, dont la moitié dans la région parisienne), mais elles ne se sont que récemment ouvertes aux *« teen agers »*. L'expérience a montré qu'il était souhaitable que des consultations spéciales leur soient réservées, et trois de ces consultations ont été organisées depuis peu par le service de santé de New-York. Des jeunes gens y sont systématiquement convoqués afin que les risques encourus soient compris par chacun, et les responsabilités clairement expliquées et assumées. Les difficultés techniques que soulève dans bien des cas l'application à de très jeunes filles de méthodes contraceptives expliquent, en effet, que la charge en incombe souvent aux garçons.

Des difficultés spécifiques

● LES PILULES ont une action sur l'équilibre hormonal. Or cet équilibre est instable chez nombre de jeunes filles, et sa perturbation risque d'avoir des conséquences nocives et parfois prolongées sur l'harmonie d'un développement encore inachevé. Elles ne peuvent donc être prescrites qu'après un examen attentif, sous surveillance médicale régulière et doivent être exclues dans les nombreux cas — chez les plus jeunes en particulier — où l'immaturité du système génital et neuro-hormonal est évidente.

● LES STERILETS sont mal tolérés par la matrice — très petite et irritable — des jeunes qui n'ont encore jamais eu d'enfant. Le risque de lésions et d'infection n'est pas négligeable, et le danger de stérilité définitive ainsi encouru ne peut être accepté. Il n'est pas exclu que les stérilets de l'avenir, de petite taille et dotés d'une action hormonale ou chimique, puissent changer des données qui sont, pour l'instant, nettement négatives.

● LES DIAPHRAGMES, placés sur le col de la matrice et combinés à des gelées spermicides, exigent une certaine maturité, des manipulations précises impliquant un niveau élevé d'information et un sens développé des responsabilités. Leur innocuité parfaite inciterait à les recommander si l'ensemble de qualités et de connaissances qu'ils appellent étaient plus fréquemment rencontrées chez les jeunes, et si la servitude qu'ils impliquent était plus acceptable.

● LA METHODE DES TEMPERATURES, qui permet chez les femmes dont le cycle est régulier de déterminer le moment de l'ovulation et donc de savoir quand elles sont fécondables, demande elle aussi une vigilance, une attention et une maturité particulières.

Elle n'autorise les relations sexuelles que pendant les huit ou dix derniers jours du cycle. Beaucoup de femmes ignorent cette donnée, et d'innombrables *« grossesses accidentelles »* sont dues à des rapports de tout début de cycle que l'on croit, à tort, sûrs. En outre, il est rare que les très jeunes filles aient des cycles réguliers. L'immaturité hormonale évoquée plus haut se traduit par de fréquentes irrégularités qui rendent très aléatoire la détermination de l'ovulation.

● L'USAGE DE PRESERVATIFS MASCULINS présente un intérêt particulier. Outre le rôle protecteur qu'ils exercent contre la transmission des maladies vénériennes, ils ont l'avantage de faire appel au sens de la responsabilité du garçon.

La sécurité des préservatifs n'est pas, certes, absolue, et les nombreux échecs qui leur sont attribuables, et qui sont dus à des fautes d'utilisation, seront évidemment subis par la jeune fille.

● Lorsque de telles fautes se sont produites (préservatif mal placé, déchirure, etc.), il est possible, comme dans les cas de viol, de recourir à la *« pilule du lendemain »*, c'est-à-dire à l'administration immédiate de doses importantes d'œstrogènes (diéthylstilbœstrol ou éthinylœstradiol) qui empêchent l'implantation d'un ovule éventuellement fécondé. Une telle thérapeutique doit être entreprise dans les soixante-douze heures suivant le rapport présumé fécondant, et les doses d'œstrogènes auxquelles elle fait appel (25 mg de diéthylstilbœstrol deux fois par jour pendant cinq jours) sont équivalentes, en ce bref laps de temps, à la quantité totale contenue dans nombre des vingt-quatre *« pilules »* contraceptives absorbées normalement en un mois. Les effets secondaires de cette technique — par ailleurs efficace à 100 % — sont souvent importants, et l'on ne peut donc y recourir qu'en cas de nécessité réelle.

L'information scolaire aux États-Unis

UNE récente enquête menée par l'Institut Kinsey (Université d'Indiana) et visant à comparer les réactions et le comportement sexuel des moins de dix-neuf ans fréquentant les écoles ou les collèges américains montre l'intérêt de l'information scolaire. Sur les deux groupes étudiés, le premier avait bénéficié de séances d'information et d'éducation sur la reproduction humaine et de la possibilité de consulter, à proximité du domicile ou de l'établissement scolaire, un centre spécialisé. Les établissements fréquentés par les jeunes du second groupe n'avaient organisé aucun enseignement de cet ordre.

L'enquête américaine montre que les jeunes bien informés ont beaucoup moins que les autres « tendance à se livrer automatiquement à des activités sexuelles ». *Ils n'acceptent ces activités que* « si elles traduisent un lien affectif réel » *; ils en soulignent la portée et dénoncent* « l'exploitation sexuelle publicitaire ». *La* « promiscuité » *(relations sexuelles répétées avec des partenaires différents) est chez eux beaucoup moins importante que dans le groupe témoin.*

Une telle information, conclut cette enquête, est donc hautement souhaitable, mais il semble que la majorité des enseignants n'y soient nullement préparés.

L'opinion publique, récemment interrogée au sujet des mineurs par l'Institut Gallup, montre à ce sujet une évolution rapide, fonction essentiellement des générations concernées.

Si pour 71 % les Américains — qu'ils soient ou non catholiques — approuvent la diffusion des informations destinées aux jeunes, 50 % seulement admettent que les cliniques de conseil familial leur soient ouvertes gratuitement, et 30 % estiment que « les relations prémaritales ne sont pas condamnables ».

Grossesses accidentelles : une fille sur trois

Toutes ces données techniques, qui viennent s'ajouter au caractère impulsif et souvent improvisé des relations sexuelles chez les jeunes, à leur absence de discipline et de réflexion, et aux lacunes considérables de leur information, expliquent la fréquence croissante des grossesses accidentelles observées chez eux.

Les conséquences physiques et morales de ces grossesses, les risques auxquels peut exposer l'accouchement chez les très jeunes filles, dont la croissance n'est pas terminée, justifient le nombre important, dans ces cas, de décisions d'avortement.

Décision que nombre de gynécologues prenaient déjà, avant toute libéralisation législative, pour des motifs médicaux.

Les méthodes modernes d'aspiration, pratiquées à l'aide d'une canule fine et souple le plus précocement possible, ont, certes, des incidences beaucoup plus bénignes que les curetages de jadis. Ces incidences n'en sont pas pour autant inexistantes, et l'épreuve physique et morale ainsi infligée ne peut être souhaitée à quiconque.

Tous ceux et toutes celles qui, par ignorance ou par illusion, sont conduits à une telle extrémité prennent alors, et dans les plus mauvaises conditions, un contact brutal avec une réalité dont la tristesse est trop souvent sans commune mesure avec l'élan impulsif ou irresponsable qui en fut l'origine.

L'indipensable information qui doit être donnée le plus largement et le plus tôt possible aux jeunes doit donc s'accompagner d'une mise en garde rigoureusement honnête sur les difficultés contraceptives au cours de la puberté. La plupart, sinon la totalité, des manuels et du matériel audio-visuel disponibles en France pour cette information ne comportent pas ces réserves et ces avertissements pourtant nécessaires.

Il importe donc de les revoir, et de savoir que par-delà l'information c'est un éveil des responsabilités qu'il faut viser et une véritable éducation qu'il faut entreprendre, non dans un quelconque but moralisateur, mais pour que les jeunes cessent d'être les victimes naïves et vulnérables de mythes ou de racontars générateurs, en fin de compte, de trop d'inutiles détresses.

Dr E.-L.

Libre opinion

LA CONQUÊTE DE SOI

Par Mgr JACQUES DELARUE (*)

DERNIEREMENT, les journaux ont rendu compte du vote par lequel l'Assemblée nationale, à l'unanimité moins une voix, avait adopté la loi sur la contraception.

La même unanimité semble se retrouver dans l'opinion publique où, sauf de très rares exceptions qui n'ont guère retenu l'attention, tout le monde dans la presse semble satisfait de ce résultat.

Je me méfie souvent des votes unanimes, sous quelque régime que ce soit... et jusque dans les assemblées épiscopales. Je redoute, en effet, surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet grave et délicat, que l'enjeu des décisions ainsi adoptées n'ait pas été suffisamment pesé par ceux qui en ont pris la responsabilité. C'est le cas ici.

Qu'on m'entende bien. Si j'interviens, ce n'est pas pour faire entendre je ne sais quelle position officielle au pour rappeler un enseignement de l'Eglise que je déplorerais de ne pas voir respecter. C'est parce qu'il s'agit d'un problème humain grave, dont nul, qu'il soit chrétien ou non, ne saurait méconnaître les conséquences.

Il me paraît normal qu'une loi règle le problème de la contraception ; les chrétiens n'ont pas à exiger qu'elle soit en tout point conforme aux encycliques pontificales ; il leur appartient en conscience d'éclairer leur propre comportement, qu'ils ne doivent pas vouloir imposer à tout prix à d'autres.

Tout ce qui contribue sainement à promouvoir la paternité et la maternité volontaires doit être accueilli de manière positive et mérite le très large accueil favorable fait à la loi.

Mais comment admettre que, sans aucune condition, sans aucune éducation, simplement « pour le plaisir », le leur et plus encore peut-être celui des garçons, des filles de tout âge, à peine des adolescentes, puissent obtenir pour rien la pilule à volonté ? Du fait qu'il devient légal, l'usage de cette pilule ne va-t-il pas leur apparaître désormais comme normal et moral ?

Certes la sexualité est une dimension essentielle de la personnalité ; mais il importe d'autant plus à l'équilibre de cette personnalité naissante qu'elle soit intégrée à sa juste place dans le développement des jeunes. Pour cela, ils ont besoin d'être aidés à découvrir la grandeur merveilleuse de l'amour dans toutes ses dimensions.

Qui les aidera, dans l'amitié et dans la confiance, à découvrir les conditions de cette conquête de soi qui permet de se donner dans un amour vrai ? Sans doute pas les fabricants de produits pharmaceutiques, qui voient s'ouvrir devant eux un marché fabuleux. Peut-être le médecin appelé à délivrer une ordonnance ; mais seules les filles doivent le consulter.

Et, parmi les jeunes, ceux qui en ont le plus urgent besoin risquent de ne pas trouver le conseiller amical et avisé capable de les aider à comprendre qu'ils ne sauraient tout se permettre, même s'ils en ont envie, sans risquer de compromettre leur équilibre profond et la possibilité de connaître un véritable amour.

N'auront-ils pas trop souvent devant eux un médecin pressé, des parents désarmés, des éducateurs mal à l'aise, et d'autres jeunes — ou moins jeunes ! — tout prêts à les entraîner dans les pires aventures ?

Si je m'exprime ainsi, c'est par respect pour ces jeunes qui vont déboucher bientôt sur leur majorité. Ils ont droit à y être aidés et préparés. Les législateurs ne semblent pas en avoir eu idée. Sauf un seul député, dont la voix n'a guère rencontré d'écho.

(*) Evêque de Nanterre.

UNE ENQUÊTE FRANÇAISE SUR LES EFFETS SECONDAIRES DE LA PILULE

PLUSIEURS enquêtes ont été menées depuis dix ans et sur une très grande échelle à propos des effets secondaires, ou des accidents qui pourraient être provoqués par l'utilisation des contraceptifs hormonaux.

La plupart avaient été entreprises dans les pays anglo-saxons et leurs conclusions se trouvent confirmées par le dépouillement d'un questionnaire adressé durant le premier trimestre de 1973 à 48 522 médecins français, soit tous les praticiens recensés par l'Office de vulgarisation pharmaceutique, quelle que soit leur spécialité, leur mode d'exercice ou leur fonction.

9 351 médecins ont répondu à cette enquête conduite à l'initiative des docteurs Rozenbaum, Buchsenschutz et Netter (Paris) et qui a été dépouillée de façon artisanale dans le service de gynécologie de l'hôpital Necker.

Portant uniquement sur les accidents survenus en 1971 et 1972, elle confirme pleinement les résultats anglo-saxons. Aucun praticien français n'a signalé d'accident ou d'effet secondaire imprévu, et c'est donc aux contre-indications déjà connues que semble devoir se circonscrire la vigilance des prescripteurs. Au premier rang de ces contre-indications figurent les troubles cardio-vasculaires, survenant chez des femmes prédisposées. Le dépistage d'anomalies lipidiques (graisses du sang) permet de déceler ces sujets et il est donc indispensable de le faire faire systématiquement, au même titre que celui du diabète larvé, chez toutes les utilisatrices de la pilule, si jeunes soient-elles. De même la prise de la pilule doit-elle être interrompue six mois avant toute intervention chirurgicale prévisible.

Néanmoins, l'enquête du docteur Rozenbaum ne permet pas d'établir de comparaisons valables avec une population témoin. Les chiffres choisis à cette fin sont fort incertains, car il s'agit des statistiques plus que vagues de l'INSEE pour 1970.

Le nombre des cas de cancers constatés est inférieur à celui prévisible et connu de la population tout venant.

L'obligation de faire, lors de la prescription contraceptive, un examen gynécologique donne d'ailleurs une occasion unique de procéder à un dépistage systématique des cancers génitaux qui sont remarquablement faciles à traiter s'ils sont très tôt diagnostiqués. De même, le dépistage des prédispositions aux troubles cardio-vasculaires peut être suivi de mesures thérapeutiques d'une grande valeur préventive.

Il semble que 13 200 médecins aient prescrit des « *pilules* » en France en 1972, ce qui signifie que beaucoup de généralistes l'ont fait.

15 229 000 plaquettes de contraceptifs oraux ont été vendues en 1972, chaque plaquette couvrant une utilisation d'un mois. Le nombre des utilisatrices dépasse donc légèrement le million, soit une femme sur dix en âge de procréer.

Si les indications générales trop générales peut-être, fournies par l'enquête française confirment l'efficacité de la « *pilule* », elles confirment également qu'elle ne peut être adoptée que sous surveillance médicale et que cette surveillance, si elle est bien conduite, doit permettre d'éviter la plupart des conséquences nocives qu'elle pourrait entraîner. Conséquences en fin de compte moins graves que celles dues à la fumée du tabac.

La « misère sexuelle » à l'épreuve des réalités

LES innombrables publications, ouvrages et déclarations sur la « misère sexuelle universelle », *à* « laquelle personne n'échappe, car chacun est pris dans un ensemble complexe de peurs, de dégoûts, d'interdits, de fantasmes et de rêves » *(1) sont-elles réellement fondées ? Une enquête du docteur Pierre Vellay, gynécologue accoucheur enseignant de sexologie au C.H.U. de Saint-Antoine (Paris), menée auprès de jeunes femmes qui avaient, ou non, suivi un enseignement de préparation à l'accouchement, incite, à tout le moins, à poser la question. En effet, et bien que 80 % de ces jeunes femmes déclarent* « ne pas avoir reçu d'éducation sexuelle dans le milieu familial », *74 % affirment que leur vie sexuelle antérieure à la grossesse a été satisfaisante (34 %) ou très bonne (40 %). L'enquête montre une* « correspondance parfaite entre l'entente du couple et la réalisation de la sexualité ».

Pour les femmes qui avaient plus de trente ans au moment de l'enquête, le premier rapport sexuel s'est situé entre dix-neuf et vingt-cinq ans Cet âge moyen tombe de seize à dix-neuf ans pour celles qui avaient moins de vingt-cinq ans

A la question : « Avez-vous des tabous sociaux, religieux ou autres ? ». *84 % des femmes ont répondu non, et sur les 16 % de oui, 4 % seulement avouent qu'ils sont de source religieuse...*

Reich, ce pape de la « misère sexuelle » *auquel chacun se réfère, était, lui-même, un grand malade mental Et l'enquête menée par le docteur Vellay auprès d'une population* « tout venant » *de jeunes femmes montre à la fois l'efficacité, pour la destruction des tabous notamment, de la vaste diffusion des informations sur la sexualité, et les risques qu'il y aurait à les* « psychiatriser ».

(1) *La Réalité sexuelle*, une enquête en France, par Roger-Pol Droit et Antoine Gaillen. Laffont Editeur.

MENACES SUR LE SERVICE NATIONAL DE SANTÉ BRITANNIQUE

Seuls les malades ne protestent pas...

LE Service national de santé britannique est en crise. Ce modèle original de nationalisation de la médecine, unique dans un pays occidental, fait l'objet depuis près de trente ans d'une attention soutenue de la part des autres pays européens. Les professionnels de la santé suivent son évolution tantôt avec la plus grande complaisance, tantôt avec un esprit très critique, selon leurs opinions politiques.

Au mois de juin, soixante-quinze mille infirmières ont entamé une grève qui a bouleversé le fonctionnement des services hospitaliers britanniques. Après deux mois de protestations et de pétitions, demeurées vaines, le personnel auxiliaire des hôpitaux d'outre-Manche a, de son côté, entrepris une grève le 1er juillet, en assurant la sécurité des malades mais non leur confort. Débutant à l'hôpital Charring-Cross, réputé pour sa modernité, son confort et... sa clientèle privée, le mouvement s'est rapidement étendu à d'autres hôpitaux de la capitale et à une centaine d'autres dans le nord de l'Angleterre. Les grèves ne sont pas continues ni généralisées, mais la situation d'attente et de tension du personnel perturbe en permanence le fonctionnement des établissements. Le syndicat « National Union of Public Employees » réclame, au-delà de revendications de salaires (une infirmière gagne environ 20 livres, soit 240 F, par semaine), *la suppression des lits de clientèle privée* qui, estime-t-il, n'ont pas leur place dans les hôpitaux publics.

Les *médecins hospitaliers* aussi sont mécontents : mille d'entre eux gagnent moins de 5 000 livres par an (60 000 F). Trois mille médecins (soit le quart de l'effectif total) reçoivent des émoluments qui n'excèdent pas 7 500 livres par an (90 000 F). Du fait de l'inflation, leur niveau de vie a baissé de 20 % en deux ans. Ils ne semblent pas décidés à voir leur situation économique se dégrader davantage et ont entrepris une lutte âpre pour ne pas perdre le droit de recevoir leur clientèle privée à l'hôpital, dernier bastion de la pratique libérale.

Lors de la conférence annuelle de l'Association médicale britannique, réunie à Hull (Yorkshire) la semaine passée, ils ont annoncé leur intention de « *prendre des sanctions* », sans toutefois recourir à la grève, sanctions dont l'une des plus extrêmes serait de quitter en masse le Service national de santé.

Un sondage réalisé par le docteur Astley, président des comités des médecins hospitaliers de l'Association médicale britannique, faisait état à la fin du mois de juin de la « colère », de l'« anxiété », de la « *désillusion* » de 90 % d'entre eux, qui se seraient déclarés, si aucune amélioration n'était apportée, prêts à quitter le Service national de santé. Quant aux médecins généralistes, s'ils n'envisagent pas pour le moment des mesures aussi graves, ils semblent préparer un plan destiné notamment à « *montrer aux patients la vérité économique des soins médicaux* ».

L'idée de créer un service médical parallèle au Service national est loin d'être théorique. *The Times* a publié une annonce publicitaire anonyme, adressée au corps médical et annonçant la création d'un « *service de santé privé* ». L'annonce, derrière laquelle se trouve un groupe d'hommes d'affaires souhaitant conserver l'anonymat, invite les médecins qui veulent travailler dans le secteur privé à s'inscrire dans ce service.

Le conseiller juridique du groupe d'hommes d'affaires a précisé que l'annonce avait pour but de « *tester les réactions du public, de la profession médicale et de la presse* ».

Le gouvernement britannique souhaite, avec le temps, redresser la situation, mais Mme Barbara Castle, ministre des affaires sociales, et le docteur Owen, sous-secrétaire d'Etat, n'ont pas caché que, dans l'immédiat, et compte tenu « *des rudes années à venir* », il serait difficile de « *répondre à toutes les aspirations* ».

Finalement, il semble qu'à l'heure actuelle, si l'on en croit certains sondages récents, seuls les malades soient satisfaits du Service national de santé, même si celui-ci comporte la plupart du temps les mêmes imperfections que les systèmes libéraux. Même si, en dehors des urgences, les malades doivent s'inscrire sur des listes d'attente et parfois attendre jusqu'à... trois ans pour faire soigner leurs varices ou leurs hernies !

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

La colère des médecins hospitaliers

C'EST une crise hospitalière apparemment bénigne qui a relancé en Grande-Bretagne l'antagonisme entre médecine privée et médecine publique, au point de menacer le monopole de fait du National Health Service (N.H.S.).

Le litige porte sur les cinq mille lits qui, dans les hôpitaux du N.H.S., sont alloués aux médecins pour accueillir leur clientèle privée, donc payante. Cela ne représente qu'un peu plus de 1 % de la capacité hospitalière britannique. Mais qui dit « *lit privé* » dit chambre individuelle et « *confort moral* » bien supérieur à celui des salles communes de vingt à trente lits qu'on trouve sous le même toit, mais à des étages différents.

Les syndicats de personnels hospitaliers, et notamment le N.U.P.E. (National Union of Public Employees), ont exigé la suppression totale des lits privés et obtenu à ce sujet des assurances fermes de la part du ministre des affaires sociales, Mme Barbara Castle. Mais la perspective de voir, dès avril prochain, les pratiques privées bannies des hôpitaux a immédiatement déclenché la colère des quelque onze mille médecins hospitaliers qui ont « leurs » clients. Chose rare dans une profession généralement discrète en Angleterre, un meeting a rassemblé, le 8 juillet, à Londres, un millier de praticiens révoltés, soudain militants, votant des motions de combat, proclamant leur volonté de résister et affirmant publiquement qu'ils ne faisaient plus confiance à Mme Castle.

Les médecins, membres en majorité de l'Association des spécialistes et consultants d'hôpitaux (H.C.S.A.), ont même menacé de mettre sur pied une organisation indépendante, rivale du N.H.S., qui assurerait des soins aux personnes assez riches ou bien assurées auprès des compagnies d'assurance-maladie privées, un peu sur le modèle américain. La plus importante de ces compagnies d'assurances, la BUPA, qui couvre déjà les risques de deux millions de Britanniques, estime qu'il est en effet financièrement possible de construire davantage d'hôpitaux privés. La menace d'un N.H.S. privé apparaît toutefois, à la plupart des observateurs, très théorique, étant donnée la faiblesse actuelle des structures du secteur privé. Le nombre de lits dans les cliniques privées n'atteint pas cinq mille et les coûts d'exploitation de telles entreprises sont généralement exhorbitants.

Défense de la pratique privée

Conscients que la perte des lits privés des hôpitaux porterait un coup fatal à la pratique privée, les médecins ont engagé depuis quelques jours une intense campagne de protestation. Ils font, par exemple, remarquer que les malades privés paient des frais de séjour considérables au N.H.S. (l'équivalent de 2 000 francs par semaine pour une chambre à Londres), ce qui représente annuellement un revenu de 17 millions de livres pour l'Etat. Ils insistent encore sur le « *stimulant* » que constituent les honoraires privés pour beaucoup de leurs confrères qui, réduits à travailler à plein temps pour le N.H.S., pourraient choisir d'émigrer.

Ils réfutent enfin l'accusation selon laquelle les clients payants passent avant les autres sur les listes d'attente, souvent longues, pour être hospitalisés. Une étude réalisée dans l'est des Midlands et citée par le *Sunday Times* indique, cependant, que presque 40 % des patients « publics » doivent attendre de six à seize semaines pour des hospitalisations non urgentes, alors que 5 % des patients « *privés* » sont dans le même cas.

Le conflit a éclaté à un moment où le N.H.S. traverse une grave crise financière et structurelle, et les décisions que doit prendre maintenant le gouvernement travailliste dépassent en fait de beaucoup le simple choix de conserver ou non les cinq mille lits privés.

Depuis juin, les infirmières mènent un puissant mouvement de revendications salariales et le 8 juillet les techniciens de plusieurs hôpitaux ont commencé des débrayages. Certains d'entre eux touchent moins de 1 000 francs par mois et d'une façon générale les bas salaires ont donné naissance à un sous-emploi endémique. Le militantisme des derniers mois a débouché sur un plan idéologique et n'est sans doute pas étranger à la brusque révolte contre les lits privés et certains médecins accusés parfois de procéder à un véritable « racket ». L'opposition s'est manifestée par exemple dans une émission de la B.B.C. où un représentant syndical des personnels non médicaux a remis en cause le statut du médecin dans l'hôpital, tandis qu'un praticien membre du H.C.S.A. dénonçait l'activité de « *quelques extrémistes syndicaux* ».

La plupart des syndicats ont d'ailleurs posé le problème de façon globale en demandant à Mme Castle non seulement d'évincer totalement la pratique privée, mais aussi de témoigner de la confiance du gouvernement dans le système installé en 1946 par le grand leader de la gauche du parti travailliste, Aneurin Bevan. Ils demandent une subvention de 500 millions de livres comme preuve de cette confiance. *(Correspondance).*

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les services de santé en Grande-Bretagne, édité en français par « Reference Division » Central Office of Information, Hercule's Road Londres SE1, 1973.
- International medical care, par John Fry et W.-A. Farndale. M.T.P. P.O. Box 55, St Leonard's House Lancaster, Lancs (Grande-Bretagne). 1975, 350 pages. Une comparaison et une évaluation sans égales des différents systèmes de santé à travers le monde.
- The Financial Times, 12 juillet 1974, « Why Britains N.H.S. Value is so hard to beat ».
- The Nation's Health, un supplément de huit pages de « The Times » en date du 25 avril 1974.

Deux objectifs : égalité et gratuité

LE but initial du Service national de santé britannique (N.H.S.), créé en 1946, a été de fournir de façon égale à chaque individu des soins de santé globaux. Pour cela, le N.H.S. devait souscrire à deux conditions : une redistribution des services pour obtenir une couverture géographique homogène, un service gratuit au moment de l'usage, financé par l'impôt. Pour assurer les soins trois structures indépendantes ont été créées : la médecine généraliste, la médecine spécialisée hospitalière, les services sociaux et préventifs organisés par les autorités locales.

Toute personne s'inscrit sur la liste d'un médecin généraliste qui lui assure les soins primaires (soins curatifs généraux, soins préventifs individuels), moyennant une somme forfaitaire attribuée par l'Etat de 1 à 2 livres par an. Le libre choix du médecin généraliste est garanti (pour autant que la liste du médecin demandé n'ait pas atteint un maximum admis de trois mille cinq cents inscrits), et le malade est autorisé à changer de médecin généraliste avec un préavis de quatorze jours.

Lorsque le médecin généraliste conclut à la nécessité de soins spécialisés, il adresse le malade à un consultant qui est attaché à un hôpital. Le libre choix du spécialiste est également garanti, mais le malade n'a pas d'accès direct au spécialiste.

Les autorités locales organisent des soins préventifs communautaires (protection maternelle et infantile, vaccinations, services de dépistage, d'infirmières visiteuses, d'aides familiales, etc.) auxquels la population a directement accès. En principe, tous ces services sont financés par l'impôt, bien que certaines dérogations soient faites au niveau des fournitures.

En dehors du N.H.S., chacun est autorisé à consulter le médecin de son choix, médecin généraliste aussi bien que spécialiste, et supporte alors les frais encourus. Il existe, par ailleurs, des assurances privées qui couvrent certains risques en dehors du N.H.S.

Dans la pratique, le Service national de santé offre neuf lits hospitaliers pour mille habitants, soit environ quatre cent vingt mille lits répartis dans deux mille trois cent cinquante hôpitaux.

Avec 57 % des dépenses du N.H.S (en 1968-1969), le secteur hospitalier est considéré comme boulimique, et son efficacité pourrait être améliorée par le développement de services ambulatoires efficaces ; la disparité hospitalière entre les régions est demeurée inchangée.

Le nombre des médecins généralistes n'a pratiquement pas varié depuis vingt ans (un peu plus de vingt mille praticiens), ce qui témoigne, en Grande-Bretagne comme ailleurs, de la désaffection pour l'omnipratique ; les Britanniques comptent sur le support fourni par la médecine de groupe pour remédier à la situation de pénurie de généralistes, grâce notamment à l'amélioration des conditions de travail.

En revanche, la répartition des généralistes s'est sensiblement améliorée.

Enfin, face au malaise général qui a commencé à se manifester dès 1960, des réformes sont en cours concernant notamment la décentralisation et la régionalisation ; la plupart des critiques soulignent en effet le monolithisme pesant d'une structure administrative centralisée.

D'autre part, la coordination entre généralistes et hôpitaux sera favorisée, à la fois par la structure plus élaborée de la médecine générale qui lui permettra de prendre plus largement en charge les services ambulatoires potentiels et les sorties précoces de l'hôpital, et par une ouverture plus large de l'hôpital au généraliste par différentes liaisons à prévoir.

En revanche, le N.H.S. a, jusqu'à ce jour, résisté à une forte pression de certains milieux pour développer un secteur privé. La décision politique a rejeté l'argument selon lequel un secteur privé compétitif aurait représenté un facteur de stimulation pour le N.H.S. Elle a, au contraire, considéré que favoriser un secteur privé qui aurait mieux répondu à la demande des personnes privilégiées aurait enlevé aux personnes les plus influentes la motivation d'exercer une pression pour améliorer les services sanitaires publics.

[★ L'essentiel de ces informations est tiré de deux études du Groupe d'études pour une réforme de la médecine (37, rue Belliard, 1040-Bruxelles).]

Un système relativement peu coûteux

Quant à l'égalité financière, par un service gratuit, à l'usage, elle a subi quelques aménagements : le Service national de santé a été amené à réintroduire certains paiements directs : tickets modérateurs sur les prescriptions médicales, les soins dentaires, les lunettes, qui interviennent pour 5 % dans le coût total des services. Le coût du N.H.S. est estimé à 4,1 % du produit national brut (ce chiffre oscille entre 4 et 5 % selon les années), investissement très modeste par rapport aux autres pays développés (près de 7 % aux Etats-Unis), chiffres que publie le *Financial Times* du 12 juillet 1974.

Pour ce qui concerne l'utilisation du Service national, des enquêtes ont *montré* qu'une grande majorité des patients préfèrent leur médecin de famille au spécialiste hospitalier. Environ 70 % des personnes consultent le médecin une fois l'an et le taux de consultation parmi les adultes est d'environ cinq consultations annuelles. On compte environ 200 millions de consultations l'an, dont 20 % à domicile.

La persistance d'une pratique privée prouve que le N.H.S. ne répond pas complètement à la demande des citoyens. En 1968, deux millions de personnes étaient assurées à l'une des trois grandes organisations privées, soit une augmentation de 100 % depuis 1958. Le fait que les frais occasionnés par le recours à la médecine privée soient à la charge de l'individu est une source d'inégalité. Néanmoins, si l'on considère que, selon certaines estimations, 2 % seulement des personnes ont recours à la médecine privée au cours d'une année, que le total des dépenses consacrées aux prestations privées est estimé entre 1 et 5 % des dépenses du N.H.S., il apparaît que la pratique privée ne joue qu'un rôle très marginal dans la dispensation des soins. Cela est confirmé par une enquête auprès de généralistes qui montre que 30 % d'entre eux n'ont aucune pratique privée, et 90 % au total ont moins de cinquante patients privés. Une autre enquête, qui cherche à mettre en évidence l'évolution de cette pratique privée, constate que les médecins âgés ayant pratiqué avant la création du N.H.S. ont beaucoup plus de malades privés que les médecins diplômés après 1946, et qu'il n'y a pas d'accroissement du recours à la médecine privée.

Quant à l'état sanitaire de la population, les témoignages montrent que dans l'ensemble les Britanniques sont satisfaits du service national de santé et les Service national de santé, et les chiffres montrent que l'évolution des indices de santé en Grande-Bretagne est la même que dans les autres pays développés.

LA GRÈVE DE LA PILULE

LES médecins des hôpitaux britanniques ont décidé, au cours du dernier week-end, lors du congrès de l'Association médicale britannique, à Hull, de ne plus délivrer gratuitement de contraceptifs tant que leurs honoraires, qui sont versés par l'Etat, ne seront pas augmentés.

Depuis le 1er avril dernier, toute femme, quel que soit son âge, pouvait consulter, dans le cadre du service national de santé, un médecin des hôpitaux et se faire prescrire la pilule ou tout autre moyen contraceptif.

A la suite de ce boycottage, les femmes britanniques devront s'adresser soit à leur médecin de famille, en payant le prix d'une consultation, soit aux cliniques gérées par des associations privées de planning familial.

EN ITALIE

DES MESURES D'URGENCE POUR SAUVER LES HOPITAUX DE LA DÉBACLE FINANCIÈRE

L'UN des décrets d'urgence adoptés le 6 juillet par le gouvernement italien vise à stopper temporairement, en attendant l'adoption de la réforme hospitalière, la débâcle financière que connaissent les hôpitaux. Ce décret prévoit qu'un crédit de 2 700 milliards de lires (environ 20 milliards de francs) sera mis à la disposition des différentes mutuelles et de l'Institut d'assurance-maladie pour régler le montant de leurs dettes actuelles envers les établissements hospitaliers.

Le décret prévoit, en outre, une augmentation de 1,65 % des cotisations d'assurance-maladie, dont 1,50 % à la charge de l'employeur, le reste à la charge de l'employé. Un ticket modérateur de 100 à 200 lires est institué pour les spécialités pharmaceutiques. Les hôpitaux, enfin, se voient interdire d'engager du personnel nouveau.

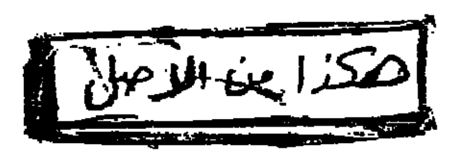
La situation des établissements hospitaliers en était arrivée, en juin, à une impasse financière telle qu'en beaucoup d'endroits les fournisseurs avaient commencé à interrompre les livraisons. Ainsi, les industriels du textile ne fournissaient plus de linge ou de compresses. Les produits alimentaires, le matériel chirurgical, les bonbonnes d'oxygène même, n'étaient plus livrés. Les restrictions de crédit imposées par le gouvernement avaient bloqué tout prêt bancaire. On allait vers l'impossibilité d'assurer toute assistance médicale ou hospitalisation.

Les dépenses non couvertes des mutuelles et de l'Institut d'assurance-maladie se montaient, à la fin de juin, à 3 600 milliards de lires, dont 788 pour les médicaments et 2 440 pour les traitements des médecins conventionnés et hospitaliers, dont le nombre est évalué à une centaine de mille. Chaque médecin lié à l'assistance publique aurait donc en moyenne (à plein temps ou non) un traitement de 2 millions de lires par mois.

Mais le coût des journées hospitalières s'était élevé dans les derniers mois à un moyenne de 20 000 à 25 000 lires, triplant presque en trois ans.

Les 1 500 hôpitaux publics italiens disposent de 463 000 lits au total, soit 8,57 pour mille habitants. Il serait nécessaire de créer environ 300 000 lits pour atteindre la moyenne de 12 pour mille habitants, fixée par l'Organisation mondiale de la santé. Au surplus, les décalages entre le Nord et le Sud sont très accusés : si la Lombardie atteint cette moyenne internationale, la Campanie n'a que 2,8 lits pour mille habitants, et la Calabre 3,3. Les cliniques privées disposent d'environ 100 000 lits.

J. N.



LE DERNIER ADIEU A LYSSENKO

Le gouvernement soviétique veut développer la biologie moléculaire

Par un décret du 21 mai 1974, le comité central du parti communiste et le conseil des ministres de l'Union soviétique ont pris la décision de développer, dans les six années, les recherches est les programmes de biologie moleculaire fondamentale, et leurs éventuelles applications en agriculture, en médecine et dans l'industrie. 'est ce qu'annonce la revue britannique « Nature » du 5 juillet, sous le titre « Epitaphe pour le lyssenkoïsme ».

CETTE décision est d'une extrême inportance pour la science soviétique. Elle représente la première mesure concrète de l'Union soviétique en faveur du développement de la biologie moléculaire, depuis qu'en 1964 furent décidées léviction de Trofim Lyssenko et la réintroduction de la génétique mendélienne en Union Soviétique. Sous le régime de Staline, Lyssenko, aujourd'hui âgé de soixante-seize ans, avait régné, pendant près de trente ans, en maître absolu sur toute la biologie soviétique. Ayant rejeté l'édifice classique de la génétique établie par Mendel et ses successeurs, il avait repris l'idée abandonnée de l'hérédité des caractères acquis. Il prétendait pouvoir diriger l'hérédité et effacer, par une action sur le milieu, l'influence des caractères héréditaires transmis de génération en génération.

Lyssenko voyait le moyen de lutter, ainsi, contre les difficultés de l'agriculture soviétique, en créant des espèces adaptées aux besoins de l'homme et en particulier des plantes résistant au froid. Il décida que toute évolution s'expliquait par l'acquisition de caractères du milieu et il fit admettre que le moindre doute envers cette théorie était une attaque contre le marxisme. De fait, la théorie des caractères acquis avait l'avantage, du point de vue de la doctrine communiste, de privilégier l'intervention volontaire de l'homme.

De nombreux savants étrangers et soviétiques se désolidarisèrent immédiatement de cette thèse, qui coûta cher à certains d'entre eux, et notamment à Jaurès Medvedev, auteur du livre *Grandeur et Décandence de Lyssenko*, qui fut interné, en 1970, dans un hôpital psychiatrique puis libéré sur la demande de nombreux savants du monde entier (1).

L'Union soviétique semble donc faire un pas de plus et se décider à reconquérir un domaine où ses chercheurs sont en retard de plus de vingt ans sur les autres pays. Elle ne reconnaît pas directement les erreurs du régime stalinien puisque, toujours selon *Nature*, le décret sauve la face en déclarant :

« C'est en raison des récents développements de la chimie, de la physique et des mathématiques, qui permettent d'étudier les mécanismes moléculaires, qu'il convient de consacrer davantage de recherches à l'étude des mécanismes de fonctionnement et de développement de la matière vivante. »

Estimant le niveau général général de recherche en biologie et en génétique moléculaire « *encore insuffisant* », le nombre de spécialistes qualifiés dans ce domaine « *très réduit* » et les appareils d'expérience « *trop peu nombreux* », le comité central et le conseil des ministres de l'Union soviétique ont donc décidé d'appliquer des mesures d'urgence pour renforcer la recherche fondamentale dans ce secteur. Un programme de recherches pour la période de 1974 à 1980 va être établi rapidement.

Dans son commentaire, *Nature* souligne que ces mesures ressemblent étrangement à des mesures de panique, puisque le nouveau plan quinquennal soviétique commence seulement dans dix-huit mois et que le gouvernement n'a pas voulu attendre cette date pour faire démarrer son programme. Il faut dire aussi que le congrès international de génétique doit avoir lieu, à Moscou, en 1978.

M. A.-R.

(1) *Le Monde* du 24 février 1971 a consacré deux pages à « L'affaire Lyssenko », avec un long entretien avec le professeur Jacques Monod.

A LA FIN DU SIÈCLE

Les aérosols produits par l'homme seront aussi nombreux dans l'atmosphère que les aérosols naturels

Si l'homme continue d'envoyer dans l'atmosphère au rythme actuel les aérosols artificiels, leur quantité y atteindra, dans vingt-trois ans, la quantité d'aérosols présents naturellement. Le climat pourrait s'en trouver modifié. Telle est la conclusion d'une étude statistique de deux chercheurs américains, les docteurs Helmut K. Weickmann et Rudolf F. Pueschel, qui travaillent dans les laboratoires de recherche sur l'environnement du ministère du commerce aux Etats-Unis.

LES aérosols sont ces fines particules de *matière solide* qui flottent dans l'atmosphère. Lorsque leur diamètre est d'environ 20 millièmes de millimètre, elles sont assez lourdes pour retomber rapidement sur terre ; lorsque ce diamètre est de l'ordre du cent-millième de millimètre, elles sont si fines qu'elles restent en suspension dans l'atmosphère. Entre ces deux groupes existe une catégorie intermédiaire de particules dont le diamètre est de 0,1 à 2,5 millièmes de millimètre et qui finissent par retomber sur terre, entraînées par les pluies ou les phénomènes électriques.

Les aérosols jouent un rôle important dans les phénomènes atmosphériques, car ils déterminent, pour une part, le pouvoir diffusant de la lumière solaire par l'atmosphère, donc l'éclairement et la température du sol. Ils constituent aussi des noyaux autour desquels la vapeur d'eau se condense avant de retomber en pluie ou en neige.

Une augmentation de 10 % par an

Environ 88,5 % des aérosols présents dans l'atmosphère ont une origine naturelle, tandis que 11,5 % seulement sont dus aujourd'hui aux activités de l'homme. Les sources principales des 2 097 millions de tonnes d'aérosols naturels produits chaque année sont surtout les éruptions volcaniques (aérosols de toute taille et gaz sulfureux) et les poussières de silice des zones arides et désertiques : d'autres phénomènes interviennent, dans une moindre mesure, les tempêtes océaniques qui injectent des embruns marins à proximité de la surface des mers, les météorites brûlant dans l'atmosphère, les terpènes dégagés par la végétation, et les feux naturels de forêt.

Pour sa part, l'homme produit environ 300 millions de tonnes d'aérosols par an, essentiellement à cause des combustions industrielles et domestiques (foyers fonctionnant au charbon et au fuel) de la circulation automobile (qui diffuse beaucoup de plomb dans l'atmosphère), des industries extractives, carrières, chantiers de génie civil, des cimenteries et des industries sidérurgiques, cockeries, aciéries, etc.

Si la quantité d'aérosols naturels présents dans l'atmosphère varie suivant les régions, les saisons, et dans le temps (une éruption volcanique peut en produire une très grande quantité, les régions désertiques s'étendent ou rétrécissent au fil des siècles), la quantité d'aérosols d'origine humaine ne cesse de croître. A son rythme actuel d'augmentation de 10 % par an, il faudra seulement vingt-trois ans pour qu'elle rattrape la quantité produite naturellement chaque année.

Or contrairement aux aérosols naturels, les aérosols dus à l'activité humaine ne sont pas plus ou moins également répartis au-dessus de notre planète mais sont concentrés dans des zones habitées et industrialisées, au-dessus de 2,5 % de la surface du globe environ. Dans ces zones, les aérosols humains constituent 84 % du total des aérosols présents dans l'atmosphère.

Depuis quelques décennies, il ne fait pas de doute que la quantité d'aérosols a augmenté sans l'atmosphère terrestre ; mais les spécialistes ne savent pas si le phénomène a une cause naturelle ou industrielle. Ce qui est indubitable en revanche, c'est que la concentration locale d'aérosols dans les régions industrielles s'accroît à cause de l'activité humaine. Leur influence sur le climat dépend essentiellement du temps pendant lequel ils restent dans l'atmosphère.

Le plomb, par exemple, n'y reste en moyenne que quelques heures ou quelques jours. Mais le taux de plomb dans les glaces du Groenland était, dès 1940, très supérieur au niveau naturel, et en 1966 il excédait cinq cents fois ce dernier.

Certains aérosols parviennent jusqu'à la stratosphère au-dessus de 10 kilomètres d'altitude et y restent plusieurs mois. S'ils atteignent la *mésosphère*, au-delà de 30 kilomètres, ils y restent jusqu'à cinq à dix ans. Une augmentation de la concentration d'aérosols à ces altitudes ne peut manquer d'avoir une influence sur le climat, en faisant baisser la température au sol. Mais les spécialistes ne sont pas d'accord sur la diminution de cette température.

Mais d'autres phénomènes jouent en sens inverse. Par exemple, la pollution atmosphérique par le gaz carbonique induit un effet de serre et a tendance à accroître la température au sol. Aujourd'hui les chercheurs tentent de déterminer si ces effets contraires se neutralisent ou bien si l'un risque, au contraire, de l'emporter sur l'autre.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

A BORD DE LA STATION SALIOUT-3

La mission des cosmonautes soviétiques s'achèverait dans les prochains jours

Les cosmonautes soviétiques Pavel Popovitch et Youri Artioukhine, qui ont quitté la Terre le 3 juillet à bord de Soyouz-14, séjournent depuis le 5 juillet au matin dans la station orbitale Saliout-3. Selon le général Vladimir Chataïov, directeur du programme d'entraînement des cosmonautes, les deux hommes reviendront probablement sur la Terre avant la fin de cette semaine.

L'agence Tass n'a signalé, jusqu'ici, aucun incident à bord de la station.

Du 4 au 10 juillet, de violentes éruptions se sont produites à la surface du Soleil, et il a été un moment envisagé d'interrompre la mission. Mais les dosimètres que portent les deux hommes n'ont pas révélé un niveau anormal de radiations solaires dans la cabine. La station est, en effet, protégée contre ces radiations par le champ magnétique terrestre.

Le programme de travail des deux hommes paraît aussi chargé que celui de leurs collègues américains. Ils communiquent avec la Terre toutes les quatre-vingt-dix minutes. Un grand nombre d'expériences ont porté sur l'état physiologique des cosmonautes. A l'aide d'un appareil, le Polynom-2, les cosmonautes ont étudié la circulation sanguine en état d'apesanteur et la vitesse de propagation de l'onde pulsatoire dans les artères. Saliout-3 est aussi doté d'un tapis roulant sur lequel les hommes font de la course à pied après avoir revêtu une combinaison élastique spéciale qui permet de simuler l'effet de la pesanteur.

Les autres expériences paraissent essentiellement destinées à l'étude de la Terre et des formations nuageuses. A aucun moment, les cosmonautes n'ont mentionné des observations d'étoiles. Ils ont seulement observé, à l'aide de photomètres et de spectromètres, la lumière solaire polarisée réfléchie par l'atmosphère terrestre. Ces derniers jours, des appareils ont permis d'étudier les mouvements des glaces et les déserts de l'Asie centrale.

ÉDUCATION

L'« UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES » cherche un recteur et un programme

Créée sur le papier en 1972 par l'ONU, « l'université des Nations unies » n'a pas encore pris forme : son conseil, réuni au siège de l'UNESCO à Paris du 9 au 12 juillet, n'est pas encore parvenu à en fixer les modalités de fonctionnement ni à lui trouver un recteur.

Après des années de discussions, le principe de sa création a été adopté en décembre 1972 par les Nations unies. Un an plus tard était approuvée la charte de l'université. Aux termes de ses statuts, l'université consacrera ses activités à l'étude des « *problèmes mondiaux pressants de la survie, du développement et du bien-être de l'humanité* » dans « *une perspective pratique, multidisciplinaire et universelle* ». Elle est déjà nantie d'un conseil de vingt-quatre membres nommés à titre individuel le 3 mai dernier.

Il restait à définir clairement les modalités de fonctionnement de l'établissement, et à lui désigner un recteur. Aucune de ces tâches n'a pu être menée à terme par le conseil au cours de sa dernière réunion. Il a été décidé de prolonger jusqu'à l'automne la période de dépôt des candidatures au poste de recteur ; le conseil pourrait se réunir à nouveau en octobre afin d'en établir la liste définitive : il appartiendra alors au secrétaire général des Nations unies de choisir, en accord avec le directeur général de l'UNESCO.

Les projets et programmes de recherche de l'UNU ne pourront être précisés avant cette nomination. Il est acquis, toutefois, que l'université réunira une série d'établissements disséminés dans le monde entier, mais travaillant de concert. L'ONU a reçu bon nombre de propositions de programmes de la part d'Etats membres — à l'exception de la Chine et de l'U.R.S.S. Le Japon, en particulier, a proposé d'installer à Tokyo le siège administratif de l'université et de verser 100 millions de dollars, à condition que ses partenaires en fassent autant : le financement doit en effet être entièrement assuré par des contributions volontaires des Etats membres de l'ONU.

● *Le C.E.S. n'est pas nationalisé : le conseil municipal démissionne* — Le conseil municipal de Sauveterre-de-Guyenne (Gironde) vient de démissionner pour protester contre le retard apporté à la nationalisation du collège d'enseignement secondaire de la localité. La municipalité avait réclamé cette nationalisation dès 1969. Elle devait avoir lieu en 1973; puis l'administration promit que le C.E.S. de Sauveterre figurerait parmi les dix premiers établissements nationalisés en 1974. Or douze établissements ont été nationalisés depuis le début de l'année, mais toujours pas celui de Sauveterre. — *(Corresp.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre du recteur de Toulouse

M. Claude Chalin, recteur de l'académie de Toulouse, nous adresse la lettre suivante à propos de l'enquête sur « Les 10 % pédagogiques » publiée dans le Monde *du 3 juillet :*

Je lis avec quelque surprise qu'il est fait état d'une « circulaire du recteur de Toulouse » (30 janvier 1974) dont le contenu, selon votre journal, « paraît de nature à limiter singulièrement l' « *ouverture* » des établissements ».

La note intérieure datée du 30 janvier 1974 que j'ai adressée à « MM. les proviseurs et directeurs et Mmes les directrices des lycées et collèges d'enseignement technique » ne concerne pas du tout la mise en œuvre des 10 % dans les établissements de second degré. Il ne faut donc pas voir dans sa rédaction une quelconque volonté de « limiter » quelque ouverture que ce soit. Les quatre paragraphes qu'elle contient sont parfaitement explicites et je ne vous en imposerai pas l'explication de texte.

Au demeurant, j'ai pris des initiatives dont vous auriez pu faire état dans cet article volumineux, notamment en favorisant une information réciproque des établissements à propos des activités socio-éducatives ou relatives aux 10 %, en publiant un « Bulletin académique d'information des établissements du second degré ». En cela je pense avoir respecté et l'esprit et la lettre du texte ministériel que je suis chargé de faire appliquer.

[Nous donnons volontiers acte à M. Chalin de ses efforts en faveur du « 10 % ». Il est exact que la circulaire à laquelle nous faisions référence ne se rapportait pas directement aux « 10 % », puisqu'elle avait été prise pendant une période d'agitation dans certains établissements. Mais étant un texte de portée générale, les chefs d'établissements mal disposés à l'égard des « 10 % » pouvaient fort bien être tentés d'en étendre l'application à ces activités.]

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Institut national agronomique Paris-Grignon, Ecoles nationales supérieures d'agronomie de Montpellier, Rennes et Toulouse, Ecole nationale supérieure d'agronomie et industries agricoles de Nancy, Ecole nationale des industries agricoles et alimentaires.**

Mlle Louis, M. Chopin, Mlle Basse, M. Orange, MM. Alain Marchand, Block, Lochet, Mary, Mlles Layrac, Kuntz, MM. Verhaeghe, Mlr. Apper, Mermet, Maresca, Hirsch, Hétier, Mlles Le Douaran, Seznec, MM. Leterme, Kotoujansky, Gibon, Mlles Dreyer, L'Hermite, MM Rétali, Fauconneau, Mlle Serain, M. Blanquefort, Mlle Beydon, MM. Philippe Lacaze, Beyries, Jean-Louis Laurent, Mlles Le Gall, Vidal, Houssin, Daboust, MM. Hornecker, Goffinet, Perraud, Mlles de Vitry d'Avaucourt, Mabile, MM. Fleury, Leferrer, Ponchet, Thorey, Dominique Perret, Veuillez, Levieil, Gauvain, Cuni, Lachenaud, Magnien, Mlle Boudier de Laribal de Boisson, MM. Fremont, Brabant, Rose, Tafin, Mlle Sayet, MM. Vervueren Cugier, de Framond, Mens, Mas, Florentin, Gaussen, Mlle Bories, MM. Daniel Lenoir, Haugazeau, Mlle Gonzalez de Linares.

MM. Vigan, Chalieat, Jacob, Lherm, Dominique Gauthier, Calbrix, Gougis, Poidevin, Lauras, Bresson, Patrick Baudouin, de Gunzburg, de Vriendt, Gérard Wolf, Blanc, Bordet, Ruimy, Dominique Maurel, Platon, Salabay, Mlle Mathieu.

MM. Genton, Du Pasquier, Bruckler, Champagne, Jean-Claude Morin, Schulman, Jourget, Mlle Ramboz, MM. Bauda, Cadoret, Cochin, Creton de Limerville, Lacroze, Tixon, Dessort, Gires, Dévé, Jacques Ollivier, Laufer, Droy, Bédora, Moigneu, Saufue-Laborde, Jozon, Philippe, Driancourt, Mlle Tudoret, MM. Dominique Hervé, Marchant, Jean-Marc Rousseau, Bernard Fromage, Mlles Giger, Yolande Noël.

MM. Panthier, Schost, Nevoux, François Thibault, Demange, François Henri, Monin, Villemant, Vial, Béraud, Mlles Mireille Vincent, Martine Ollivier, M. Rampon, Mlle Chambe, M. Gillaux, Mlle Griffon, MM. Levesque, Ferral, Pierre Lafont, Mlle Plaige, M. Droumeno, Mlle Auvray, MM. Bonnot, Ambrosi, Gbikpi, Vincent Martin, Léopold Fromage, Fourdin, Delaine, Bruno Michaud, Hot, Deiber, Nongiaton, Duvernois, Laplacette, Mlle Teisseire.

MM. Reig, Patrick Vincent, Bony, Mlle Passot, MM. Jean-François Martin, Cazaux, Henon, Duhem, Mercier de Lepinay, Clairouin, Mlles Serre, Le Dain, MM Lamerre-Poupart, Bernard Perrin, Mlle Bouveris, M. Bertrand Lefebvre, Mlle Martineau, MM. Rebillard, Lavorel, Mlle Jean, M. Agabriel, Mlle Dürr, MM. d'Orgeval Dubouchet, Delorme, Maurice Lombard, Parreau, Jean-Christophe Brun, Piriou, Vernier, Collaert, Deumier, Coat, Deperrois, Mondon, Lion, Vigneron, Perrot, Mlle Juillet, MM. Rodicq, Reboullet, Bernard, Carré, Paulin, Rosset, Bru, Mlle Christine Lefèvre, MM. Giovannini, Gallon, Bayet, Quéffélec, Masse, Leceane, Sentenac, de Lacoste Lareymondie, Specklin, Mlle Cesbron, M. Pichon, Mlle Cojan, MM. Arcamone, Camus, Mlle Bodio.

MM. Brunod, Hibon, Magnin, Mlle Bernard Mercier, Mlle Golc, MM. Béchet, François Garnier, Creval, Garreau, Decaudin, Bédékovic, Amadei, Mlles Boudet, Christine Imbert, MM. Philippe Clément, Liedana, Calliat, Clair, Mlles Bouyx, Blesson, MM. Bellec de Lagarde, Mlle Suita, MM. Cantardjian, Bretin, Dhuisme, Ricci, Mlle Philippon, MM Olivier Massot, Olivier Robin, Judy Bernier, Lobies, Delpeuch, Jean-Luc Bouvet, Dutel, Varichon, Dietz, Le Rumeur, Carn, Couteaux, Mlle Grossetête, MM Grandperrin, Macobies, Bourdeau, Diotheer, Mlles Pourgaton, Chapat, MM Clogenson, Pillet, Béliot, Mlle Granet, M. Bordeaux, Mlle Depois, MM. François Klein, Olivet, Gapihan, Claverie-Castetnau, Mlle Chauvin, MM. Berly de Buigne, Hinfray, Viallet.

Mlle Guennelon, MM. Bourdenet, Rey, Heuchel, Rant, Dromard, Helfter, Housseau Popot, Mlle Larnaudie, MM. Théoleyre, Helmstetter, Laisse, Rouas, Weidmann, Philippe Carré, Nicolai, Lecointre, MM Marc Thomas, Grimaldi, Bruno Lefèvre, Nguy, Xavier Lecoq, Claude Robert, Janny, Haury, Mlle Sylvie Ollivier, M Gillard, Mlle Graffard, MM. Guillaumont, Jean-Philippe Robert, Godefroy, Lecagneux, Holzer, Jean-Paul Guillaume, de Cacqueray, Chondroyannis, Haas, Juille, Deygout, Joberton, Mlle Pitaud, MM. Ayer, Yves Dubois, Mlle Sudan, MM. Nachbaur, Beckert, Raffier, Vacher, Parigaud, Code, Michel, Mlles Fabbro, Chartier, Chazal, MM. Monteillet, Marzin, Mlle Daublon, M. Durning, Mlle Leby.

MM. Villedieu de Torcy, Nocquet, Thierry Bernard, de Parseval, Charpentier, Ratonnet, Massenot, Michel Lemaître, Ghagvardieff, de Seguins-Pazzis, Gillet, Mlles Josseran, Espinasse, MM. Médina, Pont, Laurens, Giraudon, Ruf, Lachize, Mériaux, Jacques Moreau, Michel Marchand, de Varine Bohan, Daniel Hervé, Moulonguet, Allain, Ruspini, Bernard Martin, Mugnier, Seguin, Métayer, Jauzein, Benoît Lafitte, Lob, François Roussel, Chantelot, Brouillet, Florelli, Weber, Langlade, Allovon, Courty, Crisan, Dumontet, Bouchet, Mlle Bonjean, MM. Radek, Jean-Charles Wolff, Gibelo, Mathieu Renard, Mlles Castaings, MM. Guittard, Fleurant, Loyer, Rossignol, Gagnepain, Izoard, Mlle Masuarian.

MM Bouteca, Gasnier, Demont, Fustier, Matringe, Gabert, Radier, Géli, Olivier Klein, Mlle Leprieur, MM Vernet, Dutruge, Pierre Weill, Daumas, Commeaux, Yves Lefort, Bosteaux, Thuot, Mlle Sylvie Roussel, MM Camisan, Roignot, Vasseur, Magny, Projetti, Raoul, Feliziani, Thimel, Gossart, Boucher, Biet-Charaudeau, Mlle Genon-Catalot, MM Yves Ménager, Leenhardt, Manceau, Larreture, Latroy, Sorba, Mlle Lechien, MM. Jaussaud, Bours, Garen, Rigo, Francis Michel, Nègre, Chinal, Raguenaud, Forestier, Hasdenteufel, Guesné, Casablanca, Alameda, Van Klaveren, Mlle Dominique Dorval.

● **Ecoles nationales vétérinaires de Maisons-Alfort, Lyon et Toulouse.**

Mlle Nougayrede, MM. Galea, Luc Amelot, Mlle Pingard, MM. Yann Quiquempois, Patrick Frappat, Vayssade, Dominique Charpin, Patrick Bourdeau, Alengrin, Mlles Françoise Chevalier, Melik-Minassiantz, Francine Gilbert, Kiss, MM. Claude Joly, Eric Brossard, Lailly, Michel Aubert, Mlle Patricia Plantier, MM. Arnaud Renard, Baudry, Dromigny, Banquet, Dominique Bonhomme, Salter, Mlle Brienne, M. Fremaux, Mlles Daboust, Ferrari, MM. Jean-Marc Millet, Aubertot, André Jestin, Rarisy, Lugassy, Fossier, Strande, Charlery de la Masselière, Mlle Moullin, MM. Marsat, Pluvinage, Poumarat, Calliaux, Parard, Mlle Guerre, M. Bichet, Mlle Claire Lefort, M. Paubel, Mlle Pontonnier.

MM. Grésillières, Christian Laborde, Jean-Marie Froissart, François-Guilhem Carles, Jean-Luc Gonneaud, Michel Gaillard, Mlles Muriel Castaing, Catherine Porcher, MM. Allibe, Van Ruymbeke, Deparis, Mlle Suchovsky, M. Rutten, Mlle Taravella, MM Hulin, Braoude, Michel Morisset, Laroussi, Leriverend, Magand, Jeouen, Francis Durand, Jacques Lannou, Barrat, Cadec, Nicolas Gay, Le Pannerer, Mlle Seguin.

MM Macqueron, Vincent Carlier, Devroux, Gouello, Didier Pouget, Yvon Le Brun, Alain Fournier, Bruno Robert, Segalen, Barraud, Baudebourg, Philippe Hamon, Mulnet, Mlle Thomasset, M. Dutertre, Mlles Delavaux, Sylvie Durand, MM. Brillaud, Barras, Paul Gadot, Hachler, Mlle Navillod, MM. Coquelet, Georges Mons, Olivier Jean, Jean-Claude Jestin.

M. Jean-Yves Carpentier, Mlles Valentin-Smith, Sauret, MM. Fossat, Grandsaire, Phalempin, Camille Bouche, Chizelle-Peragoux, Mlles Etiennette Martin, Le Dore, M. Rojat, Mlle Devau-Lamy, M. Andral, Mlles Nau, Schiber, MM. Antoine Lucas, Roberton, Mlle Meneau, MM. Patrick Fouquet, Dominique Le Roux, François Lamarque, Mlle Kiesekoms, MM. Robine, Patrick Pradelle, Mlles Claudette Crochet, Marie-Claire Monier, MM. Rabasse, Koginsky, Mlle Authie, MM. Garin, Gérard Masse, Christian Teste, Yann Andrieu, Noël Lefebvre, Bartholin, Fabries, Dayon, Hervé Guy, Mlle Serindoux, MM. Lhomme, Gatti, Mlle Dannacher, MM. Bruno Laporte, Dumonteil, Alcouffe, Feydy, Daniel Simon, Bouchard, Landre, Mlle Catherine Perrin, M. François Lucas, Mlle Poncet, MM. Chamberland, Jacques Monin.

M. Norbert Lucas, Mlle Odile Bernard, MM. Philippe Allard, Jean Barthe, Cassier, Madin, Chillaud, Sal, Philippe Gauthier, Buttin, Mlle Feillou, MM. Guiguen, Lehousse, Drouard, Marc Blanche, Philippe Gibert, Mlles Marie-Christine Blondeau, Chamard, MM. Bufala, Philippe David, Philippe Guérin, Pouliquen, Gallon, Patrick Roy, Ropert, Jeannin, Ballerie, Gasnier, Morillon, Quignard, Lenoury, Mlle Valérie Roger, MM. de Coulibœuf de Blocqueville, Lapeyrade, L'Hote, Valère, Philippe Allain, Faict, Couture, Mlle Londos, MM. Patrice Pinot, Bayle, Mlle Fadat, MM. Joseph Dessaix, Alain Bouvier, M. Main, Mlle Binoist, M. Maggini, Mlles Claire Fleury, Troenes, MM. René Jeannot, Jean Marin, Moisnard, Yves Marchal.

M. Simon Laugier, Mlle Lagadic, MM. Boivert, Jean-Luc François, Bouchepillon, Le Ray, Chedru, Kupfer, Ligeard, Droy, Demeautis, Merlet, Pierre Froment, Le Berre, Jean-Michel Michaux, Mlle Bellocq, MM. Charvolin, Luengo, Mlles Chazal, Marintabouret, MM Bernard Debray, Verdun, Norbert Gauthier, Mlles Catalan Meneveau, MM Le Masle, Vervueren, Mlle Lilamand.

MM. Madec, Hervé Morin, Ducluzeau, Mlle Joëlle Guyot, MM. Pierre Bernard, Roizard, Alain Carlier, Geiger, Mlle Madeleine Lesage, MM. Jean-Marc Huguet, Pierre Mortier, Andris, Yenger, Bonjour, Meilkov, Mlle Peton, MM. Devierne, Trichet, Philippe Dubois, Aspeele, Eric Engel, Mlle Champalle, M. Mestrallet, Mlle Perry, MM. Saugeron, Triacca.

MM. Liberge, Régis Bellenger, Mlle Mireille Vincent, MM Guth, Cordel, Adriansen, Jacques Benoit, Lessirard, Chevanne, Truchaud, Gardet, Lepoutre, Mlles Vallade Guigan, MM. Lechapt, Franck Humbert, Mlle Guibourg, MM. Mondo, François Rémy, Sourdive, Mlle Evelyne Boucher, MM. Tourret, Christophe Bordeaux, Jean-François Lebon, Jacques Leclerc, Pierre Perrin, Alain Vidal, Sepieter, Soula, Remandet, Rémi Richard, Thiebault, Mlle Nicole Prunier, MM. Madiot, Francis Pothier, Grandemange, Rix, Mlle Mirande, M. Guy Favre, Mlles Nedelian, Vallas, MM. Gapihan, Philippe Vialatte, Bernard Lion, Lebret, Mlle Mentre, MM. Richez, Siméon, Mlle Fondeur, M. Geffroy, Mlle Raust, MM. Lecaveller, Lecesne, Boussiquet, Mlle Catherine Gadaud, MM Sarrat, Bernard Antoine, Mlles Jeanjean, Disenhaus, MM. Dominique Bousquet, Lecoindre, Gibon, Mlle Sylvie Mounier.

ARTS ET SPECTACLES

Mardi 16 juillet

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Manon.

Palais des congrès, 21 h. : Notre-Dame de Paris, par le Ballet de l'Opéra.

Comédie-Française, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; On ne saurait penser à tout.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Atelier, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Atelier 314, 19 h. et 23 h. : Gertrude Stein's Gertrude Stein.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux sans toi.
Daunou, 21 h. : Les portes claquent.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : J'ai d'la chance ; 24 h. : Prison corps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Mouffetard, 22 h. : Christine Combs, sisters group.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Phèdre. — Salle II, 22 h. : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus ; (Galerie), 21 h. : les Ombres.
Théâtre du Poteau, 22 h. : Tomates.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Gruss.

Les festivals

ESTIVAL

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Purcell Consort de Londres (musique élisabéthaine).

La danse

Palais des Congrès, 21 h. : Notre-Dame de Paris, par le Ballet de l'Opéra.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Danses de l'Inde du Sud.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet national de Cuba.
Théâtre du Châtelet, 21 h. : Ballet-Théâtre, Joseph Russillo.
Théâtre d'Orsay, 18 h. : Graziella Martinez.

Le jazz

Théâtre de la Cour des miracles, 21 h. : Free Jazz Steve Lacy.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Nana, de J. Renoir ; 18 h. 30 : Tout va bien, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : The Boy friend, de K. Russell ; 22 h. 30 : Films de S. Bartlett ; Water's dream, de D. Dickson ; Jefferson circus songs, de S. Pitt Kraning.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (325-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral-Club, 14e (734-20-70), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AXEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE, QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Victor-Hugo, 16e (727-48-75).
LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84).
LE CUISINIER DE LUDWIG (All., v.o.) : Le Marais, 14e (278-47-86).
DON ANGELO EST MORT (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Montparnasse, 14e I et II, (326-22-17), Boulmich, 5e (033-48-29), Marivaux, 2e (742-33-90), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot I et II, 17e (747-34-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-24), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MEURTRES AU SOLEIL (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Mercury, 8e (225-75-90). (v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), A.B.C., 2e (236-55-54), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gramont, 2e (742-95-82).
1789 (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MONOLOGUE (Sov., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-tch., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
MAGOO ET CIE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), de 12 h. à 18 h. 30.
LE PROTECTEUR (Fr.) : Royal Passy, 16e (527-41-26), Ternes, 17e (380-10-41).
SHAFT CONTRE LES TRAFIQUANTS D'HOMMES (**) (A., v.f.) : Séverine, 20e (797-81-82), Omnia 1, 2e (231-39-36).
SOLEIL VERT (A.) (*) : Publicis Matignon, 8e (359-51-97), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74), (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Montparnasse, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
SWEET MOVIE (Fr.-can.) (**) (v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-27-41), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
STAVISKY (Fr.) Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Caravelle, 18e (387-50-70).
TERRE BRULEE (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE UNE VIE (Fr.) Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) UGC-Odéon, 6e (325-81-07), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (285-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. 15 et 22 h. 15.

Les films nouveaux

FLICS ET VOYOUS, film américain d'Aram Avakian, avec Cliff Gorman, Joe Bologna, Dick Ward, Sheppard Strudwick — v.o. Marbeuf (8e) (225-47-19), Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse (15e) (544-25-02), Clichy-Palace (17e) (387-77-28), Magic-Convention (15e).
LA MER CRUELLE, film koweïtien de Khalid Siddik, avec Mohamed Mansour, Amal Baker, Mohamed Munaya, Saad Faraj — v.o. Artistic-Voltaire (11e) (700-19-15).
COLTS AU SOLEIL, film anglais de Peter Adlinson, avec R. Crenna, Stephen Boyd, Rosanna Schiaffino — v.o. Ermitage (8e) (225-15-99) v.f. Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Capri (2e) (508-11-69), Moulin-Rouge (18e) (606-63-26), Maine (14e) (567-06-96), Galaxie (13e) (331-76-86), Grand Pavois (15e) (531-44-58).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Arlequin, 6e (548-62-25), Ermitage, 8e (359-15-71), Magic Convention, 15e (827-20-32), Murat, 16e (288-99-75), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Mory, 17e (522-59-54).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxeville, 9e (770-72-87), Luxembourg, 6e (633-97-77), Fauvette, 13e (331-60-74).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).

Les grandes reprises

2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A.) : v.o., Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DUEL (A.), v.o. Styx, 5e (633-08-40).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Jean Renoir, 9e (874-40-75).
FAMILY LIFE (A.) : v.o., Monge, 5e (033-51-46).
M LE MAUDIT (All.) : Panthéon, 5e (033-15-04), v.o.
MONSIEUR VERDOUX (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
MORGAN (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
OUT 1 SPECTRE (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 20 heures.
LES TROIS AGES (A.) St-Séverin, 5e (033-50-91), Studio-Marigny, 8e (225-20-74), 14 juillet, 11e (700-51-13).
LA MAMAN ET LA PUTAIN, Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PIERROT LE FOU : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Danse



Des Cubains en tournée

On dit Ballet national de Cuba et on pense à Alicia Alonso, un personnage, un caractère, Pasionaria de la danse, dure et vulnérable, d'une intelligence fulgurante. Ballerine par excellence, elle a fait une carrière d'étoile au Théâtre de New-York, dans les années 40. Fondatrice des Ballets Alonso à La Havane, avec son mari Fernando et son beau-frère Alberto, elle est devenue en 1959 directrice artistique du Ballet national cubain et de l'Ecole de danse cubaine.

Il y a aussi Alicia Alonso tentée par la chorégraphie, qui reçoit en 1967 le prix de la Ville de Paris pour sa mise en scène de « Giselle ».

Pour d'autres, ce serait le couronnement d'une carrière ; c'est pour elle le prétexte à de nouveaux départs.

● Elle se tourne vers une danse plus jeune, plus vivante : à côté du « Grand Pas de quatre » ou de « la Fille mal gardée », hommage peut-être à son ancien professeur Sophia Fedorova, elle a inscrit à son répertoire des œuvres de Roland Petit ou de Béjart ; elle s'inspire des rythmes et des musiques de son pays ; elle encourage une création cubaine.

Le programme présenté cette semaine au Théâtre des Champs-Elysées met en évidence les qualités exceptionnelles de la troupe (70 danseurs parfaitement entraînés), d'une grande valeur technique et capable de tout danser, du ballet blanc aux partitions de Webern. « Les Sylphides » sont exécutées avec du moelleux, de l'ensemble, de beaux ports de bras. Il y manque toutefois une vedette, une nouvelle Alicia Alonso, pour en casser le rythme trotte-menu. L'interprétation d'« Etudes sur une musique de Villa-Lobos » met admirablement en valeur ce petit chef-d'œuvre de Roland Petit. On en retrouve la saveur piquante et le rythme alerte. En revanche, « Œdipe roi », sorte de ballet-théâtre, est un morceau un peu dur à avaler. L'auteur, Jorge Lefèvre, n'a pas dominé son sujet ; il a utilisé, emmêlés, tous les styles de danse en un véritable salmigondis total de poses, de clichés et de mouvements épars d'où émergent, quelquefois, un effet de mise en scène, des enchaînements d'une superbe vitalité. Soumise à de véritables manœuvres, la troupe réussit à surmonter tous les obstacles. C'est un instrument inappréciable qui n'attend plus qu'un grand chorégraphe.

● A partir du 29 juillet, le Ballet national de Cuba sera au Festival d'Avignon. Il présentera sous le ciel étoilé de la Cour d'honneur deux séries de spectacles. La première, les 29 et 31, reprendra les ouvrages présentés à Paris. La seconde, les 1er, 2 et 4 août, sera centrée sur deux étoiles du Bolchoï, Maximova et Vassiliev (Vassiliev, sans doute le plus grand danseur du monde à l'heure actuelle). Ils se produiront dans un pas de deux emprunté au répertoire « moderne » soviétique, comme « Mougam », de Memedov et Houndova, et présenteront « Icare », le premier essai chorégraphique de Vassiliev (composé en 1970, sur un collage musical). — M. M.

■ Le Deuxième Festival international des soirées de Normandie a lieu jusqu'au 24 août. Vingt-trois concerts sont organisés à Bayeux, Lisieux, Caen, Bernières, Courseulles. G. Cziffra, J.-P. Rampal, P. Cochereau, le Quatuor Loewenguth, participent à ce festival. Rens. : Syndicat d'initiative de Bayeux. Tél. : 92-00-53.

Les bilans d'Angers

A Angers, samedi, des mains et des pieds peints sur d'immenses banderoles montaient à l'assaut du théâtre. Une multitude de panneaux, préparés par les élèves des Beaux-Arts, jonchaient la place du Ralliement, attendant d'être suspendus. Après l'averse, dans un rayon de soleil matinal, ils ressemblaient à un vol coloré de papillons géants. Le diable blanc avait tendu son câble de funambule et réglait ses projecteurs ; il y avait de la fête dans l'air. Les élèves du stage chorégraphique répétaient leurs démonstrations, prévues le soir sur le podium. Ceux de Robrt Cohan discutaient pour savoir s'ils danseraient avec ou sans musique. Dans l'admirable halle des Greniers Saint-Jean, Irina Hudova du Bolchoï mettait la dernière touche à un spectacle très élaboré — barre et adage — utilisant au mieux les ressources de ses élèves occasionnels. Quant à Talley Beatty, extraordinaire professeur de jazz, fatigué peut-être des dos raides, des poignets cassés et du manque de rythme de son groupe, lassé de redire sans cesse : « Modern dance is not ballet », il était parti la veille, ayant dépensé, disait-il, plus de patience et d'énergie à assurer cette présentation de fin de stage qu'à monter un show à Broadway.

Après quinze jours de cours, de spectacles, de colloques, voici venue l'heure des bilans. Jean-Albert Cartier va devoir tirer les leçons d'une expérience menée avec l'appui de la municipalité et la collaboration du Ballet théâtre contemporain... Expérience improvisée en deux mois, qui a eu l'avantage d'être inédite et de répondre à un besoin latent. Un Festival d'Avignon, animé par Maurice Béjart, aurait sans doute placé d'emblée le problème de la danse sur une vaste échelle, avec la participation d'un large public.

L'expérience d'Angers, plus modeste, plus souple, est partie, un peu à l'aventure, et dans trois directions : le stage, ouvert à cinquante jeunes des conservatoires ou des cours privés, deux colloques sur l'enseignement et l'évolution de la danse, des spectacles non-stop quotidiens, échelonnés de 18 à 24 heures, avec débats publics (le tout complété de projections filmées au cinéma Rex).

● LE STAGE n'est pas l'aspect le plus convaincant de cet Atelier. Après quinze jours d'enseignement intensif, les élèves (des filles en majorité) ne semblaient pas avoir profité de l'ouverture exceptionnelle qui leur était offerte.

De formation classique, pour la plupart, elles ont vu là surtout une occasion de faire des progrès. Les plus jeunes ont bien aimé les cours de jazz (Talley Beatty) et de mime (Pierre Byland). Le cours de danse moderne de Robert Cohan leur a paru redoutablement difficile. Elles sont couvertes de bleus ; mais elles admettent avoir appris une nouvelle manière de « sentir leur corps ». Toutes insistent sur la fatigue, le manque de sommeil. L'objectif du stage, qui était d'abolir la vieille opposition classique-moderne, semble leur avoir échappé. Peut-être faudrait-il le réserver à l'avenir à des éléments plus mûrs, susceptibles d'en tirer profit.

● LES COLLOQUES ont permis à des professionnels de se réunir et de discuter. Ils n'en ont pas si souvent l'occasion : Georges Skibine a relaté son expérience de Dallas. Vera Boccadoro a raconté sa vie de chorégraphe, invitée au Bolchoï. Moshe Efrati a parlé de la danse en Israël et Alain Davesne des difficultés de danser à Tours. On a revu avec plaisir Sarah Acquarone, la géniale animatrice du studio de Milan. Tout cela était intéressant mais non essentiel.

● LES SPECTACLES NON STOP. C'est du côté des jeunes compagnies qu'Angers a été un révélateur. Pas tellement par l'intérêt des spectacles présentés (certains ont semé tout l'hiver un ennui redoutable dans les maisons de la culture où ils ont sévi) mais en raison du besoin de communication et de dialogue qui s'est manifesté à cette occasion. Plus de vingt troupes se sont produites au théâtre d'Angers. Il y en aurait eu beaucoup d'autres, étrangères notamment, si les délais de participation n'avaient été aussi courts. Certains groupes : Oscar Araiz, Strider, Sonia Sanoja, sont venus d'Argentine, de Grande-Bretagne, du Venezuela, pour voir ce qui se faisait, comparer des techniques et des esthétiques. Certains directeurs sont arrivés en moto, d'autres ont séjourné au camping d'Angers pour pouvoir suivre toute la session. Deux étudiantes sud-américaines, alertées par une publicité d'Air France, ont tout vu et tout noté pendant quinze jours.

On a discuté ferme au foyer entre chaque spectacle à propos des ballets « engagés » de Serge Keuten, des expériences de l'école de danse contemporaine de Londres ou de l'originalité des Mummenschanz. Cet aspect de confrontation internationale est certainement l'élément positif à développer dans l'avenir. Angers possède les structures d'accueil favorables à une telle manifestation.

Dans quelle mesure peut-on y associer la population locale ? Un petit noyau d'Angevins a suivi les spectacles non-stop. Mais on ne peut guère espérer aller plus loin. En juillet, dans une ville accablée de chaleur, vidée de ses étudiants, on préfère fréquenter la piscine et les bords de la Loire plutôt que d'assister à des démonstrations, à des cours ou à des débats spécialisés. Mais lorsque la grande soirée prévue au Plessis-Bourré a dû être déplacée au théâtre d'Angers, le public est accouru nombreux. Il a apprécié le ballet Gulbenkian, ses décors somptueux, les chorégraphies hardies de John Butler, Milko Sparemblek et Lar Hubovitch. On en parlait beaucoup le lendemain dans la ville ; on souhaitait d'autres spectacles de la même veine.

Entre les réussites et les demi-succès, la voie choisie est encore indécise. Mais Angers est bien placé pour devenir un carrefour international de la danse.

MARCELLE MICHEL.

Cinéma

« FLICS ET VOYOUS »

Parce qu'un soir le fait d'avoir pris la caisse d'un magasin (pas grand-chose, 200 dollars, de quoi acheter des chaussures aux gosses) lui est apparu un peu facile (à cause de l'uniforme) et grisant, un policier new-yorkais imagine avec son collègue de tous les jours dans la répression des agressions et la poursuite des malfaiteurs de tenter, comme on dit, le « gros coup », de voler à Wall Street pour 10 millions de dollars de bons au porteur et de se servir d'un patron de la mafia pour le change des bons en vrais billets.

Le scénario, adapté d'une Série noire américaine, se plaque sur le petit monde mille fois vu ces derniers temps au cinéma de la corruption dans la police new-yorkaise. Il ne manque pourtant pas de saveur et contient d'excellentes idées, des astuces, des possibilités qui, curieusement, ne sont pas exploitées ou le sont mal. Non que le film soit mal réalisé. Aram Avakiam a fait son travail correctement. Trop malheureusement. Si bien que le film est singulièrement en retrait par rapport au scénario, manque du brillant, du panache, de la folie qui lui étaient nécessaires. Et on éprouve de la lassitude devant un décor et des personnages que *Flics et Voyous* ne renouvelle pas fondamentalement.

C. F.

★ U.G.C. Marbeuf, Cluny Ecoles (v.o.), Hollywood Boulevard, Bienvenüe Montparnasse, Magic Convention, Clichy Palace (v.f.).

UN LIVRE

LE DIALOGUE DU PAYSAN ET DE SA CAMPAGNE

Il faut reconnaître que le livre de Gaston Roupnel a bien vieilli — très bien même. Ecrit voici quarante années, enfin réédité, son encre n'est pas sèche encore. C'est que Roupnel écrit comme on aime et sa science chemine avec la poésie. S'il a consulté des archives, il a également déchiffré beaucoup de documents non écrits : le songe des horizons, la griffure d'un chemin oublié, les découpures d'une forêt, le groupement des maisons et des champs.

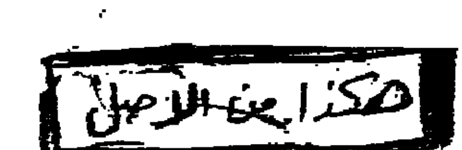
Il arrive que les intuitions de Roupnel l'égarent et parfois il titube comme le faisait aussi Michelet, mais, après tout, des conclusions que les historiens de 1974 recueillent sur leurs ordinateurs, n'en est-il point de périssables ? Si l'on ajoute que Roupnel emploie une belle langue sensible et parfumée, lumineuse et comme recueillie, on soupçonnera déjà que cet ouvrage se lit avec un plaisir dont nous privent les dissertations desséchées de ses successeurs.

L'étrange est que cette histoire s'agence en géographie, soit que son objet, la campagne, s'accommode mieux des permanences que des métamorphoses, ou bien que le génie de Roupnel l'exige ainsi. Cet historien vieillot marche en avant de nous : l'Ecole des annales a préféré au tohu-bohu des événements brefs la parole grave des longues durées. Roupnel est plus extrême encore : il se voue à des temps si longs qu'ils en deviennent immobiles. Dans le dessin des campagnes françaises, il voit mal les lignes qui changent, ou plutôt, il se persuade que le tracé des chemins peut bouger, ou la vigne vagabonder, et recomposer d'identiques figures. Il est alors inévitable qu'il situe la mise en place du système rural français dans une très ancienne nuit, du côté du néolithique : « Nous sommes le plus vieux peuple de paysans de l'Histoire », et encore : « Tout était dit et fait sur nos campagnes françaises quand s'amorce ce superficiel affleurement du passé que nous appelons l'Histoire ».

Il est sage d'ajouter à la lecture de Roupnel celle de Leroy-Ladurie qui apporte des corrections radicales dans sa postface. Nous y apprenons que Roupnel a surévalué les permanences. La campagne française est moins vénérable que ce livre ne le dit, puisque l' « openfield » (ce champ ouvert et ordonné qui marque le nord et l'est de la France et que Roupnel étudie par contraste avec le bocage de l'Ouest ou les champs désaccordés du Midi) a pris état non point au néolithique, même pas à la période celte ou romaine, mais entre le septième et le treizième siècle, quand la charrue à roues et à versoir a permis des sillons plus longs que ceux de l'araire. Ces rectifications sont précieuses. Leur mérite est de fournir une grille où décrypter l' « Histoire de la campagne française », sans l'abîmer ni l'affadir. Même disciplinée, la voix de Roupnel demeure semblable. Elle nous donne à entendre le long dialogue confidentiel entre le paysan et sa campagne. Elle dit comment l'homme de l'Occident, s'il s'est façonné, c'est d'avoir façonné sa terre.

GILLES LAPOUGE.

★ Plon, « Terre humaine », 384 p., 36,40 F.



ARTS ET SPECTACLES

Festivals

UNE CRÉATION A AVIGNON

«Holderlin» dans la cour d'honneur

La Compagnie du Cothurne a présenté, lundi soir, le premier spectacle du Festival d'Avignon donné dans la cour d'honneur du Palais des Papes, Holderlin, *de Peter Weiss, mis en scène par Marcel Maréchal.*

Au nom de quoi Peter Weiss s'est-il approprié Holderlin *? Au nom de « la révolution par le langage universel ».? La Terre accomplit sa propre révolution sans que personne y ait jamais rien ajouté ou retranché. La révolution de Holderlin est semblable, inscrite dans des mots qui engagent l'univers entier.*

Marcel Maréchal représente cet Holderlin *de Peter Weiss. Sur la scène, ils sont trois : le poète, qui tenta jusqu'à la folie de combler les vides d'un monde déchiré, l'homme de théâtre, dont la vie est une perpétuelle reconnaissance de l'écriture poétique, et le dramaturge qui rassemble en des œuvres monumentales les révoltes de tous les siècles. Mais avant même que les projecteurs ne s'allument, le dramaturge a déjà trompé le poète et l'homme de théâtre.*

« Vous qui vivez ces temps avec moi, ne consultez ni vos médecins ni vos prêtres, vous avez perdu la foi en toutes choses, il vous faut disparaître. » *La malédiction prononcée par Holderlin, dans* Hypérion, *pèse aujourd'hui plus lourdement. Peter Weiss l'expose en deux cents pages, Marcel Maréchal la dit en quelques heures, et le spectacle reste fermé.*

Holderlin est pourtant un chef-d'œuvre de culture. Hegel, Schelling, Sinclair, Schiller, Goethe, Fichte..., les esprits qui firent le dix-neuvième siècle jusqu'au jeune Karl Marx, accompagnent l'ascension prophétique du poète vers la révolte absolue et solitaire. Weiss a reconnu en Holderlin l'ermite devant qui l'humanité s'est transformées en désert, l'ermite dont la parole a été bafouée, pillée ou mutilée.

Du collège de Tubingen où ses amis écrivains et philosophes balbutient leurs illusions jusqu'à sa retraite chez le menuisier Zimmer, il voyage parmi les hommes les plus éclairés de son temps, parmi les aristocrates et les grands bourgeois, parmi tous ceux qui consomment la séparation du monde.

Un chanteur, emprunté à une pièce de Brecht, ordonne son errance : « Troisième scène en laquelle Holderlin ose se présenter en poète... » *Le peuple, ouvriers et paysans, apparait furtivement et semble justifier ses aspirations.*

Peter Weiss manque de foi. Pourquoi un tel recours à des déshérités auxquels il ne s'adresse pas ! Que comprendraient-ils des joutes oratoires entre Hegel et Sinclair ? Ou des discours mensongers du docteur Fichte à l'université ! Holderlin, en lui-même, vivait la rupture, « comme un arbre frappé par la foudre de la cime à la racine », entre les idées et les actes, entre ceux qui pensent et ceux qui fabriquent, entre l'harmonie naturelle et l'injustice.

Weiss veut tout dire, les contradictions de l'Histoire, la révolte des femmes, l'oppression du pouvoir et de l'argent, la compromission des penseurs officiels, Hegel, Goethe, Schiller... et comme il le dit dans un théâtre, le metteur en scène doit tout montrer. Huit scènes d'un voyage de Candide dans lequel Marcel Maréchal rassemble toutes les ressources de son imagination pour représenter des idées : témérité, passion du langage, rêve d'un théâtre de pure poésie, ce qui l'anime est jeté dans un pari qu'il ne peut gagner qu'à moitié. Ce n'est pas la foi qui lui fait défaut, mais sa vision du verbe prophétique et révolutionnaire ne peut qu'épouser la forme d'un texte qui résiste au théâtre.

* * *

Marcel Maréchal incarne Holderlin dans un esprit que ne renierait pas Peter Weiss. Etre ermite ne signifie pas que le personnage doive prendre le visage tragique d'un prédestiné à l'extrême solitude. Le dramaturge, par les situations où il le place, indique clairement qu'il utilise le poète comme un révélateur de l'Histoire. Sa condition individuelle est un prétexte (ce que Holderlin refuse d'être). Maréchal ne joue pas la gravité, il fait partager ses révoltes, il nuance ses paroles, il hésite, donne des coups de pied de côté, danse comme un ours entravé ; il devient même commun.

Sa mise en scène gravite autour de lui et suit ses mouvements de sismographe, violente, primesautière. Bouleversante dans les aveux essentiels, elle propose les images qui manquent au texte et qui doivent remplir l'espace immense de la scène du Palais des Papes. Le décor de Jacques Angeniol (des éléments d'un cône recouverts de sédiments ocre jaune) compose une aire de jeu mobile mais d'un dessin naïf qui accuse l'épaisseur du discours théâtral. Le développement visuel s'enchaîne pourtant au mot avec une réelle complicité, quelquefois avec complaisance. Comme toujours dans les mises en scène de Marcel Maréchal, la musique y est insérée, soulignant tel propos, tel climat ou comblant des vides. Un tango lie la pièce de bout en bout, au risque de la rendre captive.

Les acteurs (ils sont une trentaine) s'emparent de leur personnage avec sûreté et esquivent les pièges disposés par l'auteur. Hegel (Jean-Jacques Lagarde), Schelling (Nicolas Pignon), Neuffer (Philippe Bianco), Hiller (Pierre Arditi), Sinclair (Jean-François Delacour), semblent sortir d'un temps qu'on pourrait revivre aujourd'hui. Certaines scènes émouvantes font oublier des démonstrations ambitieuses : le dialogue entre le jeune Fritz von Kalb (Valérie Bousquet) et son précepteur Holderlin ou la rencontre du poète avec Schiller (Robert Rimbaud) et Goethe (Clément Harari). Le chanteur et meneur de jeu (Pierre Tabard), cape noire et chemise blanche à plis, introduit le public sur la scène avec élégance et courtoisie.

Même s'il fallait que sur cette scène « le monde fût guéri de la séparation », *il fallait aussi anéantir ce représentant des commis voyageurs ou des passeurs de gué.* Holderlin *est resté sur l'autre rive.*

LOUIS DANDREL.

Un modèle de divertissement dans la rue

Mozart-Pergolèse à Aix-en-Provence

Tandis que « Musique dans la rue » s'achève, ayant passé cette année le cap des 100 000 spectateurs (soit quatre fois plus qu'en 1973), le nouveau « Festival international d'art lyrique et de musique » d'Aix-en-Provence fait ses premiers pas.

On sait qu'après de longues années de discussion pendant lesquelles, malgré quelques belles réalisations, le Festival avait paru sur son déclin, le conseil municipal décida, l'an passé, d'en retirer l'organisation au casino pour la confier à une association sous la loi de 1901 groupant des représentants de l'Etat et des collectivités locales (*le Monde* des 30 septembre, 12 octobre et 16 décembre 1973).

Tout en bénéficiant de la renommée et de la tradition de l'ancien festival, c'est bien d'un nouveau départ qu'il s'agit, ne serait-ce que sur le plan de l'organisation administrative, qu'il a fallu entièrement recréer, l'infrastructure du casino faisant défaut, mais surtout au point de vue artistique, où l'on ne reverra plus les décors et les mises en scène qui ont créé le prestige du festival. Une grande époque riche d'admirables souvenirs est close. Une autre peut-être vient de s'ouvrir sous la direction artistique de Bernard Lefort, qui est nommé pour quatre ans.

Le premier spectacle renoue avec la simplicité des origines lorsque, en 1948, *Cosi fan Tutte* ne bénéficiait pas encore du merveilleux théâtre de Cassandre. Et ce spectacle de tréteaux porte aussi la marque du nouvel Aix, celui de « Musique dans la rue ». C'est en effet dans la même joyeuse atmosphère, sur la place des Quatre-Dauphins, un des lieux les plus chers aux amoureux du vieil Aix, que l'on donne un amusant spectacle Mozart-Pergolèse, où s'emboîtent *le Directeur de théâtre* et *la Servante maîtresse*. Roger Harth a construit un ravissant décor qui inscrit entre deux vieux hôtels une réplique murale de la fontaine des Dauphins, lieu de passage et de rendez-vous entre le cabinet du directeur et la maison du patron que sépare une minuscule fosse d'orchestre. Le charme du théâtre, dans la nuit aixoise, est recréé.

C'était une excellente idée d'utiliser *le Directeur de théâtre* de Mozart comme un prologue ou plutôt un écrin pour *la Servante maîtresse*. Dans ce petit divertissement écrit au début de 1786, à la demande de l'empereur, on voyait un directeur de théâtre en proie à un cruel embarras face à deux cantatrices se prétendant chacune la « prima dona », faisant assaut de virtuosité. Argument un peu mince pour monter un spectacle qui a fait négliger cette adorable musique (une ouverture, deux airs et deux ensembles), bien qu'elle appartienne à une très grande époque mozartienne, celle des *Concertos en mi bémol et en la majeur* pour piano, et des *Noces de Figaro*.

Rien de plus facile que de marier Mozart et Pergolèse, le duel des cantatrices se poursuivant dans le petit opéra bouffe dont chacune chante un acte, le tout fagoté par un spécialiste du genre, Jean Marsan, expert en grosse bouffonnerie, avec son compère Jean Le Poulain dans le rôle du directeur. Selon la formule éprouvée dans *la Périchole* et *Barbe-Bleue*, *« plus c'est bête, plus on rit »*. Les spectateurs ne s'en privent pas.

Mais c'est Pergolèse qui pâtit : sa musique gaie et habilement troussée paraît toute petite à côté d'un Mozart tendre et étourdissant comme celui de *l'Enlèvement au sérail*, avec ses deux grands airs et ses duels de vocalises acrobatiques des cantatrices, que le directeur, le ténor et la basse s'efforcent en vain d'apaiser.

Cet amusant tournoi met en valeur deux nouvelles sopranos intrépides, toutes deux américaines : la Noire Faye Robinson, à la voix un peu acide et serrée encore, et Costanza Cuccaro, une fauvette au timbre de satin, caressante et pleine d'humour, entourées d'amoureuses intentions par Jean-Christophe Benoit, l'Umberto de Pergolèse, à la voix un peu légère pour ce rôle de basse italienne, mais d'un style parfait, et par un agréable ténor, Jean-Pierre Chevalier. L'orchestre lyrique de l'O.R.T.F. accompagne honorablement ce joli spectacle dirigé à ravir par Jean-Claude Casadesus, un modèle de divertissement populaire, bien à sa place dans les rues d'Aix.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Les 19, 20 et 28 juillet, à 21 h. 30, d'autres représentations sont prévues dans la région d'Aix.

RADIO-TÉLÉVISION

L'O.R.T.F. ce n'est pas fini...

(Suite de la première page.)

L'Office a ses qualités. Ce sont les étrangers qui le reconnaissent. Il a aussi ses défauts. Comme toutes les affaires humaines. Les gouvernements successifs s'acharnent à les dénoncer, alors qu'ils en sont les premiers responsables. Le gouvernement qui choisit, à l'origine de la télévision, la « définition » en 819 lignes au lieu de 625 commit une erreur grave. La conséquence est que la première chaîne est toujours en noir et blanc, sept ans après l'apparition de la couleur. Le gouvernement qui opta pour le procédé couleur SECAM — contre l'avis des techniciens de l'Office — commit une erreur grave. La conséquence est que la France est isolée dans une Europe qui a préféré le procédé allemand PAL. Le gouvernement qui décida la création prématurée de la troisième chaîne de télévision commit une erreur grave. La conséquence est que la première et la seconde chaîne n'ont pas accompli leur expansion et que les trois chaînes manquent des moyens nécessaires. Le gouvernement qui ordonna la mise en vigueur de la comptabilité analytique, contre tous les avis et les rapports, commit une erreur grave. La conséquence est le désordre dans la gestion qui a engendré le déficit budgétaire actuel, l'abaissement de la qualité des programmes, le malaise social.

Ces décisions ont coûté cher et continueront de peser sur le budget de l'O.R.T.F. Elles ont compromis le développement de la télévision française et porté atteinte au rayonnement de la France dans le monde. Les technocrates ne cessent d'imaginer des solutions de technocrates, alors qu'il s'agit d'une entreprise sensible, qui demande à être traitée avec bon sens et humanité.

Le gouvernement invoque l'irresponsabilité, l'absence d'autonomie, la nécessité de la concurrence.

Qui est irresponsable ? Le président ? Les administrateurs ? Les directeurs généraux ? Les directeurs de chaîne ? Si j'étais l'un d'eux, comme je le fus, je ressentirais ce blâme qui ne veut pas dire son nom comme une injustice. Pour ce qui est du fonctionnement interne, les cadres de l'Office sont parfaitement responsables. C'est le gouvernement qui, par ses ingérences, les empêche d'exercer leur responsabilité. On prétend que l'O.R.T.F. ne serait pas à l'échelle humaine. S'apprête-t-on à démembrer la S.N.C.F. ? La régie Renault ? L'administration des finances ? Le gouvernement centralisé de la France est-il à l'échelle humaine ?

L'inutile démembrement

Quant à l'autonomie financière, l'O.R.T.F. en dispose depuis qu'elle fut arrachée à un certain ministre des finances. Il suffit que le président-directeur général la délègue à tous les centres de décisions. Il y en aurait alors plus de six, si l'on n'oubliait pas les stations régionales, qui devraient normalement bénéficier de cette autonomie.

Pour ce qui est de la concurrence, le démembrement n'en offrirait aucun des avantages, mais en apporterait tous les inconvénients. Les prix de revient des programmes ne seraient pas abaissés, mais augmentés de toutes les charges dues à la multiplication des services, dès lors qu'il y aurait six conseils d'administration, six présidents-directeurs généraux, six cabinets, six services administratifs, trois équipes légères de télévision, etc. Les fournisseurs extérieurs des chaînes de télévision, qui se plaignent d'avoir affaire à un « acheteur unique » qui fixe les prix, pourraient augmenter leurs tarifs face à trois acheteurs concurrents. Les émissions de télévision coûtant moins cher que la réalisation des films de cinéma, la société nationale de production ne serait pas stimulée par la concurrence. Elle éprouverait par ailleurs les mêmes difficultés qu'aujourd'hui à vendre ses émissions sur les marchés étrangers, face à chaque production nationale et au dumping américain. Par contre, l'harmonisation des programmes, si nécessaire dans l'intérêt de l'action culturelle de l'Etat comme dans celui des spectateurs, serait totalement supprimée. Les commissions éventuelles de coordination entre les chaînes seraient moins efficaces que jamais. Il en résulterait une diminution de la qualité des programmes dont la culture française subirait les conséquences.

La réforme est évidemment présentée de manière à séduire. La troisième chaîne serait celle de la « libre parole ». Point n'est besoin de démembrement. Dès maintenant, les trois chaînes, et pas seulement la moins diffusée et la moins regardée, pourraient être ouvertes à toutes les opinions. On nous dit que la troisième chaîne serait celle du cinéma. Pour que le cinéma français y trouve un avantage, il faudrait que l'O.R.T.F. accroisse encore ses dépenses en augmentant ses budgets de coproduction avec l'industrie privée. Pour rassurer les partisans de l'indépendance de la radio et de la télévision vis-à-vis du pouvoir, le gouvernement annonce qu'il se contenterait de nommer les présidents. Son influence s'exercerait donc dans six entreprises au lieu d'une...

Il n'est pas sérieux de présenter un projet avec de tels arguments. L'O.R.T.F. est un organisme naturellement complexe et délicat. Je puis témoigner de la compétence et du sens du service public de l'ensemble de ses collaborateurs, intérieurs et extérieurs. S'ils se rendent parfois impopulaires par des grèves, c'est qu'ils n'ont pas d'autres moyens de lutter contre les atteintes portées à leur entreprise et les injustices sociales. C'est avec eux que les solutions peuvent être trouvées. Toutes celles qui les écarteront seront vouées à l'échec. Si l'on veut briser la résistance des professionnels qui défendent leurs droits par les moyens légaux, il faut le dire. Si l'on veut créer les conditions de cession des parts de l'Etat à des acheteurs privés, comme le précédent ministre des finances le fit pour l'Union générale cinématographique, il faut le dire.

Par contre, si l'on veut équilibrer les budgets, il suffit de fixer le montant de la redevance en fonction de l'évolution des prix, d'établir les budgets de dépenses en correspondance avec les budgets de recettes, de mieux utiliser les personnels, notamment les cadres inemployés pour des raisons politiques, de décentraliser la gestion à l'intérieur de la structure actuelle, de rétablir la confiance à tous les niveaux. Si l'on veut rétablir la paix sociale, il suffit d'inviter loyalement les organisations professionnelles et syndicales à participer aux destinées de l'Office. Tout cela suppose que l'O.R.T.F. soit enfin libéré des interventions intempestives du pouvoir.

Le gouvernement choisit le statut de 1964 et ne donna pas les moyens de l'appliquer. Les résultats furent la colère de 1968. Le gouvernement nomma une commission d'étude — la commission Paye — et ne tint aucun compte de ses conclusions. Le gouvernement changea le statut en 1969. Puis en 1972. En dix ans, l'O.R.T.F. a connu trois modifications de statut, quatre directeurs généraux et neuf ministres de tutelle... Le gouvernement a ainsi passé son temps à changer les règles et les dirigeants, bref à traiter avec désinvolture l'un des services publics les plus importants de la nation. Responsable des erreurs qui furent commises jusqu'à ce jour, le gouvernement pourrait bien cette fois jouer les apprentis sorciers. Je veux espérer que le Parlement empêchera cette nouvelle erreur, dont les victimes seraient le public français et la nation française.

ANDRÉ ASTOUX.

L'intersyndicale de l'O.R.T.F. dépose un préavis de grève pour les 22 et 23

Les sept organisations de gauche (P.S., P.C.F., P.S.U., Mouvement des radicaux de gauche, C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N.) préparent leur « riposte au plan gouvernemental de liquidation de l'O.R.T.F. », comme elles l'avaient annoncé au cours de leur conférence de presse de jeudi 11 juillet.

Une délégation des organisations syndicales et politiques de gauche (P.C.F., P.S., P.S.U., Mouvement des radicaux de gauche, C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N.) a été reçue lundi après-midi par M. Marceau Long, président-général de l'O.R.T.F.

Selon un communiqué du parti socialiste, les sept organisations ont *« demandé un temps d'antenne pour faire connaître leur position sur l'ensemble du problème de l'O.R.T.F. »*. M. Marceau Long, poursuit le communiqué, *« a indiqué qu'il examinera rapidement cette question »*.

Mardi après-midi, la délégation devrait être reçue à 15 h. 30 à l'hôtel Matignon par le premier ministre, M. Jacques Chirac.

De son côté, l'intersyndicale de l'O.R.T.F. (F.S.U., C.G.T., C.F.D.T., S.N.J.) devait déposer dans la journée de ce mardi 16 juillet un préavis de grève de quarante-huit heures pour le lundi 22 et le mardi 23 juillet. Cette grève ne devrait pas toucher les téléspectateurs : les programmes seront assurés normalement, affirment les syndicats.

Pendant la première journée de grève l'intersyndicale se propose de mener une série d'actions, dont des distributions de tracts à Paris et en province, auprès du public et des élus locaux. Ce sera donc surtout une campagne d'information. Le deuxième jour, des délégations parisiennes et provinciales devraient aller à l'Assemblée nationale pour déposer des pétitions.

● *« Communication 2000 »*, association socialiste des usagers de l'audiovisuel, réclame, dans un communiqué, *« l'élaboration d'une charte de l'audiovisuel à partir des vœux formulés par les spectateurs par l'intermédiaire de toutes les associations à vocation socio-culturelle »*. D'autre part, elle *« mandate les élus de la gauche pour maintenir le caractère unitaire du service public de radio et de télévision »*.

PRESSE

APRÈS LA MORT D'HENRY SMADJA

« Combat » devrait continuer à paraître

« Combat *continue.* Combat *restera dans la famille Smadja.* » C'était, le lundi 15 juillet, l'affirmation unanime que l'on pouvait entendre à la rédaction quelques heures après la disparition d'Henry Smadja, propriétaire et directeur du journal. Pour l'instant, personne ne sait comment la famille reprendra les trois sociétés qui constituent le patrimoine de *Combat*, ni à combien s'élève le passif de l'affaire. Certains bruits font état de plusieurs millions de francs. Mais seule la famille sait quelles sont les sommes nécessaires au renflouement du quotidien. Un conseil de famille doit se réunir qui décidera de quelle façon sera repris le journal et nommera un nouveau directeur, qui sera un membre de la famille.

Quelle que soit la décision, il est évident que la gestion du journal devra être complètement revue et que devra cesser le « bricolage » permanent qui caractérisait la gestion de celui que ses collaborateurs appelaient « Oncle Henry », « Papa » et, depuis peu, « Pépé ».

Avant sa mort, Henry Smadja avait pris la décision de réduire, pour l'été, dit-on, le nombre de pages à douze. Il serait aussi prévu de réaménager l'atelier de composition et d'abandonner la très vétuste imprimerie de Médan, où ne subsistent actuellement plus que les rotatives.

Tous les journaux rendent, le 16 juillet, hommage à celui qui, avec passion, s'était identifié à *Combat*.

M. Jean-Pierre Farkas, qui est rédacteur en chef de *Combat* depuis mars dernier, écrit dans son éditorial, intitulé : « Le vieil homme libre » :

« Dire qu'il était le modèle du manager moderne serait excessif, il était d'une race bien plus rare. Henry Smadja était un homme libre qui n'avait jamais voulu céder. Il résistait aux modes et aux contraintes de l'argent pour maintenir dans ce journal une tradition irremplaçable. Chacun, ici, écrit comme il pense et Henry n'a jamais ni imposé ni censuré une ligne dans son journal (...). Grâce à lui, Combat *c'était toujours un autre regard. Et toujours cette autre voix qui disait ce qu'on tairait ailleurs.*

» Les journalistes et les ouvriers qui font ce journal éprouvent aujourd'hui une curieuse sensation de « manque ». S'y mêlent la certitude qu'une époque de la presse vient de s'achever avec la disparition d'Henry Smadja, et la conviction que, demain, nous allons encore gagner dans ce journal d'autres batailles sur la haine et la bêtise. »

M. Philippe Tesson, qui fut rédacteur en chef de *Combat* pendant quatorze ans jusqu'à son départ pour créer *le Quotidien de Paris* en avril, a déclaré à l'A.F.P. :

« Il fut jusqu'à la fin de sa vie un résistant. Il résista aux modes en maintenant Combat *en dehors de tous les conformismes intellectuels et de tous les sectarismes politiques. Il résista à l'évolution économique de la presse en préservant l'indépendance de son journal, en dépit des tentatives, des pressions et des sollicitations.* Combat *représentait, grâce à Henry Smadja, quelque chose d'unique dans la presse française de l'après-guerre : un témoignage de liberté et de courage. »*

INFORMATIONS PRATIQUES

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du 16 juillet 1974 :*

UN DECRET :

● Modifiant les dispositions du décret du 16 juin 1959 relatif au soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique.

DES ARRETES :

● Modifiant les épreuves définitives de l'agrégation d'espagnol ;

● Réglementant les conditions d'hygiène relatives à la préparation, la conservation, la distribution et la vente des plats cuisinés à l'avance.

DES LISTES :

● D'admissibilité aux écoles du service de santé des armées en 1974 ;

● D'admissibilité au concours d'admission dans les cadres d'officiers techniciens en 1974 (recrutement 1975).

LÉGION D'HONNEUR

Nous achevons aujourd'hui la publication de la liste des promotions du 14 juillet dans l'ordre de la Légion d'honneur.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Sont promus officiers :

MM. Roger Lacour, directeur régional des ports au Centre national d'études des télécommunications ; Robert Moulin, inspecteur général.

Sont nommés chevaliers :

MM. Guy Bongibault, vice-président de société de télécommunications ; Louis Boulet, directeur régional des postes de la région de Paris *extramuros* ; Jacques Dondoux, directeur du Centre national d'études des télécommunications ; Jean Duplan, administrateur ; Louis Perrein, directeur départemental à Créteil ; Arthur Pommereaud, receveur de classe exceptionnelle à Châteauroux ; Lucien Seroux, administrateur ; Gérard Thery, chef de service à l'administration centrale ; Henri Vigneron, directeur départemental adjoint à Arras.

TRANSPORTS

Sont promus *officiers* :

MM. André Beynet, directeur du personnel à la S.N.C.F. ; Henri Kummerman, président de sociétés ; Henri Macé, ingénieur en chef à Air France ; François Petit, commandant de bord à l'U.T.A.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Etienne Ardon, gérant d'une société de transports ; Roger Billaut, contrôleur général du travail et de la main-d'œuvre des transports ; Philippe Borde, président de sociétés de transports fluviaux ; Maurice Bourgoin, ingénieur général à la R.A.T.P. ; Pierre Chabert, chef de division au service de l'équipement de la région Provence-Côte d'Azur ; Georges Choisne, commandant de bord à l'U.T.A. ; Jean Decale, vétérinaire ; André Dezeustre, président de pêcherie ; Henri Jay, transporteur ; François Lapaque, ingénieur général à la R.A.T.P. ; Albert Laredo, directeur technique de chantiers navals ; François Legrez, directeur à Air France ; Jean Lévêque, directeur de la navigation aérienne au secrétariat général à l'aviation civile ; Robert Meyer, inspecteur général à Air France ; René Mioche, ingénieur général de la S.N.C.F. ; André Rayer, chef mécanicien à la Compagnie des messageries maritimes ; Bernard Richon, président du syndicat havrais des armateurs ; Guy Séné, directeur général adjoint d'une société de transports aériens.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

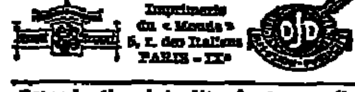
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Documentation

Les publications de la Documentation française

La direction de la Documentation a publié pendant la période du 10 au 22 juin 1974 les ouvrages et périodiques suivants :

OUVRAGES

● INSTITUTIONS SOCIALES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. — *Rapport au gouvernement, mars 1974 :* Présentation générale du tertiaire social ; Inventaire du tertiaire social ; Les extensions en région parisienne et les décentralisations ; Politique de localisation du tertiaire social. Le volume, publication de la DATAR 1974, 76 pages, 10 francs.

● PLAN D'OCCUPATION DES SOL. — *Recueil de notes techniques, tome I :* Ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports ; Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (service de l'urbanisme).

En publiant ce recueil de notes techniques, la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme poursuit deux objectifs : expliquer certains points importants du plan d'occupation des sols (POS) ; constituer une documentation générale, qui permette à tous ceux qui s'intéressent au POS, par profession ou par nécessité, de disposer d'une information plus détaillée.

PERIODIQUES

● L'OCEANOLOGIE. — *La Recherche et la Mer* (« Documentation française illustrée »), par Bruno Chomel de Varagnes, délégué pour la Méditerranée du Centre national pour l'exploitation des océans ; La mer sur la planète Terre ; La mer, source de vie ; La découverte des océans ; L'exploitation des océans : ses problèmes, ses tendances ; L'aménagement du littoral ; Le droit et la mer ; Annexe nº 280, août 1973, 1974, 96 pages, nombreuses illustrations, 4,50 francs.

● NOTES ET ETUDES DOCUMENTAIRES. — *Les Instruments de la politique de l'emploi*, par Aude Benoit, assistante à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne, U.E.R.-12, « Travail et Questions sociales » : La connaissance du marché du travail : les statistiques, les prévisions, les organismes d'études des problèmes de l'empiol ; L'action sur le marché du travail : le placement, l'information professionnelle et l'orientation, la formation professionnelle continue, assistance et incitation, la politique d'immigration ; Conclusion ; Bibliographie ; Annexes ; Liste et adresses des principaux organismes cités. Nº 4093 - 4094, 27 mai 1974, 7,50 francs.

● LA POLITIQUE ETRANGERE DE LA FRANCE. — *Textes et documents, deuxième semestre 1973 :* Chronologie ; Textes et documents ; Annexes : relation des conseils des ministres, conclusion des traités et accords ; Index : par matières et par pays ; Tables des textes reproduits. Nº 2, 1974, 20 francs (deux numéros par an).

● LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE (bulletin, dossiers, diapositives). — *Tiers-monde et sous-développement :* Tiers-monde et sous-développement, problèmes et interprétations ; Population et développement ; Les tentatives de développement économique ; Villes du tiers-monde (douze diapositives). Nº 6010, avril 1974, 24 francs avec diapositives ; 12 francs sans diapositives ; diapositives seules, 12 francs.

● REGARDS SUR L'ACTUALITE. — *La Vie publique en France.* Mai 1974 : Les élections présidentielles, quelques thèmes de la campagne ; Les résultats du scrutin ; La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ; Matières premières : une concertation internationale ; Energie : quelques perspectives pour 1985 ; Investissements étrangers et aménagement du territoire : premier bilan de la DATAR ; L'Exposition française à Pékin : quel avenir pour le commerce franco-chinois? Le parc naturel régional de Lorraine. Documents : Chronologie ; Relations des conseils des ministres. nº 2, 15 juin 1974, 7 francs.

★ Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340, Paris cedex 07, ou dans toutes les grandes librairies spécialisées.

Vente par correspondance : Les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française accompagnées du titre de paiement libellé au nom du régisseur des recettes, C.C.P. Paris 9060-98.

Les commandes d'un montant égal ou supérieur à 10 F seront expédiées franco de port, par voie postale ou maritime.

Les commandes inférieures à 10 F seront majorées d'une somme forfaitaire de 3 F pour participation aux frais d'enregistrement, de facturation et de port.

Vie quotidienne

LES COMMERÇANTS OUVERTS A PARIS EN ÉTÉ

Voici un certain nombre d'adresses où les Parisiens peuvent s'adresser pour connaître les commerçants et les artisans qui sont ouverts en été.

Commerçants

● Mairies et commissariats de police des vingt arrondissements de Paris.

● Bureaux d'accueil de la Préfecture de Paris : Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, Paris-4e ; annexe Morland, 17, boulevard Morland, Paris-4e.

● Institut national de la consommation, 19-21, rue Mathurin-Régnier, Paris-15e.

Artisans

● *Dépannage de la maison* (plomberie, électricité, serrurerie...) : Chambre des métiers interdépartementale de Paris « Artisan-Service » : 720-91-91, du lundi au vendredi, de 8 h. 45 à 12 h. 30 et de 13 h. 45 à 17 h. 30.

● *Teinturerie :* Syndicat national de la laverie, du nettoyage automatique des petites et moyennes entreprises prestataires de services : 233-73-17 et 231-43-52, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h., et de 14 h. à 17 h. 30.

● *Salons de coiffure* : Chambre syndicale des maîtres coiffeurs de l'Ile-de-France : 607-31-10 et 206-95-25, du lundi au vendredi, de 8 h. 30 à 18 heures.

Syndicat indépendant des patrons coiffeurs du District de Paris : 742-79-30, du lundi au vendredi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 heures.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

Mercredi

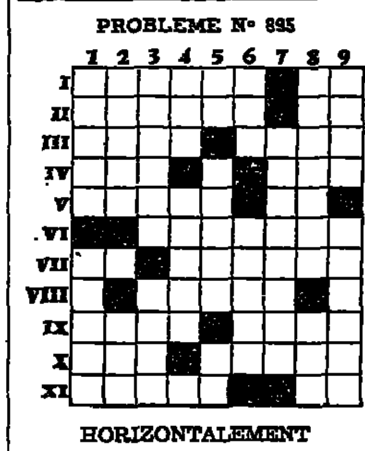
S. 2 - Tablx, gravures. Bx Bibelots, Meubles anciens et de style. Mes Ader, Picard, Tajan. Dap. Godeau, Solanet.

S. 5 - Livres. Beau mobilier. Me Delorme.

S. 17 - Meubles. Me Thullier.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 895



HORIZONTALEMENT

I. Bagage dont la trop grande légèreté empêche souvent d'aller loin ; Ne pouvait donner que des conseils chaleureux. — II. Pour qu'elles deviennent moins dures, il faut leur laisser le temps de vieillir ; Groupe des gens en uniforme. — III. Titres étrangers ; Dans un étal — IV. Se prépare à fuir à l'approche de la chasse ; Pas livrés. — V. Entretenait localement une pullulation microbienne ; Article étranger. — VI. Modeste récompense. — VII. Admet l'impossible ; Amplement satisfaites. — VIII. Facilite l'écoulement en supprimant la stagnation. — IX. Est généralement au-dessous de tout ; Les objectifs y sont très nombreux. — X. Grande, à l'étranger ; Familier, à Montaigne. — XI. Endroit mal éclairé ; Ville d'eaux.

VERTICALEMENT

1. Rarement comme avant ; Marque une vie. — 2. Chair de poule ; Plus il est rare, plus il est pur. — 3. Dont rien ne semble troubler la totale sérénité ; Echo des Bacchanales. — 4. Obligent souvent à penser aux autres ; Petite ou grande, oblige à lever la tête si on désire la contempler. — 5. Fin de participe ; Petits poids ; En fin de soirée. — 6. Sur la rose des vents ; Ornements de têtes. — 7. Généralement avantageuses quand elles sont belles. — 8. Tire à conséquence : Dans les Pyrénées-Atlantiques. — 9. Peuplent des villages ; Mettais un lent mécanisme en mouvement.

Solution du problème nº 894

HORIZONTALEMENT

I. Raretés. — II. Atours (se mettre sur son trente et un) ; A.R. — III. Ro ; Age. — IV. Eosines. — V. Epées. — VI. Rarissime. — VII. Lad ; Sou. — VIII. Moles (cf. « moye ») ; Tus. — IX. Ail ; Evase. — X. Avais. — XI. Choreutes.

VERTICALEMENT

1. Raseur ; Marc. — 2. AT ; Aloi. — 3. Ro ; Sérail. — 4. Euripide ; A.R. — 5. Trônes ; Sève. — 6. Es ; Ees ; Vau. — 7. Assistait. — 8. AG ; Mousse. — 9. Précieuse.

GUY BROUTY.

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 16 JUILLET

● **CHAINE I**

15 h. Tour de France cycliste.
20 h. 15 Tour de France cycliste.
20 h. 30 La piste aux étoiles, d'H. Margaritis.
21 h. 30 Magazine : Pourquoi pas ? Les scientifiques répondent. Réal. J.-R. Vivet.

La vie et l'évolution.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Dossiers de l'écran, d'A. Jammot. « La Vie de Thomas Edison », de Cl. Brown (1940), avec S. Tracy (N.).

Les découvertes de Thomas Edison, inventeur et « self made man » américain, à la fin du XIXe siècle.

Excellente biographie. Interprétation devenue classique de Spencer Tracy.

Débat : l'électricité.

Avec la participation de M. Boiteux, directeur général de l'E.D.F. ; et de M. Alran, directeur général de la Revue générale d'électricité.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Tour de France cycliste.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 30 Dramatique : « Quai nº 1, voie A », de M. Bluwal et N. Franck. Réal. J. Faurez. Avec A. de Roches, J.-F. Calvé, J. Luisi.

Un train entre en gare. Les voyageurs en descendent pour prendre une correspondance. Parmi eux il y a un truand marseillais sous la garde de la police. Alors qu'ils sont réunis dans une salle d'attente pour vérification d'identité, le prisonnier s'échappe.

21 h. 20 Initiation artistique : L'œil apprivoisé, de P. Gisling. « Saisir la vie ».

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Avignon. Théâtre musical : les stagiaires de l'Opéra Studio de Paris interprètent « la Flûte enchantée », de Mozart ;

Cette émission est un reportage sur l'Opéra-Studio dirigé par Louis Erlo et Pierre Biard, et non une retransmission de la représentation. L'œuvre de Mozart, présentée en répétition, sert de point de départ à une étude de C. Mettra sur « la Maçonnerie au temps de Mozart ». La soirée s'achèvera par une rétrospective sur « les Pionniers d'Avignon », par A. Cavalier.

23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), Concours international d'ensembles de musique de chambre de Colmar : « Trio nº 1, extraits » (Beethoven), « Bergerettes nos 3 et 5 » (Martinu), par le trio Murotrio de Schaffhouse ; « Trio en ut majeur, extraits » (Brahms), par le trio Makino de Hambourg. — 22 h. 10 (S.), Concours international de guitare. — 22 h. 30 (S.), Aspects du sacré dans le monde moderne. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

FRANCE-INTER : 17 h., Radioscopie de M. Pierre Mendès France (rediffusion).

EUROPE 1 : 19 h. 20, L'amiral Marc de Joybert.

TELEVISION (chaîne 2) : 20 h. 35, L'électricité.

MERCREDI 17 JUILLET

● **CHAINE I**

16 h. Tour de France cycliste.
20 h. 15 Tour de France cycliste.
20 h. 30 Le Grand Echiquier, de J. Chancel. Soirée d'adieu de Louis Seigner.

Avec Micheline Boudet et Jean-Claude Brialy, Elvire Popesco, Aldo Ciccolini, Christa Ludwig, Raymond Devos, Robert Manuel, Jean Gabin, Jacques Charon, Robert Hirsch.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Le vison à cinq pattes », de C. Colline, d'après P. Coke. Mise en scène de R. Dupuy. Avec M. Mercadier, J. Marsan, M. Dalmès.

La propriétaire d'un hôtel particulier abrite des pensionnaires peu communs qui deviennent voleurs afin de se distraire.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Tour de France cycliste.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 30 Il y a trente ans, la Libération : « Charles Dequenne, instituteur. »

C'est sous le pseudonyme de Charles Dequenne que le général de Lattre de Tassigny s'est caché après son évasion de la prison de Riom.

Avec la participation de Mme de Lattre de Tassigny, de M. Rauzel, de M. Henri Gorce-Franklin, de M. Paul Rivière et de M. Eugène Claudius-Petit.

21 h. 30 Magazine : A livre ouvert, de J. Prasteau.

Avec Maurice Genevoix, de l'Académie française, Claude Manceron (historien), Robert Mallet, Léonce Peillard, Pierre Gisling (écrivains).

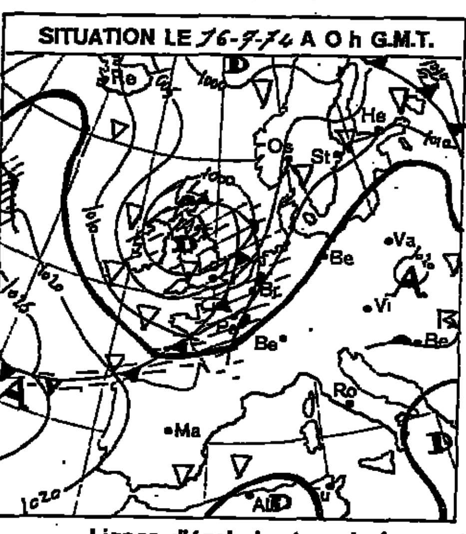
● **FRANCE-CULTURE**

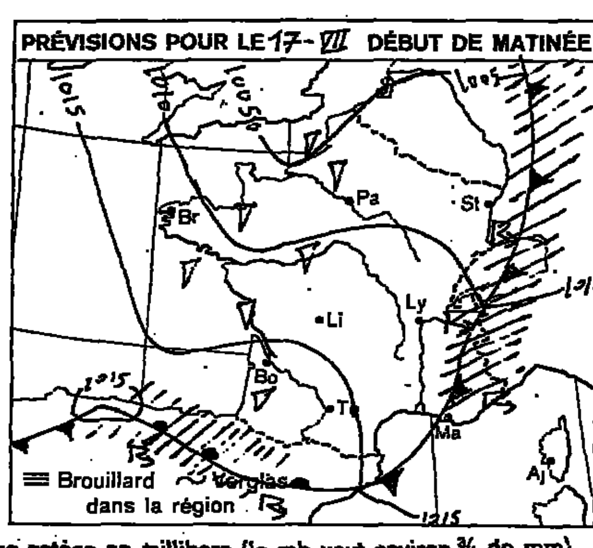
20 h., Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., direct. J. Doussard, avec le concours du Quintette Ars Nova : « Concert pour cuivres et cordes » (Evelyne Accard), « Partita » (Aubert-Lemeland), « Symphonie partita » (M. Mihalovici). — 20 h. 45, Dits et écrits sur la musique. Le professeur Jacques Monod. — 21 h. 20, La science en marche. — 21 h. 50, L'orchestre symphonique et les chœurs de la radio autrichienne, direct. F. Cerha (G. Ligeti, Max Brand). — 23 h. 20, L'écriture par le son. — 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Samson et Dalila » (Saint-Saëns), avec Ch. Ludwig, J. King, B. Weikl, A. Malta ; « Du berceau à la tombe » (Liszt). — 23 h., Musique française méconnue : Louis Saguer. — 24 h., Musique et poésie : Rabindranath Tagore (P. de la Rue, R. Strauss, Messiaen, Raga Mangeyabushan). — 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 16 juillet à 0 heure et le mercredi 17 juillet à 24 heures :

Des perturbations venues de l'Atlantique circulent sur l'Europe occidentale. L'une d'entre elles achèvera mercredi de traverser notre pays. Elle sera suivie d'une nouvelle perturbation qui abordera le sud-ouest de la France mercredi matin.

Mercredi matin, le temps demeurera pluvieux et orageux sur les massifs montagneux de l'Est, mais, au cours de la journée, les conditions s'amélioreront dans ces régions. Dans le Sud-Ouest, un temps très nuageux, pluvieux et orageux sera observé. Ce temps gagnera au cours de la journée le Massif Central. Ailleurs, le temps sera variable, avec des éclaircies, mais aussi de nombreuses averses parfois orageuses. Au cours de la journée, les vents s'orienteront progressivement à nord-ouest dans l'ouest du pays ; ils seront assez forts près des côtes. Ailleurs, modérés à assez forts, ils seront généralement d'ouest.

Les températures baisseront dans la moitié ouest de la France.

Mardi 16 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 008,5 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Biarritz, 24 et 17 degrés ; Bordeaux, 25 et 16 ; Brest, 16 et 12 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 25 et 15 ; Dijon, 24 et 15 ; Grenoble, 24 et 13 ; Lille, 18 et 13 ; Lyon, 25 et 12 ; Marseille, 30 et 17 ; Nancy, 23 et 14 ; Nantes, 20 et 14 ; Nice, 28 et 19 ; Paris-Le Bourget, 21 et 14 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 27 et 15 ; Rennes, 17 et 13 ; Strasbourg, 25 et 14 ; Tours, 23 et 15 ; Toulouse, 28 et 14 ; Ajaccio, 31 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 19 et 14 degrés ; Athènes, 35 et 28 ; Bonn, 21 et 14 ; Bruxelles, 19 et 14 ; Le Caire, 22 (min.) ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 26 et 14 ; Genève, 24 et 11 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 17 et 13 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 23 et 17 ; New-York, 31 et 24 ; Palma-de-Majorque, 33 et 19 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 20 et 11 ; Téhéran, 31 et 18.

Visites et conférences

MERCREDI 17 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Stoppelaere : « Notre-Dame de Paris et ses parties hautes ». — 15 h., métro Louvre, Mme Thibaut : « Le Louvre des Valois ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h. 15, devant l'église Saint-Paul, Mme Legrégeois : « Le Marais illuminé ».

15 h., métro Lamarck : « Montmartre, ses peintres, ses poètes, son cimetière » (A travers Paris). — 15 h., 77, rue de Varenne : « Visite Hôtel de Biron - Musée Rodin » (Mme Ferrand). — 15 h., métro Buttes-Chaumont : « Les Buttes Chaumont » (Mme Hager). — 14 h. 45, arc de triomphe du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre et leurs secrets » (M. de La Roche). — 15 h., musée du Petit-Palais : exposition « Découverte de l'art thrace ».

CONFERENCE. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France). (Entrée libre.)

Circulation

● *L'utilisation des pneus à clous.* — L'utilisation des pneus « *comportant dans leur surface de roulement des éléments susceptibles de faire saillie* » est autorisée du 15 novembre 1974 au 15 mars 1975 sur les véhicules de transport en commun et sur tous les véhicules dont le poids total n'excède pas 3,5 tonnes, à une vitesse limitée à 90 kilomètres-heure, indique l'arrêté paru au *Journal officiel* du 12 juillet.

Les véhicules utilisant ces pneumatiques dotés de crampons doivent porter à l'arrière de la carrosserie des panneaux très lisibles indiquant la limitation de vitesse à 90 kilomètres-heure.

هكذا عن الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

emplois féminins

offres d'emploi offres d'emploi

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

---

DEPARTEMENT RECRUTEMENT D'UNE IMPORTANTE COMPAGNIE INDUSTRIELLE
dans un secteur de pointe
proche BANLIEUE OUEST
recherche

PSYCHOLOGUES

(HOMMES ou FEMMES)

chargés du recrutement, de l'accueil, de la mise en place et du suivi du personnel.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions s/réf. 13.184

s.n.p.m PETITES ANNONCES 108, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

I.N.S.E.D.

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT DANS LA DISTRIBUTION
Association Interentreprises de Conseil en formation
recherche

ANIMATEURS-CONSULTANTS

Ayant :
- — Niveau d'études supérieures (H.E.C., E.S.C., ESSEC, SC.-ECO, PSYCHOLOGIE...) ;
- — Expérience professionnelle de 2 à 3 ans appréciée, si possible dans la distribution, même dans d'autres spécialités ;
- — Aptitudes pédagogiques.

Pour études de programmes de formation ou de perfectionnement, réalisation, animation de stages et de séminaires.

Ces postes qui sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE nécessiteront certains déplacements.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à : INSED - 9, rue du Plâtre, 75004 PARIS.

Société multinationale de renommée mondiale recherche pour sa filiale française (banlieue ouest), distribuant de l'outillage spécialisé et du matériel de second-œuvre, un...

marketing executive

de formation SUP de CO, ESC, IEP qui collaborera avec le Directeur Général et le Directeur Commercial à
- l'élaboration et le suivi de plans de promotion,
- études de marché,
- établissement des budgets et statistiques.

Anglais indispensable ainsi qu'une expérience effective d'une responsabilité de plans de Marketing (conception et réalisation). Connaissance de la grande distribution très appréciée.

Ecrire avec CV détaillé et rémunération actuelle au service 1096

plein emploi — Membre de l'ANCERP — 10 rue du mail paris 2e
Structures d'entreprises et carrières

BANQUE HERVET

recherche

DIPLOMÉS d'ÉCOLES COMMERCIALES ou LICENCIÉS en SCIENCES ÉCONOMIQUES

Les candidats qui seront motivés par la vente ou par les contacts commerciaux sont destinés, après une période de formation, aux groupes d'exploitation de la région parisienne.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo, prétent. à :
Direction du Personnel, Boîte Postale 154, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL

recherche

INFORMATICIENS

DE GESTION

NIVEAU I.U.T.

Lieu de travail : PARIS (8e)
entre Etoile et Saint-Lazare

Env. C.V. no 6.675, P. LICHAU, 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

BANQUE D'AFFAIRES
recherche pour son siège Paris 8e

un cadre

pour seconder le spécialiste de la
REGLEMENTATION DES CHANGES

L'action de celui-ci se situe au niveau du conseil auprès des exploitants et de la clientèle, mais implique aussi une participation effective au montage des opérations.

Le poste s'adresse à un candidat ayant :
- une bonne pratique des divers types d'opérations avec l'étranger
- le goût de l'étude et de l'imagination
- si possible des connaissances en anglais.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. détaillé sous réf. 33671 à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Importante Société de Produits Chimiques

recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Ingénieur Chimiste de préférence

Capable de participer efficacement à la promotion de matières premières de base dans l'industrie.

Adresser C.V., photo et prétentions, No 61.128, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

FINANCIAL MARKETING ANALYST

GF

SI VOUS AVEZ
- une formation supérieure, HEC, ESSEC, ESCP ;
- l'orientation Finance et Gestion développée par une ou deux années d'expérience ;
- de la rigueur nuancée par un excellent contact personnel.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN DES GEANTS DE L'ALIMENTATION MONDIALE VOUS OFFRE UNE ACTIVITE PASSIONNANTE.

Interlocuteur du Groupe Marketing, vous aurez la charge de l'élaboration, du suivi et du contrôle du plan d'une ligne de produits.

Anglais indispensable.

Le poste est situé à RUEIL.

Les dossiers de candidature seront traités avec rapidité et discrétion par Ph. VAZ, GENERAL FOODS FRANCE
Boîte Postale 106 — 92504 RUEIL-MALMAISON.

POUR LE SIEGE EUROPÉEN D'UN GROUPE MULTINATIONAL (PARIS)
LE DÉPARTEMENT D'

AUDIT INTERNE

recherche pour assurer le contrôle comptable de ses filiales européennes et participer à l'amélioration des procédures existantes :

un auditeur confirmé

LES CANDIDATS DOIVENT OBLIGATOIREMENT :
- être diplômés d'études supérieures,
- avoir une expérience de 2 ou 3 ans dans un cabinet d'Audit,
- bien connaître les langues anglaise, française et éventuellement une troisième langue européenne,
- être capable de prendre à court terme la responsabilité du département d'Audit Interne.

un auditeur débutant

LES CANDIDATS DOIVENT OBLIGATOIREMENT :
- être diplômés d'études supérieures (HEC ou équivalent)
- bien connaître les langues anglaise, française et éventuellement une troisième langue européenne.

Ces deux postes rattachés à la Direction européenne nécessitent de nombreux voyages à travers l'Europe - nationalité indifférente.

Le secret absolu des candidatures est assuré par LICHAU S.A.

Envoyer C.V. sous référence 6670 à Pierre LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS CÉDEX 02 qui transmettra.

Importante Société Filiale d'un Groupe International spécialisé dans les adhésifs renforce son département MARKETING par la création d'un poste de :

CHEF de PRODUITS INDUSTRIE

Le titulaire sera responsable :
- — de l'élaboration du plan de marketing à long terme et participera à la définition des nouvelles lignes de produits.

Il sera en liaison permanente avec le Service Commercial, l'usine, les laboratoires.

Le candidat sera âgé de 30 ans minimum et aura une formation supérieure : Ingénieur ou Commerciale.

Il aura déjà acquis une expérience Marketing, éventuellement ventes.

Anglais ou Allemand courant exigé.

Excellentes perspectives de carrière dans un groupe très dynamique.

Rémunération non inférieure à 50.000 F/an.

Lieu de travail : proche banlieue NORD de Paris.

Ecrire avec curriculum vitae à No 61.347, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SPÉCIALISTE DU DÉVELOPPEMENT EMBALLAGE DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

Vous savez que la crise des matières premières rend votre poste encore plus important et surtout plus intéressant.

Vous désirez avoir les mains libres pour améliorer sans cesse avec bon sens et rentabilité.

GENERAL FOODS FRANCE GF

KREMA - HOLLYWOOD
LEGAL - MAXWELL et SULKY

vous offre de créer le poste de

PACKAGING DEVELOPMENT MANAGER

INTERET
- Collaborateur immédiat du Directeur Technique VOUS AUREZ UNE LARGE AUTONOMIE VOUS PERMETTANT DE DIALOGUER A EGALITE avec tous les services intéressés (Marketing, Achats, Recherche, Production, Comptabilité, etc.) donc de fournir des services de qualité au Groupe.

Si vous désirez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez documentation sous référ. 2.053 à François DOZOL.

DELTA CONSEIL — 34, rue de miromesnil 75008 paris

CFMK

(Cie FERGUSON MORRISON-KNUDSEN)
- Ingénieurs - Constructeurs,
recherche pour son Bureau d'Etudes département Process et Instrumentation :

INGENIEURS PROCESS

Confirmés en engineering pétrochimie.
Bilans matières, appareils, utilités etc..., en liaison avec le service Instrumentation et les départements Mécanique et Tuyauteries.

Connaissance de l'Anglais exigée.
Libres rapidement.

Prière d'écrire en envoyant C.V. et prétentions à l'Ingénieur en Chef : CFMK 13-15, rue Jean-Pierre Timbaud 92136 - Issy-les-Moulineaux.

C&C3322

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE GÉNÉRALE

d'ensembles industriels
ayant travaillé dans 27 pays
Filiale d'un très important groupe industriel
recherche

POUR SON DEPARTEMENT

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE
PÉTROLE/PÉTROCHIMIE

Pour gestion de contrats

Expérience engineering ou ensemblier ou entreprise et langue anglaise indispensables.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé à PUBLICITE GAUTRON, 29, rue Bodier, 75008 PARIS, sous référence 2.342, qui transmettra.

COMPTEURS
Schlumberger

Recherche dans le cadre de l'expansion de sa
DIVISION CONTROLE INDUSTRIEL

spécialistes en régulation

A des ingénieurs diplômés qui ont déjà une expérience de 2 à 3 ans en régulation (vannes de contrôle - instrumentation - capteurs).

Nous offrons d'aller plus loin en prenant de plus grandes responsabilités dans un secteur de pointe.

Veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé à :
Direction du Personnel - Service Recrutement
12, place des Etats-Unis 92120 MONTROUGE

IMPORTANTE FILIALE FRANÇAISE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

distribuant

DES SYSTEMES PROGRAMMABLES DE PETITE ET MOYENNE CAPACITE DESTINES A LA GESTION AUX TRAVAUX SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

recherche

RESPONSABLE REF. M 1 DÉPARTEMENT SOFTWARE

Son rôle :
- — organisation et supervision d'une équipe de programmeurs qui réalisent les programmes clients et les packages pour les services commerciaux ;
- — orientation et tenue d'une bibliothèque de programmes standards

réclame des connaissances étendues en informatique, mathématiques et, si possible, l'expérience de ce poste.
- — anglais souhaité.

Pour renforcer l'équipe déjà en place, et par là même assurer un meilleur service aux clients

PROGRAMMEURS REF. M 2

Possédant :
- — bon niveau mathématique ;
- — une formation ou l'expérience de l'analyse et de la programmation sur petits ensembles ;
- — une expérience professionnelle de 2 ans minimum.

Avantages sociaux, 13e mois, restaurant d'entreprise.
Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Adresser C.V. détaillé et prétentions en indiquant la référence du poste sollicité à REGIE-PRESSE, sous le no 521.0888, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

CADRE FISCALISTE

BSN Gervais-Danone recherche pour sa Direction Générale des Affaires Financières un cadre spécialiste des affaires fiscales.

A ce titre, il participera à la définition de la politique fiscale du groupe et s'assurera de son application dans les différentes sociétés filiales.

Très au courant de l'actualité fiscale, française et européenne, il sera consulté sur les aspects fiscaux des opérations de sociétés et sera chargé d'en rechercher les solutions les plus économiques.

Ce poste est à pourvoir à Paris

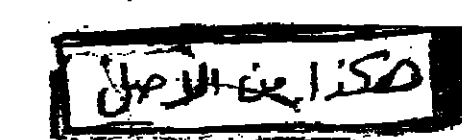
Les candidats, licenciés en Droit ou en Sciences Economiques, ont acquis une excellente maîtrise des problèmes fiscaux au cours d'une expérience de 3 à 4 ans dans un cabinet conseil ou un service juridique et fiscal d'une société.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous la réf. E: 16 à Etienne Huchet
BSN Gervais-Danone, 126/130 rue Jules-Guesde 92302 Levallois-Perret.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

offres d'emploi

LEADER EUROPÉEN DE ROBINETTERIE SANITAIRE
recherche pour sa filiale française ses :

2 INSPECTEURS GENERAUX

Sup de Co ou similaire avec 4 ou 5 ans d'expérience de gestion d'équipe à fort potentiel de développement ayant acquis l'état d'esprit et les connaissances de base qui leur permettront au sein de la société, après avoir fait leurs preuves, d'accéder à des postes :

a) CHEF DE PRODUITS

b) DIRECTEUR DES VENTES

Adresser photo, c.v. et prétentions sous nº 187 à : EXXO, 5, rue Parent de Rosan - 75016 Paris

---

RESPONSABLE SERVICE COMMERCIAL

72.000 F/an

La filiale française d'un Groupe international, leader dans sa branche, recherche un cadre de formation commerciale supérieure ou équivalent, ayant 3 ou 4 ans d'expérience de la fonction administration des ventes. Il devra mettre au point un outil fonctionnel conforme aux besoins du département marketing en assurant le traitement de l'information commerciale. Env. C.V., photo réc. et rémun. act. sous référ. 1.961 M. Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e (membre de l'ANCERP)

COGID MARKETING

Société de Services en plein développement

recherche pour son

DÉPARTEMENT ÉTUDES ET RECHERCHES COMMERCIALES

UN DIRECTEUR

capable de négocier à haut niveau et de diriger une équipe de chargés d'études qualitatives et quantitatives.

Adresser curric. vitae à COGID, 10, rue Hamelin. 75116 PARIS.

AGENCE DE PUBLICITE INTERNATIONALE
en plein développement, recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

HEC - ESSEC - ESCP - SCIENCES PO

Expérience annonceur ou agence de publicité souhaitable
en produits grande consommation
Ecrire DIMAR. 50, avenue de Wagram. 85017 PARIS.

---

annonceur industriel mondialement connu, cherche

journaliste éloquent(e)..

vous serez le patron d'une revue internationale qui tire à 40.000,

vous serez la voix de l'entreprise pour la presse et les leaders d'opinion,

vous serez l'un des premiers acteurs de nos grandes opérations d'information.

vous avez déjà prouvé que vous êtes un vrai journaliste et un rédacteur convaincant. Nous avons la possibilité de donner à votre talent et à votre culture générale un champ d'expérience qui ferait de vous, à Paris, l'un des hommes en vue de notre profession.

Ecrire sous réf. 436 à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS

Syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle de Fos, recrute par concours, rédacteur ou rédacteur principal pour poste d'adjoint au chef du service financier.

Références exigées, être parfaitement au courant de la M 12, grande expérience comptable.

Candidature avec C.V. détaillé, et fonctions antérieures sont à adresser à M. le président du S.C.A., allées Jean-Jaurès, à 13800 ISTRES.

STE EXPERTISE, rech. pour

AUDIT. COMPTABLE

Mémorialiste ou Expert diplômé. Expérience 4 à 5 ans audit. anglo-saxon. Débuts annuels : 80.000 à 120.000 F. Adress. C.V., TOUBHANS, 1, rue Samson, 75013 PARIS.

FORMATION A LA CARRIÈRE d'INSPECTEUR d'ASSURANCES

CIE D'ASSURANCES
Incendie - Accidents - Risques divers
accueille à PARIS
dans le cadre de sa politique d'expansion

2 DÉBUTANTS E.S.C. OU LICENCE DROIT/SC. ECO

LIBERES OBLIG. MILIT.
POUR STAGE DE FORMATION commerciale et administrative d'environ 15 mois, en vue prise en charge poste d'inspecteur contrôlant et animant 30 agences d'un secteur de province.

Lettre manuscrite, C.V. et photo (ret.) ss référ. 2.072 à SELECTION CONSEIL
6, pl. Maréchal-Juin, 75017 Paris.

GAUMONT
(Import. Sté Cinématographique)
30, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 NEUILLY.
Tél. : 758-11-40, poste 366
recherche en vue du développ. de ces applicat. informatiques :
— 1 ANALYSTE PROGRAMM. (formation I.U.T.) ;
— 1 PROGRAMMEUR.
Les candidats devront justifier de deux ans d'expérience minimum dans leur fonction et de la parfaite connaissance des langages assembleurs et COBOL. Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel.

GROUPE T P
recherche pour son département TERRASSEMENT

JEUNES INGENIEURS

Débutants
et 2 à 3 ans d'expérience

Futurs responsables de chantiers en France ou outre-mer :
— dynamiques ;
— goût pour le matériel ;
— sens de l'organisation ;
— très bonnes relations humaines.

Formation s/important chantier en France.

Que vous soyez libres immédiatement ou dans 3 mois (Service Militaire) ECRIVEZ-NOUS.
Adresser C.V., photo à

S. F. E. D. T. P.

DIRECTION DU PERSONNEL,
29, rue Miromesnil, Paris-8e.

AGENT COMMERCIAL

Poudre de bronze. Tél. 352-61-50 Cellerin S.A., 107, av. J.-Jaurès, 93 LA COURNEUVE.

G.S.I. ENTREPRISE
recherche

OPERATEURS

DEBUTANTS sur I.B.M.
Niv. Bac. libres de suite.
Dégagés O.M. Lieu de travail Saint-Lazare. Ecrire avec C.V. et prétentions à M. LE BAS, 55, rue Legendre, PARIS-17e.

IMPORTANT ORGANISME IMPORTATEUR DE BIENS D'EQUIPEMENT
cherche

INGÉNIEURS
ou
GROUPEMENT D'INGÉNIEURS

QUALIFIES
pour assurer le contrôle en usine de biens d'équipements fabriqués en EUROPE.

Adr. C.V., photo B.P. 88 place Saulières, ALGER. République Algérienne. SELECTION CONSEIL, 6, place Pereire - 75017 Paris.

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES ACTIFS

LA DIVISION SPECIALISEE (EXCLUSIVITES G.-B. et U.S.) d'une STE COMMERC. FRANÇ. filiale d'un Groupe TRES IMPORT. en PRODUITS METALLURGIQUES recrute pour région parisienne

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

POUR VENTE DE PLUSIEURS LIGNES DE COMPOSANTS ACTIFS PROFESSIONNELS.

INDISPENSABLE :
— INGENIEUR ELECTRONICIEN ou niveau.
— EXPERIENCE PRATIQUE DE L'UTILISATION et de la VENTE DE COMPOSANTS DE POINTE, de préférence acquise chez FABRICANT SEMI-CONDUCTEURS.

DISCRETION ABSOLUE.
Lettre manuscrite, C.V. détaillé, sal. et photo ss réf. 2.069 à

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIE PARACHIMIQUE
appartenant à un groupe Européen
Région Parisienne
recherche :

CHEF DU DÉPARTEMENT COMMERCIAL

« PIGMENTS pr PLASTIQUES »

Ayt bne expérience commerciale et bonne connaissance théorique et pratique des plastiques.

Langue Allemande nécessaire.

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant bonnes connaissances des pigments, peintures, encres.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions, Nº 61.049, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

MATRA

recherche

INGÉNIEUR-ELECTROMECANICIEN

Grande Ecole
pour essais sur des électro-mécanismes embarqués sur satellite.

Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Direction Affaires Sociales, B.P. Nº 1, 78140 VELIZY.

IMPORT. STE DU SECTEUR DE LA CONSTR. MECANIQ. rech. pour son bur. de PARIS

TECHNICO-COMMERCIAL

de haut niveau.

— Age : 30 ans minimum ;
— Format. d'ingén. ou équiv. avec bne connaiss. de la mécan. gén. acquise en bur. d'études ou d'engineering ;
— Exp. de la vente des biens d'équipement souhaitée ;
— Connaissance de l'anglais ou de l'allemand appréciée.
Lieu de travail : 92-ASNIERES. Rémunération ouverte fonction de l'expérience. Adresser lettre man., C.V., photo. à HAVAS, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, 42100 ST-ETIENNE s/nº 48.593.

ENTREPRISE T.P.
SUR PLAN NATIONAL
(C.A. 350 millions)
recherche

a) 1 INGENIEUR METH.

(A.M., T.P. ou équivalent)

1 TECHNICIEN METHOD.

(Conducteur de Travaux) ayant forte expérience des chantiers (conceptions coffrage, étaiements, etc.)
Domicile de base : région parisienne.
Déplacements fréquents en province.

b) 3 INGENIEURS DE TRAVAUX

(formation T.P. ou équivalent) quelques années expérience région Paris et province.

c) DES INGENIEURS DEBUTANTS

formation T.P. ou équivalents Ecrire et envoyer C.V. à 8.831, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e, q. tr.

Maison d'Editions
recherche

CORRECTEURS EXPER. TRADUCTEURS QUALIF.

ITALIEN - FRANÇAIS.
Travaux à domicile.
Envoyer C.V. à INTERMEDIA, nº 670/4032, 69, r. La Fayette, 75009 PARIS, qui transmettra.

Société Multinationale Paris pour son département agricole (Phytosanitaire) recherche

CHARGE D'ETUDES DE MARCHE

pour exploitation d'un panel et lancement spécialités nouvelles.

Expér. et connaissances de la profession indispensables.

Ecrire av. C.V. et prétentions à nº 92.487 B., BLEU, 17, r. Lebel, VINCENNES, qui transm.

Pour expansion de notre service affrètement « DRY CARGO » nous recherchons

UN ASSISTANT

de nationalité française de préfér. TRANSPORTS S.A., 57, r. Grimaldi, M.-C., MONACO.

URGENT
Importateur-Distributeur de Composants Electroniques C.A. 8 millions de francs à NANTERRE (92)
recherche
CHEF COMPTABLE expérim.
Poste stable.
Très sérieuses références exig.
Age indifférent.
Connaissances douanières et bancaires souhaitées.
Ec. A.L.F.A., 49, bd Haussmann, PARIS (9e), qui transmettra.

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE PESAGE

TESTUT

recrute pour sa division ETUDES et RECHERCHES installée dans ses nouveaux locaux d'IVRY-SUR-SEINE

CHEF DE BUREAU DES ETUDES MECANIQUES

Profil du candidat :
Diplôme de construction en mécanique de précision complété de certificats de mathématiques et de physique générale.

Expérience :
Plusieurs années de bureau d'études complétées de connaissances en métrologie.

Adr. C.V. manuscrit, références, prétentions et photo à : Nº 60.615 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Important Bureau d'Etudes à vocation internationale
recherche

INGENIEURS PORTUAIRE

pour études générales de ports, projets d'ouvrages, exploitation portuaire. Résidence Paris et outre-mer. Les postes sont disponibles dès maintenant. Veuill. envoyer votre candidature (C.V. détaillé + photo + salaire) en indiquant la référence 295.768, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

BANQUE PRIVEE
quartier OPERA, rech. pour son SERVICE FISCAL :

COMPTABLE

B.P. ou niv. Homme ou femme, 30 ans minimum expériment. Adr. cand. av. C.V., photo, prét. Sté de Banque et Participation, 10, rue Volney, B.P. 2702, 75061 PARIS CEDEX 02.

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX travaillant pour l'industrie du pétrole recherche pour son département OFF SHORE

JEUNES INGÉNIEURS

GRANDES ECOLES

minimum 35 ans, pour postes d'INGENIEURS D'AFFAIRES Responsables de la gestion technique et financière des contrats de constructions avec clientèle internationale.
Une bonne connaissance de l'anglais est exigée.
Les postes sont à pourvoir au siège de la société à Paris-8e.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V. et photo (ret.) Nº 82.934, Publicité Roger Bley, 101, r. Réaumur, 75002 Paris q.t.

ORGANISME DE CONTROLE
recrute

INGENIEURS-ELECTRO-MECANICIENS

INGENIEURS-MECANICIENS

INGENIEURS-GENIE CIVIL

Ayant références sérieuses dans le domaine du contrôle technique des grands projets industriels et des biens d'équipem. Adress. C.V., photo à B.P. 88, Plateau Saulières, ALGER
République Algérienne.

IMPORT. SOCIETE PRIVEE

recherche

INGENIEUR

GRANDES ECOLES
(préférence SUP. ELEC)

AGENT TECHNIQUE

Titulaire B.T.S.

Spécialisés en émission et réception pour travaux études en laboratoire et pour développem. d'équipements dans les bandes L et S.

Nation. française exigée.

Dégagés obligations milit.

Transport assuré par car.

Ecrire avec C.V. détaillé + prét. en précisant nº 60.499 à Labo Central de Télécommunication, 18, rue de Grange-Dame-Rose, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

CERCLE EUROPEEN DU LIVRE
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Connaissant COBOL.
Env. C.V. au C.E.L., réf. 129, 83, avenue Aristide-Briand, 94111 Arcueil.

I.S.T.E.C.O. (Institut des Sciences et Techniques de la Communication) recherche :
Pour un emploi de chargé de cours ; professeur agrégé ou certifié ou titre équivalent, en techniques d'expression française orale et écrite.
Compétences exigées : Formation linguistique française appliquée. Formation en psychologie et sociologie appliquée.
Ces formations devront être attestées par des travaux ou des titres universitaires.
Envoyer : C.V. à I.S.T.E.C.O., Université PARIS-NORD, avenue J.-B.-Clément, 93430 VILLETANEUSE.

FEDERATION NATIONALE DU BATIMENT
33, avenue Kléber - Paris (16e)

Recherche pour service INFORMATIQUE GESTION

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

CONFIRME

COBOL/ANS, ASSEMBLEUR
Expérience accès direct. sur 370-158/OS-MVT

Env. C.V. av. photo et prétent. au Service du Personnel.

CENTRE 370/158, VS2, BATCH REMOTE BATCH, TSO, IMS, CICS
cherche

INGENIEUR SYSTEME

Libre immédiatement.

diplômé 3e cycle ou équivalent.
Expérience souhaitée.

Env. C.V. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, PARIS (8e), sous référence 43.347.

Ecole française Istanbul cherche professeurs licenc. math.-physiq. Ecrire FREZEL, 21, rue Saint-Antoine, 75004 PARIS.

SAT

41, rue Cantagrel, 75013 PARIS.

recherche

J. F. ou J. H.

niveau mathématique générale ou début licence (chimie exclue) ou BTS avec connaissance de base en électricité, pour travaux techniques de secrétariat et rédaction de documents.

Ne pas se présenter.
Ecrire avec C.V.

IMPORTANT LABORATOIRE ORLEANS
recherche

UN ou UNE

B. T. S. EN BIOCHIMIE

— diplômé(e) d'une école spécialisée ;
— débutant(e) ou une ou deux années expérience.

pour mise au point de méthodes de dosage de médicaments dans des milieux biologiques.

Ecrire en joignant photo d'identité s/s réf. 1.328, SNPM, Petites Annonces, 100, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY qui transmettra.

IMPTE STE INDUSTRIELLE EXPORTATRICE, offre à

COMPTABLE

EXPERIMENTE
Niveau B.P. ou D.E.C.S.
Poste ADJOINT
CHEF COMPTABILITE
— Langue étrangère appréciée.
— Salaire intéressant selon qualification.
Téléphoner pour rendez-vous 265-81-60, postes 313 ou 374.

COMPTABLE QUALIFIE

pour tenir comptabilité générale. Se présent. LOUBERT, 22, cours Barsac, Paris Grand-Bercy, 12e.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE ANGLAIS
recherche

1) TECHNICO-COMMERCIAL

pour vente matériel métrologie électronique et périphériques ordinateurs.

2) TECHNICIEN

pour service maintenance.
Env. C.V., prétent. et date de disponibilité Nº 61.035, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Organisation Professionnelle du Commerce rech. pr rédaction articles et information, collab. conn. problèmes de gestion et de commercial. Tél. WAG. 00-60.

représent. offre

REPRESENTANT EXCLUSIF

pour visites d'administrations et collectivités.

L'intéressé doit :

- contrôler 15 à 20 départ.,
- faire preuve de dynamisme et d'ambition,

sera en contact direct avec la Direction des Ventes, préférence sera donnée à personne habitant la région parisienne ou région d'Orléans.

Nous lui offrons :
- une excellente image de marque,
- une participation à une commis. d'étude de produits,
- fixe + commissions + frais de déplacements.

Ecrire avec C.V.
S.A. A. Aubecq - Blanc-Misseron, 59154 Crespin.

proposit. com. capitaux

A céder, raison familiale, société informatique pleine expansion. Saisie et traitement siège Paris. Affaire exception. à traiter de suite. C.A. mens. 200.000 F. Ecrire s/réf. 2.003 à INTER P.A., 19, rue Saint-Marc, 75002, qui tr.

Urgent, Part. ch. empr. 10 000 F remb. 2 a., av. gr. int. M. Dourge, 14, rue Fontaine, Drancy.

emplois féminins

LABORATOIRE ROC

Leader dans le domaine des produits de beauté adallergiques, nous vous proposons de vous intégrer dans notre structure marketing comme

ASSISTANTE DU CHEF DES MARQUES

Responsable d'une marque, vous serez chargée d'élaborer les stratégies, d'établir des recommandations marketing-mix, de définir les budgets, d'assurer et de contrôler la réalisation des opérations.

Vous devez avoir 3 ou 4 ans d'expérience à un poste d'Assistante ou de Chef de Produit et une grande puissance de travail.

Nous vous offrons de participer au lancement de nos nouveaux produits et de contribuer, au sein d'une équipe jeune, à notre progression qui est de l'ordre de 40 % par an.

Le poste est à pourvoir pour Septembre.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 1882/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)

GROUPE DE PRESSE
recrute
STENO DE PRESSE
ou excellente STENO-DACTYLO pour horaires 18 heures - 2 h. du matin. Ecrire S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS ou tél. au 260-32-32.

CADRE DE DIRECTION
d'un groupe important retraite et prévoyance
recherche

SECRETAIRE-STENODACTYLO

titulaire BAC ou B.T.S. ou secrétariat médical, etc.
Situation stable.
Sem. 5 jrs. Avantages sociaux. Rest. libre-serv. 727-13-89.

Kelly Girl

Agence Opera
5, rue du Helder 9e
770.93.49
ou
Agence Montparnasse
Tour Maine-Montparnasse
538.74.00 ou 72.50

IMPORTANT CABINET ARCHITECTES
recherche

SECRETAIRE DIRECTION CONFIRMEE

STENODACTYLO
Bilingue anglais-français
— Sachant rédiger ;
— Bonne présentation.
Hor. 8 h. 30-12 h. ; 14 h.-18 h. 30. 5 j. - Libre 1er septembre. Env. C.V. et photo (retournée) P.M.P. nº 2.991 - 63, rue de Provence, Paris-9e, q. t.

GROUPE MORNAY

RETRAITES — PREVOYANCE
quartier Bastille — face Lyon
recherche pour
SECRETARIAT SOCIAL

STENODACTYLO CORRESPONDANCIERE

CONFIRMEE. Capable assumer secrétariat découlant de l'activité de l'assistante sociale :
— rédiger correspondance,
— assumer accueil,
— répondre au téléphone,
— suivre dossiers divers.

Soin, méthode, indispensables. Diplôme secrét. soc. souhaité.

Horaire variable, 40 h. s/5 jours. Rest. entrepr. Sal. × 14 mois.

Ecrire d'urgence : Direction du personnel, 7, rue Mornay, 75180 — PARIS — Cedex 04.

Filiale Groupe Bancaire cherche pour 8e arrondissement

2 ASSISTANTES

25 ANS MINIMUM

Dynamiques et disponibles pour seconder efficacement le responsable du service lotissements et prendre en charge les problèmes à résoudre.

IL EST DEMANDE :
— Esprit vif et pratique ;
— Excellente présentation ;
— Sens des contacts ;
— Dactylo appréciée.

Rémunérat. intér. pour personne responsable et dynamique.

O.A.P. Env. C.V., ss réf. 746, 29, bd Saint-Martin, 3e.

demandes d'emploi

J. f. irlandaise, 23 a., ch. emploi juillet-sept. Ecrire Mary Mc Cambridge, 16 Cunningham Drive, Dalkey, Ireland. T. 785201.

Directeur commerc., 41 a., dipl. CNAM marketing, forte expér. bien équipement, ch. situation Paris-province. Tél. : 855-13-10.

Cadre, 47 ans, dynamique, organisée, adapt. aisée, person. form. universitaire, plus. langues, trav. adm. pouv. assurer déplacem. Etudierait toutes propositions. Ecrire E 5.359 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

Cadre supérieur, 46 ans, ayant dirigé pendant plus de 15 ans entreprise carrelages pourrait assurer direction gros chantiers ou succursale d'entreprise dans le sud de la France. Etudierait toutes propositions. S'adresser : HAVAS MONTPELLIER Nº 193.878.

Ing. de rech. maît. en chimie D.E.A., phys. des plasmas spéc. appl. chim. des plasmas, 6. a. exp. techn. vide et ultra-vide, det. fuites, spect. optique, masse, anglais ch. situat. en rapport est ou Paris. Dispon. octobre. Ecrire Nº 822 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne fille, 24 a., licenc. lettres classique, latin, grec, maîtrise philosophie, cherche emploi enseignement ou autre à Paris. Ecrire ou téléphoner : Mme Bourbaud, Laboratoires Mathé, 6, rue Gambetta, 95340 Persan. Tél. 470-17-52 ou 03-56.

DIRECTEUR ADJOINT

GRANDE SURFACE
29 ans, dynamiq., 5 ans exp. marketing, création de magasin, organisation, gestion, recherche négoce électro-ménager. Radio HI-FI, meuble, poste similaire Paris Province.
Ecr. M. CHOLLET JACQUES, 1, villa GUELMA, 75018.

Jeune Homme, 25 ans, Etudiant en Médecine en instance de thèse, EXPERIMENTE cherche poste de

DELEGUE MEDICAL

AUX ANTILLES

Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, PARIS (8e), sous référence 67.396.

J. h., dipl. Et. sup., exp. admin. et commerc. ptes entr. Carrière profess. interrompue par long. maladie. Désire repartir de zéro, très forte motivation pr publ. ch. empl. branc. corresp. Début. ou niv. exécut. Habit. initiative. Ecrire Nº 843 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 30 a., B.T.S. Secrétariat de Direct., ch. poste à responsabil. Horaires libres. Avant. sociaux. 2.500 × 13 × 8. Libre 1er octob. Ecrire nº 824, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

C C.S.P. Spécial. gens de maison, exc. réf. - 265-11-99 - 265-40-38.

Ch. poste maître d'internat ou surveillant général enseignem. privé pour rentrée scolaire 74-75, logé, nombreuses références. Ecrire nº 83243 Publ. BLEY, 101, r. Réaumur-2e, qui transm.

HOMME 30 ans - 10 ans expér. recherche DIRECTION RESEAUX COMMERCIAUX Ecr. nº 61.162, CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

Responsable Maison de jeunes, recherche tous emplois temporaires ou stables pour jeunes gens et jeunes filles de 14 à 16 ans.

J. Mauriciennes, célib. ch. du trav. comme bonne à tt faire, g.-malades, blanch.-repas., cuis. hôtels et firmes. Ecr. Mme Mardaye Veeren, 28 a. ou Mlle Vinodah Govinden, 26 a. No 3 Etienne Pellereau, Port-Louis, Ile Maurice.

Franç. 30 a. diplômé E.H. Lausanne, Réf. Chaînes U.S., Gds Hôtels-rest. comme F+B manager, ventes, contrôle, réception cour. 4 langues, ch. pl. ds gd étab. Sal. 4 000 F min. Ecr. Nº 839, « le Monde » P., 5, r. de Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 26 a., dég. O.M., DES Droit privé affair., DES Sc. pol. exp. avocat, angl., ex. toute propos. admin., sté privée, vu poste à pourvoir Guyane française ou Amérique du Sud. Lib. sept. Ecr. nº 840, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 22 a., BTSS, angl.-allem. Très bonne présentation, rech. situation stable Paris. Disponible octobre. Tél. : 252-08-40.

J. F. 23 a., bonne prés. aimant contacts humains, sens des responsabilités, ch. à Paris situat. d'avenir d. Presse, entreprise, secrétariat, etc. étud. ttes prop. Ecr. nº 8 838, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

27 ans, lib. O.M., lic. en droit, DES droit pub. 2 a. exp. enseig. sec. et sup. étud. tte propos. Ecr. nº 835, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur Central, part. bilingue arabe-franç., poss. connaissance anglais, une année expérience industrie chimique souhaite. Collaboré av. organismes indust., financ. ou commerc., travail relat. avec pays Moyen-Orient. Ecrire T 58.717, Régie-Presse, 85, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

J. F., 24 a., bne présent. DACTYLO-SECRETAIRE, 3 a. d'exp. Bonnes référ. ch. place dans ambiance jeune, dispon. août. Tél. 638-89-58.

38 ans, CADRE FEMININ. Gde habitude de gestion et du recrutem. de person., paies, relations clients + nomb. années exp. secrét. dir., exc. sténodact. ch. poste Paris-province. COLLABORATRICE de DIRECT. DE PERSONNEL.
Etud. ttes prop. Ag. int. s'abst. Ecrire Nº 837 « le Monde », Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Eh. maît. de mécan. ch. emploi août. Guay Fr., 22, av. d'Alsace-Lorraine, 93130 Noisy-le-Sec.

GARDE-MALADE cherche poste jour, nuit ou 24 heures - 737-13-48.

CADRE, 29 a., B.P., D.E.C.S. comptable, 8 a. expér. cabinet, libre 9 septembre, ch. PARIS poste responsabilités ds cabinet expertise ou société. Ecrire à HAVAS PARIS, 5.848, 62, rue Richelieu (75002).

Jeune Ingénieur C.G., Urba, expérience urba. et aménagement, étudie toute proposition. Région Lyonnaise. Libre rapidement. Ecrire HAVAS MACON, nº 703.

J.H. célibat., libre O.M., 24 a. ch. emploi stable et avenir dans serv. marketing ou comm. sur Paris ou banlieue Ouest, avec déplacem. internat. si possible. Form. E.A.C.I.P. et maîtrise de gestion, rémunération 42.000 F. Ecr. M. OLIBRI, 16, rue Jussieu, 78150 LE CHESNAY.

J.H., 27 a., cadre fonct. person., 2 a. exp., form. juridique, rech. poste adjoint respons. de personnel (gest., administrat., recrut., études) ds entrepr. région Paris, libre à part. du 1/8/74. Ecrire nº T 58-668, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

J H., 26 a., techn. labo, bac + éc. com., ch. pl. TECHN.-COMM. MORA, 28, avenue de Metz, 93230 Romainville.

INGENIEUR, 40 ans anglais et italien : parlés et éc. notions d'allemand
13 ans expér. dans électronique professionn., coordinat. technique et gestion budgét. avec firmes franç. et européennes (syst. d'armes et spatial) rech. sit. de Paris ou banl. Nord. Libre suite. Tél. 457-81-22 ou écr. nº 745, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e).

CHEF COMPT. homme, 29 ans, B.S.E.C., niv. B.T.S., expérience comptabilités améric. et franç., informatique, notions anglais, cherche poste responsabilités. Ecrire nº 800, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 23 a., lic. angl., opt. trad. presse-édit., rech. sit. st., accept. form. compl. Ecr. Mlle LAPIE, 1, ch. du Parc, 93170 Bagnolet.

JURISTE, 34 a. (H), 10 a. exp. prof. ds éts de créd. Lic. droit privé. Conn. droit construc., ch. poste ds serv. jurid. sté promot. imm. ou sim. Libre imm. Cadre 50.000 F. Ecr. à Mme PIERRE, 2 bis, rue Gonnet, 75011, qui tr.

Jeune fille française licenciée ès-lettres Eco, dipl. Sciences Po. (droit intern.), 3e année Institut langues orientales (grec), expér. rédact. articles presse étrans. et 10 ans serv. juridique angl., grec courant, étudierait toute prop. emploi Paris, Athènes.
602-19-02
heures bur. 292-12-12, poste 502.

J.F., maîtrise sociolg. DEA éc. pratiq. des Htes-Etudes, 5 ans expér. prof. rech. et urbanisme, étudiante en médec., étud. ttes propos. d'empl. à mi-temps ou comp. Ec. T-58-708 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 10 a. expér., ch. emploi 4 à 5 h. pr jr. lib. septembre. Ecr. Mlle Soemama Danielle, 25, r. Dautancourt, Paris (17e).

ASSISTANTE MARKETING ch. poste chargée d'études ou assistante chef de produits. Dipl. E.S.C. 2 a. exp. marketing. Ecrire : nº T 580.634 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.tr.

INGENIEUR

(Breguet)
41 ans. Exper. chef production et industrialisation (analyse valeurs - fabric. - normes - contrôle statistiques - work factor prix de revient) dans électronique moyenne et grande série, recherche situation stable. Régions souhaitées 92, 93, 95 ou prov. Nord. Disponible de suite. Ecrire urgence ou message à : M. CARRE Claude rue Aurélien-Cronnier, 60121 LE MESNIL-EN-THELLE.

MONTPARNASSE 3 Bx, 2 l. tél. 60 m2, Tél. 242-58-41, MATIN.

CHEF DE PUBLICITÉ

Allemand, 35 ans,

cherche

Poste d'importance

LONGUE EXPERIENCE EN MARKETING, PUBLICITE INDUSTRIELLE, PHARMACEUTIQUE ET PRODUITS DE MARQUE, Europe et Asie.
Pratique parfaite en français, anglais, italien, bonnes notions japonais.
Ecrire : HAVAS PARIS, 62, rue de Richelieu, nº 195.492, qui transmettra.

Jne fille, 24 a., licences lettres classiques, latin, grec, maîtrise philosophie, cherche emploi enseignement ou autre, à Paris. Ecrire ou téléphoner : Mme Bourlaud, Laborat. Mathé, 6, r. Gambetta, 95340 Persan. Tél. : 470-17-52 ou 03-56.

J.H., lib. O.M. août, lic. math., lettres, ch. place stable édit., enseignement, bibl. Libre 1-9-74. M. de PERETTI, 97, boulevard JEAN-JAURES, 94-FRESNES.

JURISTE FISCALISTE, 32 a., lic. en dr., E.N.I., exp. cab. jur. fiscal, goût contacts humains, ch. emploi stable cabinet ou entreprise. Libre sept. Ecr. à 827, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Monsieur, 45 a., rech. fonctions chef de personnel, grande expér. profess., très averti des problèmes de payes, de gestion du personnel et des rapports avec les syndicats. Libre de suite. Préfér. rés. banlieue Ouest. Ecr. à Agence Maille, réf. 70, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Urgent. J.H. 25 ans. D.E.S. Droit europ., dégagé O.M., parlant couramment espagnol et anglais, cherche emploi stable relat. internat., Paris ou Angers de préférence. Tél. 723-61-58 poste 360, h. bur.

2 DES DROIT MAITRISE ALLEMAND
J.H. 27 ans, conn. angl.-néerl.-dan. - Exp. enseign., cherche poste int. début septembre. Ecr. nº 8.824 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

autos-vente

DIRECTEUR SOCIETE Vend MERCEDES 280 SE 1972, faible kilométrage, couleur gold, sièges cuir, vitesses plancher.

MAZOYER, 31-03-73 LE PONTET DAF 44, 1974, 3 000 km, blanche, vendue cause départ. Téléph. : Mme Damian, 31-05-87 Le Pontet.

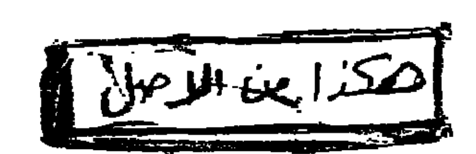
Urgent vends Matra Bagheera 1974, coul. violi or, 6.000 km. Prix à débattre, reprise et crédit possible. Tél. : 31-08-73, M. NEGREL, Le Pontet.

P.-D.G. vd S.M. 1973 peu roulé, climatisée, inter. cuir. coul. sable métallisée, glaces teintées, injection électronique. Crédit possible. Reprise éventuelle. M. SAVATIER. 81-76-90 Avignon.

occasions

Achat, vte ts bijoux, brillants occas., argenterie. PERRONO, 37, av. V.-Hugo. Mo Etoile et 4, Chaus.-d'Antin. Mo Opéra.

PAIE TR. CHER BIJOUX or, brill., argent, 22, rue Danielle-Casanova, Mo Opéra.



L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

appartem. vente

Paris

16e Dr-Blanche, Duplex, belle réc., 2 ch. 110 m² + terr., chambre service. Tél. 604-46-87.

VILLAGE SUISSE
RUE ALASSEUR
Vends directem. par propriét. Immeuble ravalé, étage élevé LIV. + 2 CH., cuis., bains, w.-c., moqu., LIV. + CH., cuisine, bains, w.-c., moquette. Clair et calme. ENTIEREM. REMIS A NEUF ET DECORE. Prix intér. BAL. 07-36, h. bur.

16e B. im. p. de t. 2. p., 45m², ent., cuis., bns, wc., tél. Prix 197.000 F. Tél. LAB. 13-09.

16e Squ. d'ALBONI, lux. app. 142 m², gr. liv. + 3 ch., cuis. équip., wc, tél. + chamb. serv. Prix 630.000 F. LAB. 13-09.

MARCEL-SEMBAT
P. à P., lux. studio, 33 m² sur jardin. Imm. grand stand. 1967. Tél., situat. except. 180.000 F. 277-83-20.

PARIS-16e sur grande voie, près Jardin TROCADERO, vues dég. s/qq. arbres en face, tr. b. app. 8 p., 320 m², 3 ch. s. Gar. S-pl. les 16 et 17 de 14 h. 15 à 17 h. PASTEYER, L'Antiquaire en Immeubles. Tél. : 266-35-84.

RUE LEPIC, Imm. p. de t., 2 p., e.., cuis., bns, WC, 42 m², moq., balc. Px : 130.000 F. LAB. 13-09.

Mo NATION ds imm. p. de t., stand., belle ent., liv. dble, 40 m², 2 ch. s. d. b., c., WC sép., dress. ch. centr. 340.000 F - 628-79-40.

ETOILE. Victor-Hugo. Immeuble récent, 9e ét., 102 m², balcon. tél., soleil. 630.000 F. - 522-62-14.

16e pr. Pte ST-CLOUD/Auteuil dans imm. angle VUE, soleil, balcon, terrasse, GRD TRIPLEX 6e-7e-8e ét., 267 m², poss. divis. 2 appart. Mardi 15 h. à 18 h. : 63, BOULEVARD MURAT.

12, RUE VAVIN.
Apparts 2, 3 petits 4 pièces + local commercial occupé 270 m² sur cour et jardin. - 377-88-15.

Glacière-Tolbiac, 3 pièces, 60m², conf., balc., ref. neuf. 589-49-34.

Av. Reille, imm. gd std., stud. 34 m² + box. 170.353 F. 589-49-34.

GRANDE TERRASSE
Pr. Contrescarpe, ODE. 95-10. asc., sél. double 3 ch. + stud. lux., tél. VUE TOUT PARIS.

PARC MONTSOURIS
Imm. récent, étg. élevé, vue s/ PARC et TOUT PARIS, appt 154 m² + terrasse 78 m² + stud. séparé, tt cft, 2 box. Px 850.000.
LAB. 13-09.

TERNES-ETOILE
RUE BAYEN
DIRECT PROPRIETAIRE
BEAU STUDIO, cuisine-bar équipée, bs, wc, moq. Entièr. refait et décoré. PRIX TRES INTERESS. BAL. 07-36, h. bur.

BASTILLE
DIRECT PROPRIETAIRE
TR. BEAU STUDIO, s. de bs, wc, cuis. équ., entièr. refait. PX INTER. BAL. 07-36, h. bur.

Rue Bourgogne. Grande classe, réception, 3 ch. + ch. serv., très clair, calme. 637-14-40.

Toits de Paris (20e) 2-3 p. stdg, terrasse, cave, park. 636-23-91.

MICHEL-ANGE-AUTEUIL
Bel imm. p. de t., gr. stand., 5 P. tt cft, balc. + ch. serv., asc., ch. cent., v-o. Prix 490.000 Excl. Vernel, LAM. 01-50.

Région parisienne

BOULOGNE MARCEL-SEMBAT
Vends directem. par propriét. LIV. + 1 ou 2 chambres cuisine, bains, wc, moquette. ENTIER. REF. ET DECORE. Etage élevé av. ascens. CLAIR ET CALME. PRIX INTERES. Tél. BAL. 07-36, heures bureau.

Direct S/BOIS DE VINCENNES
Avenue Belle-Gabrielle
3 p., cuis., s. de bains + grand box : 200.000 F. — TUR. 97-81.

PARLY 2, 5 pièces, tél., cave, refait neuf. Prix exceptionnel : 198 000 F à déb. — 954-68-00.

VINCENNES. — Part. à part. Appart. libre, 2e étage (asc.), ensoleillé, calme, entrée, 2 p., cuis., gde s. de b., w. c., cave. Téléph. à partir de 19 h. 30 455-06-85 et samedi et dimanche.

Meudon-Val-Fleury. P. à P., 3, 4 p., tt cft, park., tél., prox. g., bs, parc. 626-39-30, ap. 20 h.

hôtels-partic.

13e Résidentiel. Site protégé, ravissante maison particulière 8 p., jardin. Téléph. 637-14-40.

locations meublées

Offre

Bd MAILLOT, Neuilly, chambre indiv. tt cft, 400 F c.c. 522-62-14.

locations non meublées

Offre

MUETTE, 70, av. Paul-Doumer, (16e), beau studio, cuis., s. de b., 35 m², av. tél., 900 F. Vis. s/pl. mardi et mercr. 9 h. 30 à 18 h. Tél. : 357-05-79 et 278-66-64.

Face BUTTES-CHAUMONT
Appt : 80 m², 3 p., c., s. de b., tt cft, park. BUSER, LAFITTE-BARROU. Tél. : 874-75-51 et 52.

NATION, Studio 43 m² 5e ét., ascenseur. 640 F. - 366-14-95.

13e Immeuble neuf, gr. living + 3 ch., tout conf., tél., parking. 1.300 F. T. LAB. 13-09.

Mo BOURSE Imm. caract. B. stud. av. poutr. et logg. 650 et 850 F. Etat nf. 522-62-14.

locaux commerciaux

PLACEM. HTE RENTABILITE
Local commerc. av. son locat. Prix : 140.000 F, rapp. 18.000 F. 285-17-40.

BOULOGNE - J.-B.-Clément
Maison-boutique ts comm., 40 m², 145.000 F. Tte ppté - 522-62-14.

Propriét. vend URGENT
Mo CHATEAU-D'EAU
rue du Faub.-ST-DENIS
400 m², 600 m², 700 m² ou 800 m², locaux commerciaux, bureaux et archives,
12 lign. tél., entrée véhicules av. possib. parking. PX TRES INTERES. BAL. 07-36, h. bur.

bureaux

BASTILLE - Propr. loue direct. IMMEUBLE ADMINISTRATIF ou COMM. — 3.200 m² en 1 ou 2 lots, ent. rénové, climatisé, équipem. intér. au gré preneur. Bail 3-6-9 - LOYER EXCEPT. BAL. 66-10.

fermettes

CHER, habitable de suite, très jolie fermette ancienne de plain-pied, située à 6 km de la Loire, à l'écart des routes à grande circulation, implantée sur jardin d'agrément de 7.000 m² et comprenant une maison basse avec salle de séjour, salle à manger, cuisine, 3 chambres dont une petite salle de bains, chaufferie (fuel), possibilité d'aménager 2 autres pièces et grenier, gar. indépendants. Prix : 170.000 F. Agence Berry Nivernais, B.P. 37, 58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE. Tél. 96 à La Charité.

villas

CANADEL-s/MER (83). Gde villa neuve, vue mer panor. plage à 800 m. gd jard. clôturé 2.200 m². 2 gds appart. 3 pp. chacun. Tr. belle construct. Chauffage centr. neuf. Px 680.000 F. Ag. H. GOY, .P. no 1, LE RAYOL (83).

CHEVRY 2. 6 p. type Fontenay 3 jardin 520 m². Except. Libre de suite. 278.000 F. - 954-68-00.

BUC (Haut-Buc dans village). b. mais., 1.200 m² terr., 4 ch., 2 s. de bns, gr. cuis. éq., séjour poss. 50 m², garage et sous-sol. 440.000 F. T. 954-68-00.

DANS LE PARC
MAISONS-LAFFITTE
proximité
HIPPODROME
UNE BELLE VILLA
Selon les dernières normes confort isolation et en cours de finition.
365 m² HABITABLES
Jardin boisé de 1.300 m²
Séjour 70 m² (cheminée)
+ salle à manger, 4 chambres
+ 3 salles de b., nbrx placards, Dressing-room, vide-linge, vide-ordure, chauffage centr.
Sous-sol éclairé, sous toute la maison, cave, possibilité chambre de service.
Mise à disposition : août 74.
Dossier complet d'information
S. P. E. I.
14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris-8e. ALM. 55-11, p. 258.

viagers

URGENT, cherche appt PARIS, pavill. banlieue proche, terrains ou propriétés en viager libre ou partie, ou même occupé par vendeur. Offre compt. + rente index. Sté GERARD, 5, bd Jules-Ferry, PARIS (11e). - VOL. 23-97.

appartements vente

Paris

42, avenue de SUFFREN, beau studio tt cft, calme, 148.000 F. S/pl. merc. 14-18 h. SEG. 06-37.

19e PLACE DES FETES PROP. VEND. DIRECT. dans imm. stand. 1969, grand liv. + ch., cuis. équip., s. bns, w.-c. séparé. Nombr. placards, 62 m², grande terrasse privat. 217.000 F. Tél. 225-14-80.

BOULEVARD VOLTAIRE
CHARONNE
Immeuble anc. pierre de taille, 4 PIECES 90 m² environ
entrée, cuis., salle de bns, wc, débarras. Bonne distribution Sur boulevard et cour-jardin. TRES CLAIR. Etage élevé. Ascenseur neuf. 290.000 francs. Renseignem. et visites, 755-85-30.

PASSY 5 pièces, 120 m² calme. Chamb. serv. 530.000 F. — Tél. 553-31-32.

COURCELLES Imm. p. de t. grand standing. VASTE 5 P. hall, cuis., bns, + IMPEC. 2 toil., balc., 2 ch. serv. Px 690.000 F. Poss. profes. VERNEL, LAM. 01-50.

6e S/ARBRES CHARM. 4 P., 100 m², tt cft. Tél. 924-42-47.

15e ELEGANTE PET. MAIS. 52 m², av. gd jdin. T. 766-46-58.

XIIIe arrondiss. Bon imm., vd 2 p., confort, 110.000 F. Tél. 588-67-52, le soir.

ALESIA. Bel im. 4 p., 100 m² tt cft + ch. bne, 370.000 F. 589-49-34.

17e RESID. Imm. 1966, 9e étg., ASC. 2 p., 55m², c., bs, TEL., ETAT IMPECC. - 754-82-54.

12e. R. MONTGALLET. 2 pces, c., wc, 45 m². Tél. 893-12-59.

RUE DE LA TOUR
Bel imm., gd 7 P., tout cft, impec., 2 ch. serv., verdure, prof. libérales. Facilités. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Mo POMPE
Bon imm., 2 p., cuis., s. de bains, calme, soleil. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

R. MOUFFETARD. Gd studio, 92.000 F - F.A.C., 337-69-59.

MONCEAU
Bel immeuble, gd 4 p., tt cft, étage élevé, balcon. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

LA BRUYERE
Immeuble de caractère, clair, bon 5 p., cft, belle ch. serv. Professions libérales. Facilités. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

NATION
Propriétaire vend, étage élevé, verdure, imm. récent, beau séjour + 3 chbres. Facilités. Mercredi, jeudi, 13 à 17 h., Mme BERNARD, 23, rue du Sergent-Bauchat ou 742-99-09.

9e RESIDENTIEL
INVESTISSEMENT DE 1er ORDRE, TRES BEAUX STUDIOS refaits neuf, tout confort, équipés. LIVRAISON fin septembre. La propriétaire : GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

DAUMESNIL
Adorable 2 pièces, kitchenette équipée, s. de bs, wc, impecc., moqu., poutres, 125.000 F. Visite mercredi, 15 à 18 h., 58, rue Claude-Decaen.

Sur la Butte, 4 P., 138 m², sur jardin et vue vignes de Montmartre, soleil. Prix : 575.000 F. HUSSON, 255-66-18.

AV. R.-POINCARE
catégorie exceptionnelle
180 m². Réc. + 4-5 ch., s/jard., 3 bains, off., cuis., 2 ch. serv. A moderniser. Poss. box. Px int. EXCLUSIVITE
FRANK ARTHUR — 924-07-49

Mo ODEON Bon immeuble pierre de taille STUDIO + alcôve, ent., w.-c., cuisine, salle d'eau. 59 ter, rue Bonaparte, agréabl. aménagé, merc., jeudi, 15-18 h.

RUE DE RICHELIEU
(près)
Immeuble luxueusement restauré. Bains, kitch., install. moq., vide-ord., pender. Il reste quelques studios et 2 duplex à partir de 98.800 F. Sur place tous les jours de 12 à 19 h., 25, r. St-Marc

Sur CHAMP-DE-MARS
JARDIN COTE SOLEIL
App. tr. gr. stand., 280 m², 7 p. + grandes dépend. Prév. trav. SAINT-PIERRE, ELY. 33-48.

PONT DU CARROUSEL
Grand gren. amén. en dupl., récept. + 2 chb., tt cft, vue sur les toits, calme, soleil. 705-39-18.

R. St-PERES. Elég. im. 18e s. 3e étg., 130 m², poss. liv.+4 ch. 5e étg. grenier typique 110 m², liv., 2 ch., rénové. 742-02-44.

Région parisienne

ST-MICHEL-SUR-ORGE
Coquette résid. dans parc avec piscine, verdure, joli 3 PCES au 1er ét. 98 m². Cuis. équip., cave, gar. fermé, lib. de suite. UFFI. 522-82-90.

BOULOGNE RHIN-ET-DANUBE
ét. élevé, asc., bel imm. réc., LIVING + 3 chambres, tt cft. Prix 300.000. Vernel, LAM. 01-50.

NEUILLY IMMEUB. STAND., 3e étage, ascenseur, vaste studio 42 m², tout conf. AFFAIRE RARE vu urgence. Prix 245.000. Vernel, LAM. 01-50.

NEUILLY-SAINT-JAMES sur verdure, plein soleil 88 m², living double + chamb., tél., ét. élevé. ZANNETTACCI, 260-34-88 et 260-85-02.

ST-MAUR. Pr. stat. RER et Marne. Imm. réc., tt cft, 4e ét., BEAU 4 P., cuis., wc, bains, gd balc. terrasse et STUDIO au rez-ch. s/jard. Park. Prix intér. urgce. Mercr. 15-18 h., 25, Bd GENERAL-FERRIE.

IDEAL PLACEMENT
Propr. vend à Neuilly-Sablons ds petit imm. neuf sur jardin lux. studio et 2 pièces avec loggia, cuis. équ., bs. 828-02-74.

SEGONDI 874-88-45/46
SUR BOIS VINCENNES
Imm. gr. stand. récent, gr. liv., 2 chamb., balc. Pos. park. 15 h. à 18 h., merc., 46-47, rue Belle-Gabrielle, Nogent-sur-Marne.

BOULOGNE Particulier vend liv. double + 2 chamb., 75 m² sur jardin, tout conf. 603-49-94.

AVEC JARDIN 100 m²
NEUILLY Rue Parmentier 3 p. + pet. pce, + 2 chambres serv., gr. stand. Clair, calme, soleil. - 824-61-88.

appartem. achat

Achète Paris 5-7 pièces, bon stdg, quart. résid. OPE. 40-06.

Ch. Paris, 3-4 p., cft. Ecr. 5.851, Press, 31, b. Bne-Nouvelle, q. 1.

Ch. stud. ou 2 p. tt cft. Ecr. 5.850 Press, 31, b. Bne-Nouvelle.

Dispose paie. ch. notaire, ach. cpt ch. bonne Paris. TRE. 23-55.

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. P. ach. cpt dir. 1 à 3 p. TRE. 20-67.

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. Partic. ach. dir. cpt studio. TRE. 20-67.

Recherche PARIS, 15e, 7e arrts, pour bons clients, appts toutes surf. et imm. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). Tél. : 579-39-27.

Rech. 2 ou 3 p., cft ou poss. 17e, 18e. Tél. heures bureau. HUSSON, 255-66-18.

URGT rech. appts 2-3 p. Paris, banlieue. 624-41-16, le matin.

constructions neuves

IDEAL PLACEMENT

Métro Guy-Moquet
NEUFS JAMAIS HABITES
Liv. juil. 75. Px ferm. et défin.

STUD. 2 et 3 P. TT CONFT
Cave et park. à part. 110 000 F. Pos. créd. I.P.G. 755-92-06 et 07.

Mettez votre argent à l'abri en achetant dès aujourd'hui à un prix
NON REVISABLE

9e DELTA
STUDIOS
Habitables 1er trimestre 1975

12e PORTE DOREE
STUDIOS, 2, 3 et 4 PIECES
Habitables printemps 1976

13e PORTE D'ITALIE
3 et 4 PIECES
Habitables immédiatement
Exonérés d'impôt foncier

14e MONTPARNASSE
STUDETTES, STUDIOS et 3 P.
Habitables été 1976

15e Près place FALGUIERE
CHAMBR., STUDIOS, 2, 3, 4 P.
Habitables 3e trimestre 1975

20e GAMBETTA
STUDIOS, 2, 3, et 4 PIECES
Habitables 2e trimestre 1975

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland - BAL. 93-69.

PORTE DE CLICHY
Studios livrables 4e trimestre 74.
94.000 F Prix non révisables
I. F. 41, av. Friedland (8e). ELY. 27-11 - BAL. 93-69.

MAISONS - LAFFITTE
Vue superbe vallée de la Seine et à cinq minutes de la gare :
STUDIOS vraies cuisines
2 3 ET 4 PIECES
Prix fermes 3e trimestre 1975
I. F. 41, av. Friedland (8e). ELY. 27-11 - BAL. 93-69.

XVIIe - RUE JOUFFROY
STUDIOS ET 2 PIECES
Prix fermes et définitifs
GROUPE MAHOUT - 924-74-85
4, av. Friedland, Paris (8e).

hôtels-partic.

AVENUE REILLE
Parc Montsouris
Hôtel partic. LE CORBUSIER, atelier d'art. + 4, 5 chambres, magnif. terrasse. très bon état. DE VILERS. JAS. 65-00.

immeubles

RUE DUHESME
Imm. de rapport, 3 corps de bâtiment, 128 locat. bourg., 1 et 2 p., catég. 3 A. 2.220 m² utiles. SEGECO, 522-43-28.

NATION, 200 mètres INNO. Rue populeuse, 100 m du métro, 400 m Printemps.
MURS de DEUX GRANDS COMMERCES. Tout le rez-de-chaussée d'un immeuble rénové.
PLEINE ACTIVITE
Nouveau bail prévu.
AFFAIRES EXCEPTIONNELLES vu emplacement et importante rentabilité avec grande sécurité.
GIRPA Propriétaire.
325-25-25 + 56-78.

locations meublées

Offre

R. FRANÇOIS-Ier, tr. lux. 2 p., cuis., bains, tél., park., 7 500 F. 528-28-92

MONTMORENCY. Pav. 5 P. tt confort pour 3 mois. 874-97-48.

Demande

I.C.S. rech. pour ses Etudiants (es) orig. de province, chbres dispon. à la rentrée prochaine. Ecr. ou tél. au Service Logement de l'I.C.S. BEGUE ou de l'Association d'Elèves, 15, place de la République 75003
Téléphone : 272-20-76.

locations non meublées

Offre

PLACE PEREIRE, 165 m². 6 p. dans bel imm. tout conf., 3 200 F + ch. — Tél. 265-32-98.

Sans agence. Studio tt cft, 650 F ch. c., 28, rue des Cordelières, Paris-13e, vis. mer.-jeu. 18-20 h.

25, RUE DU HAMEAU,
9e ét., esc. B 3, entr. 3 p., cuis., s. bains, w-c, 2 balc-terrasses, cave. Px mens. 1.500 + charges. Visite mercredi 11 à 17 heures.

ILE SAINT-LOUIS, ss. commis. b. stud. caract. tt cft, c. équip., bs, 1.250 F vr. gard., 19, r. St-Louis-en-l'Ile. Tél. : 744-21-62.

PTE VERSAILLES. Imm. réc. stdg, gd 5 p., tt cft, téléph., balc., cave, park., 2.250 T.C., pos. prof. libér. Tél. SUF. 68-09.

XIVe, part. loue beaux 2 p., cuis., s. de bs, impec., chem., balc., soleil, 850 F + charges. Ecr. No 6.527 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

9e 4 pièces, poss. profession., tél. 1.700 F. Vis. mercredi de 14 h. 30 à 16 h. 30. 23, rue de Bellefond.

7e 6 pièces, tout conf., tél., 200 m², Visites mercredi de 14 h. 30 à 16 h. 30. 26, rue Barbet-de-Jouy.

GEORGE-V Tr. b. stud., cuis. éq., bns, tél., moq. Ref. neuf. 1.200 F. 555-73-54.

BOULOGNE BOIS. Jam. hab. ATELIER EN DUPLEX. cuis. équip., bs, 1.100 c.c. 577-58-12.

MASSY STDG, GD 3 P. tt cft, loggia, 750 F. Tél. 237-35-34.

PARLY 2 4 pièces, tout conf., 1.580 F C.C. Tél. 954-15-97.

S/LUXEMBOURG ds bel imm. 5 pces 180 m2 tt confort. Tél. Loyer mens. 4 500 F. Vis. rens. tél. 870-58-97.

AV. EMILE-DESCHANEL
5 PCES 180 m2 tout confort. Loyer mens. 4 000 F + charg. Vis. rens. Tél. 870-58-97.

MUETTE-PAUL-DOUMER
STUDIO cuis. S. de bs, 6e ét. Loyer mens. 1 000 F ch. comp. Vis. rens. Tél. 870-58-97.

SAINT-AUGUSTIN-BD MALESHERBES : 5 pces. 200 m² tt cft. Tél. Poss. prof. libér. Loyer mens. 4 500 F. Vis. rens. tél. : 870-58-97.

RIS-ORANGIS, pavillon 5 pces confort. Petit jardin dans cadre agréable. 900 + ch. Tél. matin. SEGECO 522-69-92.

CLICHY. P. à P., Studio neuf, 30 m², garage, calme, 620 F + charges. Téléph. : 522-37-78.

VILLEJUIF, résident., sup. 2 p. tout cft, ds imm. stand., loyer fixe 3 ans. 880 T.C. - 255-74-66.

ITALIE - CORVISART
Immeuble neuf, moquette, balc. 2 P., 50 m², loyer 900 francs. STUDIO, 35 m², loyer 650 francs.

MONCEAU
Immeuble stdg., 4 pièces+2 bs + ch. serv., cft, loyer 2.250 F,
GUY GELIN
754-68-47 ou 380-18-28.

bureaux

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux meublés, imm. neuf. 758-12-40.

EUROBUILDING
(Paris-Porte de Pantin)
à 100 mètres métro et périphér. Reste à louer disponibles immédiatement Petits bureaux
24 - 39 - 45 - 115 m²
grand stand., park., téléphones. Tél. 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

8e 9e, NEUILLY, etc., 1 à 20 BUR. sans pas-de-porte. AG. MAILLOT, tél. 522-19-10.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Location sans pas de porte. AG. MAILLOT : 522-19-10.

locaux commerciaux

INVALIDES
Propriétaire vend directement 400 m² bureaux et commerces
3 niveaux entièrement remis à neuf. 6 lignes téléphoniques. STANDING. Visites sur place, mardi et mercredi de 11 h. à 21 h. : 40 bis, rue Fabert (7e).

ASNIERES (près gare)
Propriétaire loue sans pas-de-porte local commerc. tt cft, 80 m² environ. MARTIN, Dr Droit. - 742-99-09.

Importante Société japonaise recherche
LOCAT. MAGASIN
toute urgence
Boul. des Capucines ou Opéra ou Madeleine ou Bd des Italiens. Téléph. 254-61-36 ou 37.

PORTE DOREE, 530 m² dont 170 m², salle climatisée pour ordinateur local. - 328-73-45.

P. vend beau local professionn. à Bagneux (92) actuellement
ATELIER D'ARTISTE
96 m² en 2 niveaux, 170.000 F. Poss. locat. appartem. contigu. 4 pièces confort - 735-94-93.

usines

DOURDAN 45 km S.-Ouest par autor. usine neuve à reprendre 2.000 m² + pavill. gard s. 8.500 m² terr. 887-87-34.

propriétés

45 KM. PARIS, 3 KM. MEULAN
MAISON ILE-DE-FRANCE
320 m² habitables, confort, séjour, 3-4 chambres, 3 bains, cuis AMIRAL. Superf. 2 500 m². A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 — 073-36-93.

SENLIS (près) MOULIN entièrem. à refaire. 7.000 m² terr. Rivière. AFFAIRE EXCEPTIONN. ZANNETTACCI, 260-34-88 et 260-85-02.

BELLE DEMEURE
époque Restauration
sortie Avallon (YONNE)
8 p. gd conft, dép., parc 1 ha.
Sté DEGRAIS-LAVOLLEE
« La Bruyère », 89 DRACY
Tél. : (16) 85-54-91-11
16 à Dracy ou 30 à Mézilles.

CALVADOS, Vallée Touques — Av. lib. partic. à partic. : Ferme herbag. 25 ha si tenant. — Av. belle Propriété maître, tt conft, parc et site, 750.000 F. Tél. 18 Pretreville par Lisieux.

RAVISSANTE MAISON RUSTIQ. Vallée du Sichon. Gd sél., chbre, s. de bns, cuis., w.-c., jdin 400m², av. sapins centen. Prix 75.000 F. Larges facilités de crédit. PROGECO, 20, r. Source-de-l'Hôpital. 03200 VICHY, tous les jrs sauf mercredi. Téléph. 98-39-90.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, 355-61-58, rech. pr sa client. viagers import. Gde discrétion.

RUE GALILEE OCCUPE 1 T. 71 ans, 5 p. tout cft, ét. élevé, ascens. + ch. service. 130.000 cpt + rente. Excl. Vernel, LAM. 01-50.

villégiatures

A louer Pyrénées-Orientales, 8 km mer, studio tt cft, août 1.000 F. SAGOLS, 25, quai Vauban, 66000 PERPIGNAN.

EN BORDURE DE L'ARDECHE
CAMPING RURAL DU PONT
Sanitaire - Eau courante.
— Campeur : 0,60 F.
— Voiture : 0,30 F.
— Caravane : 0,60 F.
Henri DUMAS
Quartier des Blaches
07120 CHAUZON.

villas villas

OREE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club House, Tennis
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du studio au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
...PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
« Primes convertibles ouvrant droit au prêt P.I.C. »
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 54b, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tel. : 437-17-43, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

A vendre CORREZE, en bordure du lac de NEUVIC-D'USSEL, villa neuve, tout confort, et jardin d'agrém., libre à la vente. S'adr. Me J. DENIS, B. P. 52, 19200 USSEL. — Tél : 72-14-25.

ANTONY Proximité centre commercial Gare, belle VILLA et jardin 535 m², 4 pièces pr., sous-sol amén. av. garage, 22 m. de façade, libre en automne. UFFI, 522-82-90.

ST-NOM-LA-BRETECHE
Maison neuve 171 m² à 300 m mairie, comprenant : double séjour, cuis. + 4 chambr., salle de bns, 2 garages, ch. cent., sur 1.000 m² de terrain. Prix 464.330 F. Libre décembre 74. 951-64-17/58-56 - 950-21-70.

TARNOS
(6 km de Bayonne-Biarritz)
Villas à vendre
Habitables immédiatement
Ex. : 3 pièces + garage + jardin clos = 127.000 F tout compris. Prix ferme et définitif. - Prêts possibles.
Rens. : BATI-SERVICE
87, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 744-87-79

terrains

Beaux terrains viabilisés à vendre à TREGUNC (Finistère-Sud), près Concarneau et le Cabellou. Vue mer. Libres de constructeur. Prix fermes tout compris. S'adresser : HAMEAUX DE BRETAGNE 3, place Charles-de-Gaulle 29130 Quimperlé. Tél. : 96-12-72.

5 km MONTE-CARLO, 4.550 m². Route, eau, électr. Vue mer. Calme. Constructible. 50 F le m². Ec. : Fabre, 8, r. Plati, Monaco.

100 KM SUD PARIS
Je cède magnifique TERRAIN A BATIR, 1.089 m², très grande façade, eau, électr. branchés, ds parc résidentiel toutes commodités, proxim. pêche, chasse. CALME. Traite avec 5.000 cpt + CREDIT 5 ans, 12,5 %. Me téléphoner au : 887-43-40.

Golfe du Morbihan, à Larmor-Baden, 200 m. de la mer, beaux terrains viabilisés à vendre, libres de constructeur, pour résidence secondaire de standing (3 tennis). Prix forfaitaires tout compris. S'adresser à M. Oppenheim, 26, avenue Victor-Hugo, 56000 Vannes. Tél. : 54-10-96, ou Me Glaunec, notaire, 18, rue des

domaines

Je vds mon PARADIS s/7 HA de domaine, à 35' Strasbourg, site rarissime. Ecrire no 6.824. HAVAS - STRASBOURG.

pavillons

ANTONY. Superbe pavillon 1965, 4 p. tt conft, garage, jardin. 250 000. PESCHARD : 666-80-27.

fermettes

A VENDRE, CORREZE, fermette renovée, avec confort, isolée, avec jardin. S'adresser : M. J. Denis, B.P. 52, 19200 USSEL, tel. : 72-24-85.

Ferme Jura, à 15 kilomètres Rousses. Terrain, site, confort, urgent. Ecrire à HAICAULT, VILLARIES (31760).

maisons de campagne

EN PROVENCE, votre maison au soleil. Offre unique et limitée de terrains entièrement viabilisés avec permis de construire. Dem. vite les renseignements à : MAS PROVENCE, Boîte Post. 68, 04100 Manosque.

Cède directement maison forestière, 4 p., cuis., s. bns, terrain 1.086 m² dans parc résidentiel, CALME. 100 KM SUD PARIS, près Pithiviers. LIBRE avec 10.000 + CREDIT 5 ans, 12,5 %. Me tél. 278-09-51.

fonds de commerce

Import. Société Japonaise recherche
ACHAT MAGASIN
Toute Urgence
Bd des Capucines ou Opéra ou de la Madeleine ou bd des Italiens - Tél. : 254-61-36 ou 37.

pensions

Recom., hôtel-pens., demi-pens. gd cft, T.V., calme, jdin, quart. résid. 149, bd Malesherbes.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION ET LA SITUATION

Les Neuf ne lanceront pas dans l'immédiat d'emprunt communautaire groupé

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des finances de la C.E.E. se sont réunis lundi 15 juillet sous la présidence de M. Jean-Pierre Fourcade. Les ministres ont surtout examiné la situation conjoncturelle dans la Communauté. Ils ont exprimé de grandes réserves sur la proposition de la Commission de lancer un grand emprunt communautaire et ont également manifesté l'intention de donner rapidement vie à l'accord de Washington sur la revalorisation de l'or. M. Fourcade a indiqué son intention de réunir les ministres des finances de la C.E.E. au moins une fois par mois durant toute la durée de la présidence française.

« Le changement est surtout dans l'ambiance, dans le ton. Les ministres paraissent décidés à consentir un effort continu pour parvenir à une véritable coordination de leur politique conjoncturelle et marquer de la sorte la solidarité communautaire. »

De notre correspondant

Tel était le commentaire d'un haut fonctionnaire français, à l'issue de cette session, au cours de laquelle aucune décision ou orientation nouvelle susceptible d'indiquer une volonté de relance de la coopération économique et monétaire n'a été prise. A l'évidence, les Neuf, sous l'influence dominante de l'Allemagne, ont choisi de cheminer avec prudence.

Répartition des tâches conjoncturelles

Les ministres se sont longuement entretenus des actions à engager au cours des prochains mois pour tenter de maîtriser les tensions inflationnistes et de restaurer progressivement l'équilibre des paiements extérieurs. Le texte du communiqué publié à la fin de la rencontre décrit de façon claire l'arrangement — sous forme de répartition des tâches — qui constituera l'idée-force de la coordination des politiques économiques des Neuf pour les prochains mois.

Le redressement de la situation *« implique de la part des pays enregistrant un déficit important de balance de paiements et un taux d'inflation particulièrement élevé, une action tendant à éviter une expansion excessive de la demande interne et à réduire le déficit de la balance des paiements. Cela implique en même temps pour les pays enregistrant un excédent de la balance des paiements et une sous-utilisation de leurs ressources une action tendant à maintenir ou à stimuler la demande interne et à réduire l'excédent de la balance des paiements sans toutefois délencher de nouvelles pressions sur les prix. »*

Autrement dit, l'Allemagne et les Pays-Bas — les deux pays membres enregistrant des excédents de balance des paiements — acceptent, de la façon la plus officielle, de participer activement à la tentative communautaire de restauration économique en accroissant leur consommation intérieure et en freinant leurs exportations.

La France, a noté M. Fourcade, espère bien tirer profit des bonnes intentions ainsi manifestées par les partenaires les moins touchés par la crise, pour accélérer le redressement de son commerce extérieur.

Ce débat conjoncturel a donné l'occasion aux ministres de parler du pétrole et de son coût. Celui-ci étant, comme chacun sait, élevé, réduire la consommation devient *« un des éléments de rééquilibrage »*, explique M. Fourcade. Les Neuf ont également constaté que la coordination de leur politique économique aurait tout à gagner à ce que les régimes des prix des produits pétroliers, aujourd'hui très différents d'un pays membre à l'autre, soient harmonisés (il s'agit, précisons-le, des prix hors taxe, l'objectif n'étant pas ici de rapprocher les dispositions fiscales en vigueur, mais de parvenir à des échelles de prix comparables pour les différents produits pétroliers dans l'ensemble du territoire de la C.E.E.).

L'encouragement ainsi donné aux ministres compétents en la matière mérite d'être noté, car les divergences concernant l'opportunité d'entreprendre une harmonisation des régimes de prix des produits pétroliers constituaient jusqu'ici un des obstacles sérieux à la définition d'une politique énergétique commune.

Réserves allemandes italiennes et anglaises sur l'emprunt

L'accueil réservé à la proposition de la commission de lancer un grand emprunt communautaire sur le marché international afin de se doter des moyens financiers nécessaires pour pouvoir appuyer, le moment venu, les efforts de redressement entrepris par les Etats membres les plus gravement touchés par la crise, a été sinon mauvais, du moins extrêmement prudent. Aucune décision de principe n'a été prise. Les termes utilisés dans le communiqué révèlent une grande circonspection : *« Le Conseil a pris en considération le projet d'éventuel emprunt communautaire ; il a chargé les instances communautaires compétentes de mettre au point un dispositif d'intervention au cas où une décision d'opération serait prise dans l'avenir. »*

En fait, au moins l'Allemagne et le Royaume-Uni demeurent très réticents à l'égard de cette proposition. La position de l'Italie, qui serait censée être le premier bénéficiaire de l'opération, demeure ambiguë. Le gouvernement est peu enthousiaste car, compte tenu de la richesse respective des Etats membres, la garantie solidaire donnée à un tel emprunt par la Communauté serait en fait une garantie allemande.

M. Healey, le chancelier de l'Echiquier, apparemment insensible à la signification politique que revêtirait une opération communautaire aussi spectaculaire, explique que ni l'Italie, ni le Royaume-Uni, ni la France n'ont pour l'instant besoin d'argent frais. Il ajoute qu'il ne voit pas la nécessité de faire appel à des mécanismes nouveaux et d'imaginer un dispositif spécifiquement communautaire pour drainer les capitaux pétroliers alors qu'il existe encore de larges possibilités d'emprunt en utilisant les canaux normaux et en particulier le Fonds monétaire international.

« *Le conseil*, note le communiqué, *a examiné les conséquences qu'il conviendrait de tirer des accords récemment intervenus à Washington au sujet de la mise en gage des réserves d'or.* » Les Neuf ont-ils le sentiment qu'on essaie de leur prendre, par des voies détournées, le modeste cadeau que leur a consenti alors M. Simon ? Ils ont affirmé en tout cas leur intention de faire le nécessaire pour que la mise en œuvre effective de l'accord de Washington ne soit pas contrariée par les règles d'application tatillonnes que semble vouloir adopter le F.M.I. Le bon usage de l'accord sur la mise en gage de l'or implique que l'on s'entende sur la manière dont il convient de comptabiliser ces réserves métalliques et en particulier le prix à retenir. Le comité des gouverneurs des banques centrales a été chargé d'examiner attentivement cette question.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	11	12	5	6	10	11
1 mois	13 5/8	14 1/8	7 7/8	8 3/8	12 1/2	13
3 mois	14 1/4	14 3/4	9	9 1/2	12 3/4	13 1/4
6 mois	14	14 1/2	9 3/4	10 1/4	12 3/4	13 1/4

MARQUÉES PAR DES VIOLENCES DANS LE NORD

Les manifestations paysannes se multiplient

La liste des manifestations paysannes s'allonge chaque jour, marquées, pour la première fois, lundi 15 juillet, par des violences dans le Nord.

Nulle part, on ne signale d'incident avec les forces de l'ordre, qui restent remarquablement passives, sauf aux abords des préfectures. Certains citadins, en revanche, marquent quelque lassitude à l'égard de la grogne des agriculteurs : le « dialogue » entre les exploitants qui avaient dressé un barrage à Rosporden (Finistère) et les touristes a failli mal tourner, ces derniers reprochant aux manifestants de se plaindre sans cesse, mais d'être très nombreux à voter malgré tout pour l'actuelle majorité.

Nos correspondants ont fait le point de la situation.

Un chauffeur hospitalisé à Lille

● LILLE. — Plusieurs manifestations de producteurs de porcs ont eu lieu lundi dans le Nord-Pas-de-Calais. La plus importante s'est déroulée dans le secteur d'Hazebrouck, où quelque trois cents agriculteurs s'étaient rassemblés au début de l'après-midi. Plusieurs camions venant de Belgique avec un chargement de porcs ont été bloqués et ont subi quelques déprédations : des pneus ont été crevés. Puis les manifestants ont envahi l'autoroute Lille-Dunkerque qu'ils ont coupée pendant près de deux heures. Des bottes de paille ont été enflammées sur la chaussée.

Une bétaillère belge, qui avait franchi le barrage, fut prise en chasse par plusieurs voitures pilotées par des agriculteurs. Rattrapé à l'entrée de Lille, le chauffeur de la bétaillère a été molesté. Il a dû être hospitalisé.

Les manifestants ont incendié son camion ; quelques porcs périrent carbonisés ; d'autres durent être abattus sur la chaussée. Cinq manifestants, parmi lesquels M. Tassaert, président du Syndicat des producteurs de porcs, ont été interpellés par la police et interrogés au commissariat. Ils ont été relâchés à la fin de l'après-midi. — *(G. S.)*

● DIJON. — Deux cents agriculteurs de l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or) ont manifesté mardi 16 juillet, à 5 heures du matin, devant la sous-préfecture, dont ils ont aspergé de purin le mur d'enceinte. Les manifestants se sont ensuite rendus au domicile du maire, M. Henri Moine, député (U.D.R.) de la Côte-d'Or, pour effectuer la même opération. — *(C. M.)*

● SAINT-BRIEUC. — A Dinan (Côtes-du-Nord), de 12 heures à 15 heures lundi, cent cinquante tracteurs et plusieurs centaines de manifestants ont occupé les principaux carrefours du centre ville puis le viaduc à l'entrée est de Dinan. Les embouteillages ont été toutefois nettement plus importants sur la R.N. 12, près de Lamballe, où, à partir de 15 h. 30, les agriculteurs ont barré les quatre voies avec une cinquantaine de tracteurs.

Des incidents analogues se sont déroulés à Lannion, tandis que, ce mardi matin, deux « commandos » de paysans ont effectué une opération-éclair contre la sous-préfecture de Morlaix (Finistère) et le centre des impôts. Ils ont pénétré dans la sous-préfecture et ont commis des déprédations. Trois cultivateurs interpellés sont gardés à vue. — *(J. V.)*

● TOULOUSE. — Une manifestation paysanne, conduite par les responsables de huit centres départementaux de Jeunes Agriculteurs de Midi-Pyrénées (C.D.J.A.) et groupant deux à trois cents personnes, a défilé en voiture dans les principales artères de la ville. A l'heure des actualités télévisées régionales, les manifestants se sont rendu au siège local de l'O.R.T.F. et ont obtenu que leur action soit mentionnée en direct à l'antenne. Cette initiative fut ponctuée d'un lâcher de porcelets et d'une manifestation devant la préfecture. — *(L. A.)*

● TULLE. — Les dirigeants de la F.D.S.E.A. et du MODEF réunis à la chambre d'agriculture de la Corrèze ont décidé l'organisation d'une manifestation de masse le mercredi 17 juillet. Les agriculteurs du département doivent se rassembler à 10 heures sur les routes à l'entrée de la ville, bloquer la circulation puis se rendre vers 12 heures en cortège à la préfecture. Dimanche matin, un poste de gendarmerie a intercepté un commando de Jeunes Agriculteurs, qui s'apprêtait à déverser aux abords de l'hôtel de la préfecture quelque quatre mille litres de purin de porc, avant l'arrivée de M. Chirac. — *(A. V.)*

● GUERET. — Des groupes de paysans de la Creuse ont abattu mardi matin, vers 4 heures, de nombreux arbres sur les routes de la Creuse et notamment dans la région de Felletin et d'Aubusson.

Angoulême (Charente), Nancy, Longwy, Toul, Lunéville, Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), Valence (Drôme) ont été le théâtre de manifestations semblables.

F.O. et les organisations paysannes dénoncent le coût excessif de la distribution des fruits et légumes

L'Organisation commune des consommateurs, travailleurs et agriculteurs (OCCTA), créée en novembre dernier par Force ouvrière (F.O.), la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) et le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), vient de publier les résultats de sa première enquête sur la formation du prix des fruits et légumes.

« *Scandaleux* », titre le communiqué publié à cette occasion, véritable réquisitoire contre le coût de la distribution de ces denrées. Quelques chiffres relevés durant la première quinzaine de juillet sont cités à l'appui de ce qualificatif : les pêches de catégorie A sont payées en moyenne 1 F le kilo aux producteurs et vendues de 4,50 à 6,50 F aux consommateurs ; les brugnons passent de 1,50-2 F le kilo à 8-9,50 F le kilo ; les abricots, de 2-3 F le kilo à 6-7 F ; les tomates, de 1 F le kilo à 4,50 F ; les haricots verts, de 2 F le kilo à 8 F.

« *On peut également noter, à titre d'exemple*, poursuit l'O.C.C.T.A., *que, par kilo, la marge brute d'un commerçant de Paris, s'approvisionnant à Rungis et ayant simplement à transporter et à vendre sa marchandise, est supérieure au prix reçu par le producteur pour son travail de toute une année.* » La conclusion de l'organisation est simple : « *Les producteurs et les consommateurs qui, aux deux bouts de la chaîne de distribution, sont les éternelles victimes des spéculateurs sur la vie chère, demandent au gouvernement d'intervenir énergiquement et rapidement pour que cesse la réalisation sur leur dos dans certains cas de profits véritablement scandaleux.* »

[La différence entre les prix-producteurs et les prix-consommateurs est, à plusieurs égards, effarante. Mais pour être tout à fait équitable, l'enquête aurait dû préciser si le prix touché par le producteur était ou non rémunérateur : quelle est la part des éléments entrant dans la formation du prix de ventes (transports, manutention, conservation, taxes diverses, salaires) ; et si la marge brute des commerçants est représentative de leur marge nette.]

CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme Georges Delbosc sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier petit-enfant

Etienne-Bernard-Pierre,

au foyer de leur fille Elisabeth et Jacques Lacault.

Le Clos Salembier, 11 juillet 1974
Brie et Angonnes

— M. et Mme Serge Habib ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Stephane,

le 13 juillet 1974.

— Mme Lucien Lévy-Jungmann a la joie de faire part de la naissance de son douzième petit-enfant,

Fanny,

au foyer de Pierre, Nadine et Agnès Lyon-Caen, le 2 juillet 1974.
3, boulevard E.-Augier, Paris.

— Marie-Noëlle et Gilbert Nordmann ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 11 juillet 1974.
61, boulevard Victor-Hugo,
Neuilly-sur-Seine.

— Le docteur J.-D. Sraer, Mme, née Josée Kelman, et Judith, sont heureux d'annoncer la naissance de

Joël,

le 28 juin 1974

— M. et Mme Philippe Villey, Isabelle et Daniel, sont heureux d'annoncer la naissance de

Laure,

12 juillet 1974.
2, rue Léon-Vaudoyer, 75007 Paris.

Mariages

— Le général et Mme Pierre Brunet,
Mme Henri Bouffard du Fresnel,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Françoise Mery et Yves,

qui sera célébré le vendredi 19 juillet, à 17 heures, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire

— François Baratin et Odile Cayroche sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Paris, le 29 juin 1974.
19, rue Lhomond, 75005 Paris.

— Mlle Marie-Claude Ruiz,
M. Dominique Pargade,
sont heureux d'annoncer leur mariage, qui aura lieu dans l'intimité, à Neuilly, le 17 juillet.

— M. et Mme Jules Sack,
Mme Georges Zafiropulo,
Mme Jean Flavien Borelli,
M. et Mme Costia Zafiropulo,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

François et Georgina,

qui a eu lieu à Cassis le 15 juillet 1974 dans l'intimité.

Nécrologie

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

Mme Victor COLSON,
née Yvonne Chelle

De la part de Mme et M. Jean Guastalla, de leurs enfants et petits-enfants, de Mme Madeleine Cardon - Colson, de M. Gabriel Cardon, de leurs enfants et petits-enfants et de toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu à Hyères, le 9 juillet 1974, dans la plus stricte intimité

— M. et Mme Michel de Seaure et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Desmoulin et leurs enfants,
Mlle Marie-Jeanne Desmoulin,
M. et Mme Alain Franck et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques DESMOULIN,
née Marcelle Dubois,

pieusement décédée à Ville-d'Avray le 14 juillet 1974 dans sa soixante-septième année.

Le service religieux et l'inhumation auront lieu à Avesnes-sur-Helpe le mercredi 17 juillet 1974, à 15 heures

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Férid Kaddour et Christiane,
Habib Kaddour et Mme, née Cubillier,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, le 11 juillet 1974, à l'âge de vingt et un mois, de leur fillette et petite-fillette

Mahdia.

95, rue Ségoffin, 92-Courbevoie
101, rue Regnault, 75013 Paris.

— Mme Michel Lachaud,
Frédérique et Julie,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père, survenu accidentellement à Paris.

Les obsèques auront lieu vendredi 19 juillet dans l'après-midi.

Réunion au cimetière de Garches.
8, rue Raymond-Poincaré.
92-Garches.

— La direction et le personnel de Métrobus Publicité,
ont le regret de faire part du décès de

M. Michel LACHAUD
directeur,

survenu accidentellement à Paris.

Les obsèques auront lieu vendredi 19 juillet dans l'après-midi. L'heure des obsèques doit être fixée ultérieurement. Prière de bien vouloir téléphoner au 609-91-31.

15, rue du Dôme, 92100 Boulogne
Réunion au cimetière de Garches

— On apprend la mort de

Henri LACHIEZE-REY,
artiste peintre,

décédé accidentellement le 14 juillet. Il était âgé de quarante-sept ans

[Né en 1927 à Caluire-et-Cuire (Rhône), M. Lachièze-Rey était un des représentants les plus connus de l'Ecole lyonnaise.

Il expose pour la dernière fois en mai 1973 à la galerie Kriégel.

Quelques-unes de ses œuvres se trouvent aux musées de Nice, Toulouse, Toronto, Sao-Paulo.]

— Mme Théodore Leuba,
M. et Mme Serge Leuba et David,
M. et Mme W. Bulmanski, Gilles et Sandra,
M. et Mme Etienne Leuba et leurs enfants,
M. et Mme André Leuba et leurs enfants,
Les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès subit, le 11 juillet 1974, de

M. Théodore LEUBA,
intendant universitaire,
croix de guerre,
Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu aux Sables-d'Olonne dans la plus stricte intimité.

Priez pour lui !

— Le colonel et Mme R. Loubaton, ses parents,
Catherine Pigot, sa fiancée,
Laurent, Pascal, Fanny, Denis et Bertrand, ses frères et sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Olivier LOUBATON,

survenu à Sceaux le 13 juillet dans sa vingt-quatrième année.

Le service religieux aura lieu le mercredi 17 juillet, à 13 h. 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Louis PERROT,
professeur de toxicologie
à l'université Claude-Bernard,
ancien pharmacien
des hôpitaux de Lyon,

survenu subitement à Lyon, le 6 juillet 1974, dans sa soixante-sixième année

Les obsèques ont eu lieu à Tournus dans l'intimité

De la part de
Mme Louis Perrot, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marcelle Perrot,
Mme Marie-France Perrot,
M. et Mme Jacques Perrot et leurs enfants,
Mlle Marie-Claude Perrot,
M. et Mme Bernard Perrot et leur fille,
M. Bernard Palvre,
Les familles Perrot, Peturaud, Philippe, Robin, Soulié

7, place Jean-Macé, 69007 Lyon.
Champsemard, 71700 Tournus.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

Pierre RAGUIN,
ingénieur civil des mines,
licencié en droit,
diplômé de l'Institut
d'études politiques de Paris,

survenu le 30 juin, à l'âge de trente-cinq ans, à Coti-Chiavari Corse

De la part de
France Raguin, sa femme, et de Séverine et Marielle, ses filles,
M. et Mme Eugène Raguin et leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean-Henry Morin et ses enfants et petits-enfants.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Paris, en l'église Saint-Dominique, le 5 juillet

35, rue de Ponthieu, Paris (8e).
19, rue Emile-Dubois, Paris (14e).
30, avenue des Tilleuls, Paris (16e).

— M. et Mme Auguste Rogue, ses parents,
M. et Mme Bernard Hamel, sa sœur et son beau-frère,
Sylvain et Marion, son neveu et sa nièce,
font part du décès de

M. Jean-Luc ROGUE,
assistant à la faculté de droit
de Mont-Saint-Aignan,

décédé le 5 juillet 1974 dans sa vingt-sixième année.

Le service religieux protestant et l'inhumation ont eu lieu, à Dieppe le 8 juillet dans l'intimité.
14, avenue Alexandre-Auquetin, Dieppe.

— Toulouse, rue Saint-Jacques, 18.
On nous prie d'annoncer le décès, survenu accidentellement le 12 juillet 1974, de

M. Michel SAINT-GENIEST,
avocat à la cour,

et

Mme Fabienne SAINT-GENIEST,
née Guillmot, son épouse.

De la part des familles Saint-Geniest, Guillmot, Frey, Champion, leurs parents et alliés.

Les familles Sebaut, Bonhomme, Ode, Forasté, Maestracci, Icart, Le Blanc, ont la douleur de faire part du décès de

Fabien SEBAUT,

survenu à Tunis, le 1er juillet 1974.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Pierre TROCMÉ,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
médecin honoraire
du Centre hospitalier de La Rochelle,
ancien président
du conseil de l'ordre des médecins
de la Charente-Maritime,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Cannes, le 9 juillet 1974, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Cannes, le 11 juillet.

De la part de
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Etienne Trocmé et leurs enfants,
Le docteur et Mme Yves Trocmé, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Ashley Weare et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Trocmé et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Charron et leurs enfants,
M. et Mme Claude Trocmé et leurs enfants.

9, rue Berlioz, 67000 Strasbourg.
45, rue de l'Hospice, 71300 Montceau-les-Mines.
60 Hillhollow Road, Watchung, New-Jersey, 07060 U.S.A.
25, résidence Atlantique, rue du Président-Allende, 17000 La Rochelle.
37, rue Georges-Mandel, 33000 Bordeaux.
7, rue des Colombes, 67400 Ostwald.

— Mme André Weil, son épouse,
Mlle Marguerite Weil, sa sœur,
M. et Mme Armand Svérédo,
Mme Maurice Weil et son fils,
M. et Mme Jean Svérédo et leurs enfants,
Ses beau-frère, belles-sœurs et neveux,
Les familles Hirtz, Block, Marx, Weil,
Ses cousins et cousines, et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André WEIL,
ancien combattant,
officier du Mérite national,

survenu à son domicile, le 12 juillet 1974, à soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue Ribéra, 75016 Paris.
24, rue Daniel-Stern, 75015 Paris.

— M. et Mme Jean Bernheim,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Wolff
M. et Mme Gérard Belguise et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bernheim et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Wolff,
M. et Mme Jean-Charles Bomherbe,
Denis et Etienne Wolff,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René WOLFF,
née Germaine Bernheim,

survenu le 12 juillet 1974.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité

Anniversaires

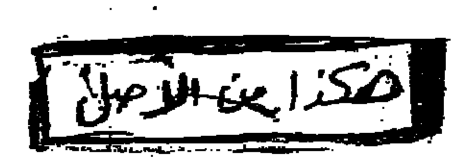
— Une pensée amie est demandée à ceux qui ont connu et aimé

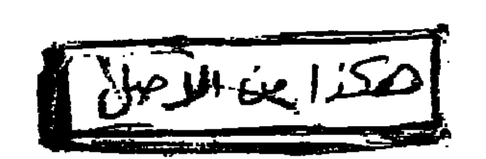
Boris CHEIN,

décédé le 17 juillet 1973.

Communications diverses

— M. Félix Bellon, président du Groupe des institutions sociales de la rue Médéric et vice-président de la Caisse nationale d'allocations familiales, vient d'être élevé à la dignité de commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DES MARCHÉS AGRICOLES EN EUROPE

La France souhaite l'adoption de mesures européennes radicales pour redonner confiance aux éleveurs

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — *« On voit se dessiner les grandes lignes d'un plan de sauvegarde communautaire pour la viande bovine »*, expliquait lundi soir un haut fonctionnaire français, à l'issue de la longue séance de travail restreinte que venaient de tenir les neuf ministres de l'agriculture. De son côté, M. Christian Bonnet, ministre français, qui préside les travaux du conseil, tirait des raisons d'espérer du fait que la crise touche désormais l'ensemble des Etats membres. Il estime, par conséquent,

De notre correspondant

que ses collègues sont tous concernés et conscients de la nécessité urgente et aiguë d'arrêter des mesures de redressement.

Compte tenu de ce climat politique, des décisions seront sans doute prises par le conseil mardi soir. Mais que seront-elles ? La discussion a lieu sur la base des propositions présentées il y a une semaine par la Commission. Celle-ci, on s'en souvient, préconise un ensemble de dispositions visant à ralentir sensiblement les importations, à accroître la consommation et à retarder de cinq à six mois une partie des abattages qui, normalement, s'effectuent à l'automne.

Les Français voudraient aller plus loin. M. Pierre Achard, le secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les affaires européennes, qui conduira la délégation française pendant la présidence de M. Bonnet, insiste pour obtenir l'application pure et simple de la clause de sauvegarde. Il fait valoir que le système de « jumelage » — dont la Commission propose l'extension — freine les importations mais ne les interrompt pas et que, par ailleurs, sur le plan politique et psychologique, seule une mesure radicale, à savoir la fermeture des frontières, pourra redonner confiance aux éleveurs.

La délégation française fait remarquer qu'elle avait demandé, dès janvier, mais dans l'*indifférence générale*, l'application de la clause de sauvegarde. Il n'est pas évident que les Français seront mieux écoutés aujourd'hui, car, en dépit des révoltes paysannes, plusieurs Etats membres restent hostiles à un arrêt complet des importations.

La France appuie, en outre, la proposition de la Commission visant à offrir aux consommateurs les moins favorisés de la Communauté — les *« économiquement faibles »* — la possibilité de bénéficier de la pléthore actuelle. MM. Bonnet et Achard ont également demandé à la Commission — qui a la charge de fixer le montant des subventions à accorder pour faciliter les ventes à l'extérieur de la C.E.E. — de pratiquer une politique d'exportations raisonnable. Il ne s'agit pas de brader de la viande comme on a bradé du beurre à l'Union soviétique il y a deux ans, mais pourquoi ne pas tenir compte des possibilités de vente existant sur le marché mondial — en Union soviétique mais aussi au Proche-Orient, — alors qu'il est absolument nécessaire de dégager les entrepôts frigorifiques ? — Ph. L.

—Libres opinions—

LES ÉLEVEURS FRANÇAIS NE SONT PAS DES « CHASSEURS DE PRIMES »

Par JEAN CLUZEL (*)

L'ETE est « chaud » pour les agriculteurs. Ici et là, l'agitation s'amplifie. L'inflation, la baisse des cours et la mévente se conjuguent, en effet, de façon inquiétante, en particulier pour les éleveurs de bovins et plus spécialement pour ceux de « races à viande », telles que le charolais et le limousin. La menace réelle d'une forte dégradation de leur revenu en 1974 ne peut nous laisser indifférents. Hélas ! la crise s'aggravera si une politique énergique et cohérente n'est pas rapidement mise en œuvre.

Il paraît de toute façon exclu que l'on puisse continuer à stocker de la viande bovine, alors que les entrepôts frigorifiques français sont saturés dans 80 % des cas et que le tonnage de viande stockée est passé en peu de temps de 500 à 5 000 tonnes par semaine. Des recherches de capacité de stockage à l'étranger ont été nécessaires, vers la Belgique, la Hollande, l'Allemagne fédérale, bientôt l'Espagne, et même les bateaux frigorifiques !

Quelles conclusions tirer de ces constatations ?

On est en droit de se demander si la multiplication des organismes de tous genres, si la multiplication des décisions au coup par coup, ne nuisent pas à l'efficacité de l'action comme à la rapidité de la décision.

De même, on peut se demander si les connaissances statistiques et les prévisions économiques en matière de production de viande bovine pour la Communauté n'ont pas été insuffisantes. Jusqu'en 1972, le Marché commun manquait annuellement, nous apprenait-on, de 1 million de tonnes de viande bovine, mais à partir de la fin de 1973, donc très peu après, la Communauté paraît avoir acquis son autonomie en la matière. Force est donc de constater que l'appareil statistique, pourtant fort imposant, fut bien mal maîtrisé.

Pour pouvoir corriger la politique menée jusqu'ici, il faut poser clairement le problème de fond : oui ou non, y-a-t-il en Europe déficit structurel et bien entendu conjoncturel de production bovine ?

La réponse fournie récemment au Sénat par le ministre de l'agriculture est la suivante : la production sera au moins autosuffisante en 1974 et jusqu'en 1976. Au-delà, elle risque de devenir structurellement déficitaire, mais à un niveau plus faible qu'en 1972.

Aussi, dans le cadre de notre organisation à base d'exploitations familiales agricoles, deux catégories de mesures s'imposent-elles : des mesures globales et des mesures sélectives.

Voyons d'abord les mesures globales. Trois sont à prendre d'urgence : la réduction et, si possible, la suppression des importations de viande en provenance des pays tiers ; le désengorgement rapide des frigorifiques et le relèvement du prix d'orientation.

En ce qui concerne la structure des prix, il faudrait déterminer un prix d'objectif pluriannuel et le fixer en fonction du coût réel des productions. Il faut soutenir les agriculteurs en garantissant le prix de leur travail. Le SMIC existe pour les travailleurs des usines; il faut également à l'éleveur un minimum de revenu garanti.

Enfin, la constitution d'un stock de sécurité en viande française, la suppression de la taxation, reconnue comme parfaitement inopérante, doivent compléter, à terme, cet ensemble de mesures globales.

Les mesures sélectives les plus urgentes sont au nombre de deux : il s'agit, d'une part, d'affiner et de compléter le système de soutien, notamment en le régionalisant, et, d'autre part, d'instituer des labels de qualité pour les races à viande qui coûtent plus cher au producteur, mais sont de meilleure qualité pour le consommateur.

Pour conclure, il faut souligner à quel point la chute du revenu des éleveurs français risque d'avoir des conséquences désastreuses pour la communauté nationale. Ceux-ci ne sauraient admettre d'être considérés seulement comme des jardiniers de l'espace français, pas plus qu'ils ne sauraient être assimilés à de quelconques « chasseurs de primes ». C'est pour eux une question de dignité. Aussi ne veulent-ils être pris ni pour des inutiles ni pour des assistés. Ils veulent très légitimement obtenir la juste rétribution de leur travail, ce qui leur permettra de participer, mais aussi de contribuer, à la prospérité économique du pays.

L'élevage français est en crise. Une politique énergique et cohérente s'impose. Avec des mesures immédiates qui s'inscrivent dans une perspective d'action à court, moyen et long terme. Si rien n'était fait dans les semaines qui viennent, alors redoutons la colère des éleveurs. Le Parlement en aura averti le gouvernement. A ce dernier de prendre maintenant ses responsabilités.

(*) Sénateur de l'Allier.

LA F.A.O. PROPOSE UN PLAN MONDIAL D'APPROVISIONNEMENT EN ENGRAIS

Rome *(A.F.P.)*. — Le conseil de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), réuni en session extraordinaire à Rome, va examiner le programme international d'approvisionnement en engrais établi par M. Addeke H. Boerma, directeur de la F.A.O., à la demande du Conseil économique et social des Nations unies. Ce projet propose, on le sait *(le Monde* du 7 juin) :

● La création d'un système d'information sur l'offre et la demande d'engrais, qui permettrait à la F.A.O. de faire office de *« bureau central d'échange »*, mettant en contact fournisseurs, pays demandeurs et sources de financement ;

● La mise en place d'un fonds commun d'engrais, qui redistribuerait aux pays en voie de développement les dons en nature et en espèces des pays développés. On juge, à la F.A.O., qu'il conviendrait d'accroître de près d'un million de tonnes par rapport à la campagne 1973-1974 les importations totales de fertilisants par les pays sous-développés.

AFFAIRES

LE GROUPE DELMAS-VIELJEUX PREND LE CONTROLE D'ÉTOILE SÉLECTION

La société financière britannique Jessel Securities limited vient de revendre au groupe Delmas-Vieljeux la participation de 65 % qu'elle possédait dans le capital de la Sicav (société d'investissement à capital variable) Etoile Sélection.

La transaction a porté sur 25 millions de francs, ce qui correspond à un prix de 121,50 F par action Etoile Sélection.

Cette société avait été créée en janvier 1974 pour intéresser les organismes de placement collectif britanniques aux valeurs françaises. Elle compte parmi ses autres actionnaires plusieurs groupes financiers britanniques qui détiennent 17 % de son capital, ainsi que les sociétés d'assurances françaises U.A.P., la Concorde, la Française de réassurances et Odier Bungener Courvoisier. Cette opération, qui traduit une fois de plus les besoins pressants en liquidités des investisseurs britanniques, va permettre au groupe Delmas-Vieljeux de posséder sa propre SICAV et de mieux gérer ses petits portefeuilles-clients.

● L'URANIUM DE LA CROUZILLE (HAUTE-VIENNE) EN EXPANSION. — La division minière de la Crouzille (Haute-Vienne), qui extrait et traite le minerai d'uranium, est en expansion. Elle a produit cette année 700 tonnes d'uranium et les prévisions pour 1975-1980 sont multipliées par deux pour le métal et par 3,4 pour le minerai. La Société minière de La Crouzille va ouvrir trois centres d'exploitation. Quatre à cinq cents emplois vont être créés et la production atteindra en 1980 1 500 tonnes d'uranium. — *(Correspondance.)*

● LA FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO a décidé à son tour le 15 juillet de maintenir son taux d'intérêt privilégié — prime rate — au niveau de 12 % suivant en cela l'exemple de la First National City Bank de New-York. Les experts des deux banques semblent estimer que l'escalade des taux d'intérêt aux Etats-Unis touche à sa fin, du fait d'un ralentissement des demandes de crédit de la part des entreprises.

● ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avions écrit dans *le Monde* du 20 juin, c'est le groupe Margnat et non la Société des vins de France qui a pris une participation dans la société F Chauvenet de Nuits-Saint-Georges. La confusion est due au fait que la Société des vins de France vend une partie de sa production sous la marque Margnat.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

EN SIX MOIS

Le déficit commercial de la France a atteint 8,8 milliards de francs

Le déficit commercial de la France, corrigé des variations saisonnières, a atteint, au cours du premier semestre, 8,8 milliards de francs, alors que la balance des échanges extérieurs avait été excédentaire de 2,8 milliards de francs durant la même période de 1973. Ce déséquilibre a toutefois été réduit en juin par deux phénomènes accidentels. Le déficit ne s'est, en effet, elevé qu'à 399 millions de francs durant ce mois, au lieu de 3 109 millions en mai (et non 308 millions, comme il avait été indiqué dans notre dernière édition du 16 juillet, à la suite d'une coquille).

Les exportations ont atteint en juin 19 882 millions, en progression de 42,9 % par rapport au même mois de 1973, ce qui traduit, certes, des progrès en volume, mais aussi la hausse des prix des produits français. De leur côté, les importations se sont élevées à 20 281 millions de francs, en augmentation de 58,4 % comparé à l'an dernier. En revanche, elles ont diminué de 6,9 % par rapport au mois de mai. Ainsi, le taux de couverture des achats par les ventes est-il passé de 85,7 % en mai à 98 % en juin. Il y a un an, en juin 1974, ce taux était de 105,7 %. En moyenne mobile, il est de 91,3 % sur trois mois et de 96,8 % sur six mois.

La réduction des importations en juin s'explique, selon le secrétariat d'Etat au commerce extérieur, par *« deux phénomènes de caractère accidentel »*. D'une part, *« la révision de certaines raffineries a nécessité une interruption de leur fonctionnement ; les importations de pétrole brut ont été réduites en conséquence »*, ce qui est, d'ailleurs, un phénomène saisonnier. D'autre part, *« une certaine compensation paraît avoir eu lieu entre les importations du mois de mai, anormalement élevées, et celles de juin, plus modérées »*.

En chiffres bruts, la balance commerciale a été déficitaire de 660 millions de francs en juin, contre 2 459 millions en mai. Les exportations se sont élevées à 19 607 millions de francs, en diminution de 0,9 % en un mois, mais en progression de 37,9 % en un an. Les importations, quant à elles, ont atteint 20 267 millions de francs, en baisse de 3,9 % en un mois et en hausse de 53,1 % en un an. Le taux de couverture des achats par les ventes s'établit à 96,7 % en juin contre 83,9 % en mai et 107,4 % en juin 1973.

Lever les obstacles structurels

Le nouveau secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Norbert Segard, a qualifié les résultats du commerce extérieur pour le mois de juin de « satisfaisants ». Au cours de sa première conférence de presse, tenue ce mardi 16 juillet, il a d'ailleurs déclaré : *« J'estime que les conditions exceptionnellement défavorables dans lesquelles s'est ouverte l'année 1974 devraient évoluer dans le sens d'un redressement progressif de notre balance commerciale et préparer le redressement d'un équilibre qu'en termes objectifs nous nous sommes assignés pour la fin de 1975. »*

M. Segard a toutefois estimé *« assez peu probable »* que le déficit de nos échanges pour l'ensemble de l'année puisse être inférieur à 20 milliards, ce qui supposerait déjà, selon lui, une amélioration importante du solde du commerce hors énergie qui devrait atteindre plus de 7 milliards pour les sept derniers mois de 1974, contre 2,2 milliards pour les cinq premiers.

Après avoir précisé les attributions et les objectifs du secrétariat d'Etat, qui doit être *« un centre de convergence et d'animation au service de tous les opérateurs »*, M. Segard envisage ainsi de réunir un groupe de *« hauts consultants »* et de créer un *« comité des usagers »* des administrations compétentes : il a évoqué les actions à entreprendre, qui consistent, selon lui, à *« lever les obstacles structurels »* dans cinq domaines : la structure industrielle à l'exportation, la formation des hommes, le statut des Français à l'étranger, la simplification des procédures du commerce extérieur et les services liés à l'exportation des marchandises.

Après avoir indiqué que l'action de promotion commerciale des pouvoirs publics se concentrerait en 1974 sur un petit nombre de pays tels que l'Indonésie, le Nigéria ou le Venezuela, M. Segard a donné des précisions sur les facilités de crédit accordées aux entreprises exportatrices (*le Monde* du 12 juillet).

SYNDICATS

Force ouvrière estime que ses effectifs ont augmenté de 9 à 10 % l'an dernier

Le nombre des cotisations versées par les adhérents de Force ouvrière a, en moyenne, augmenté de plus de 13 % en 1973 par rapport à 1972, déclare cette centrale dans un communiqué. Chaque année, en juillet, F.O. dresse le bilan de l'exercice précédent. Les résultats financiers de cette année bénéficient d'une récente réforme du système de versement des cotisations. Compte tenu de cette amélioration, on estime, à la direction de F.O., que le nombre des adhérents a progressé l'année dernière de 9 à 10 %.

Parmi les soixante-quinze départements où F.O. a accru son influence, l'augmentation des effectifs est supérieure à 20 % dans vingt-cinq départements. Il y a, en revanche, stagnation dans dix-sept départements et baisse dans cinq autres.

Lors du congrès national de F.O. à Toulouse, en juin dernier, les recettes mentionnées dans le rapport financier pour 1972 correspondaient à environ 660 000 cotisants. Avec la majoration de 9 à 10 % annoncée pour 1973, cela porterait le total des syndiqués en activité à environ 730 000. M. Bergeron, pour sa part, faisait état, à ce congrès, de 850 000 adhérents, retraités compris. Il considère que son organisation occupe la deuxième place en France, après la C.G.T.

[Ce n'est pas l'avis de la C.F.D.T. Les statistiques de cette dernière pour l'année 1972 font état de 743 741 adhérents cédétistes, cotisant régulièrement. En 1973, bien que les résultats définitifs ne soient pas établis, l'augmentation serait, comme l'année précédente, d'environ 5 à 6 % : ce qui porterait à environ 780 000 membres actifs le nombre d'adhérents de la C.F.D.T. Il y a eu près d'un million de cartes d'adhérents placées par cette centrale.]

Faits et chiffres

Accidents du travail

● APRES LE TRENTE-QUATRIEME ACCIDENT MORTEL survenu à Fos-sur-Mer (*le Monde* du 14-15 juillet), le parti communiste avait appelé la population et les travailleurs à un rassemblement, lundi 15 juillet, à 18 heures, à Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône), en présence de M. Vincent Porelli, député (P.C.F.), maire de la localité, et de M. Georges Lazzarino, député, membre du comité central du parti communiste. Trois cents personnes environ se sont rassemblées aux cris de *« Assez de morts à Fos-sur-Mer ! »* Des télégrammes ont été adressés à l'inspecteur du travail, au préfet et à M. Durafour, ministre du travail. — *(Corr.)*

Conflits et revendications

● LE PERSONNEL DU DEPOT S.N.C.F. DE CAEN, qui s'était mis en grève le 13 juillet (*le Monde* daté 14-15 juillet), a repris le travail le 14 juillet au matin. La grève a été très largement suivie, mais le trafic voyageurs a néanmoins pu être assuré, selon la direction de la S.N.C.F., à environ 30 % pour les lignes secondaires et à 60 % sur la ligne Paris-Cherbourg. Les agents entendaient protester contre l'insuffisance des effectifs. Ils se déclarent prêts à poursuivre leur action si leurs revendications ne sont pas satisfaites.

Énergie

● ERRATUM. — Une erreur matérielle a déformé, dans les premières éditions du *Monde* du 16 juillet, une partie des déclarations de M. Yamani, ministre saoudien du pétrole. Celui-ci avait précisé : *« Nous estimons que les prix du « brut » doivent être fixés dans le cadre de l'OPEP, et nous ne sommes pas prêts à en sortir en engageant des négociations séparées sur les prix avec les gouvernements des pays consommateurs. »*

Syndicats

● POLEMIQUE C.G.T. - C.G.C. à la suite de la signature de l'accord C.N.P.F. - C.G.C. — Dans une lettre adressée par M. Le Guen, secrétaire général de l'organisation des cadres C.G.T. (U.G.I.C.T.), à M. Menu, secrétaire général de la C.G.C., le chef de file des cadres cégétistes reproche à la C.G.C. de ne pas l'avoir averti de son intention de conclure un accord avec le C.N.P.F., accord qui rejette la contestation pour assurer le développement de l'entreprise dans le cadre de l'économie actuelle.

M. Le Guen s'étonne d'autant plus de cette attitude que la déclaration commune entre la C.G.C. et les cadres cégétistes (*le Monde* du 14 mai) aurait pu, selon lui, être signée au début de septembre. M. Malterre écrit, lui, dans *le Creuset* du 13 juillet : *« Nous n'avons voulu éliminer personne, parce que nous sommes des libéraux au bon sens du mot, ennemis des monopoles. »* S'adressant à ses militants, il poursuit : *« C'est à vous d'affirmer (...) que la C.G.C. c'est surtout une volonté de changement dans l'ordre, dans la réalité des choses et sans démagogie. »*

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

En Suisse

LES BANQUES DEVRONT RENDRE COMPTE CHAQUE MOIS DE LEURS OPÉRATIONS A TERME SUR LES DEVISES

La Banque nationale suisse a annoncé, le 15 juillet, qu'elle rendait obligatoire pour les banques une déclaration mensuelle de leurs opérations à terme sur les devises, que celles-ci soient effectuées pour le compte de résidents ou de non-résidents. Selon l'institut d'émission, cette mesure doit permettre « *une évaluation plus précise du volume des engagements des banques suisses sur le marché à terme des devises* ».

Depuis deux ans, avec l'apparition des taux de change flottants, les banques helvétiques ont enregistré une augmentation très importante de leurs opérations à terme sur les devises. Les directions générales n'étaient pas toujours tenues au courant avec exactitude des transactions effectuées par leurs cambistes. Récemment, un « grave accident de gestion » aurait coûté plus de 100 millions de francs suisses à l'une des trois grandes banques privées. L'affaire de la banque allemande Herstatt a vraisemblablement augmenté les craintes des autorités monétaires de Berne.

Au Japon

LÉGÈRE BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE IMPORTÉ

Pour la première fois depuis le début de la crise pétrolière, le prix moyen du pétrole brut importé par le Japon a baissé. Au cours du mois de juin, il s'est établi à 11,26 dollars le baril, contre 11,37 en mai. Cette baisse légère est le premier signe tangible d'un reflux des prix annoncé à plusieurs reprises ces dernières semaines, en particulier par les milieux pétroliers américains.

M. William Simon, secrétaire d'Etat américain au Trésor, a pour sa part réaffirmé à plusieurs reprises son espoir de voir diminuer les prix du « brut ». Dans une interview accordée à la revue « American Banker » avant son périple au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat avait indiqué qu'il ne se rendrait pas en Iran. Pour lui, ce pays, qui ne songe qu'à « *tirer le maximum de revenus du pétrole* », est le principal obstacle à une baisse de prix du « brut ».

COMMERCE ET ARTISANAT

M. FABRE SOUHAITE ÊTRE REÇU PAR LE PREMIER MINISTRE

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a demandé un entretien à M. Jacques Chirac pour examiner avec lui la situation des petites et moyennes entreprises industrielles, artisanales et commerciales.

M. Fabre considère que « *le resserrement du crédit, d'une part, l'accroissement de la pression fiscale, la hausse des prix des matières premières, les difficultés d'exportation, d'autre part, sont une gêne permanente pour les petites et moyennes entreprises, qui représentent un élément essentiel du développement harmonieux de la vie économique française* ».

AUTOMOBILE

FIAT SUPPORTE MIEUX LA CRISE QUE SES CONCURRENTS ITALIENS

La diminution des ventes de Fiat en Italie et à l'étranger au cours du 1er semestre a été moins accusée que celle de ses concurrents, ce qui a permis à la firme d'augmenter à la fois sa part du marché italien (65 % contre 60 % un an plus tôt) et ses exportations.

Au cours de cette période, le chiffre d'affaires de Fiat a atteint 1 428 milliards de lires, soit 41,5 % de plus qu'au cours des six premiers mois de 1973 (qui avaient été marqués, il est vrai, par de très nombreuses grèves).

Fiat a produit 818 500 véhicules, contre 705 000 un an plus tôt.

Dans une lettre à ses actionnaires, M. Agnelli, président du groupe, prévoit cependant « *la possibilité d'un nouvel affaiblissement du marché dans les mois à venir, soit du fait des mesures spécifiques qui touchent le secteur automobile, soit du fait d'une aggravation, y compris au niveau international, de la récession* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RAPPEL

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT D'ACTIONS NIVEA

Il est rappelé que la BANQUE DE LA SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE et la BANQUE NATIONALE DE PARIS se proposent d'acquérir, pour le compte de BEIERSDORF A. G., toutes quantités d'actions de la Société NIVEA, au prix de 425 F l'action.

Les modalités de cette offre sont précisées dans l'avis n° 74-528 publié au « Bulletin de la cote officielle » du 28 juin 1974.

Les actionnaires de la Société NIVEA qui souhaiteraient offrir leurs actions au prix proposé doivent remettre à leur banquier ou à leur agent de change habituel un engagement de vente et faire déposer leurs actions, par leur intermédiaire, auprès de la chambre syndicale des agents de change, au plus tard le 19 août 1974.

En outre, les actionnaires titulaires de certificats nominatifs doivent remplir et signer un bordereau de conversion au porteur. Afin que la livraison de leurs actions puisse être effectuée dans les délais prévus, ils auront donc à présenter le plus tôt possible leurs demandes de conversion.

Il a été établi une note d'information mise à la disposition du public qui a reçu le visa n° 74-96, en date du 3 juillet 1974, de la Commission des opérations de Bourse.

Cette note d'information peut être obtenu auprès de la BANQUE NATIONALE DE PARIS, service des livraisons-Bourse, 8, rue de Sofia, Paris (18e), tél. 255-44-22, poste 64.

COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN

Dans la conjoncture difficile que connaissent bon nombre d'entreprises, la Compagnie parisienne de chauffage urbain voit son expansion se poursuivre à un rythme élevé grâce à la mise en place des moyens de production et de distribution lancée depuis deux ans.

La puissance calorifique des abonnés raccordés, qui mesure le volume potentiel des ventes, sera en accroissement de 11 % pour l'année 1974.

Malgré les nécessités de la lutte contre l'inflation, une nouvelle majoration des tarifs de vente de 10,5 % vient d'être autorisée à compter du 1er juillet : depuis le 1er janvier 1974 les hausses de tarif cumulées s'élèvent au total à 45 %.

Le cap de l'exercice 1974 pourrait ainsi être franchi sans trop de difficultés.

LYONNAISE DES EAUX

Un accord vient d'intervenir entre la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage et ses deux principaux actionnaires, la Compagnie financière de Suez et l'Union des assurances de Paris, pour regrouper chez la Lyonnaise des eaux les participations que détiennent actuellement Suez et l'U.A.P. dans le capital de la Compagnie industrielle maritime (C.I.M.).

Selon des modalités qui seront soumises à une assemblée générale extraordinaire réunie à l'automne prochain, la Lyonnaise des eaux recevra, par voie d'apport, 20 % du capital de la C.I.M. en provenance de Suez et 9 % en provenance de l'U.A.P., qui apportera également 6 % du capital de la Compagnie des eaux de la banlieue (C.E.B.).

Cette opération permettra à la Lyonnaise des eaux de poursuivre sa diversification dans le domaine des activités de services, qui constitue sa vocation prioritaire. Elle lui permettra également de compléter le contrôle qu'elle exerce déjà sur la C.E.B.

A l'issue de ces apports, qui seront rémunérés par une augmentation de capital, les participations de Suez et de l'U.A.P. dans le capital de la Lyonnaise des eaux atteindront respectivement 29 % et 7 %.

BANQUE OTTOMANE BANQUE GRINDLAY OTTOMANE

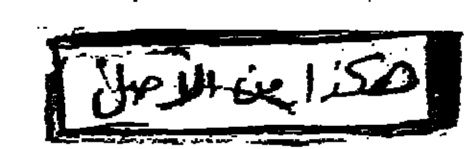
Dans le cadre d'un ensemble d'accords passés entre la Banque ottomane et la National and Grindlays Bank Ltd, la Banque ottomane a cédé à cette dernière la totalité de la participation de 30 % qu'elle détenait dans le capital de la Banque Grindlay ottomane.

Bien qu'il n'y ait plus aucun lien de droit entre la Banque ottomane et la Banque Grindlay ottomane, il a été convenu que la raison sociale « Banque Grindlay ottomane » ne serait pas modifiée jusqu'à nouvel avis.

Il est rappelé que les principaux actionnaires du groupe National and Grindlays Bank Ltd sont la First National City Bank et la Lloyds Bank Ltd.

CASTAIGNE S.A.

M. Sébastien Picciotto vient d'être nommé président-directeur général de Castaigne S.A., société dont il était directeur général depuis six ans. Il remplace dans cette fonction M. Etienne Castaigne, démissionnaire pour raison de santé.



LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le *B.A.L.O.* du 15 juillet publie notamment les insertions suivantes :

Etablissements Horstmann. — Cotation à la Bourse de Paris et émission à 90 F de 56 320 actions de 80 F (deux nouvelles pour cinq anciennes), jouissance du 1er août 1973.

Le capital est porté de 11 264 000 F à 15 769 600 F.

L. Clause (Société anonyme pour la culture des graines d'élite). — Emission et cotation éventuelle de 46 000 actions de 75 F pouvant être souscrites depuis le 1er juillet 1974 par conversion des obligations de 290 F émises en 1972 (une pour une).

LES STOCKS D'OR AMERICAINS ET RUSSES

Le département du Trésor, en réponse à des questions de parlementaires — elles-mêmes suscitées par des rumeurs selon lesquelles l'administration aurait « puisé » dans les réserves d'or du pays — a fait savoir que le dépôt de Fort-Knox est constitué de quelque 147 400 000 onces de métal jaune.

D'autre part, la revue de l'OTAN indique que les réserves d'or de l'Union soviétique sont estimées à 2 000 tonnes, ce qui représente, au prix actuel du marché, une valeur de plus de 11 milliards de dollars, la production annuelle étant estimée à 200/220 tonnes. — (Agefi.)

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Dernier cours
Alsacienne Banque, dr.	1 p. 3	44 ..
Berliet, c. 46	1 p. 1	... ..
C.A.M.E., c. 14	7 p. 5	. ..
Cim. Dannes-Lavocat, dr.	1 o.p.5 a.	f .
Den. N.-E. Longwy, c. 8.	1 p. 10	6 50
Dév. rég. Normandie, c. 20	1 p. 2	3 05
Foncière lyonnaise, c. 29	1 o.p.4 a.	8 60
Générale de Fond., c. 41	1 p. 4	0 75
S.A. Télécommunic., c. 36	1 p. 2	4 50
Testut-Aequitas, c. 4	2 ob. 5 a.	0 30

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	..
Effets privés	....	13 3/8 %
Moyen terme	....	12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/7	16/7
1 dollar (en yens)	290 .	287 ..

LONDRES

Calme

Le marché est assez calme lundi, à l'ouverture. Les industrielles oscillent faiblement dans les deux sens. Léger tassement des pétroles. Stabilité des banques et des assurances. Les fonds d'Etat progressent de 1/8 à 1/4 de point. Nouvelle avance des mines d'or

OR (ouverture) dollars : 139 contre 138 75

VALEURS	CLOTURE 15.7	CLOTURE 16.7
War Loan 3 1/2 %	24 ...	24 1 8
Beecham	197 ...	195 1 4
British Petroleum	370 ...	366 ...
Shell	189 ...	188 ...
Vickers	110 ...	99 ...
Imperial Chemical	211 ...	210 ..
Courtaulds	96 ...	94 3/4
De Beers	233 ...	233
* Western Holdings	29 ...	29 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	138 ...	148 ..
* West Driefontein	35 1/2	35 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	11 juil.	12 juil.
Valeurs françaises	79	79,8
Valeurs étrangères	87	88,4
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	66,8	67,3

NOUVELLES DES SOCIETES

UNION CORPORATION-BARLOW RAND. — Les deux groupes industriels et miniers sud-africain Union Corporation et Barlow Rand ont conclu un accord de principe pour le regroupement de leurs actifs au sein d'une entité commune qui se dénommerait Unicorp Barlows. Les parités d'échange seraient de 100 actions Unicorp pour 100 actions Barlow Rand, et de 140 actions Unicorp pour 100 actions Union Corporation. Le nouveau groupe serait le second producteur du monde de platine, et contrôlerait 20 % de l'extraction d'or sud-africain avec 15 mines. Sa capitalisation boursière atteindrait environ 378 millions de livres sterling contre 286 millions de livres sterling pour le groupe R.T.Z. Pour le moment, chacun des deux partenaires poursuivra séparément ses activités, coiffées néanmoins par un super-conseil.

NEW YORK

Ventes bénéficiaires.

Après avoir poursuivi son avance à une allure rapide, Wall Street a brusquement rebroussé chemin lundi, reperdant — et au-delà — tous ses gains initiaux. Grâce à une légère reprise en clôture, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 786,61, soit à 0,62 point seulement au-dessous de son niveau de vendredi. L'activité s'est fortement ralentie : 13,56 millions de titres ont changé de mains contre 17,77 millions précédemment.

Ce renversement de tendance était dû, pour l'essentiel, à des ventes bénéficiaires, bien normales au demeurant après la forte hausse de vendredi. Sans doute auraient-elles été mieux absorbées si Du Pont de Nemours n'avait annoncé des résultats très décevants pour le deuxième trimestre, résultats qui ont produit un effet assez dépressif sur le marché.

On remarquera cependant que le nombre de hausses (1 029) a très largement dépassé celui des baisses (444) pour 1 785 valeurs traitées.

Progrès des compagnies aériennes, des produits chimiques et pharmaceutiques, de la construction mécanique, de la sidérurgie, des papeteries, des sociétés d'édition, des tabacs, des établissements d'épargne et de prêts et des mines d'or.

Indices Dow Jones : transports, 157,27 (+ 1,94) ; services publics, 67,71 (+ 0,48).

VALEURS	COURS 12-7	COURS 15/7
Alcoa	47 1 2	47 ...
A.T.T.	43 1 2	43 3/4
Boeing	18 1 2	18 1 2
Chase Manhattan Bank	33 3/4	34 ...
Du Pont de Nemours	158 ...	152 1/2
Eastman Kodak	98 3/8	97 7/8
Exxon	70 1/4	70 3/8
Ford	47 7 8	48 5/8
General Electric	47 1/2	47 1 8
General Foods	23 3/4	23 1/8
General Motors	45 6/8	45 ...
Goodyear	15 1 2	15 3/8
I.B.M.	215 ...	219 ...
I.T.T.	19 3/8	19 1/2
Kennecott	32 ...	32 ...
Mobil Oil	37 7 8	39 ...
Pfizer	34 1/2	35 ..
Schlumberger	94 5/8	94 5/8
Texaco	24 7/8	25 3 8
U.A.L. Inc.	22 .	22 1 4
Union Carbide	38 3/4	39 3/4
U.S. Steel	45 ...	46 ...
Westinghouse	12 7/8	13 ...
Woolworth	14 ...	14 ...

BOURSE DE PARIS — 12 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 60	2 34
5 %	.. ..	2 21
5 % 1920-1960	..	2 21
3 % amort. 45-54	67 80	2 34
4 1/4 % 1963	94	0 62
4 1/4-4 3/4 % 63	81 20	3 70
Emp. N. Eq. 5% 65	94 20	4 88
Emp. N. Eq.6%66	92 40	4 68
Emp. N. Eq.6%67	87 .	0 89
Empr. 7 % 1973	89 30	3 41
E.D.F. 6 1/2 1950	104 .	0 96
— 5 % 1960	82 40	2 81

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	331
— parts 1959	327	327
Ch. France 3 %	92 50	92 50
Abeille-I.G.A.R.D.	490	496
Abeille (Vie)	299	300
A.G.P.	401 .	401 10
Concorde	345	350 .
Epargne France	390	396 .
Fonc. T.I.A.R.D.	87	88 ..
Foncière (Vie)	351 .	351
France (I.A.R.D.)	342	342 .
France (Vie)	401	417 .
Préservatrice S.A	326	325 .
Prévoyance	741	C748 .
Protectrice A.I.R.	252	252 .
Alsacien. Banque	238	*238
(Li) Bque Dupont	.. ..	226 .
Banque Hervet	258 .	258 .
Sté B. et Partic.	..	... ..
Banque Worms	167 ..	167
C.F.E.C.	567	567
C.G.I.B.	98	96 50
Codetel	101 50	105
Cefica	..	77 40
C.A.M.E.	9 10	o 9 10
Créd. gén. Indust.	125	128 .
(M.) Crédit Méd.	o 88	o 85 .
Crédit Universel	160	155
Financière Sofal.	144 90	144 50
Finextel	104	104 .
Foncia-Crédit	183	184 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	70 10	70 ..
France-Bail	221	220 .
Hydro-Energie	61 80	60 .
Immobanque	108	108 .
Immoffice	114 50	115
Interbail	112	o116 50
Locafinancière	110 .	109
Lyon-Alemand	111	111
Soc. Mars. Crédit	255 50	255 50
Séquanaise Banq.	242	242
SLIMINCO	...	137 80
Sté Cent. Banque	75 20	75 20
SOFICOMI	115	120
Sovabail	131	131
UCIP-Bail	112	112 .
Ufiner	285	183 20
Unibail	112	116 .
Un. Ind. Crédit	115 50	C118
Fonc. Chât.-d'Eau	646	646 .
(M) S.O.F.I.P.	165 .	165 .
Fonc. Lyonnaise	672 ..	672 .
Immob. Marseille	902 .	865
Midi	559 .	554
Rente Foncière	777	805 .
S.I.L.I.C.	251 ..	253 ..
SINVIM	188 ..	180 .
Voitures à Paris	350	341 .
Cogifi	96 50	C 97 .
Foncina	104 80	103 .
Gr. Fin. Constr.	108	112 30
Immindo	95 .	95 .
Imminvest	85	85
Cie Lyon Im.	92 .	95
Sagimo		98 10
UFIMEG	87 20	89 20
U.G.I.M.O.	93 40	93 40
Union Habit.	122 .	121
Un. Imm. France	111	111 .
Acier Investiss.	94	94 ..
Gestion Sélect.	182	182
Invest. et Gest.	107 50	106 .
Parisienne Plac.	171	u176 ..
Placem. Inter.	100	100 .
Sofragi	235	235 .
Abeille	204	205
Applic. Hydraul.	935	900
Artois	78 10	78 10
Centen. Blanzy	270	270
(Ny) Centrest	120	120
(Ny) Champex	106	107
Charg. Réun. (p.)	..	3010
Orléans	. .	88 50
(Li) Dév. R. Nord.		120
Electro-Financ.	230	225
Fin. Bretagne	..	32
Fin. Haussmann	49 50	49 80
Financière Iéna	160	160
Gaz et Eaux	318	318 ..
La Mure	10	88 ..
Lebon et Cie	178 20	172 ..
(Ny) Lordex	...	113
Cie Marocaine	30 50	30 20
O.V.A.I.M.	61 40	58 80
OPB-Paribas	97	96
Ouenza	.. ..	29 30
Providence S.A.	250	256
Révillon	468	463 .

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
456	4,50 % 1973	414 90	425 ..	429 .	429 90
1025	C.N.E. 3 %	970 .	990	985	985
220	Afrique Occ.	214 50	215	219	217 50
280	Air Liquide	270	270 10	269 50	267 ..
72	Als. Part. Ind	63 20	65	65	64
82	Alsthom	79 90	79 50	79 50	80 .
36	Antar P. Atl.	30 .	30	30 50	30 .
...	Applicat. gaz	1500 .	1488	1503	1487 .
576	Cie Gle Eaux	521	532	535	532
94	Electro-Méc.	86 10	87 20	87 40	87 95
260	Eng. Matra	265	293 50	263 50	268 50
194	E. J. Lefebvre	185	185	185	187 .
91	Esso S.A.F.	78 ..	77	79 .	77 .
155	Eurafrance	140	145 ..	145 .	144 10
315	Europe n° 1	308 10	328	330	323 ..
131	Paris-France	131	131		
124	Part. Etudes	118	108 90		
163	Patern. S.A.	156 70	155 30		
70	Pechelbronn	70	70		
...	P.U.K.	114 50	115 50		
132	Penarroya	78 70	80		
75	Penhoët	209 50	214 ..		
296	Pernod	450	452		
450	Perrier	229 50	234		
260	Pétroles B.P.	43 80	43 50		

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12 7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 838	4 818	4 82
Canada ($ can. 1)	4 960	4 942	5 03
Allemagne (100 DM)	188 600	188 400	187 25
Belgique (100 fr.)	12 695	12 730	12 15
Danemark (100 Krd.)	81 120	81 170	81 50
Espagne (100 pes.)	8 500	8 470	8 48
Grande-Bretagne (£ 1)	11 520	11 506	11 65
Italie (100 lires)	0 748	0 747	0 74
Norvège (100 kr.)	89 520	89 420	89 50
Pays-Bas (100 fl.)	182 400	183 200	181 75
Portugal (100 esc.)	19 320	19 300	19 60
Suède (100 krs.)	109 870	109 870	109 75
Suisse (100 fr.)	161 250	161 400	161 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12 7
Or fin (kilo en barre)	20850	22100
Or fin (kilo en lingot)	21980	22175
Pièce française (20 fr.)	234 80	237 60
Pièce française (10 fr.)	175 ..	179 40
Pièce suisse (20 fr.)	242	245
Union latine (20 fr.)	225 .	225
Souverain	226 ..	224 ..
Pièce de 20 dollars	1140 20	1136 .
Pièce de 10 dollars	583	583
Pièce de 5 dollars	368	390
Pièce de 50 pesos	943 ..	949
Pièce de 10 florins	204 ..	204 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 16 juillet 1974 a été tiré à 520 788 exemplaires.

A B C D F G H

REMOUS A L'INTÉRIEUR DU PARTI AU POUVOIR

La démission du ministre des finances risque de provoquer une crise gouvernementale au Japon

Au Japon, le gouvernement de M. Tanaka va-t-il survivre à la démission de M. Fukuda, ministre des finances et chef de la fraction du P.L.-D., le parti libéral-démocrate (conservateur) au pouvoir, la plus importante après celle du premier ministre ? (1) C'est la première question que l'on peut se poser après l'annonce, ce mardi 16 juillet, du départ de celui qui n'a jamais caché sa volonté de remplacer M. Tanaka. D'autant que, avant M. Fukuda, deux autres importantes personnalités du cabinet avaient elles aussi remis leur démission : M. Shigeru Hori, ministre d'État et directeur général de l'agence des affaires administratives, et M. Takeo Miki, vice-premier ministre.

Le départ de M. Miki (*le Monde* du 13 juillet) était déjà un signe de la crise grave qui secoue le parti gouvernemental depuis son recul aux récentes élections sénatoriales. M. Miki, qui représente l'aile gauche du P.L.D., avait, avec M. Ohira, ministre des affaires étrangères, soutenu M. Tanaka contre M. Fukuda en 1972. Il avait ainsi permis à M. Tanaka d'être élu chef de la majorité, de devenir premier ministre et de succéder à M. Sato. Sa défection, suivie de celle de MM. Hori et Fukuda, place M. Tanaka dans une position difficile, car le premier ministre pourrait ne plus bénéficier de l'appui de la majorité des députés de son parti. L'échéance de 1975 — le chef du P.L.D. est réélu tous les trois ans — pourrait se trouver avancée. Dans ce cas, M. Tanaka courrait un sérieux risque d'être renversé par ses amis politiques.

Comment expliquer la soudaineté de la crise qui menace le P.L.D. et met en péril le gouvernement lui-même ? La politique de M. Tanaka était contestée depuis de nombreux mois au sein du parti. Les élections sénatoriales du 7 juillet ont fait déborder le vase : le P.L.D. conservait difficilement une infime majorité à la Chambre haute.

Pourtant, le premier ministre avait bénéficié au maximum du soutien des gros industriels, qui auraient dépensé 250 millions de dollars en faveur des candidats officiels. En fait, l'ampleur des sommes jetées dans la bataille — d'un montant inconnu jusqu'alors — a suscité un sentiment de rejet qui a joué en faveur de l'opposition.

Celle-ci est sortie renforcée, le P.C. voyant, par exemple, le nombre de ses sénateurs passer de onze à vingt. Il faut dire que nombre de Japonais rendent responsable le gouvernement de M. Tanaka — et la grande industrie qu'il représente — des graves difficultés économiques qui assaillent le pays. Les succès diplomatiques du premier ministre, le rapprochement avec Pékin, les contrats importants signés avec l'U.R.S.S. pour l'exploitation de la Sibérie, comptent peu dans l'esprit de la population en face de la flambée des prix et des risques que pourrait causer pour l'emploi un coup de frein à la croissance. Des scandales financiers révélés au printemps — comme les énormes bénéfices illicites réalisés par les pétroliers nippons — ont d'autre part contribué à déconsidérer une élite économique jusqu'à présent respectée comme responsable du « miracle japonais ».

Un parti sclérosé et divisé

Divisé en cliques rivales, allant du centre gauche à l'extrême droite fascisante, le parti libéral-démocrate semble incapable de relever le défi posé par la crise économique et de procéder aux changements qu'exige la situation et qu'attend la population. Certains responsables du P.L.D. en sont conscients. Tel M. Miki, qui affirmait, en démissionnant du gouvernement, qu'il souhaitait se consacrer « *à l'amélioration des structures du parti (...) Le peuple*, ajoutait-il, *a critiqué le P.L.D. Il faut répondre aux exigences du peuple* ». L'an dernier, un jeune député d'une circonscription rurale nous avait tenu un langage peu différent : « *Le centre du parti à Tokyo est une bien étrange organisation. Il n'a ni plate-forme politique solide, ni idéologie. La pensée des vieux est bien différente de la nôtre, nous les jeunes.* » Mais cette volonté de réforme sera-t-elle assez forte pour secouer un parti sclérosé, et dont les dirigeants sont souvent âgés ?

Malgré ses difficultés, le parti libéral-démocrate ne semble cependant pas prêt à abandonner un pouvoir qu'il exerce sans partage depuis plus de vingt ans. Peut-être va-t-il se donner un nouveau chef qui tâchera de redorer son image aux yeux des Japonais. Ceux qui, cette fois, ont voté pour l'opposition pourraient revenir au bercail si satisfaction était donnée à leurs demandes les plus pressantes et si la situation économique s'améliorait. En effet, l'opposition, fragmentée, divisée, ne semble toujours pas à même de représenter une alternative viable au régime conservateur. Les succès répétés du parti communiste, loin de renforcer l'alliance de la gauche, n'ont fait qu'aviver l'inquiétude des socialistes, eux aussi un peu en perte de vitesse.

Le Japon traverse actuellement une des crises politiques les plus graves depuis la guerre. Un replâtrage, le remplacement d'un homme par un autre — M. Tanaka par M. Fukuda, par exemple, — ne saurait suffire à y remédier. D'autant que, pour prendre la direction du parti gouvernemental, le ministre des finances, qui est âgé de soixante-neuf ans, devrait conclure des alliances avec d'anciens adversaires que seule rapproche leur opposition commune à M. Tanaka.

PATRICE DE BEER

(1) M. Ohira a été nommé en remplacement de M. Fukuda, ministre des finances, démissionnaire. M. Ohira abandonne le ministère des affaires étrangères, qui est confié à M. Toshio Kimura, secrétaire principal du cabinet.

● *Le pirate de l'air* qui s'était emparé lundi 15 juillet d'un DC-8 des lignes aériennes nippones, a été arrêté à Nagoya après huit heures de « suspense ». Le jeune homme avait fait irruption, armé d'un couteau, dans la cabine de pilotage de l'avion, qui effectuait un vol régulier entre Osaka et Tokyo, menaçant de tuer les passagers si le chef de l'organisation terroriste d'extrême gauche « Armée rouge » n'était pas libéré. Après une escale à Tokyo, l'avion était reparti pour Nagoya, afin de faire le plein de carburant. Pendant que le pirate se trouvait dans la cabine de pilotage, les passagers se sont enfuis de l'appareil. Puis les policiers sont montés à bord et ont arrêté le pirate, un ancien ouvrier du bâtiment, originaire d'Okinawa, M. Akira Iwakoshi, qui, selon les forces de l'ordre, s'était déjà rendu coupable de détention d'armes, vol et escroqueries. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Triple tentative d'évasion à Fleury-Mérogis

GEORGES SEGARD SERAIT L'UN DES TROIS DÉTENUS QUI ONT CHERCHÉ A FUIR

Trois hommes ont tenté dimanche 14 juillet, vers 16 heures, de faire évader trois détenus de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). Parmi ces derniers figurerait Georges Segard, récemment condamné, en même temps que Christian Jubin, à quatorze ans de réclusion criminelle. Les deux autres détenus seraient incarcérés pour des qualifications criminelles telles que l'association de malfaiteurs.

Les trois hommes, qui voulaient organiser l'évasion, armés et en possession d'une échelle, ont pris la fuite après que l'alarme eut été donnée. Ils étaient arrivés par un massif boisé et un champ de broussailles qui s'étend derrière l'établissement.

Des mesures de défoliation ont donc été immédiatement prises, après que M. Georges Beljean, directeur de l'administration pénitentiaire se fut rendu sur place. Il est d'autre part prévu d'augmenter les postes de garde dans cette partie de la prison.

Deux évasions se sont produites à la prison de Fleury-Mérogis depuis sa création, toutes deux en 1974. La première, le 18 mars vers 4 heures du matin, avait permis la fuite de Jean-Claude Guillemet, trente et un ans ; la seconde, dans la nuit du 29 au 30 juin vers trois heures, celle de Bachir Gharbi, trente-trois ans, inculpé de trafic de stupéfiants. Ces deux détenus avaient bénéficié de complicités extérieures.

Dans le massif du Mont-Blanc

HUIT PERSONNES SONT ENSEVELIES SOUS UNE AVALANCHE

Une avalanche de neige et de blocs de glace a emporté, ce mardi 16 juillet, vers 7 heures du matin, plusieurs cordées qui gravissaient le mont Blanc du Tacul, dans le massif du Mont-Blanc. Précipitées dans le vide, huit personnes sont tombées dans une crevasse, où elles ont été ensevelies sous des blocs de glace et par la masse de neige qui les avaient entraînées. Parmi elles se trouveraient deux jeunes filles de seize et dix-huit ans, séjournant dans un camp des œuvres sociales de l'E.D.F., à Montriond, près de Morzine (Haute-Savoie).

Des chiens et des sondes à avalanches ont immédiatement été transportés sur les lieux en hélicoptères par les gendarmes du peloton de haute montagne de Chamonix, mais on craint que ces huit personnes, englouties sous plusieurs mètres de glace, ne soient pas retrouvées vivantes.

Selon un médecin britannique

Trois enfants nés après une fécondation artificielle seraient actuellement en vie

Londres (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — Trois enfants normaux, âgés actuellement de douze à dix-huit mois, seraient nés en Europe après fécondation en culture (*in vitro*). C'est ce qu'a déclaré lors du congrès annuel de l'Association médicale britannique qui a lieu à Hull le docteur D.C.A. Bevis, de l'université de Leeds (Yorkshire). Celui-ci n'a pas précisé toutefois quels étaient les auteurs de ces résultats sans précédent ni le nom des familles concernées et le sexe des enfants. Il a seulement indiqué que, bien que poursuivant des recherches sur ce sujet, il n'avait pas directement participé à l'une de ces trois expériences.

Selon le docteur Bevis, la technique qui aurait réussi dans trois cas, et échoué dans des centaines d'autres, est la suivante : des ovules sont prélevés (après stimulation hormonale et juste avant la ponte ovulaire) sur l'ovaire d'une femme dont la stérilité est due exclusivement à une obturation ou à une absence des trompes de Fallope. Recueillis alors dans un milieu à température constante contenant des vitamines et des acides aminés, ces ovules peuvent être fécondés par les spermatozoïdes du mari. Lorsque la segmentation de l'œuf se déroule normalement, le jeune embryon à peine différencié est — au bout d'une semaine environ — réintroduit de façon simple dans l'utérus de la femme à l'aide d'une seringue et d'un cathéter. La principale difficulté est de déterminer avec la plus grande précision la période qui permette d'assurer une synchronisation rigoureuse entre le développement de l'embryon, et celui du corps jaune maternel qui, à la deuxième partie du cycle menstruel (phase lutéale) est indispensable à la nidation de l'œuf. Faute de quoi, l'embryon est immanquablement rejeté.

Selon le docteur Bevis, il n'y aurait pas de révolution brutale ni un progrès spectaculaire dans ces techniques expérimentées chez l'homme depuis cinq à six ans. Le médecin britannique, dont les révélations ont fait sensation, a ajouté qu'à l'heure actuelle personne ne parvenait à expliquer pourquoi dans ces trois cas la technique avait réussi, et que c'est par crainte d'une publicité tapageuse que ses confrères avaient été amenés à ne pas révéler ces naissances hors du commun.

Le possible et l'incertain

Dans les milieux médicaux, on accueille avec la plus grande prudence ce genre de nouvelles très imprécises et surtout invérifiables. Le docteur Bevis est inconnu en France aussi bien parmi les médecins qui luttent contre la stérilité, que parmi les chercheurs qui consacrent leurs travaux à l'étude des mêmes techniques chez les mammifères. En conséquence, leurs commentaires extrêmement réservés se bornent à reconnaître que « ces résultats sont possibles ». *En effet, chez les animaux (souris, lapins, vaches, brebis), cette technique a déjà donné des pourcentages non négligeables de réussite, estimés dans les meilleurs des cas à 10 % de naissances viables environ. Toutefois, ces chercheurs attirent l'attention sur le fait qu'en Grande-Bretagne ce sont les équipes de Cambridge, avec les docteurs Edwards, Bavister et Steptoe, pour les études chez la femme et Rowson, pour les mammifères, qui ont le plus contribué à l'élaboration de cette technique. Or, selon* The Times *du 16 juillet, le docteur Edwards, interrogé à ce propos, a déclaré* « ne pas savoir où avaient pu naître ces enfants »

Ces expériences posent depuis longtemps des problèmes éthiques : a-t-on le droit de provoquer artificiellement la naissance d'enfants dont on ne peut pas savoir s'ils seront normaux ? Le débat, déjà ancien, n'est désormais plus seulement théorique. Sur ce point, les expériences réalisées sur des animaux de laboratoire n'apportent pas d'enseignement complètement satisfaisant.

On sait seulement, pour le moment, que les jeunes animaux viables nés après une fécondation in vitro, *une culture embryonnaire puis une réimplantation dans l'utérus maternel ne présentent pas plus d'anomalies que ceux nés naturellement. Mais chez les animaux de laboratoire (souris, lapins, etc.) les naissances sont toujours multiples, ce qui n'est évidemment pas le cas pour l'espèce humaine. Dans une portée, les embryons mal formés peuvent être rapidement éliminés par compétition avec les autres. C'est ainsi qu'on ne connaît pas de souris ou de lapins viables atteints d'une anomalie chromosomique grave, alors que les naissances d'enfants mongoliens ne sont pas exceptionnelles. Or des observations ont montré qu'il y avait, en début de gestation, autant d'anomalies génétiques chez les embryons de souris âgées que chez ceux de femmes âgées. C'est pourquoi il convient de ne pas s'abriter trop rapidement derrière les résultats rassurants de l'expérimentation animale.* M. A.R.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Giscard d'Estaing* devait présider, mardi 16 juillet, un conseil interministériel restreint consacré à la préparation du budget de 1975. A ce conseil ne devaient participer que MM. Chirac, Fourcade et le directeur du budget, M. Deroche.

M. Valéry Giscard d'Estaing présidera jeudi 18 juillet, au palais de l'Élysée, une réunion de tous les ambassadeurs de France accrédités dans les pays d'Afrique francophone et de l'océan Indien.

Cette séance de travail sera précédée mercredi par deux autres réunions des ambassadeurs, l'une au ministère des affaires étrangères et l'autre à celui de la coopération. Elle sera suivie d'un déjeuner offert par le président de la République.

● *M. Jacques Chirac* a reçu, mardi matin 16 juillet, M. Maurice Schumann, ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française. Il s'est ensuite rendu au palais de l'Élysée pour un conseil restreint sur le budget, et a reçu, en fin de matinée, M. Jean Cochard, directeur de la gendarmerie.

Dans l'après-midi, M. Chirac devait poursuivre la série des arbitrages budgétaires commencés la semaine dernière en examinant le budget des P.T.T.

Le premier ministre devait enfin recevoir M. Jacques Rueff, de l'Académie française.

● *M. Maurice Edelman* vient d'être nommé directeur du Conseil franco-britannique. Député travailliste de Coventry, écrivain et journaliste, M. Edelman est vice-président de la commission des relations parlementaires franco-britanniques et président de l'Alliance française en Grande-Bretagne.

Créé en 1972, le Conseil franco-britannique a pour objet d'encourager les contacts politiques, économiques, culturels et scientifiques à un haut niveau entre les deux pays.

● *Le gouvernement mauritanien* a proposé qu'une réunion des ministres des affaires étrangères du Maroc, de l'Algérie et de la Mauritanie se tienne prochainement à Nouakchott à propos de la question du Sahara espagnol. L'Algérie a donné une réponse positive, mais le gouvernement marocain a assuré qu'aucune rencontre de ce genre n'avait été envisagée. — *(A.F.P.-U.P.I.)*

● *Meurtre d'un chauffeur de taxi en Dordogne.* — Mme Madeleine Hubert, chauffeur de taxi à Bergerac (Dordogne), a été égorgée, dimanche 14 juillet, par un de ses clients qui voulait la voler. Ce dernier, M. James Juin, a été arrêté quelques heures plus tard. Il avait quitté, le 6 juillet 1974, l'hôpital psychiatrique d'Auch (Gers), où il suivait un traitement. Dès 1971, les médecins psychiatres avaient jugé M. Juin dangereux. « *Il peut, suivant les circonstances, devenir dangereux pour l'ordre public et la sécurité des personnes.* »

● *Une rue pour Louis XIII.* — Un conseiller de Paris, M. Pierre Bas (U.D.R.), se plaint que Louis XIII ait été négligé par les édiles parisiens, alors que Henri IV et Louis XIV ont, dans la capitale, leur rue, leur boulevard ou leur statue. M. Pierre Bas demande, dans une question écrite au préfet de Paris, qu'il soit porté remède à cette « négligence ».

● *Les mal-logés à Paris.* — En réponse à une question écrite de plusieurs conseillers communistes de Paris, le préfet de Paris dénombre, au 1er janvier 1974, 69 513 demandeurs de logements, dont 27 556 « prioritaires ».